This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

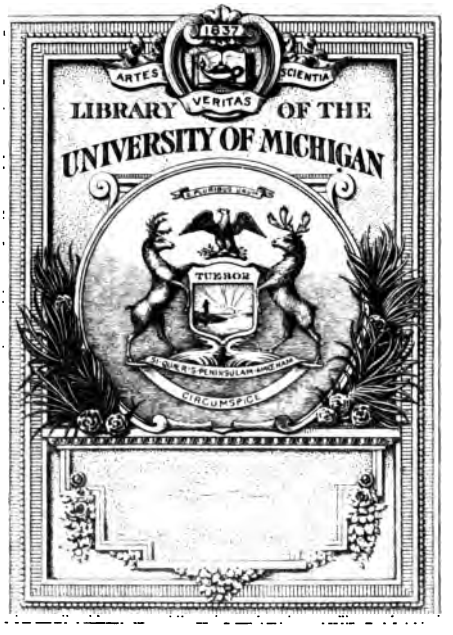
1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE

D'AMIENS

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

D'AMIENS

2me SÉRIE.

IX.

AMIENS

TYPOGRAPHIE DE H. YVERT, RUE DES TROIS-CAILLOUX, 64

—

1873

Bibl. Louv.
Nijhoff
101029
16253

LE TRIOMPHE DE L'AMOUR

Composition dramatique de Métastase

Traduite de l'Italien par M. FUIX,

(*Séance du 24 Décembre* 1869).

Le Triomphe de l'Amour n'est autre chose que la composition dramatique intitulée : *l'Asile de l'Amour* que l'auteur avait fait représenter pour la première fois à *Lintz* en 1732.

Cette composition fut remaniée par l'auteur lui-même trente-trois ans plus tard et transformée en épithalame à l'occasion du mariage de *Joseph II*, Roi des Romains, avec *Marie-Josèphe*, de *Bavière*.

Ce divertissement, mis en musique par *Gasman*, fut exécuté, en présence des souverains, dans les appartements de la résidence impériale de Schœnbrunn.

Je ne connais pas la pièce primitive ; mais je ne craindrais pas de trop m'aventurer en disant que le remaniement que l'auteur lui a fait subir n'a pas dû lui être favorable, et qu'elle ne pourrait que gagner à secouer le travestissement officiel dont elle a été affublée.

PERSONNAGES

VÉNUS.

APOLLON.

PALLAS.

L'AMOUR.

MARS.

MERCURE.

CHŒUR DE GÉNIES.

L'action a lieu aux rivages de Chypre.

LE TRIOMPHE DE L'AMOUR

PROLOGUE

Le lever de la toile découvrira un tout petit tableau représentant l'intérieur d'une grotte creusée, sans le secours de l'art, dans les flancs d'une montagne. Des filets, des nasses et d'autres décors du même genre disposés tout autour feront connaître que ce lieu est une demeure de pêcheurs. Les rochers qui forment la grotte seront tapissés de mousse et de lierre et mouillés diversement par des eaux qui, suintant à travers la voûte, tombent en pluie fine, ou descendent, en serpentant suivant leurs anfractuosités. La scène ne sera éclairée que par le jour qui, pénétrant faiblement par quelques crevasses de la grotte, suffit tout juste à chasser les ténèbres.

(VÉNUS et L'AMOUR *en costume de pêcheur).*

VÉNUS.

Mon fils ! ma force et mon soutien,
Ma gloire unique, mon seul bien !
Que fais-tu ? fuis. Ah ! fuis : dois-je te dire
Que contre toi tout l'Olympe conspire ?
Que feras-tu si la troupe des Dieux
Contre toi courroucés te découvre en ces lieux,
Te rejoint et, devant le maître
Du Ciel te force à comparaître ?
Les accusations pleuvent de toutes parts ;
Le juge même t'est hostile :
Ah ! viens ; courons chercher un sûr asile.
Sauve-toi vîte, Amour. Prends un baiser et pars.
Mais je te vois me regarder et rire !
Et tu railles ainsi mes terreurs, mon martyre ?
Ah ! ce rire cruel est bien digne d'Amour !

L'AMOUR.

Mais regarde à ton tour :
Qui flairerait un Dieu sous un tel équipage ?
Des ailes j'ai supprimé le bagage.
Pas le plus petit bout de bandeau sur les yeux.
Sous cet aspect fallacieux,
On me croira plutôt un pêcheur Cypriote.

VÉNUS.

Imprudent et léger autant qu'une linotte,
Tel je t'ai toujonrs vu du jour ou tu naquis.
Tout masque, à ton avis,
Suffit à tes métamorphoses.
Puis il advient qu'à tout moment,
On découvre le pot-aux-roses.

L'AMOUR.

Et bien ! fuyons. Je veux, belle maman,
A ta volonté me soumettre.
Où pourrais-je sûrement
Me cacher et disparaître ?

VÉNUS.

Va ; cherche quelque essaim joyeux
De Nymphes et de jeunes filles ;
Partage avec elles leurs jeux,
Emprunte leur visage et leurs façons gentilles.
Que de la modestie et de l'honnêteté,
En toi, regards, maintien, figure
Reçoivent toute leur parure
Et tirent toute leur beauté.

L'AMOUR.

Il suffira d'une seconde,
Mère, pour que je sois connu de tout le monde.

VÉNUS.

Pourquoi ?

L'AMOUR.

Ce sexe est impuissant
A me cacher un seul instant.

Il suffit que d'une donzelle
J'approche pour qu'incontinent
Par cent moyens elle décèle
Ma présence à tout venant :
L'une devient muette et l'autre babillarde ;
Telle soupire, et telle de ses yeux
Décoche imprudemment des traits silencieux ;
Qui rougit ; qui pâlit à devenir blafarde.

VÉNUS.

Et bien, alors les jeunes gens
T'offriront un plus sûr asile.

L'AMOUR.

Erreur ! Ils sont de moi toujours impatiens,
Que je sois leur ami, que je leur sois hostile.
Les imprudents de mes rigueurs
Se désolent et se lamentent ;
Les indiscrets de mes faveurs
Tout haut triomphent et se vantent.

VÉNUS.

Oui, j'en conviens ; mais l'âge mûr
T'ouvrira dans ta fuite un asile plus sûr.
De gens voués au culte de la gloire,
Puits de science, oracles de raison,
Non, personne ne voudra croire
Que l'Amour soit le compagnon.

L'AMOUR.

Avec l'Amour je ne crois guères
Qu'ils conservent leurs mœurs sévères :
Le bois sec aisément s'allume et ses éclairs
Chauffent et brillent plus que ceux des rameaux verts.

VÉNUS.

Tu pourrais.... Mais, ô ciel ! la troupe redoutée
Des divinités en courroux
S'avance, à grands pas vers nous.
Mon fils ! Amour ! Ta perte est arrêtée.

L'AMOUR.

Voici le remède. Tu vas
Toi-même accourir, empressée
Prévenir la troupe offensée.
Contre moi tonne avec fracas ;
A leurs plaintes sois attentive ;
Déteste mes forfaits, pèse leur châtiment,
Et de mes ennemis astucieusement
Tiens à ce point l'attention captive,
Que je puisse, en fuyant, ailleurs me retirer.

VÉNUS.

Mais où ? Comment ?

L'AMOUR.

Ce soin là me regarde,
Crois-moi ; je saurai bien, tout seul, me procurer
Une puissante sauvegarde.

VÉNUS.

A toi je voudrais me fier ;
Mais je sais par expérience,
Jusqu'où, pour me mystifier,
Amour, tu pousses la science.
Tu m'apprêtes quelque noirceur
Chaque fois que je te caresse
Et je me sens blessée au cœur
Lorsque dans mes bras je te presse. (elle part.)

L'AMOUR.

Vous, ames que consume un amoureux martyre,
Respirez à la fin : L'Amour s'enfuit.... — Et quoi !
En me voyant partir, ici quelqu'un soupire !
Vous trouvez donc la vie amère loin de moi ?
Quand auprès de vous je demeure
Mes noms sont souffrance, douleur ;
Si de vous je m'éloigne une heure,
Je suis la paix et le bonheur.

Toute âme se désole
Si d'elle Amour s'envole.
Avec elle s'il vit
Elle en a du dépit.
A qui faut-il s'en prendre
Si je ne peux vous rendre,
Ni de loin ni de près,
Contents et satisfaits ? (il part).

Le prologue étant terminé au départ de l'Amour, la grotte disparaît et l'on découvre le palais de Vénus, qui s'élève sur la mer près des rivages de Chypre. Tous les ornements: statues, bas-reliefs de l'édifice seront des figures représentant des traits de l'histoire de Vénus et de l'Amour et des symboles exprimant leurs qualités. Devant ce palais, sur des nuages et dans des chars appropriés à leurs caractères, apparaîtront Apollon, Mars, Pallas et Mercure, vis-à-vis d'eux, Vénus assise dans sa conque traînée par les colombes. Les graces et les amours qui accompagnent Vénus occuperont diverses positions dans son palais. Les génies qui suivent les autres divinités formeront auprès d'elles des groupes gracieux.

CHŒUR DE GÉNIES.

Qu'est-ce qu'on dit de l'Amour ?
Quelqu'un sait-il son séjour ?

PALLAS ET MERCURE.

Amants, ah ! faites silence.
Vous garderiez la constance
A qui change chaque jour !

LE CHŒUR.

Qu'est-ce qu'on dit de l'Amour ?
Quelqu'un sait-il son séjour ?

APOLLON ET MARS.

Quelle erreur ! Nymphes charmantes,
D'espérer, trop confiantes,
Du cruel tendre retour !

LE CHŒUR.

Qu'est-ce qu'on dit de l'Amour ?
Quelqu'un sait-il son séjour ?

MERCURE.

Que devant Jupiter, Vénus, ton fils paraisse.
C'est moi qui suis chargé de lui signifier

Les ordres émanés de sa haute sagesse.
Il aura désormais à se justifier
De ses nombreux méfaits. — Dis, en quelle retraite
Est l'ennemi des Dieux ?

MARS.

De tout cœur le fléau ?

APOLLON.

L'Amour enfin ?

PALLAS.

Où donc est sa cachette ?

VÉNUS.

Je l'ignore. Tantôt sur le bord d'un ruisseau,
Soit à dessein, soit d'aventure,
Comme avec moi le traître badinait,
Il me fit une égratignure.
Je grondai ; je le pris pour le châtier, net.
De son propre bandeau me faisant une corde,
Je l'entrainai vers un myrthe. Soudain
Le fripon, qui criait en vain miséricorde,
Se secoue et me laisse une aile dans la main.

APOLLON.

Donc qu'on le cherche ailleurs.

VÉNUS.

Arrêtez. D'ordinaire
Chaque jour au palais il revient plusieurs fois,
Pour remplir de traits son carquois,
Ou bien pour rallumer sa torche incendiaire.
On ne le trouve pas aisément hors d'ici.

APOLLON.

Attendre son retour, c'est le plus sûr parti.

VÉNUS.

Voilà mon fils sauvé).

POLLON.

Mais vous, ô mes fidèles !
Allez, en attendant, volez à tire d'ailes
Pour découvrir le coin mystérieux
Qui cache le tyran des hommes et des Dieux.

Dans la poursuite
De l'orgueilleux
Passez les lieux
Où la foi gite
Et ceux qu'habite
Un calme heureux.
Quelque ame vile
Nid de forfaits,
Un cœur débile
Percé de traits,
C'est là l'asile
De ses méfaits.

VÉNUS.

(Déjà la crainte maternelle
En mon ame se renouvelle).

CHŒUR DE GÉNIES.

Qu'est-ce qu'on dit de l'Amour ?
Quelqu'un sait-il son séjour ?

VÉNUS.

Votre courroux, ô Dieu ! réveille ma colère.
J'aurais aussi mille raisons
Pour être à son égard sévère ;
Mais le cœur d'une mère est riche de pardons.
Pour m'aigrir contre lui, dites-moi vos offenses,
Dites-moi ses forfaits.

APOLLON.

Le nombre en est si grand !
Chaque jour il devient de plus en plus méchant.

PALLAS.

Il trouble l'univers par ses extravagances.

MERCURE.

Tyran du genre humain, il insulte les Dieux.

MARS.

A ses volontés arbitraires
Il soumet la terre et les sphères.

APOLLON.

Par un larcin audacieux,
Il s'est emparé de ma lyre.
Habituée à vous redire
Des Dieux les immortels travaux
Et les prouesses des héros,
La lyre était de la vaillance
L'aiguillon et la récompense.
Elle sert aujourd'hui, dans les mains de l'Amour,
L'oisiveté, la mollesse et le vice ;
De la valeur elle est la séductrice ;
Et si sur ses cordes un jour
Elle ne sut chanter qu'Hercule
Et le fils bouillant de Thétis,
Aujourd'hui sa voix ne module
D'accords que pour Irène et la blonde Philis.

MARS.

Qui l'aurait jamais cru ? Cet enfant téméraire
Ose encor pénétrer dans les camps. Grace à lui
Pour les lauriers de Mars qui s'enflamme aujourd'hui ?
Venir à bout d'un cœur à l'Amour réfractaire
Par la galanterie, est, aux yeux d'un guerrier,
Un dessein héroïque et digne de l'histoire ;
Et lorsque l'insensé remporte la victoire,
On le voit s'en glorifier
Comme s'il eût forcé Syracuse à se rendre,
Ou, tout au moins, réduit Sagonte en cendre.
Autrefois du repos s'indignait le soldat ;
Aujourd'hui, vil amant, quand l'airain le réveille,
Il déteste le jour et l'aurore vermeille.
Jadis il ne rêvait que ruines, combat,
Ses rêves aujourd'hui ne savent lui dépeindre
Que ces traits, ces cheveux, ces yeux qui se font craindre.

MERCURE,

Si Mars défend l'honneur des armes, à mon tour,
Des gloires de la paix, que me ravit l'Amour

Je suis le champion. A ma place il professe ;
Il exerce, il instruit l'imprudente jeunesse.

PALLAS.

Respectera-t-il par hasard
Le Lycée et l'Aréopage ?
Il s'y faufile, le pendard,
Et les séduit jusqu'au plus sage.
A tous il semble aveugle ; on le croit un bambin.
Avec chacun il fait le bon apôtre,
Et puis, sans qu'on y pense, on reconnaît soudain
Qu'il entend mieux et voit plus clair qu'un autre.
Parle lui d'un écueil,
Il se bandera l'œil ;
Parle lui de prudence
Il sera dans l'enfance
Mais vite il entendra,
Et clair il y verra
Dès qu'avec lui tu causes
Des plus futiles choses.

MARS.

Et nous, nous supporterons,
Sans nous venger, tant d'affronts !

APOLLON.

Et que l'amour usurpe encens, victimes
Des autres Dieux prébendes légitimes ?

MERCURE.

Aux fidèles en vain nos temples sont ouverts :
Nos autels attristés sont gelés et déserts.

PALLAS.

De nos dépouilles il s'empare
Et l'orgueilleux sans vergogne s'en pare.
Il vole à Mars son glaive ensanglanté.
Le Thyrse de Bacchus n'est pas mieux respecté.
D'Apollon il prend la cithare
Et de Diane le carquois.
Enfin de mon égide il se fait un pavois.

MERCURE.

Il ose s'attaquer au trident de Neptune,
Et son audace peu commune
Va jusqu'à disputer le sceptre tout rouillé
Du Dieu des sombres bords au centre de la terre.
Enfin Jupin de son tonnerre
Court risque d'être dépouillé.

CHŒUR.

A bas le code
D'Amour sans foi !
Cruauté, fraude,
Telle est sa loi.
Aux cœurs que brise
Sa cruauté
Vite une brise
De liberté.

MARS ET MERCURE.

Dans notre bande
Ce faux Dieu là
En contrebande
Se faufila.
Paresse et vice
L'ont enfanté,
Et sa nourrice
Est vanité.
L'amour s'allume
En folâtrant,
Se fait coutume,
Enfin tyran.

CHŒUR.

A bas le code
D'Amour sans fo
Cruauté, fraude,
Telle est sa loi.

PALLAS ET APOLLON.

Sa voix friponne
Toujours promet,
Jamais ne donne
Bonheur parfait.
Et sans mesure
Il met de pair
La saison mûre
Et l'âge vert.

CHŒUR.

A bas le code
D'Amour sans foi !
Cruauté, fraude,
Telle est sa loi.

VÉNUS.

Oui, Dieux vengeurs ; je comprends votre rage ;
Et c'est avec raison que du commun outrage
Vous voulez obtenir la réparation.
Mais vous faites confusion
Entre mon fils et sa suite volage.
Si le monde était assez sage
Pour jouir raisonnablement
De tous les dons qu'il lui prodigue,
Il serait le délassement
Des labeurs et de la fatigue,
L'aliment de la paix, l'aiguillon des vertus,
Et s'il devient ensuite un agent de débauche,
Une cause de pleurs, c'est plus
Aux amants qu'à l'Amour qu'incombe le reproche.

Sous le même vent deux vaisseaux
Voguent sur la vague volage ;
L'un s'abime au milieu des flots,
Et l'autre retourne au rivage.
S'ils ont pris des chemins divers,
Du vent ce n'était point la faute ;

Non, sur la surface des mers,
La route dépend du pilote.

MARS.

Qu'il soit de la faute d'autrui
La cause première ou seconde,
Ce que je sais, c'est que par lui
La folie envahit le monde.
Périsse donc l'Amour et l'on verra
Qu'incontinent chacun se rangera.

VÉNUS.

Je vous propose, ô Dieux ! un parti préférable :
N'accablez point l'Amour, n'ordonnez pas sa mort.
Elle ferait au monde un tort irréparable.
Sous la conduite d'un Mentor,
D'un précepteur au front sévère,
Des défauts de son caractère
Qu'il apprenne à se corriger.
Encore enfant, il peut changer,
Et de Dieu turbulent, devenir Dieu placide.

PALLAS.

Et qui serait assez candide
Pour espérer d'abaisser son orgueil ?

VÉNUS.

Le Temps. Toi, Dieu blondin, qui mesures sa marche,
Prends l'Amour par la main, et le mène à son seuil.
Sans paraître y toucher, le prudent patriarche
En rabattra les excès, et l'Amour
Dompté doucement, un beau jour,
Sans qu'il en soupçonne la cause,
S'apercevra de sa métamorphose.

APOLLON.

Des amants insensés c'est là l'illusion :
Chacun attend du Temps aide et protection
Et laisse à la flamme perfide
Le loisir de se propager.
Hier encore un souffle léger
Eût arrêté sa marche peu rapide ;

Mais aujourd'hui la flamme va grand train
Et l'incendie aura tout dévoré demain.
Tout doucement l'ame au mal s'habitue
Et dans le sang tout vice se transmue.
Enfin dans son aveuglement fatal,
L'âme ne cherche pas de remède à son mal
A son antique cage
L'oiseau revient, malgré
Que d'un long esclavage
Un ami l'ait tiré.
La liberté le gêne,
Le simple ! au moins autant
Qu'il éprouva de peine
Jadis en la perdant.

VÉNUS.

Donc qu'à l'Ire qui te précède,
Dieu des combats, l'Amour soit consigné :
Un poison est souvent d'un autre le remède.

MARS.

Entre l'Amour et l'Ire un contrat est signé.
Quoique ennemis, l'un l'autre ils se ménagent,
Et, d'esprits différents, côte à côte ils voyagent.

VÉNUS.

Mais au moins la *Fatigue*, ô messager des Dieux !
A l'Amour ôtera ses traits pernicieux.
La Fatigue avec toi marche de compagnie.
L'Oisiveté n'a pas de plus grande ennemie ;
Et l'Amour n'est armé que par l'Oisiveté.

MERCURE.

L'Amour trompe encor mieux le héros éreinté
Que ses adorateurs qu'énerve la mollesse,
Un seul regard d'Omphale, une simple caresse,
Une faveur de Briséis,
Suffirent pour faire jadis
Revenir Alcide à l'enfance
Et tomber Achille en démence.

Une fleur plaît
Pendant la bise,
Que l'on méprise
Quand mai renaît;
Dans l'ombre est belle
L'étoile aussi
Qu'en plein midi
Rien ne décèle.

VÉNUS.

Il faut pourtant, ô Dieux, voir de quelle façon
Mettre, sans le tuer, l'Amour à la raison.

MARS.

Si tu ne trouves pas toi-même d'aventure
Quelqu'un qui de ton fils amende la nature
A tous ses déportements
Il nous faudra donc souscrire ?

APOLLON.

Il n'a pas peur du Temps.

MARS.

Il se moque de l'Ire.

MERCURE.

De la Fatigue il fait fi.

PALLAS.

Et de la Raison aussi.

MARS.

De notre commune offense
Chacun de nous veut vengeance.

MERCURE.

Tout l'univers la désire ardemment.

PALLAS ET APOLLON.

Et le ciel enfin l'attend.

CHŒUR.

A bas le code
D'Amour sans foi !
Cruauté, fraude,
Telle est sa loi.

Aux cœurs que brise
Sa cruauté
Vîte une brise
De liberté.

MARS, MERCURE, PALLAS ET APOLLON.

Dans notre bande
Ce faux Dieu là
En contrebande
Se faufila.
Paresse et vice
L'ont enfanté
Et sa nourrice
Est vanité.

CHŒUR.

A bas le code
D'Amour sans foi !
Cruauté, fraude,
Telle est sa loi.

MARS, MERCURE, PALLAS ET APOLLON.

L'Amour s'allume
En folâtrant,
Se fait coutume,
Enfin tyran.

TOUS ENSEMBLE.

Brûlons le code
D'Amour sans foi !
Cruauté, fraude,
Telle est sa loi.

Tandis qu'on chante le chœur ci-dessus, on voit s'approcher un petit nuage transparent qui, en se dilatant peu à peu, découvre enfin l'Amour accompagné de ses génies.

L'AMOUR.

Cessez, cessez, ô Dieux !
Ces débats orageux,
Vous pouvez satisfaire
Enfin votre colère.
Celui que vous cherchez vient s'offrir à vos coups :
Le criminel, l'Amour est devant vous.

VÉNUS.

(Juste ciel où trouver quelqu'un qui le protège ?)

APOLLON

L'audacieux !

MARS.

Le sacrilège !

VÉNUS.

Ah ! fuis loin de ces lieux.

APOLLON, MERCURE ET LE CHŒUR.

A Jupiter ! au Roi des cieux !

MARS, PALLAS ET LE CHŒUR.

A l'Olympe ! à l'Olympe !

L'AMOUR.

Attendez, attendez ; j'y grimpe.
Mais, s'il vous plait d'un peu d'attention,
O Dieux ! de m'accorder la faveur singulière,
Contre moi d'accusation
Vous aurez nouvelle matière :
Vous ne savez pas tout le mal que j'ai commis.

APOLLON.

Et que peux-tu nous dire encore de pis ?

L'AMOUR.

Voici : vous connaissez, ô Dieux ! mieux que personne
Du fleuve Isar la déité mignonne.

APOLLON.

Les mérites nombreux et les rares vertus
De Joséphine sont du monde entier connus.

PALLAS.

Je ne l'ai pas quittée un jour dès son bas-âge.

L'AMOUR.

Vous connaissez le jeune et généreux héros
Dont le laurier de Rome est déjà l'héritage.

MARS.

C'est lui qui doit cueillir mes lauriers les plus beaux.

MERCURE.

C'est mon plus merveilleux ouvrage.

L'AMOUR.

Ils sont déjà d'Amour les augustes vassaux :
Je les attendis au passage
Et me permis d'enflammer leurs deux cœurs
De réciproques ardeurs.

MARS, PALLAS.

Comment ?

APOLLON, MERCURE.

Serait-il vrai ?

L'AMOUR.

Grace à ma manigance,
Déjà l'Hymen a de leur alliance
Scellé le pacte immortel,
La Terre est dans l'allégresse ;
Chaque bouche avec ivresse
Fait retentir leurs noms applaudis jusqu'au ciel.
Sur chaque front se lit le témoignage
Que cet auguste mariage
Comble un désir universel ;
Et c'est moi seul qui suis d'un aussi grand ouvrage
O Dieux ! l'artisan criminel.

PALLAS.

O couple élu des Dieux !

VÉNUS.

O sublime hyménée !

APOLLON.

Heureux, heureux mortels !

PALLAS, MERCURE.

Aurore fortunée !

L'AMOUR.

Vous savez maintenant tout le mal que j'ai fait.
Allons devant mon juge. Eh bien ! chacun se tait !
Je suis prêt à vous suivre, et personne n'avance !
Vous avez en votre puissance
Cet insensé, cet inconstant,
Ce téméraire, ce forban,
Qui trouble tout et tout infeste,
Du Nord au Sud souffle la peste !
Contentez donc, ô Dieux ! votre ressentiment.
Qui vous arrête en ce moment ?
Punissez ce tyran
Par qui chacun soupire.
Que devient maintenant
Le courroux qu'il inspire ?
Lui qui, noir de forfaits,
Mit tant de cœurs en cendre,
Tendit tant de lacets,
Est là sans se défendre.

APOLLON.

Jetons sur le passé le voile du pardon.

MERCURE.

Tu triomphes, Amour.

VÉNUS.

Et c'est avec raison.

PALLAS.

Et nous méritons bien aussi ton persifflage.

L'AMOUR.

Allons ; que Jupiter juge mes actions.
Dieux ! venez m'accabler de votre témoignage.

APOLLON,

Il suffit. Quelles sont les accusations
Que ton rare mérite appréhende et redoute.

L'AMOUR.

De l'Olympe faut-il vous enseigner la route ?

PALLAS, MERCURE.

A l'Ister ! A l'Ister !

MARS.

Sois notre guide, Amour.
Nous n'en voulons plus d'autre à partir de ce jour.

L'AMOUR.

Un aveugle ! un enfant !

APOLLON.

Aveugle est qui s'abuse
Sur tes innocentes faveurs.
Est enfant quiconque t'accuse,
Amour, de ses propres erreurs.
Dans une amitié fraternelle
Tu rassembles tout l'univers.
Par toi tout rit et les hivers
N'arrêtent point la sève en sa marche éternelle.
La terre te doit ses atours,
Le ciel, sa plus belle parure,
Les Dieux, leur gloire la plus pure
Et le monde ses plus beaux jours.

LE CHŒUR.

Puisque la flamme d'Amour,
N'a jamais avant ce jour
Brillé si pure et si vive,
Qu'il descende sur la rive
De l'Ister et que tout cœur
S'enflamme de son ardeur ;
Qu'à l'Amour tout obéisse
Que tout d'Amour retentisse.

L'INFLUENCE DE LA MUSIQUE

SUR LA CIVILISATION

Poême lu par M. Hippolyte HENRIOT.

(*Séance du* 11 *Février* 1870).

Par les sens captivant et l'esprit et le cœur,
La musique, cet art des autres précurseurs
Mieux aussi que nul autre, en sa douce influence,
Sur les humains charmés affirme sa puissance.
Si, fait roi de l'Eden, l'homme encore nouveau
Aime à balbutier, comme chante l'oiseau,
Comme le vent soupire et le ruisseau murmure,
Son bonheur et sa joie à toute la nature,
Trop tôt, hélas ! le vice artisan de douleurs,
Artisan de remords, fera couler des pleurs ;
Le chant devient alors comme une autre prière,
L'élan irréfléchi, le recours salutaire
Qui d'un cœur ulcéré, consolé tour à tour,
Exprime les regrets, l'espérance et l'amour :
A la musique, un jour, le chant donna naissance,
Mais sans vouloir du monde interroger l'enfance,
Ni même remonter à ces temps fabuleux
Où l'on dit qu'Amphyon, issu du sang des Dieux,
Pour bâtir une ville, et fonder un Empire.
Elevait des remparts aux accords de sa lyre ;

Où par ses chants, Orphée attendrissant Pluton,
Arrachait Eurydice à l'avare Achéron,
Partout à la musique on a vu d'âge en âge,
Tous les peuples païens rendre un brillant hommage ?
Céleste d'origine, Elle émane à leurs yeux
D'Apollon le plus docte et le plus beau des Dieux,
Et, sinon le plus grand, du moins le plus aimable :
Son nom, d'où lui vient-il ? de ce groupe admirable,
Jeunes et chastes sœurs, partageant d'Apollon
Les glorieux plaisirs dans le sacré vallon :
N'est-ce pas Elle aussi qui mesure et cadence
Les pas harmonieux et légers de la danse,
Elle encore, et c'est là son titre le plus beau,
Qui la première a su, dans le monde au berceau,
Par le pouvoir des sons éveillant le génie,
Inspirer, moduler, rhytmer la poésie ?
S'il n'eût chanté ses vers, le poète incompris
N'eût obtenu d'abord que froideurs et mépris
Des flots tumultueux d'une foule grossière,
Et jamais son flambeau n'eût éclairé la terre.

Hésiode, Pindare, Homère, Anacréon,
Tous les quatre abreuvés des eaux de l'Hélicon,
Chantaient en nobles vers les vainqueurs d'Olympie,
L'histoire des héros, des dieux de la patrie,
Les jeux sanglants de Mars, l'amour, la volupté,
La joie et les festins, le vin et la beauté,
Sans cesse chez les Grecs l'élément dramatique
Emprunte le secours du poême lyrique,
Et le chœur, au théâtre, est cette grande voix,
Bon sens et vérité jugeant peuples et rois.
Si des motifs chantants la mémoire est passée,
Tandis que les chefs-d'œuvre issus de la pensée,
Plus admirés encore et goûtés tous les jours,
Des siècles destructeurs ont traversé le cours,
L'art des sons présida toujours à leur naissance :
Chefs-d'œuvre ! — Diamant dont la magnificence,

S'ignorant elle-même et laissée à l'écart,
N'eût pas même obtenu, du passant un regard,
Avant que de livré d'une vile matière,
Il révélât ses feux, aux mains du lapidaire.
Ah ! si recomposant les peuples et les lieux
D'autrefois, nous pouvions évoquer à nos yeux
Le poète immortel qui, roi dans sa détresse,
Et sa lyre à la main, sous le ciel de la Grèce,
Vieux, aveugle, acquittait sa dette avec des chants,
Combien, à son aspect, sur la nuit de ces temps,
Jailliraient tout-à-coup de lumière et de vie ;
Homère !... Lyre et chant ont sauvé ton génie.

C'est vers le même siècle et sous des cieux voisins,
Que le saint roi David, en ses psaumes divins,
Vers le dieu d'Israel dont il tient sa puissance
Epanche sa douleur et sa reconnaissance,
Et que dans nos forêts, le Pontife gaulois,
Le druide inspiré fait retentir sa voix,
Soit pour le sacrifice, ou quand du Gui du Chêne
Invoquant Teutatès, il va joncher la plaine.
— Des faux Dieux Bethléem avait détruit l'autel
Et le chant des Chrétiens, sévère, solennel,
Que va de ses trésors enrichir l'harmonie,
S'appropria des Grecs la noble psalmodie.
Sublime basilique !.. En ce jour de repos
Quels accords imposants font vibrer tes échos ?
Tous les rangs confondus dans ton auguste enceinte,
Par des chants de regrets, d'espérance, de crainte,
D'amour, d'un même élan implorent le Seigneur,
Il doit être propice aux chants venus du cœur.
— Mais pour interpréter la joie ou la souffrance
Et mettre en tout leur jour sa grace et sa puissance,
La musique a besoin d'air et de liberté !
Un peuple élu de Dieu, comblé de sa bonté,
Peuple ingrat, que le Ciel à la fin abandonne,
Est emmené captif aux murs de Babylone :

Israël, dans les fers, a fait trève à ses chants,
Et ses infortunés, ses coupables enfants,
Le désespoir au cœur, et la honte au visage,
Ont suspendu leur lyre aux saules du rivage.
Par degrés leur poignante et muette douleur
Désarma l'Eternel : Sortant de sa stupeur
Israël recouvra la voix avec les larmes,
Et chantant son malheur y put trouver des charmes.

Il chanta son retour !... La musique deux fois
Surtout, fut des beaux-arts, des sciences, des lois
Le saint Palladium, l'arche dépositaire :
Aux éclats redoublés d'un lugubre tonnerre,
Quand les flots incessants que vomissait le Nord,
Torrents humains gonflés d'épouvante et de mort,
Eurent submergé Rome, et détruit ses prodiges,
C'est dans le cloître obscur, pour sauver leurs vestiges,
Pour les régénérer, que les arts immortels,
Vinrent s'ensevelir à l'ombre des autels :
La musique, à son tour, y trouve droit d'asile,
Et le Celte, à sa voix, moins rude et plus docile,
Ecoute, écoute encore, et bientôt ces accents
Qui pénétrent son cœur et subjuguent ses sens,
Lui semblent le reflet d'une douce lumière,
Harmonieux rayon descendu sur la terre,
Pour lui mieux révéler le pacte merveilleux
Scellé sur le calvaire entre l'homme et les cieux.

Clovis est dans la tombe, et sur sa descendance
La musique et les vers ont la même puissance,
Jusques-là qu'un tyran, l'émule de Néron,
Dont l'histoire rougit de rappeler le nom,
L'infâme Chilpéric, l'époux de Frédégonde,
Sur un portail sacré, signale encore au monde,
Devant lui son missel, et la harpe à la main
Du bonheur ici-bas l'infaillible chemin.

Enfin l'orgue paraît : toujours majestueuse,
Qu'elle soit triste ou gaie, ou terrible ou rêveuse,
Sa voix gronde ou gémit à travers les arceaux,
Et les fait tressaillir à ces accents nouveaux.
Que l'hymne des Chrétiens sous la voûte sonore
Rend plus religieux et plus divins encore :
Plus tard un grand guerrier, un roi législateur
Qui jetant sur son siècle une vive lueur,
Eclaira tout-à-coup des feux de son génie
Le chaos du désordre et de la barbarie ;
Un héros à la fois intrépide et prudent,
Par le droit de conquête empereur d'Occident,
Souverain de la Gaule et de la Germanie,
D'une part de l'Espagne, et de la Lombardie,
Obéi, redouté même au-delà des mers,
Arbitre tout-puissant de ce vaste univers,
Charlemagne, aux grands jours, pour célébrer la gloire,
Du Dieu qui lui donna si souvent la victoire,
Mêle sa voix aux chants de l'office divin,
Et fait asseoir la pourpre au modeste lutrin.

Trois siècles sont passés : une autre ère commence ;
La Féodalité, pour fonder sa puissance,
Couvre tout l'Occident comme un vaste réseau,
Et de l'enfantement de ce pouvoir nouveau,
De désastres sans fin redoutable présage,
A travers les débris, naît un nouveau langage,
Ce langage, à son tour, aura bientôt ses chants,
Et ne peut s'en passer plus que la fleur des champs
Des rayons du soleil, des pleurs de la rosée,
Sans mourir aussitôt sur sa tige épuisée.
Résumant de l'époque et les goûts et les mœurs,
Frappant les yeux, l'oreille, et l'esprit et les cœurs,
Le brillant troubadour devient du moyen-âge,
De la chevalerie et du tendre servage,
L'interprète obligé, le lien naturel:
Et poète et chanteur, de castel en castel,

Où fêtes et galas signalent sa présence,
Où son double talent lui donne préséance,
Pour écot, pour bagage, il n'a que ses refrains :
Mais il chante, et bientôt rois, comtes et vilains
S'enrôlent à l'envi sous sa noble bannière
Qui sans distinction de palais et chaumière,
Va recruter partout, n'importe dans quels rangs,
Les beaux, les grands esprits, les aimables du temps :
Pélerin, la voix belle, imposant, pathétique,
Rien ne peut l'arrêter dans son essor lyrique :
Lais, Ballades, Rondeaux, Sirventes et Tensons,
Traitent tous les sujets sous forme de chansons :
Propos d'amour, traités, manifestes de guerre,
Railleuse liberté frondant le sanctuaire,
Intrigue tortueuse à l'adresse des grands,
En un mot, tout est là : les chevaliers Normands
Ont entonné leur chant, leur chant fameux de gloire,
Bréviaire harmonieux, talisman de victoire,
Héritage immortel du vaillant paladin,
Dont Roncevaux devait terminer le destin,
Ils chantent, et bientôt leur puissant cimeterre,
Dans les plaines d'Hastings a conquis l'Angleterre.
Bernard de Ventadour, fils d'un humble vassal,
Mais poête brillant, et chanteur sans rival,
Devient le favori d'une orgueilleuse reine,
De deux pays voisins tour à tour souveraine :
L'impétueux de Born, troubadour et guerrier,
Une lyre à la main, en tête le cimier,
Célèbre des combats l'ardeur aventureuse,
Et des peuples chrétiens la croisade pieuse :
Richard, cœur de Lion, plus grand par ses revers,
Rappelle en traits de feu, dans ses chants, dans ses vers,
La trahison des siens, celle du Roi de France,
Et l'oubli de ses maux est un cri d'espérance
Qu'il adresse à la Dame, idole de son cœur :
Enfin du roi Thibaut la poétique ardeur
Peint son tendre respect pour Blanche de Castille
De monarques puissants épouse, mère et fille.

C'est ainsi que le temps et le monde ont leur cours,
Et sur le siècle éteint, celui qui tous les jours,
Embelli par les arts, plus glorieux s'avance,
Emprunte à leur retour le nom de Renaissance :
La musique avec lui veut hâter ses progrès,
Mais pressée, à tout prix, d'assurer le succès,
Elle devient parfois indiscrète et légère :
Pour l'en punir Marcel, successeur de St-Pierre
S'apprête à lui fermer l'accès des temples saints
Dont elle a profané par ses accents mondains,
Le rit majestueux ; mais prenant la défense
D'un art dont son génie a compris l'excellence,
Palestrina paraît : d'une sainte rigueur
Il suspend l'anathème, et prouve avec bonheur,
Le pouvoir de sa plume au culte consacrée :
Il venait de créer la musique sacrée.

A dater de ce jour à jamais glorieux
Tous les beaux arts unis étroitement entre eux,
L'un par l'autre inspirés, nous viennent d'Italie :
Elle a ressuscité la Grèce et son génie,
Mais avec lui la gloire et les brillants excès
Du grand siècle illustré du nom de Périclès.

Louis quatorze règne, et sous ses lois la France
Parmi les Nations au premier rang s'avance :
Au milieu des splendeurs d'une pompeuse cour,
Au milieu des plaisirs d'un magique séjour,
Du monarque, à bon droit, la musique goûtée,
Par son ordre y venait la première invitée,
Si même par celui qu'on ne remettait pas
Quelquefois des ballets, même des Opéras
N'étaient, à court délai, commandés à Molière :
Dans sa reconnaissance elle cherchait à plaire,
Et pour le roi, Lully comblé de ses bienfaits,
Composa, dans l'élan d'un cœur vraiment français,
L'air fameux qui depuis a changé de patrie :

Quel anglais l'entendant, ne donnerait sa vie
Pour celle dont le trône a consacré les droits:
God save !.. ainsi partout la musique, à son choix,
Sans le perdre jamais revêt tout caractère,
Et c'est par Elle encor que l'on a vu naguère,
De pauvres paysans sans souliers et sans pain,
Au souffle inspirateur d'un terrible refrain,
Héros improvisés courir à la victoire,
Et mourir sans regrets s'ils mouraient avec gloire.

De même c'est au bruit des lyriques accents,
Que la Grèce asservie a vu de ses enfants
Se relever enfin le civique courage :
De la cîme des monts aux grèves du rivage
Entendez-vous ces cris, ces chants redits en chœur:
Aux armes ! liberté ! Périsse l'oppresseur !
Et l'antique laurier de leur indépendance
Qui vingt siècles plustôt dans le sang prit naissance,
Rajeuni par le sang, reverdit tout entier :
Mais sans aller si loin, quinze ans un chansonnier
Des poêtes français fut le plus populaire,
Soit qu'il chantât Lisette, ou les rois de la terre,
Où que pour dissiper des rêves affligeants,
Il consacrât sa lyre au Dieu des bonnes gens.

La musique toujours est le miroir fidèle
Où des lieux et des mœurs l'image se révèle :
Chez les peuples naissants, comme eux elle est sans art,
Pour ensuite étaler le clinquant et le fard
De la vieille coquette et pimpante et fanée,
Chez une nation par le luxe minée :
Qu'un Sarmate, qu'un Celte ait des chants odieux
Plus tard ils deviendront touchants, harmonieux,
Alors que transformant sa nature première,
Des arts et du progrès il suivra sa carrière :
Du climat subissant les despotiques lois,
Pour les interpréter et polir à la fois,

Chez les peuples du Nord, douce, tendre, rêveuse,
Son allure est au Sud leste, vive, amoureuse :
Ennemi des tuteurs, duègnes et verroux,
En dépit des rivaux, en dépit des jaloux,
Quelquefois des maris et même de l'alcade,
L'Espagnol à la nuit livre sa sérénade,
Et bientôt, à sa voix, battent de jeunes cœurs :
L'Italien, au temps que d'ombrageux vainqueurs
Allaient le comprimant sous un joug tyrannique,
Versait à pleines mains dans le drame lyrique
Ses regrets et ses vœux, invincibles élans
D'une tête et d'un cœur torturés et brûlants :
La sensibilité rêveuse et maladive
Du Germain au cœur chaud, mais à l'âme pensive,
S'épanche en des accords savants, harmonieux,
De quelque part enfin que nous jetions les yeux,
Si, sans le voir rougir, nous rencontrons un homme
Qui n'aime pas cet art, qui l'avoue et se nomme
Il est, a dit Shakspeare, et maudit et sans cœur :
La musique aplanit le chemin du bonheur,
Sachons la cultiver, et dans quelques années
Puissions nous voir, après leurs pénibles journées
Nos dignes laboureurs, nos braves artisans,
L'été sur la pelouse ou sous l'arbre des champs,
Les soirs d'hiver, autour du foyer domestique,
Par de sages leçons, un travail méthodique,
Autres Germains, redire en chœur ces chants sacrés,
Par la religion, la patrie inspirés :
Alors par leur concours, sentant mieux sa puissance,
Nous en recueillerons cette heureuse influence
Qui repose nos bras en nous moralisant,
Qui réforme nos mœurs, même en nous amusant,
Et fait diversion au douloureux partage
De chagrins et de maux, notre humain apanage :
Les Germains l'ont prouvé : Mais soudain quels concerts,
Quels accents belliqueux frappent au loin les airs ?
Tambours, musique en tête, une phalange amie
Approche : à cette vive et guerrière harmonie,

Le soldat fatigué des longueurs d'un chemin
Qu'il reprendra bon gré, mal gré le lendemain
Vient de les oublier, il relève la tête ;
Et comme au doux appel d'un banquet, d'une fête,
Il s'avance d'un pas lestement cadencé :
Voyez encore : il est entouré, devancé
Par un groupe nombreux chez qui la pétulance
Tout-à-coup a fait place au plus profond silence :
Plus de jeux, plus d'ébats : joyeux adolescents,
Qui peut surprendre ainsi vos instincts turbulents ?
L'uniforme brillant, le prestige des armes
Auraient-ils donc pour vous d'irrésistibles charmes ?
— Non ! non ! mais avant tout ces clairons, ce tambour
Et ces airs de triomphe éclatant tour à tour,
Valent à nos guerriers connus de la victoire
Cet imberbe renfort de compagnons de gloire.

Dans la musique aussi, pour charmer ses loisirs,
L'habitant des cités trouvera des plaisirs.
S'il aime le théâtre et les jeux de la scène,
C'est que tantôt Thalie, et tantôt Melpomène,
Dans leurs sombres tableaux, ou leurs riants portraits,
S'attaquent aux travers, aux vices, aux forfaits :
Mais à les bien saisir tous ne peuvent prétendre,
Un rustre, un ignorant saurait-il les comprendre ?
Il n'en est pas ainsi des sons et des accords,
Par tous ils sont goûtés sans peine, sans efforts :
Entrons dans ce palais, temple de l'harmonie
Où la France est encor Reine par le génie,
Ni l'âge, ni le rang, ici rien n'est égal ;
Et cependant chacun pressentant le signal,
Comme pour le hâter par son profond silence,
Attend, regarde, écoute avec impartience :
Au premier coup d'archet, un long frémissement
De tous côtés révèle un doux saisissement,
Car sans manquer jamais aux règles de l'ensemble,
Ces cent musiciens qu'un même chef rassemble,

Comme un seul instrument procèdent à la fois:
Mais si des grands chanteurs la sympathque voix
Ajoute à leurs accords sa suprême puissance,
La scène, son prestige et sa magnificence,
Quand Tell à son pays chante la liberté,
Quand Œdipe du sort maudit la cruauté,
Lorsque Robert gémit et qu'Armide soupire,
C'est un enchantement, un noble et saint délire :
Tous les cœurs enivrés comprennent ces douleurs,
Et quand ils sont touchés, les hommes sont meilleurs :
Meilleurs et plus heureux !! Conquête bienfaisante
Prouvant plus en faveur du bel art que je chante
Que ne ferait jamais le plus docte discours :
Meilleurs et plus heureux ! et partout et toujours :
Les plaisirs vertueux y trouvent donc leur gage,
Et pour lui s'il fallait ajouter une page,
Dans l'intérêt du pauvre, aux fastes du progrès,
Oculaire témoin, à mon tour je dirais
Ces fêtes, ces concerts, ces banquets d'harmonie
De la grande cité, reine de Picardie,
Où toujours l'orphelin, le proscrit, l'indigent,
Qu'assistaient à l'envi la beauté, le talent,
Puissamment protégés par cette autre patronne,
Recueillaient les secours d'une abondante aumône :
Et que d'infortunés, contre le froid, la faim,
Eurent du feu par Elle, et par Elle du pain !

Tout n'est pas dit encor : art divin, ta magie
A triomphé parfois même de la folie,
Et d'effroyables maux calmé les noirs accès :
Rappellerai-je aussi par quels charmes secrets,
De la voix et du ton combinant l'influence,
Et du geste lui-même ajustant l'éloquence,
Tu composes ce tout qui fait de l'orateur
L'arbitre souverain d'un peuple admirateur ?
Enfin, pour résumer ta puissance suprême,
Dirai-je que toi seul, par ta nature même,

Juste comme l'écho, comme l'âme éternel,
Pourrais dans le chaos de l'antique Babel,
De l'échelle des sons, harmonieuse image,
Former pour les humains un même et seul langage.

Du sein des éléments que de voix et d'accords
Modifiés sans cesse, épanchent leurs trésors,
Et quel luxe y déploie et l'art et la nature,
Depuis le frôlement, cette ombre de murmure,
Haleine de Zéphir, ou plainte de roseau,
Flèche ou pierre qui siffle, ou vol de passereau,
Depuis la goutte d'eau qui sur nos toits fredonne,
Et l'insecte invisible, atôme qui bourdonne,
Et l'oiseau, le baiser, le ruisseau gazouillants,
Et la flamme de l'âtre, et l'Aï pétillants,
Depuis le tintement joyeux de la clochette,
Les soupirs des amants, le chant de l'alouette,
Le premier bêlement du naissant agnelet,
Voire le jappement du colère roquet,
Jusqu'aux rugissements poussés par le cratère,
La stridente vapeur, le lion, le tonnerre,
Jusqu'aux cris des cités, aux fanfares des bois,
A l'airain des canons, des tamtams, des beffrois,
A la rauque avalanche ébranlant les montagnes,
Au fracas des Autans hurlant dans les campagnes,
Aux tempêtes, aux flots, aux torrents mugissants ;
Répertoire admirable et de sons et d'accents,
Pactole musical, gamme immense, infinie,
Source toujours nouvelle ou puise le génie.

O vous esprits féconds et magnanimes cœurs,
Vous de l'enchanteresse illustres sectateurs
Qui nous avez légué vos sentiments intimes
Profondément gravés en formules sublimes
De peine, de plaisir, de dévouement, d'amour,
L'homme est grandi par vous : puisse donc, en retour

Un cercle lumineux, auréolé de gloire,
De vos noms immortels enceindre la mémoire :
Pour les ravissements dont vous nous enivrez
Soyez du monde entier bénis et vénérés :
Si, de tous les beaux arts qu'enfanta le génie
Un seul réside au Ciel, la divine harmonie,
Pour épurer nos cœurs, adoucir nos regrets,
Et des concerts d'en haut nous préparer l'accès,
Votre âme, doux reflet de la flamme éternelle,
En a su, d'ici-bas, tirer une étincelle.

NOTICE SUR M. ALEXANDRE

Membre de l'Institut,

Inspecteur général de l'Université,

Par M. Henri DAUPHIN.

(*Séance du* 8 *Juillet* 1870).

Un savant, moins connu peut-être chez nous comme amiénois, qu'il ne l'est en France et à l'étranger comme helléniste, Charles Alexandre, est mort à Paris le 1er juin 1870, à l'âge de 73 ans. Les élèves de notre Lycée qu'il a visité pendant longues années comme inspecteur général, n'ont vu sans doute en lui que l'auteur du Dictionnaire grec, sans savoir qu'il était leur compatriote, associé de cœur à leurs succès. Un homme de cette valeur ne saurait disparaître sans qu'une voix s'élève au sein de cette ville pour le revendiquer, et marquer sa place parmi ses enfants les plus dignes et qui lui font le plus d'honneur.

Les rares survivants de la génération qu'a reçue à son berceau le Lycée d'Amiens, n'ont pas oublié le petit boursier qui, de 1806 à 1811, remportait tous les premiers prix, le rhétoricien de treize ans,

qui traduisait *Vert-Vert* en vers latins, et méritait le nom d'enfant prodige. Le sort voulait qu'il fut le fils de ses œuvres. Demandé à Paris par M. Parmentier, dont le pensionnat, rue des Postes, est aujourd'hui le Collége Rollin, Alexandre soutint, par d'éclatants succès au concours général, la réputation de cet établissement scolaire et l'honneur du Lycée impérial. Les portes de l'Ecole normale s'ouvrirent d'elles-mêmes pour recevoir le glorieux lauréat, et pendant que Villemain, son maître de conférences, y préludait, par ses éloges de Montaigne et de Montesquieu, couronnés par l'Académie française, à ses grandes œuvres de littérature et d'histoire, Alexandre s'attachait avec amour aux lettres grecques qui devaient le classer un jour parmi nos savants philologues.

Il n'avait guère que vingt ans lorsqu'il entra dans la carrière de l'enseignement. De Langres et de Nancy, où ses brillants débuts ont laissé des souvenirs, il revint bientôt à Paris occuper comme professeur en titre la chaire de rhétorique du collége Saint-Louis. Grande fut sa joie de pouvoir appeler auprès de lui sa mère et ses frères dont il était l'unique soutien. On peut croire que si plus tard l'éminent professeur abandonna cette chaire objet de ses vœux, ce ne fut pas sans un profond regret. Il avait entrepris des travaux considérables, afin de mériter mieux encore de la jeunesse en perfectionnant ses instruments d'étude. Il avait déjà publié un

vocabulaire français-grec en collaboration avec Planche et Defauconpret, et il travaillait au lexique plus étendu qui a rendu son nom populaire. Pour achever le dictionnaire grec-français, œuvre de grand labeur, inconciliable avec ses devoirs de professeur, il accepta le titre de proviseur au collége Bourbon qui, n'ayant point d'internat, lui offrait une administration facile. C'est ainsi qu'en dotant la France d'un trésor inestimable, Alexandre a bien servi l'Université qui lui doit l'extension des hautes études.

Non content de consacrer ses veilles à la jeunesse des écoles, Alexandre se fit connaitre au monde savant par des travaux qui le classèrent parmi les maîtres. Les *Oracles sybillins* trouvèrent en lui, après Castillon leur premier traducteur, un homme capable d'en éclairer les origines par une patiente étude des textes au flambeau d'une vaste érudition. Il y avait là pour notre helléniste une mine imparfaitement explorée, un sujet en rapport avec ses idées religieuses. Ces vieux poèmes grecs soulèvent des questions plus sérieuses que ne semble le comporter leur forme apocalyptique. Les sybilles remplissent le monde antique. Leurs oracles sur la destruction et le renouvellement de la terre sont-ils antérieurs à l'ère chrétienne, comme l'a prétendu Alexandre ? Quoiqu'il en soit, l'examen critique du recueil, qui est parvenu jusqu'à nous, exigeait un travail considérable qui ne l'effraya point. Le docte

éditeur fit paraître, en 1841, une *quatrième* édition gréco-latine des *Oracles sybillins*, faisant entendre par ce mot qu'avant lui leur texte avait été déjà publié trois fois avec une traduction latine. Alexandre, en regard du texte, augmenté des quatre livres qu'a découverts dans ces derniers temps le cardinal Angelo Maï, conservait l'ancienne traduction métrique de Castillon, en y insérant souvent ses propres vers— c'était un maître en poésie latine — soit pour amender certains passages, soit comme version des fragments nouveaux. Il y ajoutait, outre une savante introduction et des notes, tout un volume de dissertations en latin, où il traite à fond, avec autant de clarté que de méthode, une foule de points curieux de philologie et d'histoire. Ce volume, qui lui appartient tout entier, aurait imprimé un grand mouvement aux esprits au moment où il parut, s'il avait été accessible à la masse des lecteurs. Il est à regretter que son trop modeste auteur, loin de chercher à populariser l'œuvre de sa constante prédilection, en faisant passer dans notre langue les résultats de ses propres études, ait omis cette partie intéressante de son travail dans l'édition nouvelle qu'il en a donnée peu de temps avant sa mort.

On ignorait généralement, jusqu'à ces dernières années, qu'un savant grec du quinzième siècle, époque à remarquer, avait essayé d'adapter la Mythologie au culte chrétien dans un livre dont il ne reste aujourd'hui que des fragments peu connus même des

érudits. A ce livre se rattache pourtant un fait historique des plus curieux. Gémiste, dit Pléthon, né à Constantinople, était venu en Italie à l'occasion du Concile de Florence, à la suite de Jean Paléologue, et avait été bien accueilli par Cosme de Médicis, qui aimait à s'entourer d'hommes lettrés. Un débat s'étant élevé entre eux sur les doctrines de Platon et d'Aristote, Pléthon, ardent platonicien, engagea une guerre de plume avec Gennadius, jaloux de son crédit auprès de l'empereur. Retiré à Misitra (l'ancienne Sparte), où il acheva sa longue carrière, il y continua sa polémique avec Gennadius devenu patriarche de l'Eglise grecque. C'est là que méditant cette étrange concordance de Jupiter et du Christ, il fixa par écrit son système à la fois religieux, politique et social, comme si, à l'exemple de Platon son maître, il eût voulu aussi tracer les lois d'une parfaite république Il composa même, pour ne rien omettre, des hymnes et des prières dont plusieurs nous ont été conservées. Le manuscrit de cet ouvrage, trouvé à sa mort dans ses papiers, fut porté à Gennadius qui d'office, comme patriarche, le brûla de ses propres mains, sauf la table des matières qu'il voulut bien épargner. Quelques feuilles échappèrent ainsi aux flammes.

Un pareil livre était de nature à frapper l'attention d'Alexandre qui aimait à trouver un point de vue religieux dans ses recherches philologiques. L'authenticité de ces fragments, le style de l'écrivain,

l'examen critique de son ouvrage, offraient une riche matière à son esprit investigateur. Aussi caressa-t-il pendant plusieurs années l'idée d'arracher à l'oubli un auteur si curieux à étudier. Recueillant avec soin tout ce qui reste du Traité des lois, revoyant les textes et les éclairant au flambeau de l'histoire, il donna en 1858 une édition de Pléthon, qui le ressuscitait en quelque sorte, après un sommeil de quatre siècles. Elle comprenait une savante notice où l'éditeur se révélait enfin comme écrivain français et des meilleurs. Cet excellent morceau donna la mesure de ce qu'Alexandre aurait pu ajouter au trésor de notre littérature nationale, s'il n'avait mieux aimé lui susciter dans l'avenir de nouveaux chefs-d'œuvre, en facilitant, en propageant en France l'étude des langues anciennes.

Dans ces divers travaux apparaissent au plus haut degré l'érudit et l'humaniste. Là, comme dans le *Dictionnaire*, Alexandre continue la chaîne des savants du seizième siècle auquel il se rattache par l'objet de ses études, en se distinguant d'eux par la sûreté du goût, par l'esprit de la critique moderne, et, dans son dernier ouvrage, par toutes les qualités qui caractérisent nos bons écrivains français.

Un savant de cet ordre manquait à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. L'Institut, en lui ouvrant ses rangs en 1827, satisfit la seule ambition qui ait jamais effleuré son âme. Inspecteur général des études, commandeur de la Légion d'Honneur, il

ne vit dans ces titres et distinctions que des devoirs plus étroits contractés envers son pays. Loin d'avoir eu, en quoique ce soit, des prétentions excessives, ou peut dire avec vérité qu'Alexandre est resté en tout au-dessous de la position que lui assignaient ses facultés supérieures.

On peut, en effet, s'étonner qu'après avoir montré dans son enfance des aptitudes merveilleuses, cet esprit d'élite n'ait pas eu l'éclatante célébrité qu'attendaient ses maîtres et ses camarades d'école, ses meilleurs juges. A-t-il manqué à sa destinée par le sentiment d'un grand devoir à remplir envers l'Université sa nourrice, ou par la force des circonstances qui l'ont attaché d'abord à une œuvre ingrate et absorbante? Quoiqu'il en soit, si Alexandre n'est pas monté sur le grand théâtre de la gloire, il est sûr au moins que par son dictionnaire, comme Burnouf par sa grammaire, (deux chefs-d'œuvre, en leur genre), il est de ceux qui ont contribué à rouvrir en France la source vive du beau, dont l'antiquité sera toujours dépositaire. Le lexique d'Alexandre, clé d'une littérature immortelle et désormais accessible à tous, restera un beau titre à la reconnaissance du pays, et notre Ville a droit de revendiquer son auteur comme une de ses gloires.

Alexandre aimait Amiens, quoiqu'il y eût conservé très peu de relations. Elles se bornaient à quelques anciens condisciples dont l'amitié lui était chère. Il faut bien le dire, l'Académie ne l'a point eu pour

associé-correspondant. D'où vient cette abstention d'autant plus singulière, que des visites officielles ramenaient souvent l'inspecteur général sur le théâtre de ses premières études? Ne serait-ce point qu'Alexandre, bon et tendre pour ce qui l'entourait, était peu expansif? Il avait une modestie qui le rendait presque timide. Il retenait les premiers mouvements de son cœur par la crainte de voir attribuer à quelque motif intéressé les avances qu'il aurait faites par pure sympathie; chose étrange, mais réelle. De là son apparente froideur qu'on a pu taxer d'indifférence. De là son peu d'empressement à se créer, même par d'honorables moyens, des influences, des liaisons dont il pouvait tirer quelqu'avantage. Vivant à Paris, comme un sage dépaysé, dans la société de quelques intimes qui seuls ont connu toute son âme, il leur parlait souvent d'Amiens, avec le regret de ne pas lui donner des témoignages sensibles de son affection. En appelant auprès de lui sa mère et ses frères, il n'y avait laissé que des parents éloignés. Ses relations, diminuant chaque jour, n'étaient pas renouvelées. Il avait fait hommage de ses livres à sa ville natale; mais, en les déposant comme à la dérobée à la Bibliothèque publique, il n'avait rien fait pour les signaler aux Amiénois. Il aurait paru quêter des louanges!

La même pudeur l'avait sans doute empêché de nouer des rapports avec l'Académie, quoiqu'il suivît ses travaux avec un sentiment secret de confraternité.

Alexandre a donc manqué à l'Académie qui peut-être n'aurait pas dû attendre sa demande. Elle se serait honorée en dérogeant pour lui à ses usages. Celui qui écrit ces lignes eût été en position de servir d'intermédiaire ; il regrettera toujours de n'avoir point associé à la compagnie dont il fait partie le célèbre auteur du Dictionnaire grec, le savant éditeur des *Oracles sybillins* et des fragments du *Traité des lois* de Pléthon. — M. Henri Hardouin, membre honoraire de l'Académie d'Amiens, avait appelé son attention sur notre éminent compatriote. en lui rendant compte de ce beau travail sur Pléthon, dans sa séance du 10 juin 1865.

Cette faible esquisse, hommage d'un vieux camarade d'Alexandre, était tracée lorsque la nouvelle d'un legs considérable, fait par lui à nos hospices, est venue achever le portrait d'un homme dont l'affection pour nous n'avait pas besoin de cette preuve éclatante. Honneur à la science qui échauffe le cœur en cultivant l'esprit ! L'enfant d'Amiens n'a point oublié son humble origine. Le boursier du Lycée a donné sa dernière pensée à nos pauvres. Grâces lui soient rendues ! Les bénédictions du pauvre montent plus haut que les panégyriques officiels.

RAPPORT

Fait au nom de la Commission chargée d'examiner
la statue de M. DE FORCEVILLE
représentant

LA FRANCE EN 1870

Par M. DE BEAUSSIRE.

(*Séance du 14 Juillet* 1870).

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport de la commission nommée dans votre séance du 26 mai dernier pour vous rendre compte de l'œuvre nouvelle par laquelle notre collègue, M. de Forceville, s'acquitte aujourd'hui, comme statuaire, de son tribut académique.

L'examen de cette œuvre et la visite de l'atelier de son auteur ont naturellement suggéré à votre commission quelques réflexions d'un caractère général que vous ne lui saurez pas mauvais gré, elle ose l'espérer, de mentionner dans ce rapport.

Cultiver l'art en province, nous disions-nous, l'y

cultiver sérieusement, avec une ardeur passionnée et une persévérance sans lassitude, est chose rare et méritoire. En vain nous parlons sans cesse de décentralisation : nous sommes peut-être encore plus centralisés par nos penchants et par nos mœurs que par notre organisation administrative et politique. Dans les arts, dans les lettres, dans les sciences même, nous ne reconnaissons volontiers de mérite qu'aux réputations consacrées et la consécration ne s'obtient qu'à Paris. Or, s'il fut un temps où Paris était bien la plus haute expression de l'esprit et du génie français, en est-il encore de même aujourd'hui que l'énorme influence des étrangers y a introduit tant d'alliage? Nos théâtres, nos expositions, nos journaux, notre littérature, nos arts, pour être parisiens, sont-ils exclusivement et purement français? On peut en douter ; mais ce qui est hors de doute, c'est que le cosmopolitisme n'a pas été pour les arts une source de progrès vers le style élevé et les grandes œuvres.

Au milieu de cette multitude d'aspirants à l'art qui se précipite et s'entasse dans Paris, qu'arrive-t-il? Que pour se faire jour, il ne faut pas seulement beaucoup de temps, mais encore autant de savoir-faire que de talent. Et pourtant qui de nous n'a constaté que le savoir-faire est de tous les dons celui dont le véritable artiste est le plus souvent dépourvu? Ses qualités ne sont-elles pas l'amour du beau, l'enthousiasme, la sincérité de la pensée, l'élévation

des sentiments, plutôt que l'esprit de calcul, l'entente des affaires et ce qu'on appelle le *sens pratique*, c'est-à-dire le sens commun devenu plus subtil.

Les maîtres eux-mêmes, dans des écoles trop nombreuses, ne sont peut-être pas bien sûrs de discerner toujours parmi les élèves tous les germes de talent; ils peuvent rebuter, faute de les approfondir, ces natures timides, où les dons sont comme enfouis et attendent, pour germer et surgir, une intelligente culture. On peut se demander si bien des vocations n'ont pas été étouffées dans cette presse; mais il est certain au moins que le besoin de l'effet, l'aspiration à la singularité, surexcités par l'encombrement de nos expositions, ont eu, pour le goût et les sérieuses études, de funestes conséquences.

Peut-être bien que si, en province, nous étions moins disposés à la sévérité, au dédain, au dénigrement pour les productions de notre propre terroir, il se formerait plus facilement dans nos grandes villes des écoles de beaux-arts. Sans doute les commencements de ces écoles seraient faibles, mais si leurs efforts, encouragés par la sympathie publique, se soutenaient, il ne faudrait qu'un petit nombre de générations pour les faire fleurir et donner à leur efflorescence un caractère prononcé d'individualité. L'ancienne Grèce n'avait-elle pas avec l'école d'Athènes, celle de Corinthe et celle de Sicyone? Combien d'écoles dans l'Italie moderne, et plus près de nous, l'école Flamande n'a-t-elle pas eu plusieurs

foyers? Déjà, dans le nord de la France, Valenciennes nous donne l'exemple ; cette ville, au nom romain, s'est conquis le surnom d'Athènes du Nord ; elle compte parmi ses enfants des artistes renommés ; je me borne à citer le statuaire Carpeaux.

La décentralisation des beaux-arts ainsi pratiquée, ne serait pas le découronnement de Paris comme leur capitale. Loin de là ; nous pensons, au contraire, que l'école de Paris restée souveraine, gagnerait en éclat par l'entourage de ces écoles satellites, en même temps que, moins confuse dans ses éléments, elle accentuerait ses qualités par une originalité plus tranchée.

Telles étaient donc à peu près, Messieurs, nos réflexions, et il nous a semblé qu'il serait difficile d'échapper à des impressions semblables quand on est témoin de la vaillante persévérance de M. de Forceville à poursuivre, à Amiens, malgré son isolement, son œuvre de statuaire ; protestant ainsi, à lui seul, contre notre excessive centralisation artistique. Sans doute cet isolement n'est pas absolu ; sans doute le statuaire amiénois n'a pas été sans contact avec les artistes parisiens ; il a pu aussi, grâce à la fortune qu'il possède, non-seulement profiter du voisinage de Paris, mais visiter d'autres pays et notamment l'Italie, riche de tant de chefs-d'œuvre. Mais ces secours intermittents et accidentels, ces reconfortants administrés à longs intervalles, ont-ils pu compenser pour lui la disette habituelle, et suppléer

l'absence d'une école locale, c'est-à-dire de cet échange continuel d'idées et de cette lutte incessante qui s'établissent entre les adeptes d'un même art, et qui apportent à toute vocation, comme nourriture quotidienne, le plus énergique des stimulants? Non, notre honorable collègue le déclare lui-même.

Or, de tous les arts la statuaire est le plus difficile et le plus élevé. Privée des séductions et des artifices de la couleur, elle l'emporte sur la peinture par la multiplicité infinie des lignes et par les inépuisables jeux de la lumière sur les reliefs de ses nobles marbres. Elle atteint, par l'idéalisation des types, à des hauteurs de pensées que la poésie elle-même ne peut dépasser. Elle semble porter la puissance créatrice de l'homme au-delà même de celle de la nature, puisque la statue, être palpable et individuel, dans lequel une pensée respire et une passion palpite, peut surpasser l'œuvre de la nature par la perfection de la beauté et la splendeur de la forme, comme elle la surpasse par l'immortalité de la matière.

Mais il n'est pas donné à l'homme de s'élever du premier bond aux sommets de l'art. La nature procède en tout par générations successives, et l'histoire des arts ne fait pas exception à cette règle. Tous les grands génies ont eu des précurseurs, et on pourrait dire que leurs devanciers, et même leurs propres contemporains, ont été leurs collaborateurs. Nous voyons que les grands hommes sont produits par les

grands siècles, c'est-à-dire qu'ils ne naissent pas seuls grands ; nous voyons qu'un siècle épris de peinture produit de grands peintres et un siècle épris de musique, de grands musiciens. Témoin le siècle de Léonard de Vinci, de Michel-Ange, du Titien et de Raphaël ; témoin celui de Bach, de Glück, de Haydn, de Mozart et de Beethoven. Il en est de même pour la poésie, de même aussi pour la statuaire. Plus l'art est élevé, plus ce concours de passions et d'intelligences est nécessaire pour la pousser à sa perfection.

Seul avec lui-même, M. de Forceville, par la persistance de ses efforts, a su, d'année en année, faire de nouveaux progrès vers le style. Toujours inspiré par l'idée de la patrie locale, il a voué son ciseau à la glorification des célébrités picardes, et son buste du géomètre Delambre lui a valu la médaille d'or. Par son œuvre nouvelle, ainsi qu'il vous en a avertis, Messieurs, il s'écarte de sa voie favorite pour traiter un sujet plus général et en même temps plus actuel : la *France en* 1870.

Sous ce titre, l'événement ou plutôt l'acte qu'entre tant d'épisodes, M. de Forceville s'est proposé de représenter, est le renversement de l'Empire. Pour l'exprimer, il s'est contenté d'une seule figure, celle de la France sous les traits d'une jeune femme. Elle est debout ; à ses pieds se renverse un aigle qu'elle semble terrasser d'un geste irrité de la main droite, pendant que, sous son pied gauche, elle brise la couronne impériale. Le bras gauche, replié sur la

poitrine, soutient un papyrus déroulé sur lequel on lit : *La France en* 1870.

L'attitude est énergique sans tomber dans cette exagération qu'on appelle l'*outrance*. Le visage, d'un type grec judicieusemement francisé, respire la passion sans que la pureté des lignes en soit altérée. Le geste du bras droit est également sobre et digne; celui du pied gauche, moins fortement accentué, est cependant indiqué suffisamment.

La figure, inutile de le dire, est vêtue : elle porte une tunique longue, surmontée du péplum. Ces draperies tombent librement et leurs plis jouent avec aisance; mais on trouvera peut-être que leur ensemble, et surtout les plis abondants et droits de la tunique, voilent trop complètement le corps et arrivent à le dissimuler plutôt qu'à le vêtir.

Peut-être aussi ce corps, qui ne montre à découvert que le haut de la poitrine et des épaules, manque-t-il un peu d'ampleur. M. de Forceville a voulu, nous a-t-il dit, représenter plutôt le caractère intellectuel de la France que sa puissance physique; il l'a conçue jeune, et plutôt élégante que forte. A notre sens, la France n'est pas une jeune fille. Sans doute sa beauté ne doit pas être massive, matérielle et bestiale; mais ne doit-on pas, à son seul aspect, reconnaître, à des indices certains, la puissante fécondité de la mère d'un si grand peuple? L'ampleur de la forme n'exclut dans un marbre ni la pureté du style, ni l'énergie du sentiment; la Niobé antique en est un témoin splendide.

M. de Forceville a concentré dans la tête et le bras droit l'expression de sa pensée ; le reste de la figure n'y concourt que par l'attitude, et l'attitude n'est guère accusée que par les plis verticaux de cet épais vêtement tombant jusqu'aux pieds, qui, loin de trahir les formes, semble jaloux de cacher l'existence même du corps qu'il enferme, plus fidèle sous ce rapport aux traditions spiritualistes du moyen-âge qu'à celles de l'art grec, malgré le choix du vêtement. Mais la statue n'en présente pas moins un ensemble harmonieux et expressif, dont toutes les faces peuvent soutenir le regard.

Telle qu'elle est, et ces quelques mots, Messieurs, ne peuvent vous en donner qu'une idée trop imparfaite, il a semblé à votre commission que la statue de M. de Forceville atteste de nouveaux progrès dans son talent, surtout au point de vue de l'aspiration vers le style, et nous pensons que l'Académie ne peut à cette occasion que se montrer de plus en plus sympathique au travail persévérant, patriotique et fructueux de notre honorable collègue.

RAPPORT

Sur le tome XVIII des Bulletins de la Société académique de Laon,

Par M. J. GARNIER.

(*Séance du 12 mai 1871*).

MESSIEURS,

Obligé, pour satisfaire au règlement, de faire aujourd'hui une lecture, j'ai pensé que vous voudriez bien, à défaut d'un travail original que des circonstances toutes particulières m'ont empêché d'achever, accepter le compte-rendu de l'un des derniers volumes qu'a reçus l'Académie. Je reste, d'ailleurs, dans les prescriptions de l'article 14 qui autorise ce genre de communications dont vous mêmes avez reconnu l'utilité en instituant, par l'article 48, une commission des comptes-rendus.

J'ai choisi le Bulletin de la Société académique de Laon ; elle est notre voisine et, à ce titre, doit nous intéresser tout spécialement.

Fondée depuis 20 ans seulement, car elle a pris naissance en 1850, la Société académique de Laon a publié l'année dernière son XVIII[e] volume, qui comprend les travaux des années 1866-67 et 1867-68. Elle a, en outre, édité une histoire de la Ligue dans le Laonnais, par un contrôleur de l'élection de Laon, Anthoine Richard, qui vivait il y a plus d'un siècle.

Vous le voyez, Messieurs, cette première période de l'existence de la Société académique de Laon a été aussi active que féconde. L'intérêt des publications a-t-il répondu à cette fécondité ? Je n'hésite point, moi qui ai lu les volumes au fur et à mesure qu'ils paraissaient, à me prononcer pour l'affirmation, et je ne doute point, si vous voulez bien en juger par l'analyse que je vais vous présenter du XVIII[e] volume, que vous ne partagiez complètement mon avis.

Le volume commence par un rapport sur les travaux des deux années par M. Fleury, le seul survivant des fondateurs de la Compagnie, et encore l'un de ses membres les plus laborieux et les plus dévoués.

Vient ensuite une première partie qui a pour titre procès-verbaux. C'est une analyse succincte, avec leur date, de chacune des séances de l'année. Cette excellente mesure devrait bien être adoptée par l'Académie. Le public qui la juge un peu trop par le volume qu'elle ne peut publier que tous les deux

ans, et qui oublie souvent, comme le dit fort bien M. Fleury, que la vie n'est pas si facile qu'on le croit pour les sociétés savantes auxquelles l'argent fait trop fréquemment défaut, le public ne sait pas que toutes nos séances sont remplies par des travaux qui, pour n'être point publiés, n'en sont pas moins dignes d'attention. Cette analyse aurait de plus l'avantage de permettre à chacun de nous de suivre à loisir la marche de la Compagnie, de retrouver à leur date les décisions qu'elle a prises, de nous rappeler les sujets divers dont elle s'est occupée, les circonstances quelquefois utiles à connaître qui leur ont donné naissance.

La seconde partie contient les mémoires communiqués ; ce sont les œuvres des membres titulaires ou correspondants.

La troisième comprend les documents inédits. Sous ce titre on range des extraits de manuscrits, des lettres, des actes, des travaux anciens, publiés avec ou sans notes par les membres de la Compagnie.

Je n'ai point à vous parler de la première partie. Analyser une analyse n'est guère facile ; mais j'y trouve l'esprit de la Société que son nom n'indique point assez, les études qu'elle affectionne et dont elle s'occupe tout particulièrement ; elle est historique et archéologique. Elle embrasse donc dans ses recherches tous les faits particuliers de l'histoire du Laonnais, hommes et choses ; tout ce qui est digne d'être connu, à quelque âge qu'il appartienne, est de

son domaine. L'archéologie monumentale y est parfaitement entendue, et la Société organise même des excursions pour étudier sur place les églises et les châteaux dont les environs de Laon sont si richement dotés. On comprend tout l'intérêt de ces petits voyages qui permettent à chacun d'apprécier *de visu* des détails qu'un dessin ou une description ne font jamais connaître qu'imparfaitement; le prix des discussions qui doivent s'engager entre des hommes qui ont beaucoup vu ou lu beaucoup; la lumière qui doit en jaillir, et combien le goût doit se former dans ces réunions. On ne s'étonnera donc point que les membres de la Société historique et scientifique de Soissons demandent à prendre part à de si profitables excursions.

Nous trouvons, dans ce même volume, le compte-rendu d'une de ces promenades faite aux ruines de S. Lambert et de S. Nicolas-au-Bois. Mais celle-là ne donne lieu à aucune discussion; le rapporteur, M. l'abbé Poquet, y montre seulement qu'il connaît aussi bien l'histoire que les légendes de toutes les localités qu'il parcourt.

Pardon, Messieurs, de ces prolégomènes un peu longs; j'arrive enfin à mon sujet.

Le premier travail est un mémoire de M. Fleury sur les chapiteaux de l'église de Chivy. On ne remarquait guère que l'effet pittoresque produit par cette église construite de pièces et de morceaux, à l'agencement desquels l'habileté était loin d'avoir

présidé, quand un artiste de Laon, M. Midoux, découvrit sous une couche multiple de badigeon, et en dégagea les chapiteaux curieux qu'il a dessinés et qu'étudie M. Fleury.

Je ne m'arrêterai point à la description minutieuse qu'il en donne, mais à ses conclusions. Après avoir établi les caractères des monuments mérovingiens dans les boucles et les vases si bien décrits par MM. de Caumont, Cochet, Baudot et De Linas, caractères qui sont le manque absolu de dessins géométriques rectilignes, les nœuds, les entrelacs, les courbes diverses ou méandres mêlés quelquefois de figures d'hommes ou d'animaux aussi barbares qu'on peut les supposer, M. Fleury attribue à cette époque ces chapiteaux étranges qu'il croit avoir fait partie d'un édifice antérieur, et avoir été utilisés plus tard pour les piliers de l'église qu'on a reconstruite. — Sans accepter entièrement cette théorie admise par des archéologues fort compétents, que les représentants de l'art plastique, à toute époque historique donnée, ont adopté les mêmes voies, les mêmes habitudes de l'œil et de la main, j'admets volontiers que l'art mérovingien, qui a produit de si remarquables bijoux, a bien pu inspirer des architectes et des sculpteurs qui trouvaient dans les carrières du Laonnais exploitées dès le VI^e^ et le VII^e^ siècle pour la fabrication des sarcophages, les matériaux dont ils avaient besoin; et qu'ils ont bien pu affirmer, dans des monuments de pierres, un style, des habi-

tudes, des traditions qui furent à cette époque une renaissance de l'art, comme il y en eut une dans la civilisation, renaissance qu'on ne peut assurément comparer à celle qui marqua le XI^e^ et le XII^e^ siècle, et qu'il importe cependant de constater. Mais d'une hypothèse à une affirmation il y a loin. M. Dey, dans une très habile critique de ce mémoire, n'accepte point cette conclusion de M. Fleury et réfute ses diverses propositions. Pour lui, l'architecture, conservatrice de sa nature, garde longtemps les formes qu'elle a une fois admises ; il ne peut donc considérer comme contemporains les ornements des ciseleurs et de l'architecte parce qu'ils sont similaires, et cette similitude ne lui prouve que l'antériorité du type dont l'imitation peut toujours et indéfiniment descendre. Jusqu'à ce qu'on ait marqué la limite extrême qui sépare l'industrie de la première race de celle de la seconde, il croira qu'avec l'invasion des barbares, l'art gallo-romain s'éteignit, et qu'en face des monuments romains restés debout, les hommes nouveaux les copièrent avec plus ou moins de grossièreté et de goût ; mais, ajoute-t-il, à mesure que les modèles disparaissaient, le christianisme triomphant fit naître des architectes et des sculpteurs qui créèrent un art nouveau où tout est original, imprévu, capricieux, avec un souvenir confus de l'art latin. C'est le style roman qu'il croit mieux nommer style chrétien. C'est au style roman qu'appartiennent, selon M. Dey, les chapiteaux de

l'église de Chivy qui n'ont point été placés là empruntés d'ailleurs, mais sont bien le couronnement contemporain des piliers qui les supportent et ne sont point antérieurs au XI[e] siècle.

M. Fleury a, je le sais, une tendance à vieillir quelque peu les dessins anciens qu'il sait reproduire avec une exactitude si parfaite ; j'en trouvé plus d'un exemple dans son bel ouvrage sur les manuscrits à miniature de la bibliothèque de Laon; aussi me paraît-il bien hardi quand il reporte au VII[e] siècle les chapiteaux de Chivy, dont on rencontre plus d'un analogue dans les constructions du XI[e] et du XII[e] siècle.

Si je ne partage pas l'avis de M. Fleury sur ce point, je crois fermement avec lui que le badigeonnage des églises n'a point toujours été malveillance, ignorance ou parti pris à l'égard des productions du moyen-âge, mais une nécessité, faute d'artistes qui fussent en état de les réparer, de cacher aux yeux des fidèles des dégradations qui les attristaient.

Dans une étude, qui a pour titre la Noblesse du département de l'Aisne pendant la révolution, extraite d'un ouvrage qu'il prépare sur le clergé de ce département pendant la même période de notre histoire, M. Fleury nous fait assister aux événements qui se sont passés dans cette partie de la France de juin 1789 à la fin d'août 1792. C'est le moment où la noblesse, volontairement d'abord, puis chassée par la violence des faits, quitte la France pour les

pays voisins. Ce mouvement était d'autant plus frappant dans le futur département de l'Aisne, qu'il présentait à l'émigration, pour gagner la frontière, trois grandes routes dont l'une fut suivie par la malheureuse famille royale en juin 1791. A l'étonnement qu'inspire ces fuites, on voir succéder la colère dans les populations, quand la misère et les privations se font sentir, et que le bruit se répand que les émigrés où, comme on dit à Vervins, *les capitalistes*, font tort à la nation de tout l'argent et de tout l'or qu'ils emportent. Le *Courrier de Versailles* de Gorsas qui s'occupe beaucoup de l'Aisne où il avait un correspondant généralement bien renseigné, et surtout les registres aux délibérations des administrations révolutionnaires, qui ont consigné si exactement par écrit tout ce qu'elles faisaient et pensaient, ont fourni à M. Fleury les éléments de son travail. Aussi ses récits puisés aux sources officielles sont-ils pleins de vérité et d'émotion.

L'histoire générale sert de cadre seulement aux faits racontés par M. Fleury ; il sait, avec une modération souvent trop rare dans les histoires locales, rester dans son sujet, ce qui ne l'empêche pas de l'élargir par des considérations dans lesquelles nous ne pouvons le suivre, car notre règlement nous interdit sagement les discussions politiques. Il y traite, par exemple, le droit de liberté à la circulation, par conséquent à l'émigration, qu'une lettre de Vervins au *Courrier* de Gorsas l'amenait tout naturellement

à discuter. Parmi les nobles Laonnais dont il fait revivre les noms, je citerai seulement celui d'un homme courageux et vraiment patriote, le comte de la Tour du Pin-Chambly dont la protestation contre le décret de l'Assemblée nationale destructif des titres et des qualifications nobiliaires montra ce qu'était alors l'état des esprits d'une partie de la noblesse, prête à mourir avec joie et empressement pour défendre le véritable peuple ou pour son bonheur ou pour sa gloire. La Tour du Pin ne se contentait point d'écrire, il faisait voir, le 10 août 1792, avec d'Hervilly, un autre Laonnais, sur les dernières marches de l'escalier des appartements du roi, que là était le vrai poste des nobles, le poste de mort et d'honneur, et non dans les rangs des ennemis de la France, les Impériaux et les Prussiens.

Cette étude où les détails abondent, grâce aux mines nouvelles exploitées par l'auteur, se lit avec un véritable intérêt. Si l'on constate avec regret dans cette histoire que tous les excès qui signalèrent cette époque eurent également des imitateurs dans l'Aisne, il faut avouer cependant que si la douleur était là comme partout où s'accomplissait l'œuvre de spoliation et de sang, les violences n'y furent que partielles, et que l'arrondissement de Vervins en eut à peu près seul le triste monopole.

A la même époque se rapporte un travail de M. Piette, la biographie d'Amant-Constant Tellier, député de l'Aisne à la Convention. Né à Laon en

1755, avocat du roi au bailliage de Melun en 1785, Tellier avait embrassé avec ardeur les principes de la Révolution. Ses talents le firent choisir pour représenter le tiers-état de Melun et de Muret aux Etats généraux ; il prit une part active aux travaux du comité de finance et de judicature et devint secrétaire de l'Assemblée nationale. Appelé plus tard à la Convention, il y vota la mort du roi sans appel et sans sursis. Envoyé dans les départements de l'Ain, de l'Isère, de Saône-et-Loire et du Rhône, en qualité de commissaire, pour calmer les populations pendant l'affreuse disette de 1795, il s'acquitta avec honneur de cette difficile mission. Sa sagesse et sa modération lui assuraient à Chartres les mêmes succès, quand une émeute de femmes lui arracha la taxe du pain à trois sous la livre. Un sentiment exagéré de dignité lui représenta cet acte comme une lâcheté ; il le retracta,et en même temps se fit sauter la cervelle. Sur une médaille de plomb frappée à son effigie par le fameux Palloy, entrepreneur des démolitions de la Bastille, on lit : *il se donna la mort pour épargner un crime.*

On ne trouve dans ancune biographie les détails curieux que M. Piette a su réunir dans cette notice sur A.-C. Tellier.

M. Matton remonte un peu plus haut. Sa notice sur la prévôté de Ribemont créée en 1635, supprimée en 1742 et réunie au bailliage, nous initie à cette justice toute de détails, jalouse et ergoteuse,

qui donna lieu à plus de conflits d'attributions que de règlements et de jugements sérieux.

Dans ces recherches sur le lot, ancienne mesure picarde, les présents, les obligations verbales, la chasse et les chiens dans le nord de la France, nous trouvons retracés de vieux usages locaux, et voyons que les chiens, chargés à Laon de la salubrité des rues où ils dévoraient les résidus des boucheries et des ménages, y étaient massacrés périodement par des tueurs qui faisaient des tournées annuelles dans les villes, et les débarrassaient de ces importuns, quand ils devenaient trop nombreux, à raison de deux deniers par tête.

Le laborieux archiviste de l'Aisne nous entretient ensuite des insignes et des lavages de S. Firmin dont la maladrerie de La Fère possédait une partie des ossements. Les pèlerins qui affluaient à La Fère, ne visitaient point les restes du patron d'Amiens sans emporter ou une image en plomb du saint ou une fiole de l'eau dans laquelle ses ossements avaient été trempés, ce qu'on appelait le lavage. Cette note ajoute aux descriptions de MM. Forgeais et Prioux des renseignements tout à fait inédits sur le prix et le commerce de ces amulettes au XVI[e] siècle.

Une étude de M. Combier sur une erreur judiciaire commise à Laon en 1778, est le récit de l'assassinat d'un nommé Nicolas Puré, dont fut accusé, par suite d'un concours de circonstances malheureuses et de témoignages mensongers, le frère

de la victime. C'est après l'exécution de Joseph Puré que Louis Lelye fit des aveux complets. Les parents sollicitèrent alors la réhabilitation de leur fils, laquelle leur fut accordée. M. Combier montre la cause de cette erreur dans les défauts de la procédure à cette époque, erreur que la loi nouvelle, avec le contrôle du débat public et de la défense, a pour mission de conjurer.

Je mentionnerai seulement une note de M. de Beauvillé, ancien maire, sur diverses inexactitudes d'un plan de la ville de Laon reproduit par M. Gomart, et la réponse de ce dernier, qui n'avait fait que remettre au jour la vue à vol d'oiseau donnée au XVII[e] siècle par Janssonius.

Je ferai de même pour la translation du cimetière de l'hôpital de Laon, en 1783, par M. Fillette. Ces détails n'ont d'importance véritable, en effet, que pour la localité.

J'aime mieux m'arrêter à l'histoire de l'abbaye de S. Martin de Laon par M. Gomart. C'est une très habile mise en œuvre des documents fournis par les *Annales Præmonstratenses*, la *Gallia christiana* et les manuscrits de Don Grenier. M. Gomart y a joint les fac-simile de deux vieilles gravures du cabinet des estampes de la bibliothèque nationale.

Conçue sur le même plan que celle de la *Gallia christiana*, cette notice est plus développée, plus complète, plus nourrie de faits, et s'achève avec l'extinction de l'abbaye régulière de S. Martin et son

union et incorporation à la manse épiscopale de Laon en 1731. Ainsi cette maison riche et puissante, qui tenait en partie ses grands domaines de la libéralité des évêques de Laon, vint relever l'éclat d'un siége qui, en raison de ses grandes charges, se trouvait presque dans l'indigence.

L'histoire de l'abbaye de Longpont par M. l'abbé Poquet diffère tout à fait de celle-ci par le plan. C'est un travail original qu'il dédie à cette vaste et intelligente famille de touristes que chaque année la belle saison conduit visiter les ruines grandioses de l'abbaye, son paysage pittoresque et sévère, et admirer les objets curieux que renferme l'habitation du propriétaire actuel M. le Comte de Montesquiou. M. Poquet trace d'abord le plan de son travail. Les lecteurs y trouveront, dit-il, dans une suite de chapitres, l'histoire de l'abbaye, la description de ses édifices ; l'importance de son église actuelle avec ses châsses, ses reliques, ses tableaux, son château fortifié, ses salles, sa galerie, ses objets d'art; le nom de ses abbés et de ses grands hommes; ses sépultures anciennes; l'étendue de sa possession territoriale, en un mot tout ce qui peut intéresser le vieux et le moderne Longpont.

Si vous trouvez ce programme bien vaste, je me hâte d'ajouter qu'il est pleinement rempli ; que l'origine et les progrès de l'abbaye naissante sont nettement tracés, que les sources où l'auteur a puisé sont soigneusement indiquées et les pièces

justificatives fournies toutes les fois qu'il en est besoin. Les vicissitudes malheureuses de Longpont qui, pendant le XII^e^ et le XIII^e^ siècle, était parvenu à l'apogée de sa gloire religieuse et de sa prospérité temporelle, ne sont pas racontées avec moins de soin que d'impartialité, jusqu'au moment où, déclarée propriété nationale, l'abbaye vendue, démolie en partie, revendue encore, passa en 1807 aux mains de M. Henri de Montesquiou dont les efforts persévérants et l'intelligence ont assuré la conservation de ces précieux débris de notre architecture du XIII^e^ siècle.

Grâce à M. l'abbé Poquet, on peut reconstruire par la pensée ce vaste couvent, sa superbe basilique, ses beaux cloîtres, les repeupler des dalles funéraires qui marquaient la place où les comtes de Valois, de Vermandois et du Soissonnais, les évêques du diocèse et de riches bienfaiteurs avaient voulu être enterrés.

Si l'on connaît les actes des abbés, on peut suivre aussi l'accroissement et la transformation des biens qu'ils avaient reçus; car, par un travail opiniâtre, les moines de Longpont avaient su changer en campagnes fécondes des surfaces stériles et désolées, des bois impénétrables, des marais fangeux.

Enfin, tel est le talent d'exposition de M. l'abbé Poquet que, sans événements saisissants, sans grandes figures, si j'en excepte celles de Pierre le Chantre et de Jean de Montmirail, qui ont mérité d'être placés

au nombre des Bienheureux, l'intérêt de son ouvrage se soutient jusqu'à la fin ; c'est aussi qu'on trouve çà et là, dans cette étude, le coup-d'œil pénétrant du philosophe et de l'historien.

Il me reste à indiquer deux documents inédits qui terminent le volume, ce sont : une Chronique abrégée de l'abbaye de Bucilly, écrite en latin par Casimir Oudin, qui, de Prémontré, devint protestant, et une indication des pièces du Cartulaire de Réthel qui concernent le département de l'Aisne. Ces deux documents ont été fournis par M. Arthur Demarsy qui les a fait précéder d'une note sur l'auteur et sa chronique.

Je termine, Messieurs, cette analyse, beaucoup trop longue peut-être, de ce XVIII[e] volume des Bulletins de la Société académique de Laon ; je me suis laissé entraîner par une lecture attrayante et je conserve l'opinion que m'avaient donnée les volumes précédents, que cette Compagnie travaille avec autant d'activité que de succès, opinion que partageront, j'en suis certain, ceux d'entre vous qui liront cet excellent recueil.

LE BASSIN DU NIL

DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE ET HISTOIRE

Par M. LELEU.

(*Séance du* 26 *mai* 1871).

De toutes les questions géographiques qui ont attiré l'attention des hommes dans les temps anciens et modernes, il n'en est aucune qui ait aussi vivement excité la curiosité, aussi constamment sollicité les études et les recherches, que le problème si longtemps mystérieux du Nil.

Ses sources qui continuent à préoccuper les voyageurs et les géographes, ses débordements périodiques dont on avait toujours recherché les causes sans les trouver, ont ouvert le champ à toutes les hypothèses. Celui qui eût affirmé, au seizième siècle, au milieu des découvertes si rapides des Portugais et des Espagnols, qui venaient de trouver l'Amérique et de donner à l'Afrique sa forme et ses dimensions, que l'on aurait fixé la distance, la grandeur, le poids, la densité, la marche la plus exacte du soleil et des

planètes,avant d'avoir pénétré au cœur du continent Africain et trouvé le cours et les sources du Nil, eût certainement passé pour un fou. Cinq ou six cents lieues de terres à parcourir, qu'était-ce en présence de résultats obtenus alors en moins d'un siècle, de toutes les mers explorées, du Mexique et du Pérou découverts, visités, conquis par quelques aventuriers, de la Chine et du Japon, de l'extrême Orient dévoilés? L'Afrique resta mystérieuse et impénétrable. Elle n'était guère plus connue au dix-huitième siècle qu'au seizième. Et pour ce qui concerne le Nil, on semblait avoir rétrogradé.

Mais, depuis quarante ou cinquante ans environ, la volonté de sonder enfin ce curieux inconnu, l'amour de la science, ajoutons l'intérêt, non seulement celui du lucre, mais aussi celui de l'humanité, finissent par l'emporter sur les dangers de toutes sortes,sur les difficultés presque infranchissables qui font de nos explorateurs de vrais héros et souvent des martyrs d'une noble idée. Grâce à eux, la question du Nil touche à sa fin ; on peut même la considérer aujourd'hui comme à peu près résolue. Les grands traits sont dessinés dans leur ensemble. Il ne reste plus que quelques points de détails à élucider. Ces détails, il est vrai, sont très importants pour la science; et il faudra sans doute encore bien des travaux, bien des courses difficiles et dangereuses pour donner à tout le bassin du Nil, aux montagnes qui forment sa ceinture, c'est-à-dire à tout l'intérieur

inconnu de l'Afrique, cette détermination rigoureuse qu'exige la précision scientifique.

Cependant, tel qu'il est, le problème est assez avancé pour que nous partagions la satisfaction profonde des heureux et hardis explorateurs, le capitaine Speke et M. Samuel Baker, qui ont cru avoir trouvé les sources principales du Nil dans ces immenses réservoirs du Lac Nyanza Victoria et du Lac Albert.

Je voudrais, Messieurs, tracer d'abord une exquisse générale du bassin du Nil dans l'état actuel de la science, et jeter ensuite un coup-d'œil rapide sur les travaux anciens et modernes, surtout sur les découvertes contemporaines qui se rattachent à ce fleuve célèbre. Ainsi, description géographique, puis histoire du bassin du Nil, telles sont les deux parties de l'Etude que je vous présente.

Le cours du Nil qui commence au delà de l'Equateur et du 3° de Latitude Sud, et qui se termine dans la Méditerranée au 32e de Latitude Nord a une longueur de plus de 4000 kilomètres, peut-être même de plus de 5000. Le Nil doit donc compter parmi les quatre plus grands fleuves du globe. Ses rivaux sont le Kiang ou fleuve Bleu en Asie, le Marânon ou Amazone dans l'Amérique du Sud, et le Mississipi dans l'Amérique du Nord. On a quelquefois comparé entre eux ces cours d'eau exceptionnels. Il est plus facile de signaler leurs différences que d'indiquer leurs analogies. Deux coulent dans la zone tempé-

rée; les deux autres, l'Amazone et le Nil appartiennent à la zone équinoxiale. Mais le premier qui coule de l'Ouest à l'Est, y est compris tout entier, ce qui explique l'énorme quantité des eaux qu'il déverse dans l'Océan; le Nil coule du Sud au Nord et son cours supérieur seulement participe aux pluies torrentielles des régions intertropicales; aussi, présente-t-il ce phénomène singulier d'avoir une moins grande abondance d'eau à son embouchure que lorsqu'il est aux deux-tiers de son cours.

L'immense bassin du Nil n'a pas moins de quatre millions de kilomètres carrés, quoique,dans l'Egypte et dans la plus grande partie de la Nubie,il soit resserré dans une vallée unique et étroite. Mais, vers le 18° de Latitude Nord,il reçoit l'Atbarah ou Tacazzé, qui, avec ses nombreux affluents, descend des montagnes de l'Abyssinie. Plus loin, en s'avançant vers le Sud, on rencontre, à Khartoum, belle ville toute récente, le confluent du Bahr-el-Azrek ou Nil Bleu, grand cours d'eau qui prend sa source au cœur des plateaux Abyssiniens, non loin du lac Dembéah qu'il traverse et de la ville de Gondar, une des capitales de cette contrée. — C'est cet affluent que le voyageur Bruce, il y a un siècle, prenait pour le vrai Nil dont il se vantait d'avoir trouvé les sources. Mais le vrai Nil ou Nil Blanc ou Bahr-el-Abiad peut se remonter encore plus de six cents lieues au delà.

Ce n'est qu'en 1821, qu'un voyageur français, Caillaud, de Nantes, remarqua, le premier, l'impor-

tance, la masse des eaux du vrai Nil que bientôt les chercheurs tenteront de remonter.

Quand on est arrivé au 10° de Latitude Nord, l'aspect du pays change ; on se trouve au milieu de grandes contrées marécageuses qui sont comme la barrière des régions si longtemps inexplorées du Sud. Le Nil blanc reçoit là une puissante rivière, le Saubat, qui vient de l'Est comme les précédents affluents, et, comme eux, parait descendre des monts d'Abyssinie, mais par la pente méridionale.

On parvient ensuite au lac Nô, formé d'immenses marais aux eaux peu profondes et présentant des forêts de roseaux et de joncs. Au delà,se voit le confluent du Bahr-el-Ghazel qui, grossi de plusieurs rivières, vient par l'Ouest, de régions très-peu connues encore. Le Keilak, autre affluent du Nil, venant aussi de l'Ouest et se jetant au milieu des marécages du lac Nô, paraît prendre naissance dans le Darfour. Cette rivière, comme le Bahr el Gharel et son affluent le Bahr-el-Djour, n'ont pu être visités que dans une partie de leurs cours Dans les pays très peuplés, hostiles qu'ils traversent, les voyages, nous en avons des preuves, seront difficiles, ingrats, très dangereux.

Du lac Nô jusqu'au lac Albert, sur une longueur de deux cents lieues environ, le Nil blanc parcourt des pays fertiles, peuplés. Il ne reçoit pas d'affluent considérable. Le lac Albert ou Luta Nzigé qui commence vers le 3° de Latitude Nord s'étend dans la

direction du Nord au Sud-Ouest. Il est connu sur une longueur d'environ cent lieues. Au delà, il incline à l'Ouest et ses dimensions, dans ce sens, sont restées totalement ignorées de Samuel Baker, le seul voyageur qui l'ait jusqu'ici visité, et seulement dans sa partie septentrionale. A l'Ouest, une chaîne de montagnes que Baker a nommées les montagnes Bleues, d'une altitude estimée à plus de deux mille mètres, bordait l'horizon, mais sans limiter l'étendue du Bassin, car on voyait les torrents descendre avec rapidité d'abruptes ravines. Une cascade formée par un important cours d'eau, la cascade de Kaïgiri, tombait d'environ mille pieds de hauteur, et deux autres grandes chûtes étaient visibles à l'aide du télescope ; elles tombaient aussi de cette haute chaîne de montagnes de la rive occidentale. Il doit donc y avoir de ce côté un plateau très élevé dont les eaux se déversent,sur différents points,dans le lac Albert. Quelle est l'étendue de ces cours d'eau? de quels sommets viennent-ils? N'y a-t-il pas au Sud-Ouest du lac un cours plus important qui pourrait être le vrai Nil ? Ce sont autant de questions qui restent à résoudre. Mais nous pouvons immédiatement en conclure que le lac Albert, comme le dit du reste M. Baker lui-même, n'est qu'un déversoir et non pas une source.

Il n'est également qu'un déversoir pour un autre, et sans doute pour le plus considérable de ses tributaires, qui vient de l'Est, qui sort du lac Nyanza

Victoria, et que l'on considère jusqu'ici comme le vrai Nil.

A peu de distance de l'extrémité Nord-Est du lac Albert, où le Nil sort de ce lac pour se diriger vers le Nord, vient se jeter une branche venant de l'Est et sortant, à 50 lieues plus loin, du grand lac Nyanza Victoria. Ce cours d'eau, que Baker appelle branche Somerset, présente plusieurs chûtes ou cataractes, car le lac Nyanza est de près de 200 mètres plus élevé que le lac Albert, celui-ci ayant une altitude d'environ 820 mètres, et l'autre de 1000 mètres. La première cataracte que Baker appelle les chûtes de Murchison, du nom de l'illustre Président de la société géographique de Londres, offre la scène la plus imposante du cours du Nil. Le courant, mugissant au fond d'une brèche profonde, creusée dans le granit, se rétrécit de 160 mètres à 40, forme une suite de furieux rapides, puis, toujours emprisonné entre ses murailles rocheuses, plonge d'un seul bond de 120 pieds dans un profond bassin.

Les chûtes Karouma, à 15 lieues plus à l'Est, sont bien moins considérables. Elles consistent en une sorte d'écluse naturelle, qui précipite les eaux entre deux roches de syénite sur une pente d'environ dix mètres, puis en quelques autres chûtes, encore moindres, et enfin,en une dont le bruit lointain fait connaître l'importance.

En remontant plus haut, la rivière vient directement du Sud, et aussitôt après sa sortie du lac

Nyanza, elle offre encore une cataracte que le capitaine Speke avait nommée les chûtes Ripon. Il en parle avec une sorte d'enthousiasme dans son récit. « Nous étions bien payés de nos peines, écrivit-il, car les Pierres, c'est le nom que les indigènes donnent aux chûtes, nous présentèrent le spectacle le plus digne d'intérêt que j'aie rencontré dans mes voyages en Afrique, Le paysage si beau qu'il fût, n'était pas exactement tel que je l'avais imaginé, car la grande nappe du lac nous était dérobée par un promontoire des hauteurs adjacentes, et les chûtes qui ont environ 12 pieds de profondeur sur cinq cents de large, sont coupées ça et là par des rochers.

Néanmoins le tumulte des eaux, le bond fréquent des poissons voyageurs, les pêcheurs nombreux du Ganda venus en bateau et postés la ligne en main sur toutes les saillies de la roche, les hippopotames et les crocodiles promenant sur l'onde leur oisiveté endormie, les troupeaux qu'on menait boire aux bords du lac, tous ces détails, ajoutant leur charme vivant à celui d'une riante nature, composaient un ensemble aussi attrayant que possible. Qu'eût-ce été, si, à ce charmant point de vue, l'horizon infini du lac eût prêté sa grandeur? »

Nous sommes enfin arrivés à ce grand lac qui est une des têtes du Nil, s'il n'en est pas la vraie source.

Le lac Nyanza Victoria s'étend depuis le 1° de Lat. Nord jusqu'au 2° et demi au dessous de l'E-

quateur; ce qui donne une longueur de 3 degrés et demi ou de plus de 80 lieues; et la largeur est presque égale. Sa superficie est plus que double de celle de la Belgique actuelle.

Le capitaine Speke l'a découvert en 1858 par l'extrémité méridionale, et il eut immédiatement comme le pressentiment d'avoir trouvé le grand réservoir d'où sortait le Nil.

Ce fut aussi l'opinion exprimée par M. Samuel Baker qui venait de compléter les découvertes de Spèke par son voyage au lac Albert: « Que le volume d'eau versé au Nil par le lac Albert soit ou non plus considérable que celui qui provient du lac Victoria, il n'en est pas moins incontestable qu'à cette dernière nappe d'eau douce appartient la source la plus élevée du fleuve, la plus éloignée de son embouchure et la première découverte. »

Une question se présente tout de suite à l'esprit. Y a-t-il des rivières qui viennent se jeter dans ce lac, et sont-elles importantes? La plus remarquable paraît-être le Kitangoulé, longue d'une trentaine de lieues et sortant du petit lac Akenyara au Sud-Ouest. Ce dernier point est plus méridional que l'extrémité Sud du grand lac. Au Sud et à l'Ouest, les cours d'eau ne peuvent être qu'insignifiants. A l'Ouest, la grande chaîne qui présente les sommets neigeux du Kénia et du Kilinandjaro est assez rapprochée et ferme le bassin. Au Sud, les capitaines Burton et Speke qui dans leur voyage vers le lac Tanganyika, avaient passé

par la petite ville de Kazeh, à la hauteur du 5° de Latitude australe, n'avaient rencontré aucun cours d'eau. D'après ces données, le Bassin du Nil commencerait vers le 4° de Latitude Sud; à moins que le lac Albert ne soit en communication directe avec le lac Tanganyika, qui s'étend du 4° au 8° de Latitude Sud. Ce lac, reconnu par Burton et Speke en 1858, parcouru en grande partie par Burton, n'avait été qu'imparfaitement exploré au Nord et au Sud, à ses deux extrémités. Son altitude avait été estimée à 550 mètres. Celle du lac Albert étant de 820 mètres, l'opinion de leur communication avait été rejetée tout d'abord : depuis, on y est revenu. L'altitude du Tanganyika paraît avoir été mal prise, avec de mauvais instruments ; au Nord, il communique par un cours d'eau avec le lac Rousisi qui par sa situation ne pourrait être que le lac Nyanza Albert lui-même. Au Sud, le lac Tanganyika, d'après l'opinion de Livingstone, reçoit le Loopoula qui traverse les lacs Mofoué, Moelo, Bemba et prend sa source vers le 13° ou 14° de Latitude Sud ; c'est-à-dire à 300 lieues plus loin que le lac Albert et que le lac Victoria. Dans ce cas, cette branche serait évidemment le véritable Nil. Cette opinion vers laquelle inclinait sur la fin l'illustre voyageur Livingstone dont les derniers efforts avaient pour but de résoudre ce problème, paraît rallier aujourd'hui, du moins jusqu'à plus ample informé, les plus savants géographes. Voici des paroles prononcées solennel-

lement par sir Murchison lui-même dans l'assemblée annuelle de la Société anglaise de Géographie. « Si la vie de Livingstone est sauve, il a devant lui une carrière à parcourir aussi grande qu'en a jamais pu souhaiter un voyageur en Afrique. Car maintenant il est probable que le lac Tanganyika, mer d'eau douce qui doit avoir une voie d'écoulement, communique vers le Nord avec le lac Albert de Baker et les autres lacs qui font partie du système du Nil. »

Il faut donc sur ce point attendre que de nouvelles découvertes nous conduisent à un résultat définitif ; ce qui ne peut guère tarder maintenant.

L'immense bassin du Nil que nous venons de parcourir, en remontant le cours du fleuve et de ses affluents principaux peut se diviser en trois parties distinctes à la fois par les caractères particuliers du Nil et de ses tributaires et par le climat qui présente des différences encore plus tranchées.

La partie inférieure, depuis la Méditerranée jusqu'à Chendy, dans la Nubie, sur une longueur de quatre cents lieues, n'offre qu'une étroite vallée au fond de laquelle coule le Nil qui sur une si grande étendue ne reçoit aucun affluent. C'est une région dans laquelle il ne pleut jamais, et il ne faut pas moins que l'énorme quantité d'eau envoyée par le Nil supérieur, pour empêcher le fleuve de tarir par l'absorption des sables brûlants et par l'évaporation.

La 2e partie du bassin, comprise entre les 18° et 10° de Latitude Nord, reçoit les grands affluents de

l'Abyssinie, qui sont presque taris à l'époque des sécheresses, mais qui, dans la saison des pluies, laquelle dure trois mois, de juin à septembre, deviennent de profonds et vastes cours d'eau. Ce sont eux qui causent le débordement périodique du Nil et apportent le limon fertilisateur qu'ils ont entraîné dans leur course furieuse.

La 3e partie qui comprend tout le bassin supérieur du Nil depuis le lac Nô, présente partout un fleuve considérable qui, malgré les chaleurs excessives, reste à peu près toujours au même niveau. Le Nil supérieur est alimenté par les pluies de la région équatoriale qui sont presque continuelles pendant dix mois; il est surtout maintenu à son niveau élevé par ces immenses déversoirs, les lacs Albert et Victoria, qui varient très-peu de hauteur toute l'année, et fournissent sans interruption leur énorme tribut.

Ainsi, et ceci résulte des observations minutieuses de Samuel Baker, le rôle du Nil blanc est de fournir assez d'eau pour que le fleuve puisse couler jusqu'à la mer, toujours majestueux et abondant. Le Nil Egyptien, ou disons mieux l'Egypte n'existerait pas, si son arrosement dépendait seulement des rivières d'Abyssinie. Celles-ci ne font que lui donner le tribut de leurs inondations annuelles et ne sont pleines que les trois mois correspondants aux trois mois où la pluie tombe dans cette région. Sir Samuel Baker, arrivé le 13 juin 1861 sur le Tacazzé ou Atbarah, avait trouvé presque entièrement à sec le lit large et profond de

cet affluent. En vain cherchait-il un courant ; pas une goutte d'eau n'en coulait dans le Nil. L'ayant remonté de plus de 60 lieues, le 22 juin il assista à l'arrivée subite du flot. Les pluies torrentielles venaient de commencer. En quelques minutes, l'Atbarah était devenu une grande rivière de trente pieds de profondeur et de cinq cents mètres de large. Plus haut, à Gouraste, le voyageur atteignait la région où l'Atbarah entraîne une masse énorme de sol riche, des détritus organiques de toutes sortes qu'il apporte à l'Egypte. Ses eaux y avaient presque la consistance d'une bouillie.

Toutes les rivières Abyssiniennes présentent le même caractère. Le Nil inférieur, grossi de leur crue générale, jette, au dehors de ses rives, en Egypte, ses eaux noires, épaisses et limoneuses. Mais, qu'à la même époque, on remonte au delà de Khartoum, c'est-à-dire, au delà des confluents des rivières d'Abyssinie, les eaux du Nil blanc n'y ont pas changé d'aspect, ne sont pas sensiblement augmentées; elles roulent toujours majestueusement la même masse blanchâtre et limpide.

Maintenant que nous avons décrit tout le bassin du Nil, montré et expliqué les particularités qu'il présente, il nous reste à en retracer l'histoire depuis les temps les plus anciens jusqu'aux plus récentes découvertes. Il est aussi curieux qu'instructif, quand on possède la vérité, d'examiner les efforts de l'homme pour y arriver, les vaines hypothèses qu'il invente, les

égarements où il se jette, lorsqu'il veut remplacer par le raisonnement et l'imagination les connaissances qui ne peuvent s'appuyer que sur des faits positifs et la réalité évidente.

Deux choses surtout préoccupaient les anciens, les sources du Nil, et encore plus, ses débordements périodiques à époques fixes, et dans la saison qui semblait le plus contraire à ce phénomène.

Hérodote, le premier en date, fait une longue dissertation sur la crue périodique du fleuve. « Quant à la nature du fleuve, écrivit-il, je n'en ai rien pu apprendre, ni des prêtres ni d'aucune autre personne J'avais cependant une extrême envie de savoir d'eux pourquoi le Nil commence à grossir au solstice d'été et continue ainsi durant cent jours, et par quelle raison ayant crû ce nombre de jours, il se retire et baisse au point qu'il demeure petit l'hiver entier et qu'il reste en cet état jusqu'au retour du solstice d'été. J'eus beau m'informer pourquoi ce fleuve est de sa nature si contraire à tous les autres, je n'en pus rien apprendre d'aucun Egyptien. Ils ne purent me dire non plus pourquoi le Nil est le seul fleuve qui ne produise point de vent frais. Cependant, il s'est trouvé des gens, chez les Grecs, qui pour se faire un nom par leur savoir, ont imaginé d'expliquer le débordement de ce fleuve. Des trois opinions qui les ont partagés, il en est deux qui ne sont pas même dignes d'être rapportées : aussi ne ferai-je que les indiquer. Suivant la première, ce sont les vents

Etésiens qui repoussent les eaux du Nil, et, les empêchant de se porter à la mer, occassionnent la crue de ce fleuve. Mais il arrive souvent que ces vents n'ont pas encore soufflé lorsque le Nil grossit; d'ailleurs il faudrait que les autres fleuves tournés de même éprouvassent le même effet et d'autant plus qu'ils sont plus petits et moins rapides; ce qui n'a pas lieu. La deuxième opinion est encore plus absurde. D'après celle-ci, l'Océan environne toute la terre et le Nil déborde parce qu'il vient de l'Océan. La troisième est la plus fausse, quoiqu'elle soit beaucoup plus vraisemblable. C'est ne rien dire en effet que de prétendre que le Nil provient de la fonte des neiges, lui qui coule de la Libye par le milieu de l'Ethiopie et qui vient d'un climat très-chaud dans un pays qui l'est moins. »

Hérodote est parfait jusque là. Pourquoi veut-il imiter les savants Grecs qu'il sait si bien apprécier ? Il ajoute : « Si, après avoir blâmé les opinions précédentes, il est nécessaire que je déclare moi-même ce que j'en pense, je dirai qu'il me paraît que le Nil grossit en été, parce qu'en hiver, le soleil chassé de son ancienne route par la rigueur de la saison, parcourt alors la région du ciel qui répond à la partie supérieure de la Libye. Voilà en quelques mots la raison de cette crue. Car, il est probable que plus cet astre tend vers un pays et s'en approche, plus il le dessèche et en tarit les fleuves. » Hérodote veut dire par là, comme il l'explique encore longuement par

des raisounements assez obscurs, que le Nil pendant l'hiver, diminué par les feux du soleil est moins considérable qu'en été; ou en d'autres termes, que l'hiver de la Lybie supérieure, la saison des pluies de cette contrée, correspond à l'époque de l'été des pays du Nord. Cela peut être fort ingénieux, mais, au fond, n'est pas plus vrai que le reste.

Pour les sources du Nil, Hérodote cite l'opinion de l'hiérogrammateus de Saïs: mais il a été lui-même jusqu'à Eléphantine, et il a appris qu'on avait remonté le fleuve à une grande distance au delà. Il conclut ainsi: « Le cours du Nil est donc connu pendant quatre mois de marche qui se fait en partie par eau, en partie par terre, en dehors de l'Egypte. Il est certain, ajoute-t-il, que le fleuve vient de l'Ouest. Mais on ne peut rien assurer de ce qu'il est au delà du pays des Automoles, les chaleurs excessives rendant ce pays désert et inhabité. » Suit une longue histoire racontée par le roi des Nasamons. Etéarque. Cinq jeunes gens de cette nation ont traversé le désert de Lybie en se dirigeant vers l'Ouest, et, après avoir traversé un vaste désert, ils sont arrivées dans une ville dont tous les habitants étaient noirs. Une grande rivière, dans laquelle se trouvaient des crocodiles, y coulait de l'Ouest à l'Est.

En examinant de près ce récit, on pourrait supposer, sans grande chance d'erreur, qu'il s'agit de Tombouctou et du Niger. Cette opinion d'Hérodote a plus d'une fois été reproduite par les auteurs an-

ciens et par ceux du moyen-âge. Hérodote prouve, en finissant, que le Nil doit avoir cette direction par l'analogie très grande qu'il trouve entre le Nil et le Danube, lequel, comme on sait, coule généralement de l'Ouest à l'Est.

Diodore de Sicile ne s'étend pas moins longuement sur le Nil ; et il émet plusieurs idées nouvelles. « Les Egyptiens, dit-il, prétendent que dans le commencement de toutes choses, les premiers hommes naquirent en Egypte par suite de l'heureuse température du pays et des propriétés physiques du Nil dont les eaux naturellement fécondes et produisant d'elles-mêmes divers genres d'aliments, ont pu nourrir sans peine les premiers êtres qui reçurent la vie. Ils donnent aussi pour preuve que, dans l'origine, les animaux ont dû prendre naissance en Egypte, ce qui a lieu encore actuellement dans la province de la Thébaïde, où, à certaines époques, il s'engendre spontanément une immense quantité de rats, et l'on est étrangement surpris si l'on considère ce qui se passe alors. On voit que quelques uns de ces animaux ne sont complétement formés que jusqu'à la poitrine et aux pattes de devant qui peuvent se mouvoir, tandis que le reste de leur corps est de la même nature que la glèbe argileuse d'où ils sortent. Il est donc évident que, dans la première formation du monde, l'Egypte a été la contrée la plus favorable à la génération des hommes, puisque dans aucune autre région, on ne voit rien de sem-

blable et qu'elle est la seule où l'on puisse observer encore une si étrange production d'animaux. » Notre historien consacre ensuite une trentaine de pages à décrire le cours du Nil, les célèbres cataractes situées vers les confins de l'Egypte et de l'Ethiopie, le pays qu'il appelle l'île de Méroé avec ses productions et ses mines d'or et d'argent, les animaux du fleuve, crocodiles, hippopotames, ichneumons, poisssons de différentes sortes, le delta, l'inondation et ses causes, etc.

Peu avant Diodore de Sicile, un poëte latin avait chanté le Nil. Lucrèce, dans son poëme de la *Nature des choses*, ne pouvait pas ne pas essayer d'expliquer et de célébrer le problème du grand fleuve. Voici la traduction des vers où le poëte, comme il l'avoue modestement, tente quelques explications.

« Il est des secrets de la nature que l'on ne peut pénétrer en n'indiquant qu'une seule cause; il faut en offrir plusieurs pour chercher la vérité Ainsi, de loin, tu vois cet homme inanimé étendu sur le sable; est-ce le fer, la maladie, le poison qui lui portèrent la mort? Il est nécessaire d'énumérer toutes les causes mortelles pour trouver la véritable, la raison nous dit qu'une seule a dû suffire. Mais le témoin oculaire peut seul nous le révéler avec certitude. Le même doute nous suit dans l'explication d'un grand nombre de phénomènes. Unique fleuve de toute l'Egypte, le Nil, chaque été, s'accroît et l'inonde. C'est au milieu de la saison brûlante qu'il

submerge les campagnes. Dans ce temps, les vents Etésiens raniment leur souffle, et peut-être les aquilons, se précipitant à l'embouchure du fleuve, s'opposent à son cours, l'enchaînent, envahissent son lit, et le contraignent à remonter vers sa source. Oui, l'haleine de ces vents rapides s'oppose à la pente du fleuve, car ils s'élancent constamment des cieux hyperborées, tandis que les flots du Nil sortent du fond des régions brûlantes où le soleil atteint la moitié de sa course et verse à leurs noirs habitants les torrents du feu qui les dévore.

« Peut-être, dans ces temps où la mer, soulevée par l'Aquilon, lance vers l'entrée du Nil ses sables nombreux, un vaste amas de ces sables oppose à l'embouchure du fleuve une barrière mouvante, qui rend moins libre la sortie de ses ondes, moins inclinée leur pente et moins rapide leur courant.

« Peut-être la pluie tombe plus abondante à la source du fleuve, quand les vents Etésiens chassent les nuages et les rassemblent dans les régions du Midi : ces nuages s'entassent, épaissis au sommet des hautes montagnes : pressés par leur propre pesanteur ils cèdent à la force en tombant à grands flots.

« Peut-être enfin ces flots du Nil s'accroissent-ils dans le fond de l'Ethiopie, quand le soleil embrase toute la terre de ses rayons dévorants et fait descendre dans les vallons les blancs tapis de neige qui couvraient les hautes montagnes. »

Le poëte Lucain, un siècle plus tard, dans le X^e^

livre de sa *Pharsale*, fait raconter devant César par le pontife d'Isis tout ce qu'on sait de son temps sur le cours du Nil, ses sources et les causes de ses crues périodiques qu'il incline à attribuer à l'influence des astres. Voici quelques vers empruntés à la traduction de Brébeuf :

« Du flambeau de la nuit la démarche inégale
Du flux et du reflux a réglé l'intervalle :
Saturne a ses frimats, Mars les vents furieux,
L'aspect de Jupiter rassérenne les cieux,
Vénus répand sur nous une clarté féconde,
Et Mercure en partage a le pouvoir sur l'onde.
Quand cet astre se trouve au point de jonction
Ou le Cancer se mêle aux flammes du Lion,
Que la source du Nil qu'on met sous l'Ecrevisse,
Sent du maître des eaux l'influence propice,
Alors, comme aux rayons du flambeau de la nuit
L'Océan tantôt s'enfle et tantôt se réduit.
Ainsi le Nil, docile aux clartés de Mercure,
Sort plus impétueux de sa prison obscure,
Permet la violence à ses flots mutinés,
Se roule à gros bouillons sur les champs étonnés,
Et trois lunes enfin l'ayant vu si farouche,
Son onde se résout à rentrer dans sa couche,
Aussitôt que la nuit prévaut sur la clarté,
Et reprend sur le jour les heures de l'Eté. »

Pomponius Méla, qui vivait vers la même époque que Lucain, peut donner plus exactement l'état des connaissances géographiques de son temps. On trouve, en effet, dans son ouvrage, certains détails qui ont leur précision et leur vérité. « Ce fleuve, écrit-il, sorti ces déserts de l'Afrique, n'est d'abord ni propre

à la navigation, ni connu sous le nom de Nil. Après avoir parcouru dans un même lit, dont la pente est forte et rapide, une grande étendue de pays, il arrive en Ethiopie et s'y partage en deux branches au milieu desquelles est la grande île de Méroé. L'une s'appelle Astaboras et l'autre Astapes. Ces deux branches viennent ensuite se confondre dans un même canal, et c'est alors que le Nil commence à porter ce nom. De là, tantôt hérisssé de pointes de rochers, tantôt facile et navigable, il parvient à un endroit horriblement escarpé d'où il se précipite avec fureur.... Ses eaux sont naturellement si fécondes et si nutritives, qu'outre qu'elles produisent une abondante quantité de poissons et même des animaux d'une grosseur prodigieuse, elles animent jusqu'à la terre et en forment des êtres vivants. La preuve en est qu'à la suite des inondations, et lorsque le fleuve est rentré dans son lit, on trouve ça et là dans les campagnes encore humides, certains animaux imparfaits qui commencent à respirer, laissant apercevoir la partie de leurs corps déjà formée, qui tient à la partie encore terreuse.

Les débordements du Nil proviennent, soit de ce que les neiges qui couvrent les hautes montagnes de l'Ethiopie se fondent dans les grandes chaleurs et augmentent tellement sa masse d'eau, que le lit du fleuve ne peut le contenir, soit de ce que le soleil, plus voisin des sources du Nil en hiver, diminue par

cette raison leur volume, tandis que s'élevant, en été, dans les régions supérieures, il ne leur enlève rien ; ce qui fait qu'à raison de leur abondance, elles lui fournissent une grande quantité d'eau : soit que les vents Etésiens qui soufflent, dans cette saison, du Nord au Midi, pressent ces nuages qui se résolvent en pluies dans les lieux où il prend sa source, ou que ces mêmes vents, se portant en sens contraire au cours du fleuve, repoussent ses eaux et les empêchent de descendre, ou qu'enfin ils obstruent ses embouchures par la grande quantité de sable qu'ils charrient vers le rivage. S'il existe au Midi une autre terre peuplée d'hommes qui soient nos antipodes, on peut croire, sans trop choquer la vraisemblance, que prenant sa source sur ce continent, et s'insinuant au dessous des mers par des canaux souterrains, il vient ensuite reparaître dans notre hémisphère et s'y gonfler au temps du solstice, par la raison que le pays d'où il vient a l'hiver à cette époque. »

Un contemporain de Méla, Pline l'Ancien qui dans son grand ouvrage, parle de tout, n'a garde d'oublier le Nil. Ses sources, son cours, ses débordements et leurs causes, les plantes et les animaux qui croissent et vivent sur ses bords ou dans ses eaux, les villes élevées sur ses rives, tout y est décrit, expliqué. Sur certains points, il diffère peu de Pomponius Méla. Il a beaucoup emprunté, si nous l'en croyons lui-même, au roi de Mauritanie, Juba, qui a régné juste à la même époque et aussi longtemps qu'Auguste,

et qui, à la fois historien, géographe, naturaliste, philosophe, a écrit, en grec, de nombreux ouvrages dont il ne reste plus que quelques fragments. Voici plusieurs points où Pline l'Ancien diffère de ceux que nous avons déjà cités : « Le Nil, sorti de sources mal connues, coule à travers des lieux déserts et brûlants. Il promène ses eaux dans un espace d'une immense longueur. La source, autant qu'ont pu s'étendre les recherches du roi Juba, en est dans une montagne de la Mauritanie Inférieure, non loin de l'Océan. » (évidemment il y a encore ici confusion avec le Niger). « Il forme aussitôt un lac qu'on appelle Nilis. On y trouve, en fait de poissons, des alabètes, des silures, etc. Un crocodile en a été apporté par Juba même, preuve que c'est bien le Nil. En outre, on a observé que la crue du Nil correspond à l'abondance des neiges et des pluies en Mauritanie. Sorti de ce lac, le fleuve s'indigne de couler à travers des lieux sablonneux et arides, et il se cache pendant un trajet de quelques jours de marche : puis, traversant un plus grand lac dans la Massæsylie, portion de la Mauritanie Césarienne (correspondant aux provinces actuelles d'Oran et d'Alger) il s'élance, jetant comme un regard sur les sociétés humaines; reçu de nouveau dans les sables, il se dérobe encore une fois dans des déserts de vingt journées de marche jusqu'aux frontières de l'Ethiopie, et quand il a senti de rechef la présence de l'homme, il apparaît, sans doute jaillissant de cette source qu'on appelle Nigris. Là,

séparant l'Afrique de l'Ethiopie, les rives en sont peuplées sinon d'hommes, au moins d'un grand nombre de bêtes et de monstres. Il traverse ensuite par le milieu l'Ethiopie sous le nom d'Astapus, mot qui dans la langue de ces peuples signifie une eau sortant des ténèbres. Tant d'îles en parsèment le lit et quelques-unes si étendues, que malgré sa course rapide, il ne lui faut pas moins de cinq jours pour les dépasser. A Meroé, la plus célèbre de ces îles, le bras gauche est appelé Astaboras, c'est-à-dire *branche d'une eau venant des ténèbres.* Il n'est pas le Nil avant d'avoir réuni dans un seul lit ses eaux réconciliées. Même, il porte encore, pendant quelque milles au dessous, le nom de Siris. Homère a donné au fleuve entier le nom d'Egyptus. »

Vient ensuite la description de la course du Nil à travers les cataractes; puis l'inondation que l'on attribue à des causes diverses, et il cite les vents Étésiens, qui font entrer la mer dans les embouchures du Nil, les pluies d'été qui le grossissent en Ethiopie, etc.

Il indique la hauteur régulière du débordement qui est de 16 coudées. A 12 coudées il y a famine, à 13 il y a encore disette, 14 amènent la joie, 15 la sécurité, 16 l'abondance et les délices. Un débordement plus grand retarde les travaux en mettant plus de temps à se retirer et empêche de profiter de l'époque des semailles.

Dans un autre endroit, Pline parle des animaux

particuliers au Nil. « Chez les Ethiopiens occidentaux, dit-il, est la source Nigris, origine du Nil d'après l'opinion de la plupart des auteurs. Auprès de cette source est une bête appelée Catoblépas, d'une taille médiocre, ayant les membres inertes: tout ce qu'elle peut faire, c'est de porter sa tête qui est très-pesante et qu'elle tient toujours inclinée vers le sol ; autrement, elle serait le fléau du genre humain, car tous ceux qui voient ses yeux expirent sur-le-champ, » Il décrit les crocodiles, les dauphins qui entrent dans le Nil et qui ont sur le dos une épine avec laquelle ils percent le ventre de leur puissant ennemi. Il parle des Tentyrites, habitants de l'île de Tentyra, qui seuls osent attaquer de front le crocodile, se jetant même à la nage dans le fleuve à sa poursuite et,se mettant à cheval sur son dos,lui placent, au moment où il ouvre la gueule pour les mordre, une massue entre les dents, en tiennent les bouts avec l'une et l'autre main et conduisent l'animal captif à terre avec cette espèce de frein, effraient le crocodile par leur seule voix et le forcent à revomir pour être rendus à la sépulture, les corps qu'il vient d'avaler, etc.

Ptolémée, le grand géographe du IIe siècle est celui qui, dans l'antiquité et même jusqu'aux derniers voyages de découvertes, s'est le plus approché de la vérité, relativement aux sources du Nil. Il les place dans deux grands lacs au delà de l'équateur sur les versants des montagnes de la Lune. Son

texte et les cartes les plus anciennes indiquent des allusions positives aux grandes montagnes du Zanguebar et aux deux grands lacs Victoria et Albert. Ces connaissances du savant géographe grec provenaient sans doute de renseignements obtenus sur la côte orientale d'Afrique analogues à ceux que les Portugais ont recueillis, au seizième siècle, et à ceux qui, de nos jours, ont provoqué les expéditions de Speke et de Burton.

Indiquons, pour en finir avec l'antiquité, une petite pièce du poète Claudien, d'environ trente vers qui résume poétiquement les principales opinions sur le Nil.

Pendant tout le moyen-âge, il y a nuit profonde pour tout ce qui concerne les contrées au-delà de l'Egypte.

Au seizième siècle, les progrès reprennent leur marche.

Léon l'Africain, géographe né à Grenade, qui a visité, comme voyageur ou ambassadeur, l'Afrique septentrionale et qui a enseigné l'Arabe à Rome vers le temps de Léon X, a parlé du Nil dans son ouvrage intitulé *Description de l'Afrique.* Nous y trouvons enfin la cause des débordements du fleuve. Il croît pendant quarante jours, dit-il, et met autant de temps à décroître, parce que, dans l'Ethiopie supérieure il pleut avec abondance dès le commencement de mai. Cette grande masse d'eau emploie tout le mois de mai et une partie de juin pour arriver en Egypte.

Ce n'est pas bien exact quant à l'époque et à la durée, mais nous n'en sommes plus ici aux hypothèses imaginaires.

Philippe Cluvier, géographe né à Dantzig et mort en 1623, reproduit, dans son introduction à la Géographie, presque mot pour mot tout le texte de Pomponius Méla sur le Nil. Il ajoute pourtant ceci : « Ce fleuve, dans les déserts de l'Afrique, après être sorti des monts de la Lune, n'est pas encore le Nil, il traverse le lac Nilide qui s'appelle maintenant Zaïre et Zembre pendant un espace de cent vingt milles allemands. » Cluvier est d'ailleurs à peu près d'accord avec la carte du Nil et de l'intérieur de l'Afrique publiée en 1630 dans l'Atlas célèbre de Gérard Mercator.

Arrivons enfin aux découvertes des voyageurs modernes. Je ne ferai que les signaler très-rapidement sans entrer dans de nombreux et fort intéressants détails, que l'on peut trouver d'ailleurs réunis dans un volume de M. Ferdinand de Lanoye, intitulé « Le Nil, ses bassins et ses sources. » La description du bassin du Nil que nous avons donnée en commençant nous dispense du reste de revenir sur un grand nombre de points que nous avons déjà mentionnés.

L'ambassadeur Portugais, Paez, à la fin du seizième siècle, envoyé vers l'empereur d'Abyssinie, vit ce souverain près de l'endroit où le Nil Bleu se jette dans le lac Dembéah. Il a décrit les sources de ce cours d'eau avec la conscience et la certitude

d'avoir découvert les vraies origines du Nil. Il donne ensuite la description du cours primitif du fleuve, des rivières qu'il reçoit, de son passage à travers le lac Dembéah, de la terrible cataracte d'Alata, etc.

En 1622, le missionnaire Portugais Lobo visite aussi les sources du Nil Bleu et publie ensuite une histoire et une description de l'Ethiopie.

Le médecin Poncet, établi au Caire et appelé par l'empereur d'Abyssinie dangereusement malade, arrive à Dongolah le 13 novembre 1698, et le premier Européen sans doute, il visite cette ancienne capitale de la Nubie.

De là il se rend à Sennaar dont la situation lui paraît ravissante; c'était une ville de cent mille habitants, assure-t-il. Il fut admis devant le roi de cette contrée et resta trois mois dans cette capitale. Enfin il part et parvient bientôt dans le pays des montagnes. Il entre dans Gondar le 21 juillet 1699 et il est reçu par l'empereur qui, grâce au régime prescrit, recouvre promptement la santé. Poncet ne visita point les sources du Nil Bleu, mais d'après les indications qu'il put facilement obtenir, il en donne une description semblable à celle du Missionnaire Lobo.

Après lui, le voyageur Ecossais Jacques Bruce a visité pendant quatre ans l'Abyssinie, de 1769 à à 1773. Comme ses devanciers qu'il semble oublier ou vouloir faire oublier, il prend le cours du fleuve Bleu pour la grande artère fluviale, et croit avoir

découvert les sources mystérieuse tant cherchées. Il appelle les monts d'Abyssinie monts de la Lune. Cette erreur de Bruce sera partagée par l'Europe sur la foi de ses assertions comme de celle de ses prédécesseurs, pendant un demi-siècle, jusqu'au moment où des expéditions faites sur le Bahr el Abiad ou Nil Blanc rendront enfin la vérité évidente et indiscutable,

Un Français, M. Caillaud, de Nantes, accompagnait, en 1821, l'expédition d'Ismaël Pacha, fils de de Méhémet Ali, dans le Sennaar et le Fazokl. Il reconnaît le fleuve Blanc. « Il vient du Sud Sud-Ouest écrit-il; son courant est bien plus rapide que celui du fleuve Bleu. Nos guides me dirent que le fleuve Blanc s'élargit vers le Sud et que cette branche est reconnue par les Indigènes pour être plus considérable et plus étendue que celle de l'Azrek. »

Ainsi, une nouvelle ère commençait dans la géographie du Nil par suite de cette expédition. Il n'est pas étranger à notre sujet de mentionner ici la traite, ce commerce indigne des esclaves noirs et les barbaries atroces dont ces malheureux sont les victimes puisque, à la honte de notre siècle, elle est encore un des mobiles qui poussent les Egyptiens et les Arabes vers ces régions, puisqu'elle est un des caractères de la physionomie de ces pays. Méhémet Ali fit lui-même, en 1838, un voyage dans le Fazokl, et le vieux souverain avait promis de mettre un terme à la traite officielle. Les promesses furent sans

résultats, mais il conçut aussi alors le projet de faire explorer le Nil Blanc et une expédition fut organisée dans ce but à Khartoum, ville nouvelle, au confluent des deux Nils.

Deux ingénieurs français, MM. Arnaud et Sabatier devaient diriger l'entreprise. Un savand allemand, Werne les accompagna comme naturaliste. Ils remontèrent jusqu'au 4° 40 de Latitude Nord. Ils virent l'embouchure du Saubat, le lac Nô, très-poissonneux et dont la surface augmente considérablement lors du maximum de la crue du fleuve. Plus loin, le Bahr-el-Abiad prend la direction générale du Sud-Est. « Il n'y a sans doute dans le monde, écrit M. Werne, aucun fleuve dont les bords soient sur un aussi long trajet, aussi peuplés que ceux du Nil. Chaque jour, l'expédition passait devant une telle quantité de villages, que je ne comprenais pas où tant de gens pouvaient trouver leur subsistance ; et un officier du Kurdistan me dit que les Schelouks formaient une plus grande nation que les Français. Mais quels peuples ! quelles demeures ! leurs habitations ressemblent à des ruches en chaume avec un trou rond sur le côté, par lequel ils entrent en se courbant jusqu'à terre. Dans l'espace d'une journée, je comptais soixante-dix villages, grands et petits. » La flotte finit par arriver dans le royaume de Barry, dont la capitale, Pelenjà, située au 4° de Latitude, est habitée par une population très-nombreuse, par des hommes d'une force athlétique, d'une taille de

6 pieds et demi à 7 pieds de France. Quoique noirs, ils n'ont point les traits caractéristiques de la race nègre.

En 1856, Bolognesi visite le lac Nô et remonte à l'Ouest le Bahr-el-Ghazel : il parcourt le pays des Dinkas, des Djonrs, des Doors ; il est témoin de ces affreuses chasses à l'homme exécutées avec la plus révoltante barbarie par les Turcs, comme on appelle les négociants de Khartoum. Il visite la région habitée par les Niam-Niams qui ont l'habitude de porter une queue d'animal quelconque attachée autour des reins, Tous ces pays sont fertiles, trés-peuplés, font un grand commerce d'ivoire et nourrissent beaucoup d'éléphants et d'hippopotames. Bolognesi put rentrer à Khartoum le 3 avril 1857. L'expédition des dames Tinné, accompagnées du docteur Steudner et de M. de Heuglin, vers les mêmes contrées, en 1863, ne fut pas si heureuse. Madame Tinné, le docteur Steudner succombèrent aux fiévres de ce climat insaluble. L'entreprise, cependant, est loin d'avoir été stérile ; l'histoire naturelle y a gagné une riche moisson d'observations nouvelles,et la géographie plusieurs connaissances importantes.

D'un autre côté, en remontant le cours du Nil Blanc, le voyage de Guillaume Lejean, les longues explorations de Brun-Rollet à Khartoum, à Gondokoro font connaître de nouveaux et intéressants détails.

Les sources du Nil, cherchées jusqu'ici en remontant le cours du fleuve, devaient être attaquées plus

fructueusement par un autre côté. Les missionnaires Krapf et Rebman qui avaient fondé un établissement près de Monbaza, dans le Zanguebar, à 4° de Latitude Sud, avaient, en pénétrant dans l'intérieur des terres, remarqué deux sommets couronnés de neiges perpétuelles, à peu de distance de la ligne équinoxiale. C'étaient les monts Kenia et Kilimandjaro. Ils avaient, de plus, recueilli, dans leurs excursions, de nombreux rapports sur l'existence d'un lac immense, situé plus avant dans l'intérieur.

La société géographique de Londres confia, en 1856, au capitaine Burton la mission d'atteindre les grands lacs. Burton s'adjoignit le capitaine Speke.

Partis de Zanzibar, les voyageurs, après cinq mois de marche, découvrent enfin le grand lac Tanganyika. 1858. Au retour, pendant que Burton était retenu par la fièvre au village de Kaseh, Speke se dirige vers le Nord et rencontre l'extrémité Sud du vaste lac Nyanza. 1858, mais il n'en voit alors que la partie méridionale.

Renvoyé en 1860 avec la mission de l'explorer, il le tourne à l'Ouest et au Nord, aperçoit de ce dernier côté le fleuve qui en sort près des chûtes Ripon, descend son cours qui d'abord a la direction du Nord, mais l'abandonne sans pouvoir pénétrer vers l'Ouest, où il sait, par les naturels du pays, qu'un autre grand lac est traversé par le courant de ce fleuve qu'il retrouve cinquante lieues plus loin. Il arrive à Gondokoro avec la certitude d'avoir vu la grande source du Nil. Il y rencontre Samuel Baker

qui, venant de l'Egypte, se dirige vers le Sud à la recherche des sources qui sont alors la préoccupation de tous les géographes. Il donne à son heureux rival tous les renseignements qu'il a pu obtenir et descend le Nil pour se rendre en Egypte et de là en Europe. Samuel Baker complète les découvertes de Speke en visitant le fleuve jusqu'au lac Albert dont il explore une partie en 1863 et en remontant la partie du fleuve qui fait communiquer ce lac avec le lac Nyanza Victoria. Mais Baker ne peut lui-même séjourner assez longtemps pour achever de reconnaître tout le lac Albert, notamment la partie méridionale qui laisse encore irrésolue la question des sources du Nil.

Mais l'intrépide voyageur, qui a pu revenir sain et sauf avec sa femme de son difficile et dangereux voyage, a résolu de compléter sa conquête. Il est reparti du port de Souakim sur la Mer rouge, il y a un an, à la tête d'une expédition de mille hommes parfaitement organisée. Il s'est rendu de là à Khartoum, a commencé à remonter le Nil blanc, et il compte bien mener à bonne fin sa grande entreprise. La manière dont elle est organisée ne laisse aucun doute sur son succès.

L'illustre David Livingstone, qui pendant vingt ans a exploré toute l'Afrique australe et l'a révélée à l'Europe, espérait aussi, il y a quelque temps, donner la solution définitive du problème du Nil. Il était arrivé au Nord du Lac Nyassi, vers le 12° de

Latitude Sud et il se proposait d'explorer l'espace compris entre ce lac, le lac Tanganyika et le lac Albert. C'est en effet la connaissance de l'ensemble de ces plateaux qui doit déterminer non seulement la partie méridionale encore incertaine du bassin du Nil, mais de plus tout le système orographique de l'Afrique centrale dont les lignes de partage entre les bassins du Nil, du Zambèze et du Zaïre, forment la clef.

Mais depuis plusieurs années, l'absence de nouvelles bien précises jette une cruelle incertitude sur le sort du grand voyageur.

Quoi qu'il en soit, on peut espérer que les découvertes au centre de l'Afrique ne discontinueront pas et que bientôt cette terre si longtemps inconnue n'aura plus pour nous de mystères.

Avant de terminer, permettez-moi, Messieurs, de remercier et de féliciter, au nom de la science, un collègue universitaire, un membre honoraire de cette académie, M. Belin de Launay, pour la composition d'excellents ouvrages, faciles et intéressants à lire, de prix très modéré et résumant dans les proportions les plus convenables les voyages de David Livingstone, de Thomas Baines du capitaine Speke, de Samuel Baker, etc. Il était impossible de mieux éviter les défauts et de réunir plus heureusement tous les avantages d'une publication de ce genre.

DISCOURS DE RÉCEPTION

De M. Auguste Decaïeu

(*Séance du 11 août 1871*).

Messieurs,

En m'appelant au milieu de vous, vous m'avez fait un honneur que j'étais loin d'attendre, et auquel je n'avais parfois songé que pour mesurer combien était grande la distance qui m'en séparait.

Ce n'est pas, en effet, un mince honneur à mes yeux, ce n'est pas non plus un mince profit, que de faire partie d'une assemblée d'hommes lettrés, amoureux des choses de l'intelligence, qui de bonne heure ont pris goût à porter leurs regards vers les régions supérieures de l'art, de la littérature, de la philosophie.

Et tous, Messieurs, vous êtes de ceux-là ; tous, lorsque vous pouvez vous soustraire aux préoccupations journalières, si lourdes, hélas ! depuis quel-

que temps, vous prenez plaisir à voyager dans ces espaces sans limites ouverts à notre imagination.

Il est vrai que cette culture de l'esprit, cette habitude des travaux intellectuels ne suffisent pas pour faire un grand homme, même lorsqu'on y joint un brevet d'académicien. Il faut autre chose que l'amour du beau, autre chose qu'un goût fin, autre chose encore qu'un esprit cultivé ; on ne devient grand qu'à la condition de se sentir dévoré par cette flamme intérieure qu'on a appelée le génie créateur ou simplement le « génie ». Et peu d'hommes sont parvenus à en dérober quelques parcelles.

Est-ce à dire pour cela qu'en dehors de ces êtres privilégiés il n'y ait point place pour les autres ?

Vous ne vous étonnerez pas, Messieurs, que votre nouveau collègue se soit posé cette question ; élu par vous, j'ai dû tout d'abord chercher de quelle façon je pourrais me rendre utile.

Or, mon incertitude n'a pas été de longue durée, je puis le dire sans crainte.

Dans le monde, et spécialement dans les sociétés savantes telles que la vôtre, pour tous ceux qui ont le goût et l'intelligence des choses de l'art, il y a une place à occuper, place des plus utiles, des plus enviables aussi.

Semblables au chœur antique, ils s'associent aux sentiments de joie, d'amour ou de colère qui agitent les héros occupant le devant de la scène. Le beau et le bien les entraînent, l'injuste et le laid excitent

leurs dégoûts, et cela suffit pour les mettre au rang de ces auditeurs d'élite dont le concours est indispensable.

Un proverbe souvent cité, mais plein de justesse néanmoins, dit que « sans recéleurs il n'y aurait pas de voleurs » ; or, l'on peut dire avec non moins de raison que, sans un public éclairé, capable de les apprécier, nous n'aurions ni poètes, ni artistes.

D'ailleurs, on ne reste pas longtemps amateur platonique.

On n'étudie d'abord, il est vrai, que pour soi-même, (c'est la bonne manière, l'amour des lettres, comme tous les amours, doit être désintéressé) ; mais en assistant aux joûtes qui ont lieu, on arrive bientôt à souhaiter d'y prendre quelque part ; d'un œil de plus en plus attentif, on suit les évolutions des lutteurs, on constate, on discute, on compare leurs mérites, et, insensiblement, du rôle de simple amateur on s'élève à celui de critique.

Que de fois ces gourmets, ces fins dégustateurs de la pensée, n'ont-ils pas soutenu et élevé les grands artistes, ébranlés par l'indifférence du vulgaire ou par leurs propres scrupules !

Même ces génies qui, à distance surtout, paraissent si fort au-dessus de l'humanité, bien souvent n'ont pu se passer des encouragements de leurs amis. Rappelez-vous Racine, après *Athalie*, ayant besoin des affirmations de Boileau pour demeurer convaincu qu'il venait de produire un chef-d'œuvre!

C'est que l'outrecuidance et le pédantisme sont des marques d'infériorité. Les grands artistes en sont exempts ; ils savent trop ce qui leur manque, ils connaissent trop combien, en dépit de leurs efforts, ils demeurent éloignés du type idéal qui leur sert de modèle.

C'est une noble tâche, Messieurs, et qui n'est pas à dédaigner, que celle d'apprécier les œuvres qui se produisent, d'en signaler les beautés et d'en dégager les principes que souvent, emportés par leur génie, les auteurs ont appliqués d'une façon inconsciente.

Et il faut remercier ces amateurs lorsqu'ils veulent bien à ces trésors qu'ils ont su s'approprier, faire participer nombre d'esprits auxquels sans cela auraient manqué le temps, le goût ou l'occasion.

A notre époque surtout, favorisée par le développement des journaux, des cours et des conférences, cette diffusion de la lumière a pris une importance considérable, et chaque jour nous sommes témoins de nouveaux progrès dans ce travail de vulgarisation. Chacun de vous a sur les lèvres,en même temps que moi, les noms des plus célèbres parmi ceux qui se sont dévoués à cette œuvre :

Gustave Planche et Sainte-Beuve parmi les critiques.

Puis ces merveilleux propagateurs qui, sans rien sacrifier de l'exactitude, ce point est à noter, ont su faire la science aussi attrayante que le roman : Edouard Laboulaye (si remarquable en outre comme

économiste et historien), Jean Macé, déjà devenu classique, et Jules Verne, actuellement notre compatriote, vous le savez, qui, dans cette mine déjà tant fouillée, a su découvrir un riche filon ignoré jusqu'à lui.

Ce n'est pas qu'on ne rencontre dans cette vulgarisation des inconvénients. Quelle chose sur terre en est exempte !

Il y a d'abord le servile troupeau des imitateurs maladroits, auteurs de romans scientifiques auxquels manquent la vie, la clarté, l'intérêt et bien souvent aussi la science elle-même. Puis, le désir de connaître sans avoir appris et d'acquérir sans peine, porte trop d'esprits à se contenter d'une instruction superficielle et à s'arrêter au milieu du chemin, satisfaits dans leur insuffisance.

Cela est évident ; c'est une tendance trop générale à notre époque et qu'il est bon de combattre. Néanmoins, malgré les abus, mieux vaut cette soif de connaître que l'apathie et l'indifférence.

Vous voyez quel vaste champ est ouvert à notre activité. L'esprit humain de même que la terre produisant sans relâche ; quiconque a entrepris de mettre ses productions à la portée du plus grand nombre peut être assuré que la besogne ne viendra pas à lui manquer.

Et cependant, Messieurs, nous n'avons considéré qu'une portion de la tâche !

Je vous disais que l'esprit humain, comme la terre

notre nourrice, enfante chaque jour de nouvelles œuvres ; mais la terre ne produit pas seulement les fruits qui nous rafraichissent et les grains qui nous alimentent ; elle se couvre avec profusion de plantes nuisibles qui doivent être enlevées ; de même l'esprit humain, toujours en mouvement, ayant horreur de l'inaction, produit aussi quantité d'herbes mauvaises que nous sommes obligés d'extirper.

De là, pour celui qui cultive son intelligence et qui aspire à agir sur celle d'autrui, comme pour celui qui veut rendre la terre féconde, l'obligation de herser et de biner le sol avant de lui confier la semence, espoir de la récolte prochaine.

Ah ! je sais bien que cette seconde partie de la tâche est moins commode que la première ! il est si agréable d'admirer, si simple d'être d'accord avec tous, si facile de louer ! Puis à quoi bon signaler les imperfections ? où cela mène-t-il ? la critique a-t-elle jamais corrigé un auteur ? N'avons-nous pas encore, malgré les classiques diatribes de Boileau, nos Scudéry et nos Cotin ?

Voilà ce qu'on entend dire habituellement.

Et si, malgré ces avis, on hasarde quelque critique, alors on est assailli des reproches les moins motivés : « Vous avez été trop vîte, disent les offi-
« cieux ; si Monsieur... un tel a tort, qu'est-ce que
« cela vous fait ? laissez-le tranquille il ne vous dit
« rien, agissez de même envers lui ; qui vous pousse
« à l'attaquer ? »

Je vous fais grâce du reste, Messieurs ; il n'est pas un de vous qui n'ait eu à essuyer pareils discours et qui n'en *connaisse par cœur la substance* ; pas un de vous non plus qui ne sache la réponse que notre satirique y a faite, il y a déjà deux siècles : elle est très valable encore.

Celui que vous défendez, pouvons-nous dire à ces officieux, a, nous le voulons, les qualités que vous lui attribuez; mais du jour où, écrivain, il patronne des hérésies politiques, morales ou littéraires, où, poète,il imprime de mauvais vers, de ce jour,il nous appartient ; nous avons le droit et quelquefois le devoir de nous occuper de lui ou plutôt de ses œuvres, et de le juger sous l'inspiration de notre conscience et de notre goût révoltés.

Et si nous sommes exposés, comme je le crains, (car la race en est féconde), à subir encore des Scudéry et des Cotin, du moins ces fléaux sont-ils tenus aujourd'hui à distance par tous les gens de goût, et certes, Molière et Boileau n'y ont pas nui.

Il n'y a rien de plus légitime, rien de plus nécessaire en même temps que la lutte contre tout ce qui trouble l'ordre éternel, en violant les principes immuables du beau et du bien, du juste et du vrai que chacun porte gravés en lui-même ; c'est une œuvre de justice qui s'impose étroitement à nous.

C'est que, il ne faut pas se le dissimuler, on manque à son devoir tout aussi bien en applaudis-

sant une ineptie ou une injustice qu'en dénigrant une belle œuvre ou un acte louable.

Comme je serais là-dessus pleinement de l'avis du *Misanthrope*, s'il n'avait le tort de généraliser trop, lorsqu'il déclare avoir pris en haine *tous* les hommes :

> Les uns parce qu'ils sont méchants et malfaisants,
> Et les autres pour être aux méchants *complaisants*,
> Et n'avoir pas pour eux ces haines vigoureuses
> Que doit donner le vice aux âmes vertueuses.

Trop souvent, en effet, en présence d'œuvres qui offensent la morale ou le goût, nous gardons un silence coupable, ou bien nous nous laissons aller à une demi-approbation plus dangereuse encore. Et si tant d'abus se produisent, c'est par suite de cette complicité morale qui se déguise sous nombre de prétextes plus ou moins honnêtes : intérêt de parti, esprit de corps, convenances, science du monde, et cœtera !... Que de traits ! j'en pourrais citer ! même sans toucher à la politique, laquelle pourtant demeure la terre classique des capitulations de conscience.

Avant de terminer, Messieurs, il me reste à justifier,

> . . . . . Par d'illustres exemples,

La nécessité de cette lutte contre les doctrines malsaines et les œuvres mauvaises, ainsi que l'importance que j'y ai attachée.

Et surtout, je tiens à ce que vous ne puissiez vous méprendre sur le sentiment qui m'a inspiré ces dernières réflexions.

La sévérité, la passion, je dirai même l'injustice dans la critique, sont loin de prouver à mes yeux un esprit étroit et chagrin. Bien au contraire, cette rigueur ne provient d'ordinaire que d'un excès de sensibilité. C'est ce qu'un des maîtres que je viens de citer a exprimé sous cette forme exquise : « Il « n'y a de pitié vraiment courageuse, que celle qui « a traversé l'indignation. »

Voyez les femmes : quelle susceptibilité lorsqu'on attaque ceux qu'elles aiment, et quelle ardeur pour les défendre !

Il en est de même dans l'arène littéraire : les combattants qui s'y montrent les plus violents et les plus emportés sont précisément ceux que la nature a faits les plus aimants et les plus sensibles.

Les exemples abondent qui viennent confirmer cette règle qu'au premier abord on serait tenté de prendre pour un paradoxe.

Désireux de ne point vous fatiguer, Messieurs, je me bornerai dans le nombre à en choisir quelques-uns pris parmi nos écrivains satiriques depuis un siècle, en commençant naturellement par notre Gresset : à tout seigneur tout honneur.

Quel homme fut plus doux dans la vie privée, quel poète plus aimable dans ses écrits ! Et pourtant, c'est lui qui, mieux que tous, a stygmatisé le vice

dans des vers restés proverbes et qui dureront autant que la langue française.

Or, c'est précisément parce qu'il était bon, dévoué, et dépourvu d'envie, qu'il a pu combattre avec succès la méchanceté et les méchants. La conséquence est forcée : on n'est pas amateur du beau sans être, en même temps, passez-moi le mot, *haïsseur* du laid.

Pour Gilbert, même remarque : il a fait la satire du 18e siècle, et avant de mourir il a soupiré les touchants adieux que chacun connaît.

Et André Chénier ! ce doux poète, cet Athénien égaré sur notre sol ! vous savez de quelles couleurs délicates il a peint son « malade » et sa « jeune captive, » et vous savez aussi de quels vers vengeurs il a pourchassé

Les bourreaux barbouilleurs de lois !

Vous savez également de quel prix il a payé sa généreuse audace !

Chez nos contemporains, nous trouvons des exemples analogues, qui ne démentent nullement la règle que nous avons constatée.

Il en est un parmi eux qui, chaque jour, combat sous nos yeux ; je veux dire ce prestigieux écrivain qui a nom Louis Veuillot, qu'on ne peut s'empêcher d'admirer au point de vue de l'art, quelles que soient les réserves auxquelles il oblige à tant d'autres points de vue.

Expert en aménités outrageantes, en familiarités

de haut ton, en drôleries de choix et en grossièretés empreintes du plus délicat parfum littéraire, cet insulteur de génie sait pourtant exécuter en faveur de ceux qui ont ses sympathies des variations d'une tendresse et d'une suavité incomparables !

Un autre encore que je me reprocherais d'oublier, c'est Auguste Barbier qui a repris si heureusement l'iambe d'André Chénier.

Avec une furie qui semble contraire aux règles de l'art et qui pourtant ne cesse jamais d'être châtiée dans l'expression, il a flagellé tous les exploiteurs des peuples et leurs sous-traitants, qu'ils aient surgi d'en bas ou nous aient été octroyés d'en haut.

Et néanmoins, lorsqu'il s'est agi de peindre l'objet de son culte et du notre, la France malheureuse, mais toujours belle et d'autant plus chère à ses enfants, il a exhalé son amour en des vers que nous ne pouvons lire, à l'heure présente surtout, sans partager complètement l'émotion du poète :

. . . . . Que ta France était belle
Au grand soleil du Messidor !
C'était une cavale indomptable et rebelle,
Sans frein d'acier ni rênes d'or,
Une jument sauvage, à la croupe rustique,
Fumante encor du sang des rois,
Mais fière, et d'un pied fort heurtant le sol antique,
Libre pour la première fois :
Jamais aucune main n'avait passé sur elle
Pour la flétrir et l'outrager,
Jamais ses larges flancs n'avaient porté la selle
Et le harnais de l'étranger. . . .

Ah ! disons-le, Messieurs, à tous ces ardents critiques, à tous ces fiers batailleurs il sera beaucoup pardonné parce qu'ils ont beaucoup aimé.

J'ai fini, et je crains de m'être laissé entraîner par mon sujet; certainement, j'ai dépassé les bornes que je m'étais prescrites.

Mon but, en commençant ce travail était d'indiquer succinctement, et seulement à titre de préface, les idées que je viens de développer.

Et, ne voulant pas être comparé à Sosie qui, pendant que les autres se battent, se contente de discourir et de prendre des forces de la façon que vous savez, j'avais l'intention de passer immédiatement de la théorie à la pratique.

Déjà, dans le champ de l'intelligence, parmi les mauvaises herbes décrites et classées par les spécialistes, j'avais jeté mon dévolu sur une espèce des plus vivaces, qui se multiplie avec une profusion presque sans limites, et je comptais, après avoir sarclé mon petit coin de jardin, vous soumettre les résultats de ce labeur.

Le temps m'a manqué. J'ai tenu, avant la suspension de vos séances, à me mettre en mesure de prendre une part active à vos travaux, pensant que cet hommage muet vous paraîtrait plus éloquent que tous les remerciements que j'aurais pu vous adresser plus tard.

REPONSE

AU

DISCOURS DE RÉCEPTION DE M. DECAIEU

PAR M. CHARLES DUBOIS, DIRECTEUR.

Vous faites mieux, Monsieur, que de vous louer d'appartenir à l'Académie : en vous hâtant de venir prendre votre place, vous lui prouvez la sincérité de la satisfaction que vous exprimez. L'Académie, Monsieur, est sensible à ce remerciement délicat, et la hâte que vous montrez de prendre part à ses travaux lui est une preuve nouvelle de leur utilité. De vous, elle espérait ce zèle, puisque plus d'une autre société en a profité avant nous ; pour n'en citer qu'une nous savions tout ce que devait à votre activité la Société Industrielle, soit que vous prissiez part à son administration générale, soit que dans ses comités vous fussiez chargé de ses rapports les plus importants.

Mais ce n'est point le travailleur assidu et l'administrateur exact que l'Académie a appelé dans son sein ; l'exactitude, l'assiduité, le zèle sont des qualités qu'elle apprécie, mais à la condition qu'elles ne soient qu'accessoires et qu'il n'y ait pas lieu de

les placer au premier plan. Ce qu'il faut mettre au premier plan chez vous, c'est l'étendue des connaissances générales. Ce sont surtout, mêlés à un agréable talent d'écrire, les goûts artistiques et littéraires, qui font de vous ce que l'on appelle aujourd'hui un curieux.

Un curieux, mot nouveau dans cette signification, comme la signification même en est nouvelle. C'est notre siècle qui véritablement a produit ce chercheur intelligent de toutes les choses qui nous peuvent révéler quelque détail de l'histoire. Il ne faut point le confondre avec le collectionneur, bien qu'il soit difficile de s'éprendre de livres, d'objets d'art, d'autographes sans désirer les posséder. Mais chez l'un le plaisir de la propriété est le principal plaisir tandis que chez le curieux la véritable passion est celle de connaître et d'étudier : ce n'est pas lui qui se contentera de ranger, de voir, et de montrer: son but est avant tout de chercher et de savoir.

Son bonheur c'est de trouver les perles perdues dans le fumier d'Ennius ; lui seul est capable aujourd'hui de se hasarder dans la lecture de ces vieux écrivains décriés et oubliés, qui, au 17^{e} siècle, ont rempli tant de volumes de leur fatras. Il croit n'avoir pas perdu sa journée, si, comme il n'est pas rare, il y a découvert quelque page charmante, dont le goût lui semble rehaussé par l'ennui de la recherche, qui en est le prix. Lui seul remuera les vieux dossiers de nos archives et se trouvera récompensé

d'un examen fastidieux, s'il a trouvé un trait à ajouter au portrait d'un personnage même secondaire, ou quelque détail qui nous rende plus vivante la physionomie de quelque institution des âges passés? C'est ainsi qu'il apporte sa pierre à l'édifice de l'histoire politique, financière, littéraire du pays. Il n'y met point toutefois le dévouement de l'historien, car, c'est le trait qui complète sa physionomie, il n'agit que pour son plaisir. Plus d'un a conservé pour lui le fruit de ses recherches, et si d'autres le livrent au public, ce n'est jamais sans quelque regret qu'ils renoncent à la possession exclusive des petits secrets qu'ils ont arrachés à l'histoire.

Je suis obligé de reconnaître que ce dernier trait vous manque. Vous venez, en effet, de nous vanter la vulgarisation, et plus d'une fois vous l'avez utilement pratiquée. On se rappelle vos articles économiques dans les journaux et vos conférences: cela suffirait à vous laver du reproche d'égoïsme littéraire. Et pourtant l'Académie, Monsieur, entend bien exiger de vous plus que vous n'avez donné jusqu'ici, elle ne vous laissera pas jouir en paix de vos livres, si vous ne lui faites part de vos lectures et de vos recherches d'histoire littéraire, et vos collègues ne se contenteront pas de parcourir avec vous vos collections d'autographes, ils exigeront que vous en tiriez pour eux quelque enseignement.

Votre charmante causerie d'il y a quatre ans à l'Hôtel-de-ville nous a donné la mesure de ce que

nous pouvons attendre de vous. Le plaisir de vous recevoir vient de me procurer celui de la relire. Vous faisiez l'éloge de la lecture, et sortant un peu du genre didactique qu'avaient affectionné ceux que vous avaient précédé dans ces conférences de l'Hôtel-de-ville, vous y avez inauguré la vraie causerie toute familière, toute pleine de digressions comme peut l'être une causerie. C'était l'œuvre d'un homme plein de son sujet, épris de la lecture, qui y a trouvé l'un des plus grands plaisirs de la vie; je n'en veux pour preuve que le passage presque attendrissant consacré aux malheureux qui ne peuvent goûter cette jouissance, véritables aveugles privés d'un des principaux moyens de communication avec les autres hommes. C'est peu de temps après que, mettant en pratique ce que vous aviez recommandé, vous fondiez ces lectures populaires dans lesquelles je fus votre collaborateur malheureux. Ce fut en vain que nous fîmes de notre mieux pour attirer les ouvriers à nos lectures du dimanche; ce fut en vain que nous choisîmes les œuvres les plus magnifiques de notre littérature, nous ne sûmes pas fixer notre auditoire. Quand mon tour arriva, je comparus devant huit auditeurs, c'était tout ce que mes prédécesseurs en avaient laissé. Ma lecture fut si malheureuse, que la plupart ne revinrent pas le dimanche suivant, et ce jour-là notre petite entreprise dut décidément succomber victime ou de l'insuffisance des lecteurs ou peut-être, hélas ! de la rivalité victorieuse du cabaret.

On s'expose toujours à quelques échecs quand on essaie de vulgariser les connaissances humaines; toutefois une Compagnie comme la nôtre n'a pas à craindre de pareilles infortunes. Vous l'avez dit avec raison, Monsieur, la vulgarisation c'est bien notre rôle; à quelques-uns d'entre-nous seulement il appartient de produire des œuvres originales, et des travaux véritablement nouveaux, à la plupart, et c'est là, du reste, une mission bien assez utile et attrayante, il n'appartient que d'apprécier, de juger, et de faire suivre autour de nous la marche du progrès des sciences et des lettres.

C'est ainsi que notre Compagnie comprend son rôle, et elle le prouve en cherchant tous les jours à entrer en rapports plus fréquents avec le public. Il s'est fait un grand changement dans les académies de province. Le temps n'est plus où les vers légers, la petite poésie lyrique et épigrammatique, ou une prose purement littéraire suffisaient à défrayer leurs séances. Ces jeux de l'esprit sont aujourd'hui remis à leur véritable place et ne sont pour nous que d'agréables distractions, nos récréations en quelque sorte, notre temps appartient à de plus hautes questions : nous trouvons un plaisir plus sévère, mais dont le charme n'est pas moins grand, à suivre de près sous toutes ses faces le progrès des connaissances humaines.

Au point de vue de la critique dont vous venez de nous entretenir, vous trouverez, Monsieur, l'Aca-

démie pénétrée des idées que vous venez d'exprimer si bien. Elle aime la critique et n'en redoute pas la vivacité, pourvu qu'elle se produise sous la forme courtoise qu'elle doit affecter dans une société polie. Vous verrez au sein de l'Académie elle-même, chacun de ses membres s'y livrer sans crainte vis-à-vis de ses collègues. Vous vous apercevrez bien vite, si vous ne le savez déjà, qu'entre nous, la bonne harmonie et l'excellente confraternité ne souffrent pas des divergences d'opinions, et que, grace à la forme bienveillante et littéraire, la liberté d'une critique parfois très-vive, ne décourage pas la nouveauté et la hardiesse des idées. Parmi nous les opinions littéraires, philosophiques, scientifiques même des générations qui nous ont précédés ne cèdent que pied à pied le terrain à celles qui passionnent les générations nouvelles, et cette lutte, qui nous fait mériter parfois le reproche d'un amour exagéré du passé, n'est point pourtant sans profit, car elle oblige les novateurs à se dégager de toutes les exagérations, et elle ne laisse triompher que les idées vraiment saines et vraiment justes.

Mais nous avons appris ici à apprécier trop bien l'agrément, le charme et l'utilité de cette critique vive et courtoise pour faire cas de ceux que vous appelez les insulteurs de génie. Ne regrettez vous pas, Monsieur, cette expression, et n'avez-vous pas quelque peu profané ce mot de génie ? Ecrire avec véhémence, trouver l'expression vive et pittoresque, par-

fois au prix de la trivialité, saisir, dans un homme, dans une institution, dans une loi, le point faible pour y diriger des coups sans mesure, prendre plus de souci de l'effet à produire sur un public blasé, que du respect de la vérité, s'abandonner sans frein à sa verve et à son entrain, c'est le fait de journalistes de talent et l'excitation de nos luttes politiques en a produit plus d'un qui pourrait être cité à côté de celui que vous nommiez tout à l'heure. Ceux qui ont su en même temps flatter la passion populaire sont arrivés sans peine à la célébrité. Mais je n'admettrai jamais que ce noble mot de génie puisse être appliqué à aucun d'eux. Il faut le réserver pour des qualités qui manquent à tous les pamphlétaires, même à Courier malgré son bon sens profond et son admirable style. Le génie chez l'écrivain, comporte l'élévation de l'esprit, la noblesse de la pensée, la sérénité de l'expression, en même temps que la force, et s'il réunissait toutes ces qualités, le pamphlet ne serait plus le pamphlet.

Pardonnez-moi, Monsieur, de vous avoir donné si vite la preuve de la liberté de critique qui règne ici, et laisser-moi finir ce trop long discours en vous souhaitant simplement la bien-venue parmi nous.

DISCOURS

PRONONCÉ A LA SÉANCE PUBLIQUE

Par M. Charles DUBOIS, directeur.

(Séance du 5 Novembre 1871).

Messieurs,

En confiant à l'un de vous la direction de vos travaux, vous lui imposez une tâche qui est de nature sans doute à faire redouter cet honneur, en le chargeant de prendre aujourd'hui la parole devant cette réunion. Ce n'est pas sans anxiété, que ceux qui, comme moi, ne peuvent parcourir qu'une partie bien limitée du vaste champ de vos études, se demandent quel sujet peut paraître digne de votre compagnie et de cette assemblée ? Pourtant mon hésitation n'a point été bien longue; depuis plus d'une année, nos réflexions, nos méditations ne se tournent-elles pas sans cesse vers le même objet ? Avons-nous pu détourner nos regards des spectacles douloureux dont nous avons été les tristes témoins ? Délivrés de la

présence de l'étranger, si longtemps assis en maître à nos foyers, nous avons pu nous laisser aller à l'espérance, mais sans pouvoir, sans vouloir nous distraire encore de ce passé si près de nous.

Nous sentons que l'heure est venue de méditer les terribles leçons que nous venons de recevoir et de faire porter tous ses fruits à l'expérience que nous avons acquise au prix de tant d'humiliations et de misères. C'est aux hommes politiques, il est vrai, qu'incombe avant tout cette mission, mais ils n'y peuvent suffire, elle est si vaste qu'il y faut convier aussi les philosophes et les savants. De si grands événements, qui peuvent figurer à côté des plus grandes catastrophes de l'histoire, n'ébranlent pas une société tout entière, sans qu'il soit nécessaire, dès qu'ils prennent fin, d'étudier avec le soin le plus minutieux tous les défauts de l'armure qui n'a pas su la protéger ; de se rendre un compte exact de l'état général de ses institutions ; d'interroger ses mœurs; d'examiner la valeur de ses études et de ses connaissances, pour savoir la cause de ses échecs et de ses malheurs. C'est sur les devoirs nouveaux que cette situation impose à tous et en particulier aux sociétés savantes, que je veux aujourd'hui jeter un regard. Je risque, je le sais, d'évoquer quelques tristes souvenirs, mais vous vous direz qu'il est aussi indigne d'un peuple courageux de chercher à se distraire précipitamment de ses malheurs que de s'en laisser accabler, qu'il les faut au contraire savoir contem-

pler en hommes, et que c'est ainsi qu'individus ou peuples grandissent à cette école de l'adversité, qui, pour ceux qui ne se laissent point abattre, est parfois si féconde.

Mais s'il est difficile à l'homme de se connaître lui-même, que cela, Messieurs, est plus difficile aux nations ! L'orgueil national, sentiment plus fort encore peut-être chez un peuple que l'amour-propre chez l'individu, y met un obstacle qu'à première vue on serait tenté de croire invincible. En France, où on l'a porté si loin, il a semblé quelquefois que reconnaître les défauts du caractère national, c'était manquer de patriotisme. Notre extrême mobilité d'impressions qui nous fait passer si facilement de l'engouement au mépris, et de l'enthousiasme au désespoir, ajoute encore à ces difficultés.

Vous rappelez-vous ce qu'il y a dix-huit mois nous pensions de la France et du rang qu'elle devait tenir, *qu'elle tenait* dans le monde. L'opinion était unanime à lui assigner le premier. L'impopularité eût été la peine qui eût immédiatement atteint le Français, assez téméraire pour oser le lui contester. En quelques détails, l'étranger pouvait reprendre l'avantage. Mais nos savants ne marchaient-ils pas à la tête du mouvement scientifique du monde entier? nos peintres, nos sculpteurs, n'étaient-ils pas inimitables? notre magistrature n'était-elle pas sans rivale? et surtout qui eût osé dire que nos armées n'étaient pas invincibles?

En quelques jours, quel changement ! Le mois d'août 1870 n'était pas expiré que ceux-là mêmes, qui venaient de porter si haut leur patrie, en avaient désespéré. La France qui, à les entendre la veille, portait d'une main si sûre, dans sa marche hardie, le flambeau de la civilisation, n'était plus qu'une nation vieillie, amollie par le bien-être, le luxe et les plaisirs, minée dans sa base par le scepticisme, incapable de lutter contre le peuple studieux et savant dont on tenait si peu de compte dans les jours qui avaient précédé. Ce Paris dont nous avions été si fiers, que nous avions appelé la capitale du monde, n'était plus qu'une ville de débauches où s'étaient, à notre insu, abîmées toutes les vertus de la nation. Toutes nos qualités, même les plus incontestables, avaient disparu aux yeux de ces critiques qui, passant d'un extrême à l'autre, exaltaient le peuple allemand et semblaient donner raison à sa prétention étrange de pénétrer chez nous pour nous rendre des mœurs.

Quelle double exagération, Messieurs, avant et après la défaite! Quel oubli de nos défauts la veille, et de nos qualités le lendemain ! La cause n'en est pas toute, croyez-le bien, dans la disposition naturelle de notre esprit impressionnable et mobile qui fait toujours aux circonstances la part trop large dans nos raisonnements. Elle est davantage encore dans l'ignorance où se trouve le public français des mœurs des étrangers, de l'état de leur instruction

et de leurs connaissances, de leur organisation, de tout ce qui fait en un mot la valeur morale d'un peuple. Pour nous apprécier nous-mêmes, le point de comparaison nous manque, et nous ne pouvons nous rendre compte de notre valeur relative, faute de connaître assez bien le mérite des peuples auxquels il faut nous comparer. Notre admiration excessive n'avait jadis d'autre raison que notre patriotisme, comme le mépris de nous-mêmes qui y a succédé n'a eu d'autre raison que notre désespoir.

Ce qui s'est passé plus tard justifie ce que je viens de dire. Ce point de comparaison qui nous manquait, la persistance de nos malheurs n'a pas tardé à nous le fournir, et quand l'invasion nous a permis de mieux connaître nos vainqueurs, une réaction nouvelle s'est vite produite dans l'opinion. Les Allemands bombardaient sans pitié la malheureuse Strasbourg, ce fut en France une immense douleur, mais en même temps, il me semble, cet acte sauvage nous apporta quelque soulagement. Ils avaient tiré sur des hôpitaux, ils avaient anéanti une riche bibliothèque, ils n'avaient pas épargné cette merveilleuse cathédrale, ils ne paraissaient même pas bien comprendre les cris d'indignation qui s'échappaient de nos poitrines; nous reconnûmes alors que toute supériorité n'était point perdue, nous nous rappelâmes, non sans orgueil, les sacrifices de temps et d'hommes que nous avions faits devant Rome, vingt ans auparavant, pour épargner des chefs-d'œu-

vre dignes du respect de l'humanité entière, et nous pûmes nous dire que l'esprit chevaleresque était bien une qualité toute française, et que, ne fut-ce que pour le conserver, la France aurait toujours sa raison d'être dans le monde.

Plus tard, le spectacle de leurs vengeances sauvages, froidement calculées, froidement exécutées, de leurs exactions savantes, conduites la statistique à la main, de leurs mœurs dont notre élégance ne venait pas déguiser la dépravation, vint nous rendre quelque estime pour nous mêmes et nous fit bien revenir des exagérations de la première heure. Puis, les efforts que nous demandèrent la guerre étrangère et la guerre civile nous relevèrent quelque peu encore à nos yeux ; et le calme qui a succédé permet aujourd'hui aux esprits que n'aveuglent pas les préventions ou les préjugés, d'essayer de se rendre un compte plus exact de notre véritable valeur relativement aux autres peuples.

Mais que d'études nous demandera cette question ! Pour nous comparer aux étrangers, il faut les bien connaître, et quelle n'est pas notre ignorance à ce sujet ! Je n'entends, bien entendu, parler que de l'ensemble du public et personne ne peut contester que la France ne compte bien des savants, bien des publicistes, qui ont suivi tous les travaux scientifiques des étrangers, étudié leurs institutions, ou suivi pas à pas l'œuvre de leurs gouvernements. Mais combien peu le résultat de ces travaux sérieux a

pénétré dans le public, et que de préjugés n'y ont pas semés les connaissances imparfaites de la plupart de ceux qui ont témérairement tenté de nous faire connaître l'étranger. Beaumarchais les raillait déjà, au siècle dernier, dans cette vive et spirituelle tirade où Figaro représente comme le fond de la langue anglaise, un mot dont les Anglais ne se servent jamais.

A vrai dire, nous n'avons jamais connu des étrangers que ce qu'ils sont venus nous apprendre chez nous. Si plus d'une fois nos mœurs et notre littérature ont subi l'influence étrangère, c'est lorsque nos voisins, pénétrant en France, y ont été quelque temps les arbitres de la mode et du goût. C'est ainsi que nous avons, sous les Valois ou sous Mazarin, ressenti les effets de l'influence italienne ; c'est ainsi que, sans avoir été étudier en Espagne le romancero, nous avons dû le *Cid* à l'imitation de la littérature espagnole.

Les philosophes du dix-huitième siècle furent les premiers peut-être qui se préoccupèrent spontanément de l'étude de la littérature et des institutions étrangères. Il est vrai qu'à ce grand mouvement qui se développait alors en France, l'Europe entière avec les Helvétius, les d'Holbach, les Grimm, Frédéric lui-même, venait concourir. Et Jean-Jacques, l'illustre citoyen de Genève, celui de tous qui exerça la plus grande influence, non sur ses contemporains, mais sur la génération qui le suivit, que n'a-t-il pas dû à son origine, qui lui avait donné à la fois cet

instrument de la langue française, si merveilleux entre ses mains, et cette indépendance d'idées, cette originalité profonde qui, sous le feu de son génie, se développaient comme la suite naturelle des idées républicaines et protestantes dont avait été entouré son berceau.

Pour ne parler que des Français, c'est alors que parut l'étude la plus complète et la plus savante qui ait jamais été faite sur un pays étranger. Dans l'*Esprit des lois*, Montesquieu, dont la profondeur des vues fait parfois trop oublier la science, nous révéla la constitution anglaise, en fit saisir tous les avantages et donna, dès ce jour, une impulsion qui ne pouvait aboutir qu'à la Révolution française.

Mais rien ne put réussir à dissiper l'ignorance du public français sur les questions étrangères. Notre dédain de ces études, notre légèreté n'apparurent jamais plus au jour qu'à la suite de l'expédition d'Amérique. Les jeunes gens aventureux et ardents qui avaient passé la mer avec Lafayette, ne furent points indifférents, à coup sûr, au spectacle grandiose qu'ils eurent sous les yeux; ils revinrent avec un grand amour de la liberté, quelque penchant pour la République; mais ils avaient plus senti qu'étudié. Ils rapportaient plus d'impressions que d'opinions et d'idées, et, chose étrange, ils semblent n'y avoir rien appris de l'organisation d'une société républicaine.

Quand plus tard il fallut constituer la France en vue d'une forme nouvelle de gouvernement, on ne

sentit presque pas apparaître dans les divers essais de constitution qui se succédèrent, l'imitation américaine qui, de nos jours, en 1848, par l'intervention du seul M. de Tocqueville, pénétra si largement dans la constitution d'alors.

La Révolution ne tarda pas à élever entre nous et l'étranger une nouvelle barrière, une guerre de trois quarts de siècle qui ne fut jamais interrompue par de trêves assez longues pour qu'il fût possible de reprendre des rapports suivis et de véritables études. La gravité des événements qui se passaient en France, absorba du reste toute notre attention. Ce n'est pas au moment où les yeux du monde entier se fixaient sur nous, que les nôtres eussent pu se détacher de nous-mêmes. Nous avions entrepris une telle tâche ! Un peuple qui avait à réorganiser chez lui la justice, l'administration, les armées, à refondre toutes ses lois, tout en tenant tête à l'Europe coalisée, et parfois à la guerre civile, n'avait point le temps et le souci de suivre ce qui se passait à Londres, et d'étudier, par exemple, à quel système financier recourait l'Angleterre pour faire face aux énormes dépenses de ces guerres où elle traînait l'Europe à sa solde.

Enfin, la guerre cessa et nous revîmes en alliés ceux que si longtemps nous n'avions vus qu'en ennemis. En même temps rentraient un grand nombre de Français qui avaient quitté leur patrie depuis 25 ans. Ils appartenaient tous aux classes les plus élevées, et c'était eux ou les leurs qui allaient prendre le

pouvoir. Jamais, chez aucun peuple, une aussi large carrière n'avait été ouverte à l'influence étrangère. Parmi ces émigrés, les jeunes gens ne connaissaient même pas la France, les hommes faits avaient été élevés à l'étranger, les vieillards y avaient passé leur âge mûr.

On eût pu craindre que l'originalité du génie national ne fût compromise ; il n'en fut rien. Le petit nombre de ceux qui s'étaient assimilés aux étrangers, au milieu desquels ils avaient vécu, ne rentrèrent pas en France, les autres revinrent semblables à ce qu'ils étaient avant la Révolution, sans avoir rien perdu des défauts et des qualités françaises, beaucoup ignorant même encore la langue du pays où ils avaient vécu.

La nation partagea un instant leur engouement pour ces étrangers qui leur rendaient une patrie. La génération nouvelle n'en avait presque point vu ailleurs que sur les champs de bataille. Cette longue séparation avait accru les différences, accusé les types. Les Anglais surtout, nos voisins si proches, mais si profondément différents à tous égards, piquèrent la curiosité.

En peuple avide de voir et d'examiner cette société nouvelle, formée à leurs portes, ils se précipitèrent en France. On les reçut avec ce sentiment bizarre qu'ils inspiraient alors, mélange de haine, d'étonnement et d'admiration. Le mot d'anglomanie, qui, je crois, date de cette époque, atteste le succès

qu'ils obtinrent parmi nous, mais nous ne leur rendîmes pas leurs visites, nous ne les vîmes que chez nous. On les copia, mais sans les étudier. Ce fut superficiellement aussi que l'on fit connaissance avec leur littérature et avec celle des Allemands. Byron, Gœthe, Schiller, comptèrent quelques enthousiastes dans les hautes régions de la littérature ; mais le public les admira plutôt sur la parole de quelques poètes, que sur la connaissance de leurs ouvrages. Puis ce fut tout, nous nous reprîmes à nous absorber dans la contemplation de nous-mêmes. L'éclat que projetaient alors nos orateurs, nos poètes, nos artistes, peut, ce semble, nous servir d'excuse.

L'Europe ne cessait pas cependant d'examiner, d'étudier la nation qui, pendant si longtemps, avait joué le rôle dominant dans le monde. Elle réalisait peu à peu une partie des réformes que nous avions opérées si brusquement. L'Allemagne avait pour cela des facilités particulières. Rentrée dans la possession des provinces que nous avions conquises, elle y trouvait notre œuvre tout entière. Si pour les peuples Rhénans la séparation de leur patrie avait été une cause de chagrin et de souffrances, nous avions largement payé le concours que nous en avions exigé par la révolution que nous y avions faite et que les gouvernements allemands durent subir. Condamnés à la respecter, ils en apprécièrent bientôt les avantages, et ils s'appliquèrent dès-lors à les généraliser.

Bientôt, dans plus d'un pays voisin, nous pûmes retrouver l'organisatiou militaire, financière, administrative qui avait tant aidé à nos succès ; nos lois civiles, nos lois pénales survivaient à notre retraite dans les pays jadis français. Le travail et l'étude y introduisaient même des perfectionnements. Et pendant ce temps, peu soucieux de ce mouvement, nous demeurions presque immobiles, nous complaisant dans l'idée de notre supériorité ; l'Europe nous enviait, disions-nous, nos institutions et nos lois, et nous oublions qu'en réalité l'Europe n'avait plus rien à nous envier, ayant copié et reproduit tout ce qui avait fait la gloire de la France.

A tous égards, nous étions et nous sommes l'objet d'un travail infatigable, d'une étude patiente et attentive, dont nous ne pouvions même soupçonner la profondeur et l'étendue.

La connaissance de notre langue y a singulièrement aidé. La mode au dix-huitième siècle, la guerre et la conquête au commencement du dix-neuvième, l'avaient généralisée. Depuis, les relations multiples de peuple à peuple ont fait du français une langue en quelque sorte internationale qui est le moyen de communication de tous les peuples étrangers. Tous ont profité pour les études sérieuses des facilités qui en résultaient pour eux. Non seulement ils ont étudié notre littérature, mais ils ont suivi jour par jour notre vie politique et sociale dans nos journaux et nos revues. Pendant que, dans notre soif de l'actualité,

nous cherchons des informations rapides et le plus souvent insignifiantes dans les journaux remplis de nouvelles hasardées et parfois faites à plaisir, les étrangers, plus avides d'études critiques et de discussions sévères, lisent les plus sérieux de nos journaux. Ce serait une statistique intéressante, mais dont les résultats ne seraient pas à notre honneur, que de comparer le nombre d'abonnés étrangers de la *Revue des Deux-Mondes* ou du *Journal des Débats* à celui des abonnés français de la *Quarterly-Review* ou de la *Revista Europea.*

La comparaison que l'on pourrait faire entre la manière dont les journaux étrangers traitent les affaires françaises, et celle dont les journaux français traitent les affaires étrangères, ne serait pas non plus à l'avantage de notre pays. Si l'on en excepte quelques-uns, il semble que nos plus grands journaux manquent même de traducteurs. Aussi, au-delà du Rhin, nos hommes politiques et nos débats parlementaires sont appréciés, non sans préjugés sans doute, mais au moins avec une connaissance complète qui a lieu de surprendre les Français qui ne connaissent même de nom, que les principaux des hommes politiques qui concourent au gouvernement d'États comme l'Angleterre et l'Allemagne. Tandis qu'en France on éprouve parfois quelque difficulté à se procurer un ouvrage étranger que quelques maisons spéciales sont seules à même de livrer au public, une librairie d'une ville secondaire de la haute Italie

se compose de deux cinquièmes d'ouvrages français, d'un cinquième de livres anglais ou allemands, le surplus seulement est consacré à la langue nationale. Les ouvrages les plus sérieux y côtoient les ouvrages futiles, et ces villes italiennes présenteraient à nos lecteurs français presque autant de ressources qu'une de nos grandes villes de province.

Aussi, il a fallu nos derniers désastres pour nous montrer quels résultats avaient donnés cette étude incessante. Non-seulement les Allemands les plus attentifs et les plus sérieux de tous les voyageurs, connaissaient à merveille la topographie de notre sol, cela ne nous eût que médiocrement surpris, mais leur connaissance de la statistique, des lois, de l'administration du pays qu'ils venaient d'envahir, nous a confondus. Des militaires arrachés à leurs commandements, ont pu prendre l'administration de nos départements, en connaître les ressources, que nous étions préoccupés de leur dissimuler, répartir, en véritables administrateurs, leurs contributions de guerre, et se conformer même aux obligations de politesse qu'imposent nos décrets sur les préséances; exagération ridicule à coup sûr, mais qui n'était pas de leur part exempte d'affectation. Ils mettaient de la coquetterie à afficher ainsi leur connaissance des lois françaises dans leurs plus futiles détails.

Eux aussi sont d'utiles sujets d'études : eux et tous les autres peuples étrangers. Chez les uns, nous avons à connaître les perfectionnements apportés à

ce qu'ils nous ont dérobé ; chez les autres, comme les Anglais, par exemple, nous avons à étudier bien des institutions originales. Je n'entends pas, certes, que nous en soyions réduits à copier nos voisins, mais pour l'homme éclairé, comme pour l'artiste, l'étude n'a point pour but l'imitation exacte, mais l'acquisition d'une somme de connaissances qui, sous l'influence du génie particulier, loin de tuer l'originalité, la développe au contraire et la rend moins saisissante peut-être, mais plus féconde.

Comment arriver, Messieurs, à cette instruction qui nous fait si complètement défaut ? L'étude des langues apparaît de suite comme le premier degré de tout cet ordre d'études.

Que n'a-t-on pas dit de notre ignorance ! Les causes n'en sont que trop connues. La principale est sans doute le caractère presque international de la langue française. Soit que nous recevions les étrangers chez nous, soit que nous pénétrions dans les pays limitrophes, le Français suffit, à la rigueur, aux besoins les plus essentiels des communications. Nous ne sommes même pas privés de la conversation des étrangers puisque beaucoup peuvent se servir de notre langue : mais nous les en laissons alors les maîtres, nous ne savons que ce qu'ils consentent à nous apprendre, et nous restons ignorants de tout ce qu'il ne leur plaît pas d'étaler à nos yeux.

L'aiguillon de la nécessité nous manque : et c'est pourtant sur l'initiative individuelle qu'il faut comp-

ter. Ceux qui attendent une amélioration sérieuse des réformes à introduire dans les études universitaires risquent, je le crains bien, de se méprendre gravement. L'Université a toujours obtenu dans l'étude des langues vivantes des insuccès que l'expérience personnelle de chacun de nous serait prête à justifier. Elle se préoccupe beaucoup aujourd'hui de cet état de choses : Y pourra-t-elle remédier ? Suffira-t-il de consacrer plus de temps à ces études ? Obtiendra-t-on de bons résultats d'un personnel de professeurs découragés par l'habitude de ne jamais réussir ? Ne faudra-t-il pas revoir les méthodes ? Sera-t-il facile de persuader aux élèves que ces études sont, elles aussi, sérieuses et nécessaires ; pourra-t-on même, sans préjudice pour d'autres travaux, y consacrer le temps qu'elles exigeraient ? Autant de questions que l'avenir seul, et un avenir peut-être encore éloigné, résoudra.

En attendant, c'est sur le zèle de chacun qu'il faut compter. On l'exciterait peut-être plus facilement en portant son attention sur l'éducation des femmes. Si, à l'étranger, la supériorité des hommes sur les Français, au point de vue de la connaissance des langues, est frappante, la supériorité des femm s sur les Françaises est bien plus saisissante encore. Dans les classes aisées, peu d'Anglaises, d'Italiennes, et je crois aussi d'Allemandes reculeraient devant une conversation dans notre langue avec des Français sur presque tous les sujets. La moins grande étendue

de leurs études explique assez leurs avantages; si, pour apprendre le français, elles n'ont point le secours que peut donner la connaissance des langues anciennes, elles ont en échange tout le temps que les hommes consacrent aux études scientifiques et aux langues mortes. Elles savent donc plus souvent et mieux le français, et l'on voit souvent à côté du mari qui bégaie passablement une conversation usuelle, la femme s'exprimant sur toutes choses avec une facilité qui parfois dissimule presque son origine étrangère.

Si l'on considère que le français est une des langues les plus difficiles de l'Europe, que sa difficulté s'accroit pour ceux qui ne connaissent pas le latin, que certains peuples y rencontrent d'effrayantes difficultés de prononciation, que d'autres ont à passer de la grammaire la plus simple à la syntaxe la plus compliquée; si l'on considère encore qu'il n'y a pas d'esprit plus vif et de plus capable de jouer avec des difficultés semblables que celui des femmes françaises, on est bientôt convaincu qu'il serait extrêmement facile d'obtenir d'elles la connaissance approfondie d'une langue étrangère, soit des plus faciles comme l'anglais ou l'italien, soit même des plus savantes comme l'allemand.

Je n'ai pas besoin d'insister sur les avantages particuliers qui résulteraient de ce complément d'instruction, je n'en veux voir que l'utilité générale, et le profit qu'en pourrait tirer la société tout entière.

Le goût des voyages à l'étranger d'abord : non-seulement ils présenteraient un plus grand attrait, mais ils seraient presque naturellement indiqués par l'étude préliminaire de la langue et la connaissance superficielle du pays qu'aurait donnée la lecture Si sédentaires que soient nos habitudes, il faudrait bien, si les dames en prenaient le goût et en introsaient la mode, se décider à passer nos frontières avec elles. Là nous nous résignerions difficilement à les avoir pour interprètes et nous en viendrions promptement à aborder l'étude des langues.

Nous leur devrions également l'entrée en France, en plus grande affluence, des journaux, des revues, des livres étrangers; non point peut-être d'abord des ouvrages savants ou trop sérieux. La littérature prendrait la première place, puis l'actualité ; mais ces lectures feraient l'objet de conversations avec ceux mêmes qui ne les pourraient partager ; les impressions, les jugements s'échangeraient, et, en définitive, nous arriverions plus vite à suivre tout au moins le mouvement littéraire ou artistique chez nos voisins.

Puis le goût de ces études renaîtrait partout, au fur et à mesure que se révéleraient leur charme et leur puissant intérêt. De là à nous préoccuper plus des institutions et de la politique étrangères, des difficultés que rencontrent les gouvernements, des moyens par lesquels ils les surmontent, il n'y a plus qu'un pas qui serait vite franchi. L'opinion réclame-

rait chez nous les améliorations qui auraient réussi ailleurs, et si le gouvernement prenait l'initiative d'en établir quelqu'une, il pourrait consulter avec fruit l'opinion générale qui, insuffisamment éclairée, lui a fait défaut jusqu'aujourd'hui. Nous perfectionnerions à notre tour ce que nous aurions appris des étrangers, et par le travail et l'étude nous reprendrions dans le monde le rang auquel nous prétendions naguère.

Mais le travail et l'étude y suffiront . La société française n'est pas tombée si bas que quelques-uns le disent, et on ne peut lire, sans quelque étonnement, le triste tableau qu'en traçait il y a quelques jours, dans une réunion dont la solennité est au-dessus de toute comparaison avec la nôtre, un orateur que son éloquence entraînait sans doute au-delà de sa propre pensée. (1) A l'en croire, nous n'étions, il y a quelques mois, entourés que de ruines morales ; nous avions remplacé le travail par l'agiotage, l'honneur par le scepticisme ; nous avions glorifié les mauvaises mœurs, applaudi les voleurs publics, raillé la morale, nous n'aimions que le plaisir, et dédaigneux des arts, nous faisions résonner la chansonnette sur les scènes où nos pères admiraient le grand art des Méhul et des Lesueur. Et après cette description navrante, il terminait en disant : C'est bien là la société que nous avons été.

Hélas! si nous avions été cette société, nous le se-

(1) Discours de M. Jules Simon à la séance solennelle de l'Institut.

rions encore, et nous aurions trop de peine à sortir d'un abime aussi profond. L'orateur qui prononçait ces paroles se place dans l'attitude du philosophe de l'orgie romaine du peintre Couture, en face d'un tableau vrai sans doute, mais ne représentant que ce monde bruyant, épris des plaisirs de Paris, et qui, Dieu merci, n'est ni la société parisienne, ni la société française, monde si cosmopolite que dans la flétrissure qu'on lui imprime, il faut prendre garde de ne point exagérer le rôle qu'y jouent nos compatriotes. Oui, l'on a mis sur la scène, avec une indulgence coupable, le luxe et les orgies des femmes perdues, et les splendeurs de l'agiotage, mais c'est que l'on appelait, pour les applaudir, l'Europe entière qui s'y précipitait, ses souverains à la tête. En même temps, était-ce à ces honteux spectacles qu'allaient les applaudissements du vrai public français, ou bien aux beaux vers dont Ponsard flétrissait les scandales de la Bourse. Oui, il a surgi au milieu de nous un groupe puissant d'agioteurs, mais n'est-ce point la plus injuste des calomnies que d'en conclure que l'agiotage avait remplacé le travail ; l'agiotage ne crée pas les fortunes, il les déplace seulement, et notre immense richesse nationale n'est-elle pas là pour rendre témoignage à l'ardeur laborieuse de la nation ? Si, à côté des grandes œuvres qu'après tout nous n'avons jamais dédaignées, les chansonnettes ont envahi la scène française, n'oublions pas que ce mal, qu'il est puéril d'exagérer, nous est commun

avec nos voisins et nos vainqueurs; nos oreilles agacées les entendent encore résonner sur les orchestres allemands.

Non, c'est tomber dans une exagération de rhéteur que de dire que nous avons à guérir l'âme même de la France et à recommencer un peuple. Nous ne sommes pas tombés si bas. Comme tous les peuples, nous avons des défauts à vaincre, des qualités et des vertus à cultiver. Et si je me suis préoccupé aujourd'hui de la nécessité d'étudier les nations rivales, ce n'est pas pour leur reconnaître une supériorité en toutes choses, mais parce qu'elles l'ont, en effet, en quelques points, et que leur travail assidu tend à nous priver de nos avantages si nous ne nous efforçons pas à notre tour de leur dérober les leurs.

Telle est, Messieurs, la tâche que je signale à vos efforts; vous y pouvez concourir par vos exemples et vos encouragements. Personne ne doute que si considérable que soit ce labeur, votre patriotisme et vos lumières n'y suffisent. Vous pouvez prendre votre large part du travail qui incombe à la nation entière.

COMPTE-RENDU

DES TRAVAUX DE L'ACADÉMIE

1869-1870-1871

Par M. YVERT, Secrétaire-perpétuel.

(*Séance du 5 Novembre 1871*).

MESSIEURS,

Investi par vos bienveillants suffrages des fonctions de secrétaire-perpétuel de votre Compagnie, je viens, pour la première fois, m'acquitter du devoir qu'elle m'impose, celui de vous rendre compte de vos travaux pendant les deux dernières années académiques.

Ce n'est pas, je l'avoue, sans appréhension, que j'aborde une mission que mon honorable et regretté prédécesseur rehaussait par cette intelligence supérieure, par cet esprit distingué qui donnaient tant de charme à sa parole, aussi, Messieurs, l'inévitable comparaison que vous allez faire ne pourra-t-elle que vous rendre plus sensible la perte que je déplore avec vous.

Les quelques lignes que je consacre ici à la mémoire de M. Anselin, que sont-elles? Sinon l'écho fidèle, quoiqu'affaibli, des paroles prononcées sur sa tombe par M. Goblet, ancien bâtonnier du barreau d'Amiens, et par notre digne collègue, M. Bohn, alors directeur de l'Académie ; paroles auxquelles se sont jointes celles de M. d'Auribeau, préfet de la Somme, et qui, toutes, se sont accordées dans un juste hommage au caractère honorable de M. Anselin, à ses talents comme avocat, comme administrateur, à ses travaux académiques, à son goût éclairé, à son amour pour les sciences, les lettres et surtout pour les arts qu'il se plaisait à cultiver et qui lui faisaient, sinon oublier, du moins tolérer les souffrances souvent aiguës du valétudinaire, et l'isolement douloureux du père et de l'époux. Les penchants, les occupations qui tempéraient les amertumes de son existence étaient telles, que, lors de votre dernière séance publique (le 8 août 1869), qui précéda de si peu de jours celui de sa mort (le 3 octobre 1869). M. Anselin parsemait encore le compte-rendu de vos travaux de ces réflexions ingénieuses, de ces saillies spirituelles qui, faisant naître une douce gaîté, avaient le don de lui concilier tout d'abord l'attention, puis la sympathie de l'auditoire qui, sans doute, regrette aujourd'hui de ne pas le revoir à la place qu'il occupa longtemps avec un succès si bien mérité.

Admis à l'Académie d'Amiens, comme membre

titulaire, le 31 mars 1819, il en fut élu le secrétaire-perpétuel le 25 mai 1849. Sa carrière académique a donc duré près d'un demi-siècle. J'ajoute que comme témoignage de souvenir et de reconnaissance pour les longs et nombreux services qu'il lui a rendus, l'Académie a décidé qu'elle ferait les frais d'une pierre tumulaire avec inscription, destinée à être posée sur sa tombe, et que notre collègue, M. de Forceville, toujours si empressé à reproduire par la sculpture les traits des hommes qui honorent plus particulièrement notre province, a bien voulu nous promettre le buste de notre regretté collègue.

La perte si sensible que je viens de vous rappeler, n'est malheureusement pas la seule que l'Académie ait faite depuis sa dernière séance publique.

Le 29 mars 1870 s'éteignait, à l'âge de 84 ans, l'existence d'un homme qui a honoré non-seulement votre compagnie, mais encore notre cité tout entière par la loyauté de son caractère, l'étendue de ses connaissances en matière commerciale, enfin par toutes les vertus qui lui avaient acquis parmi nous une si haute estime et qui, à plusieurs reprises, l'indiquant au choix de ses concitoyens, l'ont fait appeler par eux à la présidence du tribunal, à celle de la chambre de commerce d'Amiens, et avaient marqué sa place, aussi bien dans le Conseil de la Commune que dans celui du Département. Cet homme, Messieurs, vos souvenirs l'ont nommé avant moi, c'était M. Isidore Daveluy.

Admis dans vos rangs au titre de membre titulaire, dès l'année 1834, M. Daveluy y a siégé pendant 30 ans, et a partagé vos travaux avec tout le zèle, toutes les lumières qui éclairaient sa pensée dans les honorables fonctions qui lui ont été confiées, et dont il n'a jamais apprécié l'importance, que parce qu'elles lui permettaient de se rendre utile.

Lorsqu'il y a environ cinq ans, son grand âge priva l'Académie de sa collaboration, vous vous fites un devoir de lui décerner l'honorariat. Si sa religieuse modestie n'a pas permis qu'un discours, qui n'aurait pu être qu'un éloge de sa vie et de ses actes, fût prononcé sur sa tombe, du moins, Messieurs, puis-je croire que je n'enfreins point sa volonté, alors qu'en cette enceinte et en votre nom, j'acquitte un pieux hommage à sa mémoire.

A cette perte est venue s'en joindre une que vous n'avez pas moins sentie. Le 3 mars dernier, votre vénérable doyen, M. Obry, succombait en peu de jours aux atteintes d'une maladie qui privait votre Compagnie d'une collaboration dont, pendant trente années, vous avez su, ainsi que tous les hommes érudits, apprécier l'importance et le mérite. Au vaste savoir de M. Obry, à ses études favorites, aux mémoires qu'il vous a lus, aux ouvrages qu'il a publiés et qui, pour la plupart, ont eu pour objet la philosophie et la religion des Hindons, M. Charles Dubois, votre directeur, se rendant le digne interprète de vos sentiments, a décerné un légitime hom-

mage dans le discours qu'il a prononcé sur la tombe de M. Obry ; discours dans lequel il a donné les plus justes éloges à ses vertus et aux services nombreux qu'il a rendus à son pays, soit comme magistrat, soit comme investi de fonctions administratives qu'il tenait la confiance de ses concitoyens.

Enfin, après M. Dubois, je me plais à répéter, que, pressé par ses amis d'aspirer à la chaire de Sanscrit, laissée vacante au Collége de France par la mort de l'illustre Burnouf, auquel il était assurément digne de succéder, M. Obry a résisté à leurs sollicitations autant par une modestie qui lui était naturelle, que pour ne pas s'assujettir à des déplacements contraires à ses habitudes paisibles, à ses affections de famille et à son attachement au sol natal.

L'énumération des pertes faites par l'Académie dans le cours des deux dernières années n'est malheureusement pas terminée ; aussi, Messieurs, n'est-ce pas sans peine que je me vois obligé de donner un caractère nécrologique à la première partie de ce compte-rendu.

En effet, Messieurs, aux vides récents que la mort a faits dans vos rangs, je dois ajouter celui qu'y a laissé M. le docteur Tavernier, décédé le 9 septembre dernier, à l'âge de 74 ans, à la suite d'une maladie soudaine, cruelle, et qui, au mois de novembre 1869, l'avait contraint à échanger son titre de membre titulaire contre un honorariat que vous vous êtes empressés de lui conférer et au sujet

duquel il vous a manifesté la plus vive reconnaissance.

Admis dans votre Compagnie le 13 février 1838, M. le docteur Tavernier lui a donc appartenu pendant 33 ans, et s'il n'a pas pris part à ses travaux aussi souvent qu'il le désirait, la faute n'en est ni à sa bonne volonté de lui être utile, ni à la sympathie qu'il n'a cessé de lui témoigner, mais uniquement aux devoirs impérieux que lui imposaient sa nombreuse clientelle, ses fonctions de conseiller municipal et surtout l'importante direction de l'École de médecine et de pharmacie d'Amiens, mission dont il s'acquittait si dignement et qui lui a valu, de la part du gouvernement, la haute distinction qui s'attache à la croix d'officier de la Légion d'Honneur.

Alors qu'il y a peu de temps, vous répondiez au vœu de M. le docteur Tondut, médecin à Niort, en l'admettant au nombre de vos membres correspondants, vous ne pouviez prévoir qu'une mort, triste résultat des travaux les plus méritoires et des plus nobles fatigues, l'enlèverait, avant l'âge et si prématurément, aux sympathies et à la reconnaissance qu'il avait acquises parmi nous, puisqu'il est vrai que pendant la dernière guerre, et jusqu'à l'heure où les Allemands ont envahi notre cité, M. Tondut avait rempli, avec autant de zèle que de désintéressement, les fonctions de médecin dans la citadelle d'Amiens. Cette mort prématurée vous a causé des regrets que mon devoir est de constater.

Ce n'est pas non plus, sans de vifs regrets qu'aux pertes si douloureuse que je viens de mentionner, la mort a ajouté celle de deux de vos honorables associés correspondants, d'abord de M. Béraud, couservateur des eaux et forêts à Niort, ancien membre titulaire de votre Compagnie qui n'a point oublié la part qu'il prit à ses travaux ; puis de M. Chopin Dallery qui se rattachait par alliance à notre célèbre compatriote Dallery, inventeur de l'hélice et de la chaudière tubulaire appliquées à la navigation.

Vous avez, Messieurs, réparé, autant que possible, ces pertes, en admettant, sur leur demande, au nombre de vos associés correspondants, M. Achille Millien, homme de lettres, à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre), M. de Vroit, à Paris, auteur d'une notice sur Clicquot Bervache.

Vos rangs se sont, en outre, renforcés d'un littérateur distingué dans la personne de M. Auguste Decaïeu que vous avez admis comme membre titulaire, dans votre séance du 11 août ; secrétaire de la Société industrielle d'Amiens, dont il avait été précédemment le bibliothécaire, M. Decaïeu, s'est présenté à vous, en véritable ami des lettres, et il a parfaitement justifié ce titre lors de sa réception, dans un discours où il a envisagé sous ses divers aspects la critique littéraire, c'est-à-dire une mission que la liberté de la presse impose plus que jamais aux écrivains qui se consacrent à la défense du bon sens et du bon goût.

Aussi, M. Dubois a-t-il été le fidèle et digne interprête de vos sentiments, alors que, répondant à M. Decaïeu, il lui a souhaité, en votre nom, une bienvenue qui vous garantit, de la part de votre nouveau collègue, une collaboration aussi utile qu'assidue.

Maintenant, Messieurs, j'arrive à la revue de vos travaux pendant les deux dernières années. Et, tout d'abord, je trouve le discours de réception de M. Kolb, discours qui se compose de la première partie d'un Mémoire, ayant pour titre : *Etude sur la synthèse des phènomènes physiques*. Plus tard M. Kolb vous a lu la seconde partie de ce travail dans lequel il vous a signalé la transformation de la chaleur en mouvement, et l'équivalence des forces. Or, me rendant ici l'écho des paroles prononcées par l'honorable directeur qui présidait alors l'Académie, sans entrer ici dans l'examen du sujet difficile et tout à fait spécial, traité avec un talent si remarquable par M. Kolb ; tout en reconnaissant les immenses services rendus par les savants qui tentent de dissiper l'obscurité dont s'enveloppent les phénomènes naturels, il est permis de penser que quelques réserves doivent être faites sur les conséquences que l'on peut tirer des plus récentes découvertes de la science en ce qui concerne la force vitale, question délicate aux difficultés de laquelle les études personnelles de M. Kolb l'ont plus particulièrement initié.

J'ajoute que deux d'entre vous MM. de Beaussire

et Roussel ont cru devoir formuler quelques objections au système présenté par M. Kolb.

Si la science a ses difficultés, la langue française et son orthographe ont aussi les leurs ; de là une communication que vous a faite notre honorable collègue, M. Vion, relativement à un système tendant à réformer l'orthographe par la suppression des lettres qui, formant double emploi dans les mots, les alongent, selon lui, inutilement ; enfin à conformer la manière de les écrire à celle dont ils sont prononcés, d'où vient le nom de *Phonographie* donné à ce système qui a trouvé de nombreux adhérents en France et à l'Étranger.

En écoutant avec tout l'intérêt qu'elle comporte la communication de M. Vion, vous avez cru devoir, Messieurs, garder une sage réserve à l'égard d'un système dont les avantages, si réels qu'ils puissent être, auraient peut-être l'inconvénient de mettre cette innovation en désaccord, non-seulement avec des habitudes séculaires qu'il serait très-difficile, pour ne pas dire, impossible de vaincre.

Laissons, d'ailleurs, au temps et à l'expérience le soin de justifier l'application de la Phonographie.

L'*Économie politique*, vous a dit M. Mathieu, n'est pas une science ; elle consiste, selon lui, dans l'art de conserver, d'augmenter et d'employer la richesse nationale de la manière la plus juste et la plus utile à l'existence de tous. Protection pour les personnes et les propriétés : une telle économie

politique répond au vœu de tous les honnêtes gens.

Cette définition a donné lieu à quelques observations de la part de MM. Mancel et Moullart.

Selon M. Mancel, l'Économie politique est la science de créer la plus grande somme de travail utile à tous, non pas seulement grâce à la liberté, mais encore par les moyens matériels qui seuls peuvent rendre le travail possible et fructueux.

Quant à M. Moullart, il a cru devoir faire observer que M. Mathieu lui paraît avoir confondu l'art et la science. Que l'art s'appuie sur l'Economie sociale : soit, a dit M. Moullart, mais il ne s'ensuit pas moins que celle-ci existe comme une science dont on ne peut nier la réalité.

Nous ne quitterons pas M. Mathieu sans mentionner l'intéressante étude qu'il vous a lue sur l'*Unité*.

L'*Unité*, vous a dit M. Mathieu, a été considérée dans tous les temps comme une condition de l'ordre et du beau dans la littérature et dans les arts. Après avoir traité ce sujet avec une certaine étendue, M. Mathieu exprime cette opinion, que la matière ne peut nous donner une idée juste de l'Unité, idée qui ne peut, dit-il, se puiser que dans l'unité de notre âme.

Si des questions philosophiques nous arrivons à celles qui intéressent d'une manière directe le bien-être des populations, nous écouterons le récit des nombreuses tentatives faites par M. Mancel, comme président du Syndicat de la Noye pour améliorer ou

purifier le cours de cette rivière ; la plupart de ces tentatives ayant été couronnées de succès, M. Mancel a prouvé, contrairement au proverbe, que, dans certaines circonstances, il est aussi utile que méritoire de faire ce qu'on appelle de l'eau claire.

La part active que, comme garde national, prit M. Mancel dans la répression de l'émeute parisienne en 1832 ; le concours utile que trouvèrent en lui nos autorités locales en février 1848 ; enfin quelques idées judicieuses relatives à la réorganisation de notre armée, ont fourni à M. Mancel l'heureuse occasion de donner à quelques-unes de vos séances une intéressante variété.

Mais l'amélioration du sol et de tout ce qui s'y rattache, n'importe pas seulement à la prospérité et à la sécurité de ses habitants, il faut encore que de sages lois règlent les droits de chacun aux biens d'ici-bas, et leur donne une consécration indiscutable. M. Charles Dubois, dont les travaux s'appliquent plus particulièrement à l'étude de la législation, s'est inspiré de cette pensée dans les considérations judicieuses qu'il vous a lues, et qui résultent de la comparaison, au point de vue du régime successoral, de la loi française avec la loi italienne. Il a conclu par l'expression du vœu que la première de ces lois se rapprochât de la seconde, et que notre Code civil fût modifié dans un sens qui assurerait à l'époux survivant une part plus large que celle qui lui est actuellement dévolue.

Immédiatement après M. Dubois, votre respectable et regretté doyen, M. Obry, vous a lu un rapport sur deux ouvrages qui, conformément à l'opinion par lui précédemment exprimée devant vous, n'admettent pas que le *Nirvana* indien doive être traduit par une extinction absolue de l'âme.

Cette pensée, Messieurs, pieuse consolatrice des douleurs que nous font subir la perte des personnes qui nous sont chères, nous sommes heureux de la reporter sur un homme de lettres éminent, sur un savant illustre que la ville d'Amiens s'honore de revendiquer comme un de ses plus dignes enfants et de ses plus généreux bienfaiteurs, puisqu'il est vrai que, par son testament, il a légué à nos hospices un immeuble évalué à l'importante somme de quatre cent mille francs. Cet homme, Messieurs, c'était M. Alexandre, inspecteur général des études, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), commandeur de la Légion d'Honneur. Or, c'est à l'un de nos collègues, à M. Henri Dauphin, ancien condisciple et ami de M. Alexandre, qu'il appartenait plus particulièrement de vous retracer sa belle et glorieuse existence, dans une notice que vous avez écoutée avec une satisfaction très-vive, et que fera renaître la seconde lecture qui va vous en être donnée.

Une preuve éclatante de la sympathie qu'ont trouvée en vous les paroles de M. Dauphin, n'est-elle pas dans le louable empressement qu'à mis notre

honorable et habile collègue, M. de Forceville, à vous annoncer qu'il allait procéder à l'exécution d'un buste de M. Alexandre.

Si l'Académie d'Amiens se fait un devoir d'honorer, par les témoignages les plus manifestes, toutes les illustrations qui lui appartiennent par droit de naissance, de talent et de génie, elle n'oublie pas que, siégeant au sein d'une ville essentiellement industrielle, il lui importe d'élever et d'étendre, autant que possible, l'intelligence et les moyens d'action de la classe ouvrière, de cette classe nombreuse et intéressante aux travaux de laquelle nous sommes redevables de tout ce qui flatte nos yeux et satisfait nos exigences.

C'est ce qu'à très-bien compris M. Poiré en vous expliquant le plan de l'ouvrage auquel il consacre les loisirs que lui laisse l'enseignement qui lui est confié au lycée d'Amiens.

L'ouvrier, dit avec raison M. Poiré, n'est trop souvent qu'une machine appliquée à une autre, eh bien, c'est pour faire, autant que possible, cesser cet état de choses, que notre collègue a entrepris une sorte de Manuel pour la composition duquel il a voyagé, visité des usines, des fabriques, et assisté à des expériences qui, en l'instruisant au mieux, l'ont mis à même de bien instruire les autres.

Mais, si au bien-être de la classe ouvrière se rattachent les progrès de son instruction et le développement de son intelligence, il est une autre question

qui, pour elle, est du plus haut intérêt : celle relative à une alimentation qui se trouve assujettie à des taxes dont l'ensemble se résume dans ce qu'on appelle *l'Octroi*. Cette question qui, aujourd'hui, semble sommeiller, après avoir été parmi nous et ailleurs, l'objet de très-vives controverses, a donné lieu, de la part de M. Moullart, à un Mémoire dans lequel notre collègue, qui s'adonne avec une grande sagacité aux études économiques, a énuméré les inconvénients de l'Octroi, et vous a soumis les considérations qui, selon lui, doivent en amener la suppression.

Passant à l'histoire naturelle, je trouve le Mémoire de notre savant collègue M. le docteur Lenoël, sur la variabilité des espèces.

Cette variabilité, nous a dit M. Lenoël, fut, de 1753 à 1759, contestée par Linné; cependant, à partir de cette dernière époque, l'illustre naturaliste admit certaines variations, et se montra disposé à croire à l'existence d'une multitude d'espèces récentes qu'il attribuait à l'hybridité et au mélange de types déjà existants. Buffon, ajoute M. Lenoël, ne crut pas non plus, pendant vingt ans, à la variabilité des espèces; mais, à la suite de recherches nombreuses, il finit par admettre, et prépara la loi découverte par Lamark, celle du progrès du développement organique.

M. Roussel, après vous avoir lu un rapport sur *la nouvelle couseuse mécanique*, inventée par Mlle Garcin

et M. Adam, horloger à Colmar, ayant manifesté le désir que l'Académie veuille bien donner ses suffrages à cette nouvelle machine et en recommander l'usage, vous avez invité M. Gand à s'assurer personnellement de l'utilité qu'elle peut avoir, et à vous faire un rapport à ce sujet.

L'archéologie a trouvé chez vous un digne interprète dans la personne de M. Garnier, qui vous a lu un compte-rendu du dix-huitième volume du *Bulletin de la société académique de Laon.*

Un autre non moins intéressant vous a été pré senté par M. l'abbé Corblet, sur l'ouvrage récemment publié par notre honorable compatriote M. Hesse, sur *l'administration provinciale et communale en France et en Europe, de* 1785 *à* 1870.

Le bassin du Nil et ses sources présumées ont été, de la part de M. Leleu, l'objet d'une excellente étude. Notre savant collègue, après avoir suivi ce grand fleuve dans son immense parcours, émet cette opinion, que les eaux des vastes lacs Manza-Victoria et Albert, alimentent le Nil blanc ; mais il se demande si, au sud de ce dernier lac, il n'y aurait pas un cours d'eau assez puissant pour être considéré comme le vrai Nil ? Le lac Tangangika, qui se trouve dans cette direction, ne communique-t-il pas avec le lac Albert, comme on paraît généralement le croire aujourd'hui ? C'est, dit M. Leleu, ce que ne tarderont pas à faire connaître les récentes explorations de Liwingstone et le voyage que M. Manuel

Baker entreprend, dans des conditions qui ne permettent aucun doute sur son succès. M. Leleu a terminé sa lecture par des remerciements et des félicitations à M. Belin-Delaunay, membre honoraire de votre compagnie, pour de très-bons résumés des voyages entrepris par les explorateurs les plus renommés des rives et du cours du Nil.

Le tissage, vous le savez, Messieurs, est un vaste domaine qu'exploitent les praticiens et les artistes chargés de satisfaire aux volontés de cette puissance inconstante qu'on appelle la Mode.

Une des grandes difficultés en fabrication est d'imaginer des combinaisons d'étoffes nouvelles, des entrecroisements ingénieux entre les matières textiles qui constituent la chaîne et la trame.

L'esprit, en effet, se fatigue vite à rechercher des contextures autres que celles qui sont déjà connues, et dont quelques-unes, acceptées depuis longtemps par la consommation, constituent ce qu'on appelle des étoffes classiques. Il importe donc de trouver le moyen de venir, autant que possible, en aide aux compositeurs de tissus, et de leur épargner ces heures de lassitude qui les forcent parfois à renoncer momentanément au travail quotidien qu'on réclame d'eux.

Notre honorable et laborieux collègue, M. Edouard Gand, est un de ces infatigables chercheurs qui s'efforcent d'atteindre un but si utile, et si l'on en juge par la conférence qu'il vous a faite, dans la séance

du 28 juillet dernier, il est parvenu à résoudre le problème de la façon la plus élégante.

Il a imaginé, pour arriver à ce but, un cadre qu'il nomme transpositeur, et qui contient un plan quadrillé composé de règles mobiles simulant, par un pointé spécial, l'évolution des fils de chaîne pour un tissu choisi comme exemple.

Lorsque notre habile collègue exécute des permutations, dans l'ordre des bandes, on voit apparaître les effets les plus gracieux et les plus inattendus. Ces dispositions originales, qui sont rendues encore plus accentuées par les transpositions ou permutations biuaires ou ternaires, et dont le nombre est infini, sont autant d'idées neuves spontanément offertes aux compositeurs de tissus et aux dessinateurs en étoffes; aussi, Messieurs, avez-vous été vraiment émerveillés, et avez-vous chaleureusement félicité M. Gand des résultats qu'il a obtenus.

Il est à regretter que quelques dames n'aient pas assisté à cette conférence. En voyant se succéder si rapidement tant de dessins d'étoffes, aussi variés que charmants, que de beaux yeux eussent admiré ! que de belles mains eussent applaudi !

Fidèle à sa louable coutume d'acquitter son tribut académique, en reproduisant les traits des hommes dont s'honore le plus notre ville et notre province, M. de Forceville vous a annoncé qu'aux ouvrages déjà si nombreux de son habile ciseau, il allait ajouter les bustes de MM. Anselin et Alexandre.

Il vous a annoncé, en outre, qu'il venait d'achever le modèle d'une statue allégorique qui a pour sujet *la France en* 1870, en d'autres termes, la chûte du second empire. Selon le désir de M. de Forceville, vous avez nommé, pour examiner ce modèle, une commission au nom de laquelle M. de Beausire vous a fait un rapport dont les conclusions, favorables à l'œuvre nouvelle de M. de Forceville, et basées sur la description de cette œuvre, ont été précédées de quelques mots sur la statuaire et de quelques considérations sur l'isolement où vivent les artistes de la province et qui, trop souvent, paralysent leurs inspirations et leurs progrès.

Indépendamment de ce rapport, M. de Beausire qui, depuis longtemps, a fait ses preuves de talent et de goût dans le domaine de la critique littéraire, vous a lu le résultat de l'examen qu'il a fait d'une *traduction en vers des odes d'Horace*, œuvre tentée par un de vos collègues aux yeux duquel les éloges de M. de Beausire ont eu d'autant plus de prix, que les critiques bienveillantes qui s'y mêlent en attestent la sincérité.

M. de Beausire vous a lu depuis une élégante étude intitulée : *Les forêts dans les églogues de Virgile*.

On doit naturellement rencontrer dans les églogues, vous a dit M. de Beausire, des tableaux forestiers. Le lieu de la scène y est toujonrs une forêt. Le *Fagus* sous lequel chante Tytire n'est pas

un arbre isolé, c'est une forêt de hêtres dans laquelle le berger fait paître son troupeau, tandis que Mélibée ne fait que la traverser avec le sien. M. de Beausire signale la concordance des indications du poète avec le sol et les essences de la forêt. Après avoir cité et commenté, à un point de vue, les passages les plus forestiers des églogues, il fait remarquer que si dans les églogues Virgile, en peignant la nature, a imité Théocrite, ce n'est pas, néanmoins, à cette imitation, mais à son propre génie, qu'il faut rapporter son culte pour les beautés naturelles, puisque ce culte éclate aussi bien dans l'*Enéïde* que dans les *Eglogues* et les *Georgiques*.

A son tour, Messieurs, la poésie est venue quelquefois tempérer ce que vos séances avaient de sérieux. Voici dans quel ordre ont été lus les morceaux auxquels vous avez bien voulu donner une attention sympathique.

Par M. Fuix, la traduction d'une œuvre dramatique de Métastase, intitulée : *Le Triomphe de l'Amour*, composée à l'occasion du mariage de Joseph II, roi des Romains, avec la princesse Marie-Josèphe de Bavière. Cet ouvrage, qui a conservé toute sa grâce, en passant sous la plume de M. Fuix, fut représenté pour la première fois à Lintz, en 1732.

Par M. Bertrand, inspecteur de l'Académie universitaire de la Somme, et membre de droit de votre compagnie, deux pièces de vers, l'une intitulée l'*Idéal*, l'autre *l'Ame*, charmant spécimen d'un vo-

lume récemment publié par M. Blot qui, au mérite d'être bon poète, joint celui d'être notre compatriote.

Par M. Henriot, un poème ayant pour sujet *l'Influence de la musique sur la civilisation*, et dans lequel il a esquissé en vers faciles et harmonieux l'histoire de la musique jusqu'à nos jours; s'attachant à faire ressortir les caractères variés, les effets divers de cet art, source des plaisirs les plus vifs, des émotions les plus profondes, des entraînements les plus énergiques, et qui, dans tous les temps, a si heureusement contribué à l'adoucissement des mœurs et aux progrès de la civilisation.

Par votre serviteur, la traduction en vers de *la première satire d'Horace*, œuvre dans laquelle l'illustre poète latin, aussi spirituel que fidèle observateur des travers de l'humanité, signale l'injustice des hommes qui se plaignent de leur sort, et flétrit, dans les avares, un des vices les plus odieux.

Par M. Vion, deux charmantes poésies légères, l'une de M. Levavasseur, intitulée : *le Bouquet*, l'autre de Mlle Adolphine Bernay, ayant pour titre: *Est-elle heureuse ? Est-il content ?* et dans laquelle on reconnaît cette sensibilité exquise, cette touche fine et délicate d'un sexe que le ciel a destiné à dominer ce qu'on appelle *le sexe fort*, par ses charmes naturels, par l'ascendant de ses vertus et les grâces de son esprit.

Comme vous le voyez, Messieurs, vos séances ont

été fécondes dans le cours des deux années qui viennent de s'écouler, et elles l'auraient été davantage si quelques-unes n'eussent été absorbées par l'étude à laquelle a donné lieu votre nouveau règlement, travail auquel ont particulièrement concouru le zèle et les soins de notre honorable et laborieux collègue M. Guillon. J'ajoute que, pendant près de cinq mois, vous avez cru devoir suspendre vos séances, par suite de circonstances qui ont pesé si douloureusement sur votre existence et votre patriotisme.

Il me reste à vous dire, Messieurs, non sans regret, que votre secrétaire perpétuel n'a reçu aucun Mémoire pour le prix de prose que vous avez mis au concours, en 1869, et dont le sujet était *un éloge de la vie et des ouvrages de M. Boucher de Perthes.* Pas un seul prétendant n'est entré en lice, d'où l'on pourrait conclure que l'apologie nouvelle, provoquée par l'Académie, n'aurait été peut-être qu'une redite de toutes celles précédemment faites en l'honneur de M. Boucher de Perthes, et ne pouvait rien ajouter à l'éclatante notoriété de sa bienfaisance et de son mérite.

Ici, Messieurs, s'arrête ma tâche. Puissé-je m'en être acquitté à votre satisfaction; croyez bien, d'ailleurs, que si elle a excédé mes forces, elle n'a pas été au-dessous du zèle que j'apporterai constamment à mériter la confiance dont vous avez bien voulu m'honorer.

LE PUBLIC & LE THÉATRE

DIALOGUE

Par M. EUGÈNE YVERT.

(*Séance du 5 novembre 1871*).

LE PUBLIC.

A moi, Théâtre, un mot.

LE THÉATRE.

Quatre, si bon vous semble.
Chaque soir, je rends grâce au sort qui nous rassemble,
Et, sans trop me vanter, j'ose affirmer ici
Qu'à charmer vos loisirs j'ai souvent réussi.
Habile en plus d'un art dont l'effet vous enchante,
Je parle en prose, en vers, je déclame, je chante,
Parfois même, je danse, et, sévère ou joyeux,
Tour à tour j'intéresse et votre âme et vos yeux,
L'accent de la douleur chez moi n'est pas sans charmes,
Et, sur un autre ton, je vous fais rire aux larmes.

LE PUBLIC.

Oui, vous savez fort bien plaisanter ou gémir,
Mais vous avez de plus le don de m'endormir.

LE THÉATRE.

Je vous endors !

LE PUBLIC.

Ceci soit dit sans épigramme,
Rien que pour constater l'effet de plus d'un drame

Qui, malgré les efforts, le talent des acteurs,
Procure un doux sommeil à leurs bons auditeurs ;
A des gens que l'on voit, courbés sur vos banquettes,
Ronfler ni plus ni moins qu'au sein de leurs couchettes.
Or, on ne peut siffler quand on bâille....

LE THÉATRE

Mon cher,
Envers moi votre style est vraiment trop amer.
J'ignore quelle mouche en ce moment vous pique,
Quel malveillant railleur, quel poëte caustique,
Lorsque de plaire à tous je me fais une loi,
Vous inspirant si mal, vous arme contre moi,
Mais je parierais bien que c'est quelque classique,
Frondeur mal avisé du géant romantique,
Et qui, naguère encore, humblement se traînait
Sur les pas routiniers d'*Etienne*, et de *Viennet*.
Il ne manque vraiment à ce railleur habile,
Que de calquer *Baour*, que de singer *Delille*,
Que de creuser enfin le sillon qu'ont ouvert
Horace, *Juvénal*, *Despréaux* et *Gilbert*,
Ecrivains décrépits, devenus l'antipode
De la forme nouvelle et du genre à la mode.

LE PUBLIC.

Ah ! c'est se fourvoyer, avec vous j'en conviens;
Que de suivre la route où marchaient les anciens ;
Que d'avoir une allure honnête et pudibonde,
Lorsque l'effronterie est la reine du monde ;
Que de surbordonner, par un zèle importun,
La règle littéraire aux lois du sens commun,
Entraves qui gênant la cynique élégie
Qu'enfante la débauche au sortir d'une orgie,
Peut-être empêcheraient de monter jusqu'à Dieu
Le blasphème échappé du seuil d'un mauvais lieu !

LE THÉATRE.

Pourquoi vous emporter ? Votre acerbe critique
Ne ranimera pas la Melpomène antique,

Déité dont l'accent, par un destin cruel,
S'éteint de jour en jour aux poumons de *Rachel*.
Vainement *Ristori*, grande tragédienne,
A conquis nos bravos : la belle italienne
Apprendra quelque jour, complétant ses succès,
Que, pour plaire à la France, il faut parler français.
Racine a, dans ses vers, prodigué l'harmonie,
Corneille a, dans les siens, fait briller le génie ;
Molière est sans rival, *Destouches*, *Marivaux*,
Regnard, *Piron*, *Gresset*, illustrant leurs travaux,
Très légitimement, je ne saurais le taire,
Ont gagné, dans leur temps, les faveurs du parterre,
Mais ils feraient en vain rayonner leur beauté
Devant l'astre du jour, devant la Nouveauté !

LE PUBLIC.

Ephémère produit qui, facheuse merveille,
Fait de tout lendemain l'éteignoir de la veille !

LE THÉATRE.

Et ce qui fait aussi que mon heureux caissier
Récolte des écus plus qu'il n'en doit payer.

LE PUBLIC.

Je vous attendais là ; le poids de la recette
Qui, plus ou moins pesant, tombe en votre cassette,
D'un ouvrage, à vos yeux, présageant le destin,
De sa valeur, pour vous, est le signe certain ;
Le déclarant mauvais, ou le trouvant sublime,
Sur vos additions vous réglez votre estime.
Artistes, écrivains, n'ont plus qu'un vœu, qu'un but,
Lever à mes dépens un immense tribut.
Il est vrai que parfois on me trompe, on me triche,
Mais qu'importe après tout : le point c'est d'être riche,
Et tel qui le devient, rit, dans sa vanité,
Des stériles honneurs de l'immortalité.

LE THÉATRE.

Reproches superflus ! c'est en vain qu'on le fronde,
L'argent, plus que jamais, est l'arbitre du monde,

Et je fais comme tous ; je cherche avec ferveur,
Les moyens les plus prompts de gagner sa faveur.
Justement dédaigneux de l'ancien répertoire,
Du moyen-âge aussi j'ai délaissé l'histoire,
Et le vieux mélodrame, avec ses oripeaux,
Dans l'ombre relégué, goûte un profond repos ;
Cinna, Britannicus, qu'aujourd'hui je repousse,
Sont, je crois, moins fanés qu'*Hariadan Barberousse*.

LE PUBLIC.

Vous êtes un ingrat ; le mélodrame encor
Pour vous a son mérite ; il vaut son pesant d'or,
Et Dieu sait s'il est lourd ! De *Lazare le Pâtre*
La présence électrise une foule idolâtre,
Surtout quand sur la scène il fait avec fierté
Tonner ces deux grands mots : VENGEANCE ET LIBERTÉ !
Oui, lorsqu'en ses fureurs, il crie et se déhanche,
Il est très beau, ma foi !

LE THÉATRE.

C'est bon pour le dimanche ;
Pour des gens primitifs et que n'ont point usés
Des effets sur lesquels tant d'autres sont blasés.
Aussi, me faut-il mieux. Quand, pour moi, la semaine.
Le dimanche étant mort, exactement ramène
Le lundi tout d'abord, puis bientôt le jeudi,
Aurai-je encor recours à monsieur Bouchardy ?
A ses chefs-d'œuvre ? Non ; ses drames que l'on vante,
Quoique tous *carcassés* de façon fort savante,
Ne sauraient contenter un parterre importun
Qui veut qu'un peu d'esprit se joigne au sens commun.

LE PUBLIC.

Pour répondre à ses goûts, pour causer son extase,
Adressez-vous alors aux Français, au Gymnase ;
Le ton décolleté qu'on accueille en tout lieu,
A maintenant accès au temple Richelieu,
Qui, déposant son air, ses allures superbes.
Admet le Vaudeville et reçoit des proverbes.

Là, du malin enfant, le bagage est complet,
Il ne lui manque rien, hors l'esprit du couplet.
Ne désespérons pas : que s'écoule un semestre,
Et se réinstallant au fauteuil de l'orchestre,
Pour y faire vibrer des refrains d'opéra,
Offenbach triomphant, sans doute y reviendra,
Tandis qu'au boulevard, chaudement applaudie,
Nous verrons, chaque soir, briller la comédie.
Faut-il s'en étonner ? Certes non, car les gens,
Jamais, à mon avis, n'ont été plus changeants,
Et j'en pourrais citer qui, sortis de leur classe,
Soit trop haut, soit trop bas, ne sont point à leur place.
Mais quittons ce propos, et, soit dit entre nous,
Pour *faire* de l'argent, quel genre adoptez-vous ?
Il est bien entendu que les héros classiques
Ne rapportent plus rien ; les monstres romantiques
Laisseraient, en dépit de leur bizarre aspect,
Votre salle déserte et votre coffre à sec ;
Dites-moi donc, mon cher, à quelle large source,
Vous puisez aujourd'hui pour gonfler votre bourse ?

EL THÉATRE.

D'abord à l'Opéra ; la foule, avec ferveur,
Prodigue à la musique une haute faveur.
C'est surtout pour cet art, dont elle est idolâtre,
Qu'on la voit de ses flots envahir le théâtre ;
Savourer tour à tour *Adam, Hérold, Auber,*
Massé, Thomas, Grisar, Halévy, Meyerbeer,
Rossini qui se tait, et voit, dans sa vieillesse,
Ses chefs-d'œuvre garder leur vogue, leur jeunesse,
Et que *Verdi*, d'ailleurs, très justement prôné,
N'a, si brillant qu'il soit, pas encore détrôné.

LE PUBLIC.

Voilà qui va fort bien. Par malheur, la chronique
Prétend que les chanteurs manquent à la musique ;
Que le ténor est rare, et qu'un phénix si beau
Ne se trouverait plus, pas même à Lonjumeau.

Que la voix de *Gueymard* nous fasse banqueroute,
Par ordre impérial, à son tour mis en route,
Un directeur courrait de Paris au Pérou
Sans pouvoir découvrir le moindre *Chapelou*,
Dût-il, pour conjurer une telle disette,
De la liste civile épuiser la cassette;
Car le ténor est cher, et, par le temps qui court,
Plus légère est sa voix, plus le prix en est lourd,
A ce point, est ce fait à coup sûr est sinistre,
Qu'un chanteur aujourd'hui coûte autant qu'un ministre.

LE THÉATRE.

Je n'en disconviens pas; mais la présomption
Se heurte quelquefois à la déception,
Et le public, du goût rigoureux interprète,
Casse le pot au lait de la pauvre Perrette
Qui rêvait la fortune, et dont la vanité
Se brise au choc fatal de la réalité.

LE PUBLIC.

Et quand de l'Opéra le larynx trop fragile
Vous fait défaut ?

LE THÉATRE.

J'appelle alors le Vaudeville.

LE PUBLIC.

Frondeur ingénieux des travers actuels,
Aiguise-t-il toujours des traits spirituels ?
Prodigue-t-il encor de piquantes malices
Dans les jolis tableaux qu'encadrent vos coulisses ?

LE THÉATRE.

Vous savez mieux que moi qu'à l'aimable gaîté
Il a fait succéder la grosse hilarité.
Aux dandys élégants, aux brillantes coquettes,
Il a substitué des commis, des grisettes.
Affectant le maintien et le ton égrillard
Pratiqué chez *Mabille*, adopté chez *Musard*.

LE PUBLIC.

Il a grand tort.

LE THÉATRE.

Soit : mais faut-il qu'on s'en étonne ?
La moderne Thalie est un peu monotone ;
Ses héros sont mesquins : n'en soyons pas surpris :
A leurs tristes dépens, nos aînés ont tout pris.
Les auteurs d'aujourd'hui, pour charmer le parterre,
Peuvent-ils, en traits neufs, tracer un caractère ?
Non ; *Misanthrope, Avare, Hypocrite, Distrait,*
Tant d'autres, dès longtemps, ont donné leur portrait.
Puis, soit dit entre nous, et sans que je la flatte,
La teinte de nos mœurs est uniforme et plate ;
Elle ne permet pas de vous représenter
Certains originaux qu'on a fait contraster.
Soumise aux mêmes lois, à la même coutume,
Nous nous assimilons par l'air, par le costume ;
Ne portons-nons pas tous, offrant le même aspect,
Sous le nez la moustache et le cigare au bec ?
Du milieu de Paris, poussez jusques aux pôles,
Le même paletot nous couvre les épaules ;
Chacun ressemble à tous, et tous, comme chacun,
Se confondent à l'œil dans un type commun.
Or, cette analogie, identique en ses causes,
Régnant entre les gens, règne aussi dans les choses ;
Visitez tour à tour plus d'un appartement,
Et vous trouvez partout semblable ameublement,
Du luxe, trop souvent, les splendeurs mensongères,
Et la frivolité chargeant des étagères.
Ce qui pique chez moi la curiosité,
C'est l'opposition, c'est la diversité,
Mais comment rencontrer cette double merveille,
Lorsque toute figure à toute autre est pareille,
Lorsque, dans un salon, l'habit noir étriqué,
Que, dès longtemps, en vain, le goût a critiqué,
Nous fait voir, affublés de sa lugubre étoffe,
L'ignare, le savant, le fou, le philosophe,

Et mêle, dans un monde également vêtu,
L'homme d'esprit, le sot, le vice et la vertu.

LE PUBLIC.

Je ne disconviens pas que les choses, les hommes,
Se ressemblent beaucoup à l'époque où nous sommes,
Partout l'extérieur a confondu les rangs,
Mais les individus sont restés différents.
Cette variété qui manque à leurs usages,
Autant qu'à leur habit et presqu'à leurs visages,
Existe dans des cœurs et règne en des esprits
Différemment touchés, diversement épris.
Les passions enfin, leurs caprices, leurs flammes,
En des sens opposés font diverger les âmes
Qui tour à tour en proie au plaisirs, aux tourments,
Offrent à nos auteurs de féconds aliments.

LE THÉATRE.

Erreur ! les passions, leurs paroles, leurs gestes,
Héroïques parfois, et trop souvent funestes,
Sans laisser, parmi nous, prévaloir la raison,
Dans le monde aujourd'hui, ne sont plus de saison.
Pardonnez, je me trompe : il en est encore une,
Celle qui nous prosterne eux pieds de la Fortune.
La passion du jour, c'est la fureur du jeu ;
C'est ce démon fatal dont le terrible feu,
Sans cesse entretenu par de fervents apôtres,
Fait s'enrichir les uns du désastre des autres.

LE PUBLIC.

Des sinistres effets de la cupidité
Le Théâtre actuel sans doute a profité
Très largement.

LE THÉATRE.

Oui ; mais les piliers de la Bourse
Sont, pour la Comédie, une pauvre ressource.
Le public goûte peu ces modernes héros
Surchargeant des carnets, dressant des bordereaux,
Tenant à tous les bruits leurs oreilles ouvertes,
Pour augmenter leur gain, pour réparer leurs pertes,

Et qui, demain vainqueurs, après-demain vaincus,
Ignobles poursuivants, font la chasse aux écus.

LE PUBLIC.

Alors, des sentiments qu'inspire la nature
Offrez-nous plus souvent la touchante peinture.
Pour émouvoir nos cœurs, créez et montrez-nous
Des sujets attachants, des tableaux purs et doux.
L'Amour vous le savez, dominateur du monde.
Fut toujours pour la scène une mine féconde.

LE THÉATRE.

Sans doute ; aussi, chez moi, tous les soirs, des amants
Exhalent des soupirs, échangent des serments,
Et tout cela finit, selon l'antique usage,
Et les vœux de chacun, par un bon mariage
Où la cupidité n'entre jamais pour rien.
Rassurons-nous pourtant, les époux vivront bien,
Car toujours les auteurs ont, d'après la coutume,
Quelques beaux millions à mettre sous leur plume.
En un mot, l'opulence arrivant à son tour,
Complète heureusement la fable de l'Amour.

LE PUBLIC.

La fable !

LE THÉATRE.

Eh oui ! l'Amour, ce sentiment si tendre,
Vit encore au théâtre ; il peut s'y faire entendre ;
Il peut en belle prose, en doux alexandrins,
Exprimer ses désirs, son bonheur, ses chagrins ;
Mais ailleurs ! dans le monde ! on s'en rit, on s'en moque ·
Ce pauvre Amour enfin n'est plus de notre époque ;
Ou, s'il existe encor, tenez pour très-certain
qu'il est calculateur, s'il n'est pas libertin.
Je le répète donc : l'Amour est une fable ;
Exploité par les arts, il peut être agréable,
Mais comme sentiment, mais comme passion,
Il est mort, enterré : c'est une fiction
Qui devant l'intérêt, ce puissant réaliste,
A perdu tout pouvoir sur un monde égoïste.

Sur un monde, en un mot, qui n'a plus d'autre Dieu.
Que celui dont le bras soutient son pot au feu.

LE PUBLIC.

Que ferez-vous alors ?

LE THÉATRE.

Ah ! mon sort est funeste.
Pourtant, vous le dirai-je ? un peu d'espoir me reste.
Si, malgré sa valeur, plus d'un genre a vieilli,
Il en est encore un assez bien accueilli.
De la foule il obtient la faveur et l'estime.

LE PUBLIC.

Vraiment ! Quel est-il donc ?

LE THÉATRE.

Ah ! c'est le genre intime.

LE PUBLIC.

Qu'entendez-vous par là ?

LE THÉATRE.

Le genre familier,
Celui que de sa flamme éclaire le foyer,
Autour duquel groupés, des héros terre à terre
De leurs débats mesquins amusent le parterre.
Ici ne cherchez point de grands, de beaux effets :
Vous assistez au choc de tous ces petits faits,
Qui dans un cercle étroit, privé de poésie,
Agitent quelquefois la bonne bourgeoisie.
Ne pouvant exposer des tableaux éloquents,
Nous exhibons du moins des dessins fort piquants ;
Le ton peut-il en être et plus mâle et plus ferme,
Quand la société n'a plus qu'une épiderme ?
Nul fond ! voilà pourquoi, soit dit non sans chagrin,
Les crayons ont, chez nous, remplacé le burin.
Nos modernes auteurs ont ce nouveau mérite,
S'ils ne font pas très bien, de composer très-vite,
Et d'aspirer enfin, dans leur rapide essor,
Moins à grandir leur nom, qu'à grossir leur trésor.
Afin de parvenir à ce but tutélaire,
Ils font vibrer parfois la fibre populaire.

Quoiqu'ait dit fort gaîment Béranger, si les gueux,
Dans les drames nouveaux, ne sont pas tous heureux,
Les qualités du cœur, ornant leur indigence,
Eclipsent la noblesse ainsi que l'opulence.
Il est bien convenu que les riches, les grands,
Dans l'ordre social, n'ont droit qu'aux derniers rangs,
Tandis qu'un *Chiffonnier*, que la misère assiége,
Des plus hautes vertus a le beau privilége,
Et voit tous ses exploits chaudement applaudis
Par messieurs les démons qui sont au paradis

LE PUBLIC.

Ainsi donc, aux haillons les honneurs de la vogue,
Bravo ! Ne craignez pas que je prenne un ton rogue.
Et que je veuille ici flétrir et dénigrer
Ce qu'on se fait chez nous le plaisir d'admirer.
Sans en être aujourd'hui le critique ou l'apôtre,
Je veux m'en amuser, mon cher, tout comme un autre ;
Bien loin de me montrer triste et récalcitrant,
Avec la foule enfin je suivrai le torrent ;
Oui, sage imitateur du barbier philosophe
Dont Beaumarchais tailla la bienheureuse étoffe,
Renonçant désormais à me désespérer,
Je veux rire de tout, pour ne pas en pleurer.
De mes goûts surannés, de peur qu'on ne se moque,
Fidèle observateur des lois de mon époque,
Loin de les affronter, j'y veux être soumis,
Et peut-être, en retour, me sera-t-il permis
De jeter quelquefois un regard en arrière,
En songeant à *Racine*, en pensant à *Molière!*

DISCOURS DE RÉCEPTION

De M. RICHER.

(*Séance du* 12 *Janvier* 1872).

MESSIEURS,

C'est au souvenir que mes honorables prédécesseurs à la chaire de botanique ont laissés parmi vous que je dois l'honneur d'entrer aujourd'hui dans votre savante et laborieuse compagnie. Vous avez voulu tout à la fois honorer leur mémoire et témoigner de la sympathie que vous avez toujours montrée pour une science que je m'efforce à mon tour de populariser parmi la jeunesse de nos écoles. C'est avec un sentiment de bien vive reconnaissance que je rappelle ici que la création de notre bel établissement botanique fut votre œuvre et que la plupart de ses professeurs eurent l'honneur d'être vos collègues. Nos archives nous révèlent en effet que ce fut grâce à l'initiative de l'Académie, un an après sa fonda-

tion, « qu'un terrain fut légué par le roi Louis XV « aux maire et échevins de la ville d'Amiens, à « condition d'en abandonner à perpétuité à l'Aca- « démie d'Amiens la jouissance et l'usage ; mais « aussi à charge par l'Académie de n'user et de ne « jouir du terrain que pour le perfectionnement de « la botanique. »

Le jardin fut rapidement organisé par les soins de votre société, elle en confia l'administration à trois de ses membres, dont l'un devait professer. Ce furent De Toulle, beau-frère de Gresset, D'Esmery, médecin, et Dom Robbe, prieur des Feuillants, qui fut le premier professeur.

Vous avez appelé à partager vos travaux la plupart de ses onze successeurs, voulant perpétuer ainsi le lien qui vous rattache à la prospérité de notre école de botanique. Fidèle à une tradition rarement interrompue, vous m'avez permis de recueillir un héritage dont je voudrais être plus digne. Je vous en remercie au nom d'une science si utile et si éminemment française.

Ce titre que nul ne peut contester à nos compatriotes d'avoir été les premiers botanistes du monde m'autoriserait à développer devant vous l'histoire d'une science qui sera toujours pour la France une gloire que ni le hasard ni la mauvaise fortune ne pourront ternir un seul instant. Mais je sens que l'immensité de la tâche dépasserait de beaucoup mes forces et les limites que je dois m'imposer. Je

me bornerai donc à une courte notice sur les principaux progrès de la botanique en France, pendant les 25 ou 30 dernières années qui viennent de s'écouler.

La botanique est d'origine moderne, et pour la voir naître et se constituer comme science, il n'est pas nécessaire de remonter bien loin à travers les siècles civilisés. Au XVI^e^ siècle, et même un peu avant, on rencontre déjà quelques essais dignes d'être conservés dans l'histoire. Tels sont, pour ne citer que nos gloires locales, les travaux de Clusius d'Arras (1526); de Matthias Lobel, de Lille (1538); des deux frères Bauhin, fils d'un médecin d'Amiens (1541 et 1550). Mais il est facile de reconnaître qu'avant le XVII^e^ siècle, la botanique était loin de mériter le nom de science. L'œil de l'homme, trop peu habitué sans doute à l'observation, ne lui faisait discerner qu'un très-petit nombre d'espèces. D'un autre côté, une nomenclature et une classification rationnelle, éléments fondamentaux de toute science naturelle, manquaient encore aux disciples de Théophraste et de Dioscoride. Si nous admettons néanmoins qu'il avait été possible aux botanistes d'étudier dans une certaine mesure *les Plantes*, il n'était pas en leur pouvoir de connaître *la Plante*, je veux dire l'anatomie et la physiologie végétales. Un instrument indispensable, le microscope, n'ayant été découvert par Janssen qu'en 1620. Munis de ce précieux moyen d'investigation, Grew et Malpighi

jetèrent à la fin du XVII^e^ siècle (1676 et 1682), les premiers fondements de l'anatomie et de la physiologie végétales.

Le XVIII^e^ siècle verra naître la nomenclature botanique avec Linné, le seul très-grand nom qui n'appartient pas à la France, et la classification rationnelle avec Tournefort et Antoine-Laurent de Jussieu.

Dorénavant la science prendra un magnifique essor et nous présentera deux branches se développant parallèlement et se prêtant un mutuel secours.

1° La phyllotaxie (botanique descriptive);

2° L'anatomie et la physiologie végétales.

Que ne puis-je, Messieurs, vous faire assister à cette admirable évolution d'une science, née d'hier, et dont il est facile de suivre pas à pas les immenses et rapides progrès! Mais j'ai promis de ne pas remonter au-delà d'un quart de siècle, de ne vous citer que les faits qui font époque dans l'histoire et de ne vous entretenir que des travaux des botanistes français. Ce cadre, tout restreint qu'il est en apparence, ne me sauvera pas d'une grande aridité. Je n'ai pas l'espoir de jeter quelques fleurs sur des faits qui n'offriraient toute leur poésie qu'avec des développements que je suis obligé de m'interdire.

PHYLLOTAXIE.

Linné, en 1753, ne connaissait que 6,000 plantes.

Au commencement du siècle, le nombre des espèces connues ne dépassait pas encore 10,000; en 1824, il s'élevait à 50,000; vingt ans plus tard, en 1844, il arrivait à 95,000. On connaît aujourd'hui plus de 125,000 espèces. Les cadres de la classification naturelle si savamment établis par de Jussieu étant devenus insuffisants, on a dû songer à les élargir. Les premiers essais dans cette voie sont dus à Robert Brown et à Bartling. Mais la solution pratique d'un problème qui exigeait une immense érudition était réservée à M. Adolphe Brongniart, professeur au muséum. Transformer les 15 classes de Jussieu en 65 autres bien caractérisées, y grouper 300 familles en respectant les principes posés par l'auteur de la *Méthode naturelle*, tel est le résultat des grands travaux de notre illustre compatriote. Cette classification a été appliquée pour la première fois par Decandolle, dans le plus beau monument qui ait été élevé à la science des plantes, dans le *Prodrome*, qui compte un si grand nombre de collaborateurs français.

Vous avez vu l'extrême rapidité avec laquelle le catalogue des plantes connues s'est accru dans ces dernières années, et vous avez compris qu'il n'était plus possible à un seul homme d'embrasser dans son ensemble et surtout dans ses détails, une si prodigieuse accumulation de richesses. Il a fallu se partager l'exploration d'un si vaste domaine et spécialiser les travaux. De cette nécessité est née l'ère si féconde des monographies de familles. Telles sont

celles de de Jussieu, de Dunal, de Richard, de Saint-Hilaire, de Brongniart, de Moquin-Tandon, de Decaisne, de Schimper, de Gaudichaud, de Greville, des frères Crouan, de Brébisson, de Baillon, et d'une foule d'autres botanistes qui ont concouru à la création des 8 derniers volumes du *Prodrome*, cette flore universelle qui immortalisera les trois Decandolle et leurs illustres collaborateurs.

S'il était d'un haut intérêt scientifique de réunir en un seul groupe tous les membres d'une même famille, il ne l'était pas moins d'étudier de quelle façon tous les membres de chaque famille sont distribués à la surface du globe. Cette partie de la science, que l'on désigne sous le nom de géographie botanique, n'a pu se constituer qu'à l'aide des flores locales.

Ces ouvrages, si importants pour la vulgarisation de la science sont, nous pouvons le dire, d'origine française. Notre pays, par la richesse de sa végétation, due à la diversité de son sol et de ses conditions climatériques, se prête merveilleusement à la création de ces flores circonscrites qui développent le goût de la science et révèlent tant d'aptitudes qui s'ignoraient elles-mêmes. Nous pourrions vous prouver qu'il n'est pas une de nos provinces qui n'ait trouvé un ou plusieurs historiens de ses richesses végétales. Je citerai seulement :

La flore des environs de Paris, par Thuillier, Chevalier, Mérat, Cosson et Germain.

Celles de la Picardie, par Pauquy.

De la Moselle, par Holandre.

De la Lorraine, par Godron.

De l'Alsace, par Kirschleger.

Du Centre, par Boreau.

De l'Ouest, par Lloyd.

De Normandie, par de Brébisson.

De l'Auvergne, par Lecoq et Lamotte.

Du Dauphiné, par Villars, etc., etc.

La France, dans son ensemble, a été l'objet des flores de Lamark et Decandolle, de Loiseleur, Deslonchamps, de Duby, de Grenier et Godron.

Si vaste et si fertile que soit le domaine des botanistes français, il n'est pas étonnant qu'après tant d'explorations ils aient dû chercher dans la végétation exotique un aliment à leur activité. C'est ainsi que les plantes des monts Altaï et de la Russie ont été décrites par Ledebour.

De la côte de Barbarie, par Delile, Desfontaine, Bory de Saint-Vincent, Durieu de Maisoneuve, Tulasne et Cosson.

De l'Abyssinie, par Schimper et Achille Richard.

De la Côte orientale, par Boivin et Grandidier.

De Madagascar, par Dupetit-Thouars, Richard, etc.

De la Nouvelle-Zélande, par M. Raoul.

Du Brésil, par Wedel, Gaudichaud.

Du Chili, par Gay et Devaux.

De la Bolivie, par D'Orbigny.

De la Colombie, par Tulasne.

Des Etats-Unis, par Asa-Gray.

Des Iles Malouines, par Dumont d'Urville.

De Taïti, par Guillemin.

De Timor, par Decaisne.

De la Nouvelle-Calédonie, par mes amis Vieillard et Deplanche (1500 espèces).

Des rives du Cambodje, par notre compatriote Thorel de Vers-Hebecourt, auquel nous devons la découverte d'environ 1,200 espèces encore inédites.

Je n'aurais pas fini, Messieurs, cette aride énumération, si je ne m'étais décidé à l'abréger beaucoup. Je m'empresse d'arriver à une question toute d'actualité. Celle de l'espèce, de sa fixité et de sa variabilité.

Depuis Linné jusqu'à nos jours, la délimitation des espèces n'a cessé de préoccuper les botanistes. Si parmi eux l'accord est loin d'être fait, on peut dire néanmoins que les divergences sont de moins en moins nombreuses. Beaucoup d'espèces Linnéennes ont été scindées ou ramenées à un seul type spécifique. Le débat, toutefois, s'est prolongé jusqu'à nos jours ou plutôt il a pris une autre forme.

Si chaque espèce végétale revêt dans toutes ses parties une structure et des formes qui ne s'éloignent pas beaucoup d'un type moyen, il n'en est pas moins vrai que la nature se permet certains écarts qui ont appelé de tout temps l'attention des observateurs.

L'interprétation de ces faits a donné lieu à deux écoles.

La première, partant de la *fixité absolue* des espèces comme d'un axiome, voit dans toute variation du type une espèce essentiellement et éternellement distincte.

La seconde professe que la variabilité est dans l'essence même des espèces vivantes.

M. Jordan s'est fait l'apôtre zélé et convaincu de la première doctrine. Il est telle espèce (l'*Erophila vulgaris*), qui par ses variations, est devenue, entre les mains du botaniste de Lyon, une occasion de créer plus de 50 espèces nouvelles. Les botanistes ne se sont pas émus d'une pratique qui partait d'un principe trop faux pour faire beaucoup de prosélytes. Toutefois les expériences de M. Decaisne, sur le poirier, lui ont montré que la variabilité d'une même espèce est incontestable. D'un autre côté, les conservateurs du Jardin des Plantes, en soumettant à des observations suivies les espèces créées par M. Jordan, ont constaté qu'elles n'étaient que des variations accidentelles revenant promptement au type spécifique.

La deuxième école, celle qui admet la variabilité de l'espèce, se divise en deux sectes qui sont loin de donner au même fait la même interprétation. L'une, que nous appellerons l'opinion ancienne, admet que la variabilité peut se mouvoir dans un cercle plus ou moins étendu, suivant les espèces,

mais que toujours ce cercle est infranchissable. L'autre, l'opinion nouvelle, admet la mutabilité continuelle et indéfinie des types spécifiques. Cette théorie, qui s'applique à la fois au règne animal et au règne végétal, a pris entre les mains de Darwin et de ses disciples un immense développement. Une lutte ardente et un peu trop passionnée peut-être est ouverte entre le Darwinisme et l'opinion ancienne; la plupart des grands naturalistes sont descendus dans l'arène. Ce n'est point le moment de vous présenter le résumé de ce grand débat qui n'est d'ailleurs pas terminé.

Une question d'un haut intérêt et qui se rattache à la précédente, parce qu'on a voulu s'en faire des armes dans les deux camps, est celle de l'hybridité. On sait, depuis longtemps, que deux espèces voisines mais bien distinctes peuvent donner naissance à des êtres intermédiaires entre le père et la mère, et qu'on appelle des hybrides. Mais un point très-important restait à éclaircir : Les hybrides sont-ils toujours stériles comme l'affirmaient beaucoup de botanistes? Peuvent-ils au contraire se perpétuer et donner naissance à des espèces nouvelles et permanentes, ainsi que l'ont pensé quelques naturalistes?

La botanique se prête mieux que la zoologie aux expériences nécessaires pour résoudre le problème. Les travaux de M. Naudin nous paraissent avoir apporté la plus vive lumière sur cet important sujet. Il résulte de ces expériences nombreuses et long-

temps continuées, que les 3/4 des hybrides donnent des graines fertiles, mais que dès la seconde génération on obtient ce que M. Naudin appelle une *variation désordonnée*, et qu'ensuite les produits retournent promptement, soit au type paternel, soit au type maternel.

Il faut prendre garde de confondre, comme on l'a fait souvent, avec ou sans intention, les *véritables hybrides* qui proviennent de deux espèces distinctes, avec d'autres produits que M. Brongniart propose d'appeler des *métis*. Ces derniers résultent de l'union de deux variétés d'une même espèce. Il n'est pas étonnant que leur fécondité puisse être indéfinie, ainsi que le savent les horticulteurs et les agriculteurs qui obtiennent ainsi des *races* et des variations qu'ils perpétuent par la greffe ou par la bouture.

La reversion des hybrides au type de l'un ou de l'autre de leurs progéniteurs, a été démontrée par une expérience fort curieuse qui fut faite il y a quinze ou vingt ans. Un botaniste bien connu, Esprit Fabre, annonça qu'il avait découvert l'origine du blé, dont il prétendit avoir trouvé le type sauvage dans un ægylops (l'ægylops triticoïdes), assez commun dans le midi de la France. Après avoir fait un certain nombre de semis successifs des graines de cette plante, il obtint, en effet, un produit en tout semblable au blé cultivé. Ce résultat fit grand bruit, et chacun à son point de vue s'empressa d'en tirer des conséquences. Au lieu de se livrer à des déduc-

tions plus ou moins ingénieuses, quelqu'un s'imagina d'étudier ce merveilleux ancêtre du blé, et il reconnut qu'il n'était lui-même qu'un hybride du froment et d'un ægylops (æ. ovata), dès lors, rien d'étonnant que par semis successifs on revînt au type du blé, l'un des premiers progéniteurs.

J'arrive, Messieurs, à toute une série de découvertes qui feront la gloire de notre siècle. La vérité m'oblige à convenir que tout l'honneur n'en revient pas aux botanistes français, mais il nous serait aisé de prouver que les travaux de nos compatriotes, par leur nombre et par leur éclat, surpassent infiniment tous ceux des observateurs étrangers.

Linné avait été si frappé de ce fait, découvert par Camerarius, que toutes les plantes supérieures se reproduisent au moyen d'organes sexuels mâles et femelles visibles, qu'il ne voulut rien préjuger sur le mode de reproduction des plantes inférieures, dont les organes sexuels, s'ils existaient, étaient invisibles. Il appela les premières des Phanérogames, aux secondes il donna le nom de Cryptogames. Cette prudente réserve ne fut pas imitée par tous ses successeurs qui, supposant l'absence d'union sexuelle chez les Cryptogames, les baptisèrent bien à tort du nom d'Agames.

La science moderne a pleinement justifié le pressentiment du grand botaniste suédois, en prouvant que la reproduction chez les Cryptogames ne faisait point exception aux règles générales de la reproduction des êtres vivants.

Ce qui rendait cette découverte d'une difficulté inouie, ce n'était ni la petitesse, ni la fugacité extrême des organes, mais c'était surtout la singularité de leur structure, la diversité de leurs formes, leur jeu si variable suivant qu'on les considère dans telle ou telle grande famille cryptogamique. On n'observe en effet, sous ce rapport, aucune ressemblance entre une fougère et un lichen, entre une mousse et un champignon, entre une algue et une prèle. Chez tous les phanérogames, nous trouvons des étamines, des pistils, des ovules construits de la même façon, et toujours la fécondation est soumise aux mêmes; lois chez les cryptogames, rien qui ressemble à ces organes avec lesquels nous sommes familiarisés. Rien d'analogue à l'embryogénie phanérogamiques.

La sexualité et le mode de reproduction des cryptogames supérieurs, fougères, prèles, mousses, etc., ont été révélés par MM. Nœgeli, Roze, Schimper, Duval-Jouve, Durieu de Maisonneuve, Thuret, Lortet, Montagne, etc. Les mêmes découvertes ont été faites chez les lichens, les champignons, les algues, par MM. Tulasne, Bary, Decaisne, Chauvin, Thuret, les frères Crouan, Leveillé, etc.

Je résiste, Messieurs, au désir de vous faire assister aux actes les plus étranges de tous ceux que nous offre le grand phénomène de la transmission de la vie. Si je dois m'interdire des détails que ne comporte point la nature de mon sujet, je ne puis

mettre un fait nouvellement constaté dans la singulière famille des champignons. Je veux parler de la *génération alternante*. Un champignon donnera naissance au moyen de séminules à un autre champignon de forme et de structure absolument différentes de celles du premier. Celui-ci produira à son tour des semences qui reproduiront exactement le premier, de sorte que l'espèce n'est complète qu'en deux volumes. Ce fait n'est pas seulement intéressant et curieux au point de vue scientifique ; il a une application pratique dans les maladies des plantes, causées par le parasitisme. En voici un exemple : L'œcidium, parasite de l'épine-vinette, donne, par ses spores, naissance à l'uredo segetum, ou rouille des blés, lequel produit réciproquement le parasite de l'épine-vinette. Autre exemple : M. Decaisne a observé que la maladie du poirier (taches jaunes qui se montrent sur les feuilles et constituées par le champignon nommé rœstelia cancellata), provient des semences d'un champignon tout différent, propre aux genevriers. Il y a donc échange entre deux arbres d'un même parasite présentant deux formes très-différentes. L'ergot de seigle, si connu des médecins, n'est lui-même que la moitié d'une espèce qui vient compléter un autre champignon, le claviceps purpurea.

A cet ordre des champignons parasites et polymorphes, appartiennent ces fléaux connus sous les noms d'*oïdium* de la vigne, de *poronosperma infestans*

de la pomme de terre, des maladies de la luzerne, de la garance, du safran, etc. Les animaux, l'homme lui-même n'échappent pas à ce parasitisme végétal. Témoin les différentes teignes, le muguet chez l'homme, et la *muscardine* du vers à soie.

PALÉONTOLOGIE VÉGÉTALE.

Sur les limites de la botanique descriptive et de l'anatomie végétale, nous placerons, comme participant de l'une et de l'autre, la botanique fossile. Reconstituer un végétal avec des débris si profondément modifiés par les grands phénomènes cosmiques qu'ils ont traversés. N'avoir bien souvent que l'empreinte d'une feuille comme élément de diagnose, tels sont les matériaux au moyen desquels ont est parvenu à ressusciter ces témoins des anciens âges du globe. Vous avez compris, Messieurs, qu'il fallait des guides pour diriger les explorateurs au travers des obscurités d'un pareil problème. Ces guides ont été d'abord la connaissance approfondie de la structure intime et de la conformation générale de toutes les grandes familles que composent les espèces aujourd'hui vivantes ; ensuite l'application d'un principe qui a permis à Cuvier de faire revivre la faune antédiluvienne. Ce principe si fécond et d'une si haute portée philosophique n'appartient pas à Cuvier. Il a été posé pour la première fois par de Jussieu, l'illustre auteur du *Genera plantarum*. Au moyen de cette grande loi de la *subordination des caractères*,

comme l'appelle l'auteur de la *Méthode naturelle*, on peut conclure du connu à l'inconnu. Exemple : Un fragment de bois fossile présente des zones concentriques, le bois était distinct de l'écorce, il appartenait à la catégorie des plantes dicotyledonées. La moelle est triangulaire, ses feuilles étaient verticillées par trois, ses fibres sont aréolées; il appartenait à la classe des gymnospermes et à la famille des conifères.

Les premiers éléments de cette belle partie de la botanique datent de cinquante ans, et dès l'année 1849, paraissait l'important mémoire de M. A. Brongniart, le premier travail d'ensemble qui ait réuni en un seul corps tous les matériaux épars dans la science. Je n'ai point à vous entretenir des découvertes successives qui sont venues enrichir la flore antediluvienne, je préfère vous prouver son utilité par un exemple. Dans les débris d'un forage pratiqué dans le grès bigarré, près du Creuzot, M. Schimper reconnut, par certaines empreintes végétales, que l'on était dans le terrain houillier; il engagea à poursuivre les travaux, et l'on rencontra la houille. Une utilité d'un autre genre résulte des beaux travaux de M. le comte de Saporta sur les turfs quaternaires de la Provence. La flore de ces formations, qui remontent à une époque préhistorique, a montré le lien qui unit la paléontologie à l'histoire de la race humaine. Je résume les propositions de M. de Saporta :

1° Toutes les plantes trouvées dans ces tufs sont encore vivantes en Provence, excepté le *Laurus canariensis*, mais elles n'habitent plus la même partie de la Provence;

2° Quelques espèces que l'on croyait introduites par l'homme, telles que la vigne, le noyer, etc., se trouvent parmi ces fossiles ;

3° Le figuier, que l'histoire nous dit avoir été introduit par l'homme, manque effectivement dans ces tufs.

ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE.

Messieurs, le désir que j'ai de ne point abuser de votre bienveillante attention me fera passer sous silence un grand nombre de travaux anatomiques fort intéressants pour les botanistes, mais qui n'ont paru n'avoir qu'une importance secondaire pour les sciences biologiques. Je vous demanderai seulement la permission de m'arrêter qnelques instants sur plusieurs faits dont vous apprécierez la haute valeur scientifique.

On connaît depuis longtemps déjà la *cellule*, élément fondamental de tous les tissus végétaux. On aurait dû soupçonner l'importance des actes dont cet organe est le théâtre, le jour où l'on a découvert que des êtres complets se composent en tout et pour tout d'une seule cellule. Tels sont les protococcus, les baccilariées, navicules, frustules, etc., si bien étudiés par M. de Brébisson. Ne croyez pas que ces

organismes éprouvent la moindre difficulté pour se reproduire. Le procédé est simple. La cellule s'étrangle comme une gourde en son milieu ; au niveau de l'étranglement une cloison à double feuillet se produit, et bientôt la séparation s'opère. Frappés de l'activité propre de la cellule végétale, les botanistes ont résolu de la suivre dans les tissus ; toutes ses variations de forme et de structure une fois connues, ils ont dû porter leur attention sur les mouvements vitaux qui s'opèrent dans son intérieur. C'est d'abord une giration du liquide séveux, puis la formation de substances solides d'une immense utilité pour l'homme, telles sont : L'amidon, le sucre, la gomme, les huiles, les résines, l'inuline, l'aleurone, nouvellement découverte, et quantité d'autres substances qui résultent des mille combinaisons qui s'opèrent dans ce petit laboratoire vivant. Ce sont les belles recherches de MM. Payen, Léon Soubeyran, Arthur Gris et surtout de M. Trécul, qui nous ont fait assister aux différentes phases de ces merveilleuses créations.

Un des points sur lesquels les naturalistes doivent, suivant nous, porter particulièrement leur attention, est celui qui consiste à rechercher tous les êtres qui, dans l'échelle d'un règne, établissent une transition d'un groupe à un autre. Malheureusement ces intermédiaires font trop souvent défaut. Cette considération nous paraît donner une grande importance aux études de M. Lestiboudois sur les *cicadées*, reste

précieux d'une famille fort riche dans la flore fossile, et à celles de MM. Trécul et Planchon sur les *nénuphars*. Il résulte en effet, de ces belles recherches anatomiques, que ces deux familles établissent un passage dont on n'avait pas encore d'exemple entre les monocotylédonées et les dicotylédonées.

Quand vous brisez, Messieurs, une tige de *pavôt* ou de *réveil-matin*, vous en voyez sortir un suc blanc et laiteux. Ce suc s'appelle le latex, et les petits vaisseaux qui le contiennent s'appellent les *vaisseaux laticifères*. Depuis trente ans, ces vaisseaux ont été l'objet de nombreux travaux que justifient l'importance de ce latex et le rôle physiologique des canaux qui le contiennent. Pour vous en donner une idée, il suffira de citer le caoutchouc, la gutta-percha, l'opium, l'upas-antiar, ce terrible poison des Javanais. Le liquide alimentaire fourni par le galactodendron, qui a les propriétés et jusqu'à la saveur du lait de vache.

En 1857, M. Trécul avança que les laticifères, après avoir secrété le latex allaient le déverser dans les vaisseaux ordinaires, lesquels le répartiraient dans les différents organes ; de sorte que notre savant physiologiste se trouvait conduit à assimiler les laticifères aux veines et aux vaisseaux lymphatiques des animaux. L'académie des sciences ouvrit, en 1859, un concours, dans le but d'éclairer cette grande question. Deux botanistes allemands contestèrent l'exactitude des conclusions de M. Trécul,

en niant formellement toute communication des laticifères avec les autres vaisseaux. Mais notre compatriote, dans deux savants et très-récents mémoires, a établi, d'une manière définitive, la réalité de cette communication qui nous donnera l'explication de plusieurs points encore obscurs de l'histoire de la nutrition des plantes.

La physiologie végétale est trop inséparable de l'anatomie pour n'avoir pas grandement profité des progrès de cette dernière : forcé de faire un choix parmi tant de belles études, je ne citerai que celles qui me paraissent avoir un caractère d'actualité ou d'utilité pratique.

Parmi les premières se trouvent les expériences de Martins et de Darwin sur la germination des graines ayant flotté sur l'eau de mer. Les deux expérimentateurs n'étant pas arrivés aux mêmes conclusions, nous ne pouvons pas décider de quel côté nous devons nous ranger. Pour Darwin, en effet, la mer est un moyen suffisant de dissémination pour porter les espèces végétales d'un continent à l'autre. Pour Martins, il est nombre de plantes dont le transport a été impossible, et il est réduit à plusieurs centres de création.

Puisque nous parlons de germination, citons les recherches de M. Duchartre sur le degré de maturité nécessaire aux graines pour qu'elles puissent germer. Il établit que pour les céréales la maturité n'est point indispensable à la germination,

Des études non moins utiles ont été entreprises par MM. Martins et Bravais, sur la croissance et les qualités du pin sylvestre, suivant les températures des lieux où il est cultivé. Les syviculteurs trouveront, dans leur travail, des renseignements d'une haute utilité pratique.

M. Pepin nous a révélé des faits bien curieux sur la conservation de l'aptitude à végéter qu'il a observée sur un grand nombre de plantes arrachées du sol. Un oranger enlevé de sa caisse et placé dans un cellier pendant six ans, a été replanté, et il a repris avec vigueur. Des expériences analogues sur 35 arbres ou arbustes et sur 38 plantes herbacées vivaces, ont montré qu'après avoir été arrachées et être demeurées inactives pendant 2, 4 et même 10 ans, ces plantes avaient pu revivre et prospérer. Ces faits nous paraissent d'un haut intérêt scientifique, et susceptibles d'applications pratiques dont pourront profiter les horticulteurs.

La lutte mémorable entre les partisans de la théorie classique de l'accroissement des tiges et les disciples de l'amiral Dupetit-Thouars, a été close par les récentes expériences de M. Trécul. Ce grand observateur a *vu* la formation sur place des éléments du bois et de l'écorce.

L'absorption de l'eau par les feuilles est nulle, dit M. Duchartre, il ne faut donc plus croire que l'on arrose une plante en bassinant ses feuilles.

Faire justice d'une erreur est un progrès, à ce

titre nous devons citer la thèse de M. Cauvet de Strasbourg. Brugmans, il y a près d'un siècle, avait imaginé que les plantes excrétaient par les racines les substances devenues inutiles ou nuisibles, qu'ainsi elles empoisonnaient le sol pour tous les individus de la même espèce. M. Cauvet, en montrant que ces excrétions n'existaient pas, les a désintéressées du rôle qu'on leur faisait jouer dans les isolements.

Puisque nous parlons d'empoisonnements, citons les belles expériences de M. Réveil sur le mode d'action des poisons sur les plantes. Les substances toxiques n'agissent pas de la même manière, je veux dire avec la même énergie sur les animaux et sur les plantes. Les poisons les plus énergiques, même en très-petite proportion dans l'eau, sont, pour les plantes, l'alcool, l'éther et le chloroforme. On a dû penser à soumettre à l'action des anesthésiques, la sensitive, qui semble douée d'une véritable sensibilité. M. Leclercq, professeur à l'École de médecine de Tours, a soumis effectivement la sensitive à l'influence de l'éther et du chloroforme, et il a constaté d'abord la perte momentanée de la sensibilité, et si l'action est trop prolongée, la mort de cette plante si impressionnable, avec une raideur passagère qu'il a comparée à la rigidité cadavérique. Pour mettre le comble à notre étonnement, M. Paul Bert a même démontré que l'anesthésie pouvait n'être que locale, et que l'on pouvait abolir les mouvements provo-

qués en respectant les mouvements spontanés de la veille et du sommeil.

Cette analogie physiologique nous aidera à concevoir que l'homme et les plantes, sujets à la même maladie, la chlorose, trouvent leur guérison dans un même remède, les préparations ferrugineuses. M. Eusèbe Gris a établi que l'action bienfaisante du fer s'exerçait sur les globules de la chlorophylle, absolument de la même manière que sur les globules du sang.

Il ne paraît pas, au premier abord, qu'il soit d'un grand intérêt pratique de savoir si les feuilles des plantes peuvent absorber, oui ou non, l'azote de l'air. Cependant, l'homme et les animaux ont un immense intérêt à trouver de l'azote dans les plantes. Si, comme l'a démontré M. Boussingault, et après lui M. Cloez, l'azote de l'air n'est absorbé par les plantes que dans des proportions insignifiantes. Il faut que ce gaz leur arrive par une autre voie; de là les belles expériences de M. Kuhlman, de Lille, sur la fertilisation des terres par les sels azotés ammoniacaux et autres.

Nous terminons; Messieurs, cette revue des récents progrès de la botanique française, par un mot sur l'une de ses plus brillantes conquêtes sur l'*embryogénie*.

Nous ne pouvons songer à vous présenter ici l'histoire de la reproduction des plantes, et à vous faire suivre pas à pas la marche de la science avec les

travaux d'Amici, de Mirbel, Brongniart, Spach, Tulasne, etc. Disons seulement qu'une divergence s'était produite, il y a quelques années, entre les botanistes allemands et français. Cette dissidence n'allait pas moins qu'au renversement des sexes des plantes. Mais, grâce aux récents travaux de nos compatriotes, la victoire nous est restée, de l'aveu de M. Hofmeister, le plus compétent de tous les botanistes allemands.

Quant à l'Embryogénie proprement dite, elle est dûe spécialement à nos contemporains, et surtout à M. Tulasne, l'un de nos plus grands observateurs.

Je ne puis quitter ce sujet, Messieurs, sans me permettre une réflexion : Gœthe fait dire quelque part à son Werther : « Heureux l'homme qui, en « voyant tomber les feuilles, ne pense à rien, si ce « n'est que l'hiver approche. » Malheur, dirons-nous, à l'homme assez dépourvu de cette noble curiosité que doit lui inspirer son rôle ici-bas pour se résigner à quitter ce monde sans la moindre idée des êtres merveilleux qui en peuplent la surface. Je ne connais qu'un plaisir plus grand que celui que nous procure la connaissance des organismes vivants, c'est celui bien plus vif encore de pouvoir assister au plus étonnant spectacle que nous offre l'univers à la transmission, à la multiplication de cette admirable puissance que nous appelons la vie.

La science humaine a pénétré si loin dans les mys-

tères de la génération, que nous dirions volontiers, malgré la témérité d'une telle affirmation, qu'elle s'est avancée jusqu'aux limites assignées à l'intelligence de l'homme. Oui, Messieurs, à moins de nourrir l'espoir de dévoiler un jour la nature et l'essence de la vie, de cette grande inconnue devant laquelle il faut nous incliner ; il semble, en vérité, qu'il ne reste plus de place à aucun progrès !

Le botaniste, en effet, assiste à la procréation du germe. Il voit naître le premier rudiment, la première cellule qui deviendra plus tard un cèdre ou un palmier ; mais pour que cette petite vésicule se multiplie et devienne un centre d'attraction autour duquel viendront se grouper, j'allais dire se cristalliser tous les éléments de la plante nouvelle, pour que tous ces matériaux se rangent suivant un plan déterminé, une forme particulière et invariable pour chaque espèce. Il faut... comment dirai-je ? Toutes mes expressions seront fausses ; il faut qu'une influence, qu'un souffle vienne du dehors, de très-loin quelquefois, avec l'organe mâle, donner l'impulsion à un mouvement qui ne s'arrêtera plus. Nous avons tout vu, nous avons vu commencer le mouvement, mais sa cause ? ce je ne sais quoi que j'ai appelé un souffle, quel est-il ? Mystère, mystère encore, et probablement mystère toujours.

Messieurs, cette courte revue des progrès récents de la botanique française vous permettra d'apprécier, pour ce qui nous concerne, les critiques qu'il

est d'usage depuis quelque temps de diriger contre notre pays. L'ignorance n'est profonde que chez nos détracteurs, elle n'a d'égale que leur mauvaise foi. Quelques ignorants veulent bien cependant reconnaître le mérite de nos grands hommes, et se piquant d'une espèce de sentiment de justice et de modération, ils déclarent que la science a perdu en surface ce qu'elle a gagné en profondeur. Il ne m'en coûte pas de reconnaître que de nos jours il est plus difficile de s'accorder le titre de botaniste qu'à une époque où il suffisait, pour être classé parmi les savants, de retenir les noms de quelques plantes, et de savoir discourir agréablement sur le mariage des fleurs et sur leur lit nuptial, ou de commenter avec plus ou moins de poésie le système si poétique de Linné. La science aimable, nous n'en pouvons douter, a pris de nos jours des allures plus graves et plus sérieuses. Faut-il en conclure qu'elle a perdu ses attraits? Faut-il déclarer qu'elle se refuse à une grande diffusion dans les masses? Non, Messieurs, seulement, comme ses sœurs les autres sciences, elle répudie de plus en plus ses faux disciples, cette plaie sociale pire que l'ignorance. Elle ne pense pas que le niveau intellectuel et scientifique d'un pays se mesure au nombre des demi-savants qui s'agitent à la surface, et prétendent faire marcher la science en bouleversant nos institutions. La science n'a pas besoin de lois compliquées pour la régir, ce qu'elle demande, c'est un peu d'intelligence et beaucoup de

bonne volonté. Ces vertus, aussi solides que modestes, n'ont pas fait défaut à notre génération, et nous pouvons dire qu'à aucune époque, que dans aucun pays, les sciences en général et la botanique en particulier n'ont trouvé de plus nombreux et de plus illustres adeptes.

RÉPONSE

AU

DISCOURS DE RÉCEPTION DE M. RICHER

MONSIEUR,

Vous attribuez modestement le choix de l'académie vous appelant dans son sein à la mémoire conservée chez nous de vos savants prédécesseurs.

Sans être oublieux des services et des travaux de vos devanciers, nous avons obéi à un sentiment moins désintéressé, mais peut-être plus pratique : nous vous connaissions, Monsieur, et nous savions avec quel amour vous aviez fait depuis longtemps d'une science importante l'objet de vos principales études ; tout était donc profit pour nous dans votre nomination.

Votre discours d'ouverture, lorsque vous êtes monté pour la première fois dans votre chaire, révélait un homme désireux de vulgariser la botanique ; vous faisiez un appel chaleureux à la jeunesse de

nos écoles et, si comme vous le disiez alors, la popularité, la science et le talent des professeurs éminents qui vous avaient précédé rendaient votre tâche difficile, l'expérience et le succès ont prouvé que vous aviez eu raison de n'être pas découragé.

Je n'ai point à me justifier de mon incompétence en ces matières : elle me fait regretter, elle fera regretter à l'académie que l'honneur de vous recevoir ne soit pas échu à l'un de ses membres, plus capable de lui faire apprécier l'acquisition qu'elle a faite en vous choisissant. Mais, si profane que je sois, je n'ai pu lire votre éloge de M. Pauquy, le résumé si complet et si clair du cours que vous professez, ce discours que nous venons d'entendre, sans comprendre ce qui, selon vous, était une hardiesse. L'amour de la science donne ce courage : on succède, presque sans trembler, à des professeurs dont, mieux que personne, on connaît le mérite, on sent que la passion ressentie pour la vérité est communicative, et les disciples, en se pressant autour de la chaire du maître nouveau, prouvent qu'il n'avait pas tort d'affronter le danger des comparaisons.

Vous venez de tracer le tableau des progrès de la botanique dans ces trente dernières années ; d'une main rapide et sûre vous avez déroulé devant nos yeux surpris, comme un panorama des découvertes magnifiques que nos savants ont faites en ce court espace de temps.

Combien de richesses scientifiques vous nous avez fait connaître ! Nous avons deviné ce qu'il a fallu de veilles et de sacrifices pour ces innombrables travaux particuliers arrivant à décrire 125,000 espèces de plantes, pour les répartir en classes et en familles, pour déterminer leur distribution géographique sur la surface du globe. Vous nous avez fait assister à la naissance de la vie en quelque sorte, et, en nous montrant le mode de reproduction des plantes, vous nous avez décrit les ressources ingénieuses et étonnantes que prenait la nature pour assurer leur perpétuité. Nous nous rappellerons la singularité de ces générations alternantes qui existent chez les plantes comme chez les animaux inférieurs; phénomène étrange qui, associé aux métamorphoses, « masque » suivant l'heureuse expression d'un très-savant professeur, « masque à tel point le type primitif que nous le croirions détruit « si nous n'embrassions dans son ensemble le cycle des évolutions. »

Je voudrais dire tout ce qui m'a frappé dans votre travail; mais le moyen, Monsieur, quand vous-même avez craint, bien à tort, d'être trop aride dans cette rapide revue. Comment cependant oublier cette découverte des vaisseaux lacticifères allant déverser leur suc dans les vaisseaux ordinaires qui les répartissent dans les différents organes des plantes; et cette loi de la subordination des caractères, formulée en réalité par un botaniste, et qui a fait faire

tant de belles découvertes à Cuvier? Comment enfin ne pas retenir cette activité de la cellule végétale et votre description élégante de ce laboratoire vivant dans lequel se forment, pour les besoins de l'homme, tant de substances utiles dont le monde végétal est l'inépuisable source?

Nous avons ainsi suivi les diverses étapes de toute science; vous nous avez prouvé que la botanique n'échappait pas non plus à cette triple évolution des connaissances humaines : tour à tour elle décrit les êtres, classe les faits et formule les lois. Il faut d'abord connaître les êtres dans leurs formes visibles et dans leur constitution interne; alors seulement peut commencer un travail de classification, travail qui n'est jamais fini, car pour que la classification fut parfaite, il faudrait que la science eut donné complétement son fruit le plus précieux : les lois. C'est là, en effet, le but de tous nos efforts, la science définitive qui permet à l'homme de se servir en souverain de toutes les forces, minérales, végétales, animales, et d'en faire les esclaves dociles qui allégent son dur labeur.

Les lois sont sans nombre. Nous ne sommes qu'au commencement de la science, et, permettez-moi de le dire, Monsieur, je ne cède pas à ce que j'appellerai volontiers l'entraînement de la vérité chez vous. « La « science humaine, dites-vous, a pénétré si loin dans « les mystères de la génération des plantes, que nous « dirions volontiers, malgré la témérité d'une telle

« affirmation qu'elle s'est avancée jusqu'aux limites « assignées à l'intelligence de l'homme. » Non, je ne puis croire que, même dans ces lois de la vie végétative, il ne reste plus de place à aucun progrès.

Vous êtes vous-même entré si avant dans ces profondeurs de la science, que votre ravissement devant ce spectacle éclatant des merveilles entrevues est bien naturel : il vous porte à croire qu'ici l'homme est arrivé à ces colonnes qu'aucun hercule de la science ne franchira jamais. Mais non, il nous faudra toujours, toujours travailler. Il ne faut pas que le charme des découvertes qui récompensent de temps en temps nos efforts nous fasse oublier que notre soif de savoir est insatiable. Le chercher éternel est notre mission et notre devoir.

En pouvons-nous douter? C'est par milliers qe les questions se dressent devant nous. Et vous-même, Monsieur, n'avez-vous pas soulevé l'une des plus graves qui se lie à tant d'autres : celle de la fixité des espèces?

Remise sur le terrain de la discussion par Darwin, rendue plus accessible par les nombreux faits qu'apporte à l'appui d'une hypothèse préférée cet illustre savant, elle n'est point tranchée. Votre réserve, quand vous seriez si compétent, par vos études et par votre spécialité même, à vous prononcer dans un sens ou dans un autre, montre combien elle est ardue et difficile.

Je trouve dans votre modération un autre ensei-

gnement qui doit me servir, puisque je veux céder aussi à la tentation de dire un mot sur ce grand problème. Il est téméraire, sinon fort dangereux, pour qui n'a pas fait de l'histoire naturelle comparée une étude approfondie de tirer d'un système que les spécialistes regardent comme au moins douteux, des arguments pour changer les directions morales de l'humanité et lui en imposer de nouvelles.

Je n'ai donc point la prétention de juger au point de vue de la science spéciale le système de M. Darwin, mais, le prenant tel qu'il le formule lui-même je me demande ce qu'il changerait aux données acquises.

Darwin nie-t-il l'existence de l'espèce? Nullement. « Je pense, dit-il, que le règne animal est « descendu de quatre ou cinq types primitifs, et le « règne végétal d'un nombre égal ou moindre. »

L'analogie pourrait le conduire un peu plus loin, mais l'analogie, ajoute-t-il, peut être un guide trompeur.

La notion de l'espèce est-elle anéantie? C'est là une question de logique et de philosophie que peuvent traiter les simples profanes.

Qu'est-ce que l'espèce?

Si j'ai bien compris les hommes compétents, il me semble, il m'a toujours paru que l'espèce est une loi : la direction constante de la sève ou du sang, en vertu de laquelle des hommes descendant l'un de l'autre ou d'un auteur commun, se ressem-

blaient plus entre eux qu'ils ne ressemblaient aux êtres obéissant à une autre direction. Quand on regarde le résultat, on donne, ainsi que le font presque tous les naturalistes, le nom d'espèce, non à la loi, mais à la collection des êtres qui, obéissant à une de ces lois, présentent ces caractères ; l'empreinte de la loi est marquée dans chaque être qui y est soumis d'une manière ineffaçable et à jamais héréditaire.

Type, direction, loi, au fond, l'idée est toujours la même : l'espèce est tantôt la collection des êtres ressemblant à un même type, tantôt ce type lui-même.

Une espèce étant une loi, on la cherche, on la trouve et on la formule comme l'on ferait pour toute autre loi de l'ordre physique.

On peut trouver étonnant qu'au début de leur science, les botanistes pour ne parler que d'eux, aient trouvé et démontré avec exactitude les énoncés de tant de lois ou d'espèces végétales? Cent vingt-cinq mille lois ainsi prouvées, invariables, immuables, de façon à ce qu'aucun être soumis à l'une de ces lois ne puisse s'unir, pour faire une souche perpétuellement féconde, à un être faisant partie d'une autre espèce !... Cela paraît un peu douteux.

Que M. Darwin et que d'autres savants, faisant expériences sur expériences, observations sur observations, réduisent le nombre de ces lois, je le conçois. Vraisemblablement, Darwin, et ce sera son

titre de gloire, a prouvé que des animaux, que des plantes regardées comme obéissant à des lois différentes, se formant d'après des types divers ou faisant partie d'espèces variées, étaient en réalité les sujets d'une même loi, d'un même type, d'une même espèce. Vous pourriez mieux que moi, Monsieur, nous dire combien d'espèces le savant naturaliste a ainsi, en quelque sorte, annihilées, fondues en une seule... Mais je puis sans témérité affirmer qu'il ne l'a pas fait pour ces 125,000 espèces végétales dont vous nous avez parlé.

Devançant néanmoins les travaux de ses successeurs, présumant qu'ils pousseront plus loin le travail de réduction, il pense que tous les êtres du règne végétal sont descendus de quatre ou cinq espèces ou types primitifs. Soit : admettons que ce fait sera démontré, il restera encore quatre ou cinq lois dans le règne végétal, autant dans le règne animal ; mais celles-là seront ou sont déjà de vraies espèces, invariables, permanentes, à jamais fixées, même dans le système du savant anglais.

S'il faut aller plus loin, s'il faut dire qu'il n'y a plus d'espèces, plus de lois, j'avoue que je voudrais qu'on me démontrât avec plus de certitude l'existence primitive de ces êtres à forme unique ; qu'on me prouvât sûrement comment, suivant l'affirmation de Darwin, « de la guerre naturelle, de la fa-« mine et de la mort » décimant ces êtres « il ré-« sulte clairement l'effet le plus admirable que

« nous puissions concevoir : la formation lente des « êtres supérieurs. »

Je sais bien qu'on me dit qu'ainsi le veulent et la concurrence vitale et la sélection naturelle. Mais ces deux prétendues lois sont-elles mieux démontrées que ne l'est la légitimité de la maxime sœur : la force prime le droit, professée par les Allemands qui s'annexent ainsi par sélection naturelle et concurrence vitale les peuples voisins?

Dire qu'il n'y a eu qu'un type à l'origine, c'est dire que les êtres soumis à cette forme unique ont engendré successivement, sous des influences diverses, les tulipes, les huîtres, les chênes, les éléphants, les singes et les hommes... Par voie de transformation, bien entendu. Mais pourquoi les singes ne se transforment-ils plus en hommes? Comment ne reste-t-il plus trace de ces êtres primitifs, créés en nombre indéfini, absolument semblables entre eux et d'où seraient sortis tant d'êtres à formes différentes?

Ce n'est pas tout.

Quand à un moment donné de ce temps sans mesure, nécessaire pour tant d'évolutions, une variété nouvelle est apparue, c'est qu'un organe nouveau apparaissait dans l'être auteur de cette variété. Car M. Darwin n'admet pas, comme le font certains novateurs, que les êtres primitifs aient eu tous les dons, en sorte qu'une plante fut un descendant d'un de ces êtres parfaits, mais ayant perdu la sensi-

bilité, le mouvement, la vue ou l'ouïe, qu'aurait eus son ancêtre.

Non, nous ne serions pas des êtres dégénérés. C'est le contraire qui a eu lieu. Le contraire est l'affirmation de quelques-uns de ces logiciens plus hardis que le maître : nous progressons, disent-ils, c'est une loi fatale ; l'homme est venu d'un singe, le singe de je ne sais qui ou de je ne sais quoi. Un jour, il y a eu un être sans cerveau qui a engendré un être avec cerveau ; certains de ces êtres avec cerveau ont engendré des enfants dotés de cerveaux qui sécrétaient des idées, des sensations, des opérations, des devoirs que ne sécrétaient pas les cerveaux paternels. Un autre jour peut-être, nous sera-t-il donné d'assister à l'éclosion chez un homme, d'une cellule cérébrale engendrant des idées que nous n'avons pas, pour qui le beau sera le laid actuel, le bien le mal actuel ? Qui sait même s'il n'y a pas déjà chez nous deux variétés ? Qui sait si en vertu des lois de la concurrence vitale, l'une plus forte n'est pas destinée à faire disparaître l'autre ?

Ainsi marche l'imagination et d'un système scientifique non démontré, passent, dans la réalité des faits, des directions pratiques, des directions morales de l'humanité absolument inconnues, absolument différentes de celles admises par la conscience universelle.

Mais enfin, ces organes, caractères nouveaux de

races éternellement nouvelles, qui les crée? qui opère ces transformations incessantes et capricieuses? La nature? Le hasard serait donc son guide, et l'instabilité sa règle! Montaigne ne reconnaîtrait plus cette déesse mobile et changeante, lui qui disait : « C'est une même nature qui roule partout son « cours; qui en aurait jugé suffisamment le présent « estat en pourrait sûrement conclure et tout l'ave- « nir et tout le passé. » Cuvier, sans la fixité des lois, ne peut faire ses belles découvertes, et que pouvons-nous connaître des peuples disparus si les principes moraux sont instables également.

Ces assertions se multiplient cependant dans tous les ordres : elles sont de plus en plus hardies au fur et à mesure que l'adepte a moins travaillé, et qu'étant moins savant que le maître, il se croit le droit d'être plus présomptueux.

Combien vous avez raison de dire, Monsieur, que la science répudie de plus en plus ces faux disciples, cette plaie sociale pire que l'ignorance. « Elle ne « pense pas que le niveau intellectuel d'un pays se « mesure au nombre des demi-savants qui s'agitent « à la surface et prétendent faire marcher la science « en bouleversant nos institutions. »

Gœthe, plus sévère encore que nous, flétrissait de ses paroles dédaigneuses les savants dont vous parlez : « Je n'aurais jamais connu toute la petitesse « des hommes, si je ne m'étais trouvé en rapport « avec eux par mes recherches sur les sciences na-

« turelles. J'ai remarqué alors que la science n'a « d'intérêt pour eux qu'autant qu'elle les fait vivre « et qu'ils adoptent même l'erreur quand elle sou- « tient leur existence. » De nos jours, il eut ajouté : Quand elle leur donne cette popularité malsaine qui en fait des demi-dieux pour le vulgaire.

Les vrais savants sont désintéressés : ils placent leur bonheur au-dessus des passions et des intérêts humains; ils vivent en effet, pour employer vos propres expressions, « dans un monde toujours beau, « toujours aimable, dans une société où règne un « ordre éternel, une suprême harmonie. »

Cette paix que donne la science acquise, cet apaisement de l'âme remplie par la lumière, ne ressemblent pas à ce trouble, à cette agitation, à cette ambition qui veut escalader le ciel pour aboutir à la terre. Abaisser ses pensées, apercevoir les limites de notre esprit, et se soumettre à cet infini dont on voit les traces dans la nature, est la preuve et la récompense à la fois du travail fécond : « Il est advenu « aux gens, dit Montaigne, véritablement savants, « ce qui advient aux espics de bled ; ils vont s'éle- « vant et se haulsant la tête droicte et fière, tant « qu'ils sont vuides ; mais quand ils sont pleins et « grossis de grains en leur maturité, ils commencent « à s'humilier et baisser les cornes. »

Permettez-moi, Monsieur, d'arrêter ici ce discours. Vos travaux nous transportent en des régions élevées et sereines : vous nous conviez à regarder un

monde merveilleux dans lequel éclate l'intelligence infinie du créateur. Là, du moins, ces marques divines ne sont pas effacées par l'homme, si puissant qu'il soit. On y voudrait rester. Il faut cependant finir.

Mais nous vous retrouverons, Monsieur, et, en vous souhaitant la bienvenue au nom de nos collègues, vous me laisserez exprimer avec eux l'espérance fondée de vous revoir bientôt dans une de nos tranquilles soirées nous dévoilant quelques-uns des mystères de la nature, quelques-unes des découvertes de votre science chérie.

DISCOURS DE RÉCEPTION

De M. DUPONT.

(*Séance du* 26 *Avril* 1872).

MESSIEURS,

En entrant aujourd'hui pour la première fois dans le sein de l'Académie, je ne puis me défendre d'un sentiment d'appréhension; je me croyais si peu digne de l'honneur que vous m'avez fait en m'admettant au milieu de vous, que je ne l'aurais jamais brigué, si de trop bienveillantes amitiés ne m'avaient encouragé. Aussi, l'indulgent accueil que vous avez bien voulu faire à mon nom inconnu à la plupart d'entre vous, je le dois, j'en suis persuadé, à la confiance que vous inspirent les honorables collègues qui ont pris ma candidature sous leur patronage.

Ai-je besoin d'ajouter, Messieurs, que je me félicite vivement de cet honneur inespéré, et que je suis disposé à faire ce qui dépendra de moi pour le

justifier et vous exprimer ainsi ma profonde reconnaissance.

Le genre d'études spécial auquel je me suis livré depuis plusieurs années, me paraissait peu propre à mériter l'attention de l'Académie, et venait encore augmenter ma méfiance et mes craintes; mais, en parcourant vos mémoires, je me suis rassuré; aucune branche de la science ne vous est inconnue, et votre attention sait se porter à la fois sur les sujets les plus différents.

L'hygiène et la salubrité publiques ont souvent été l'objet de communications que vous avez accueillies avec intérêt; il me sera donc permis d'aborder, quelquefois devant vous, l'étude de quelques questions d'hygiène publique, et de vous parler des sophistications, de jour en jour plus multipliées, des denrées alimentaires et des substances médicamenteuses.

La sophistication est une véritable plaie de notre époque. On la rencontre à chaque instant et sous toutes les formes, et les mesures destinées à l'entraver restent presque toujours impuissantes. Chaque jour le mal s'accroît, au grand détriment des consommateurs trompés presque partout et presque toujours, et aussi, permettez-moi de le dire, au grand dommage de l'honneur commercial et de la moralité publique.

L'ignorance des consommateurs favorise dans une large mesure ces pratiques coupables, et je crois qu'il peut être utile, en indiquant les procédés employés

pour altérer certaines substances alimentaires, de faire connaître les moyens de dévoiler la fraude. En agissant ainsi on n'apprend rien aux voleurs, et on peut être utile aux honnêtes gens.

Parmi les substances alimentaires, une des plus importantes est le lait de vache. C'est un aliment à peu près complet, d'une digestion facile, d'une puissance nutritive considérable. Son usage est presque général; il est employé dans toutes les classes de la société, à tous les âges de la vie; bien plus, c'est l'aliment presque exclusif de l'enfance. Il n'est donc pas de substance alimentaire pour laquelle une bonne composition, une conservation parfaite, l'absence surtout, de toute altération, importent plus à la santé publique; il n'en est, malheureusement pas non plus, qui soient soumises à des sophistications plus multiples et plus fâcheuses.

Depuis quelque temps, l'administration municipale a remis en activité une grande surveillance sur le commerce du lait, surveillance qui a produit son effet; car, depuis cette époque, il y a une amélioration très-notable dans la qualité du lait vendu à Amiens.

Quelques personnes qui en font le commerce m'ont fait remettre des échantillons de celui qu'elles achetaient dans les environs d'Amiens, avec prière d'en faire l'analyse et de vouloir bien répondre aux questions suivantes :

1° La composition du lait est-elle toujours la même, quoique de provenance différente?

2° Y a t-il un moyen facile de constater les fraudes que l'on peut faire subir au lait?

3° Existe-t-il un autre instrument que le lacto-densimètre de Quévenne? Quelle est la valeur de ses indications?

Le lait est un liquide habituellement alcalin, blanc, opaque, d'une saveur douce, sucrée, d'une densité variable, soluble en toutes proportions dans l'eau. Peu de temps après la traite, il se sépare en deux couches distinctes, et subit assez promptement la fermentation acide, surtout lorsqu'il est en contact avec l'air.

Le lait de vache pur, c'est-à-dire à l'état normal, est, comme vous le savez, un composé d'eau, de matières solides fixes, et d'un principe aromatique volatil. La matière solide est un composé de beurre, de sucre de lait (lactine), de caséine, d'albumine, de sels, et d'une très-petite dose de matière extractive; mais toutes ces substances que l'on y trouve toujours, y sont en plus ou moins grande quantité, suivant la race de l'animal producteur, son âge, l'état de sa santé, la qualité et la quantité des substances alimentaires qu'il consomme, et suivant l'époque plus ou moins éloignée du vêlage.

Les diverses races de vaches donnent des qualités de lait bien différentes et dont la richesse est toujours en rapport inverse avec la quantité. Ainsi, la vache

hollandaise, dans de très-bonnes conditions donne, dans les vingt-quatre heures, de 25 à 30 litres d'un lait qui, au lacto-densimètre, marque rarement plus de 30 divisions, à une température de 15 degrés. Après douze heures de repos, ce lait écrémé, marque 33 divisions.

Une vache de pays, nourrie dans la même étable et dans les mêmes conditions que la vache hollandaise, donne de 20 à 24 litres d'un lait beaucoup plus riche sous tous les rapports, et qui marque ordinairement de 33 à 34 divisions au densimètre, et 37 divisions lorsqu'il a été écrémé après douze heures de repos.

Une vache, dite normande, nourrie dans la même étable et dans les mêmes conditions que les précédentes, et après dix mois de vêlage, donne encore de 15 à 16 litres d'un lait que l'on pourrait désigner sous le nom de crême, tant il est riche. Je dois dire que dans les trois cas que je viens de citer, les animaux sont dans les meilleures conditions possibles; étable très-propre et spacieuse, litière abondante, nourriture variée, avec du son, betteraves non-épuisées, fourrages, etc.

D'autre part, j'ai examiné du lait provenant d'animaux qui étaient dans de moins bonnes conditions. La nourriture était insuffisante, et cette insuffisance a pour effet de diminuer les quantités de beurre et de caséine, et aussi d'accroître la quantité d'eau.

Ce lait ne marquait au densimètre que 28 à 29 divisions.

L'état du moral de l'animal a aussi une grande influence sur la qualité du lait. Ainsi, un animal irrité par de mauvais traitements, séparé d'animaux avec lesquels il est habitué à vivre, donne du lait de qualité bien inférieure et en quantité beaucoup moindre que s'il est calme et heureux.

Dans les expériences que je viens de rapporter, les animaux ont été traits devant moi, et je n'ai pris le lait que lorsque les produits de chaque traite ont été réunis.

Dans les fermes importantes, immédiatement après la traite, les laits sont mêlés, et probablement additionnés d'une quantité suffisante d'eau, pour que le lacto-densimètre soit ramené à la 30e ou 31e division, qui est considérée comme le degré du lait commercial. En effet, la pesanteur spécifique de l'eau étant 1,000, il a été admis en général que la moyenne de celle du lait serait de 1,030, à la température de 15 degrés.

Presque tous les laits que j'ai examinés, et qui me venaient de seconde main, c'est-à-dire des marchands détaillants, contenaient de l'eau dans des proportions différentes. Rarement moins de 10 0/0; souvent de 20 à 25 0/0, quelquefois plus. Une partie étaient écrêmés, et aussi additionnés d'eau, tandis que le lait que je prenais dans les fermes, au moment de la traite, marquait toujours de 32 à 36 divisions, très-rarement moins de 31.

La consistance du lait, sa saveur, sa couleur

bleuâtre, l'absence d'une partie de la crême, sont des indices de l'addition de l'eau. L'analyse chimique seule peut en donner la preuve et les proportions; mais alors deux analyses sont nécessaires : l'une du lait incriminé et l'autre du lait type et normal qui aura été tiré sous les yeux de l'expert jusqu'à épuisement complet des mamelles, et après le mélange du produit de la traite; car, il a été constaté que le lait qui a séjourné trois ou quatre heures dans les mamelles donne des produits bien différents. Ainsi, au commencement de la traite, d'après Quévenne, et beaucoup d'autres chimistes, le lait ne donnerait que 5 0/0 de crême, 15 0/0 au milieu, et 21 0/0 à la fin.

Le lait qui est trait toutes les deux heures est d'une composition plus uniforme. Il sera bon aussi que l'expert tienne note de l'heure de la traite, car il est aussi reconnu que le lait du matin est relativement moins riche que le lait du soir; ce dernier contient ordinairement une plus grande quantité de crême et de caséine. La quantité de lactine subit peu de variations.

Les diverses falsifications que l'on fait subir au lait et les seules que j'ai pu constater cette année, consistent surtout :

1° Dans l'addition de l'eau;

2° Dans l'écrêmage et l'addition de l'eau;

3° Dans un mélange de petit lait artificiel et de lait pur;

4° Dans l'addition de l'eau et de l'albumine de l'œuf dans le lait de la veille, qui a été en partie écrêmé pour le faire passer pour du lait frais; et enfin dans l'addition dans le lait d'une très-faible quantité de bicarbonate de soude. Cette addition, faite à petite dose, doit être considérée non comme une sophistication, mais comme un moyen de conservation qui ne peut avoir aucune espèce d'inconvénient.

Je viens d'avoir l'honneur de vous dire, Messieurs, que j'avais examiné uu certain nombre de laits. Il en est dont l'examen est facile, du moment où l'on sait que le lait le plus pauvre est celui produit par la vache hollandaise, et qui n'indique que 30 divisions au lacto-densimètre, à une température de 15 degrés.

Il suffit, lorsque les caractères physiques d'un lait n'attirent pas l'attention de l'expert sur une particularité quelconque, il suffit, dis-je, de consulter le lacto-densimètre qui est toujours très-exact dans ses indications, lorsque le lait a été allongé d'eau pure, il permet de savoir la quantité qui a été ajoutée, si il indique un chiffre au-dessous de 30 divisions; mais il ne nous permet pas de voir si déjà le lait n'a pas été additionné d'eau pour être ramené à la 30^{c} division.

Ainsi, les cultivateurs dont les vaches sont dans de bonnes conditions, et c'est la majeure partie, obtiennent du lait qui indique 32, 34 et 36 divisions,

et cependant, dans le commerce, le meilleur n'indique que 30 ou 31 divisions, ce qui prouve que ce lait a été allongé d'eau dans les proportions de 10 à 20 0/0. Le lacto-densimètre ne peut donner cette indication qu'autant que, comme pour l'analyse chimique, on n'ait du lait type pour être examiné comparativement.

Si le lait est du matin, la crême n'est pas encore séparée, il a un aspect tout différent de celui de la veille, qui ordinairement est couvert d'une couche plus ou moins épaisse d'une crême qui ne peut plus se délayer dans le lait. Si on enlève ou si seulement on éloigne cette crême, le lacto densimètre indique 33 divisions au lieu de 30; il est facile alors d'y ajonter un dixième d'eau pour le ramener à la 30e division.

Ici l'instrument est fautif, il n'indique pas cette addition; mais si, aulieu d'un dixième on en met deux, l'instrument tombe à la 27e division, c'est-à-dire qu'il indique une addition d'un dixième au lieu de deux qu'il y a réellement.

L'albumine de l'œuf, dissoute dans l'eau, sert à diluer le lait de la veille, et lui donne un aspect qui aide à tromper l'acheteur qui l'accepte pour du lait frais.

De ce qui précède je conclus :

1° Que la composition du lait est toujours la même, quoique de diverses provenances, c'est-à-dire qu'au point de vue de l'alimentation et de l'économie

domestique, toutes les substances qui composent le lait sont toujours les mêmes ; mais elles sont toujours dissoutes ou mélangées dans une quantité plus ou moins grande d'eau ; c'est de cette quantité d'eau que dépend la richesse du lait ;

2° Si le lait était un composé d'eau et de matières fixes dans des proportions invariables, il serait très-facile de constater les fraudes qu'on lui aurait fait subir ; une analyse chimique suffirait ; mais comme la richesse du lait varie souvent suivant la race des animaux, leur nourriture, etc., il devient indispensable de faire deux analyses, l'une sur le lait soupçonné, l'autre sur le lait pris à son origine, à moins qu'il ne suffise de constater si le lait au titre commercial n'a pas été allongé d'eau pure, comme cela arrive le plus ordinairement ; dans ce cas, les renseignements que fournit le lacto-densimètre sont très-exacts et suffisants. Mais si, au lieu d'eau pure, on y ajoute de l'eau sucrée ou glucosée, ou une dissolution de sucre de lait, ses indications sont nulles ;

3° Il n'existe aucun instrument qui, à lui seul, puisse indiquer si le lait est pur ou s'il est falsifié. Le lacto-densimètre, le plus simple des instruments qui ont été proposés, est celui qui rend les meilleurs services. Du moment où il ne marque pas de 28 à 30 divisions à une température de 15 degrés, on est certain que le lait a été additionné d'eau.

Le galactomètre peut aussi rendre quelques ser-

vices en indiquant en volume les proportions de crême contenues dans le lait; mais, pas plus que les autres instruments qui ont été proposés et qui ont pour principe la densité des liquides, il n'arrive à un résultat satisfaisant. Ces instruments peuvent se recommander par une exécution rapide, mais ils ne donnent qu'approximativement des renseignements sur la composition du lait, qui est si complexe, et qui varie dans une multitude de circonstances, puisque deux animaux, vivant des mêmes aliments et dans la même étable, donnent des laits où il y a d'aussi grandes différences que celles que j'ai signalées.

La dégustation du lait, la détermination de sa densité exigent encore une certaine habitude d'observation et la juste susceptibilité du commerce loyal sera mieux ménagée si l'examen est confié aux mains d'un expert exercé qui, dans un cas douteux, ferait, comme je l'ai dit, une double analyse chimique.

L'analyse chimique est une opération assez compliquée et surtout délicate, qui ne peut être confiée qu'à un expert qui a l'habitude des opérations du laboratoire.

Il y a des procédés bien différents pour faire l'analyse du lait. Voici celui que j'emploie ordinairement, et qui est d'une exécution assez rapide.

Je prends une quantité de lait quelconque, 100 grammes par exemple, je le fais évaporer au bain-marie dans une capsule de porcelaine préala-

blement tarée. Lorsque l'évaporation est terminée, je pèse; la différence de poids m'indique la quantité d'eau; le résidu est placé dans un flacon bouché à l'émeri, avec de l'éther en quantité suffisante, et renouvelé à plusieurs reprises jusqu'à épuisement complet. Les solutions éthérées sont réunies dans une autre capsule et mises à évaporer. D'autre part, on reprend le résidu épuisé par l'éther; on le sèche et on le pèse; la différence avec le poids précédent indique la quantité de beurre qui a été enlevée par l'éther. On reprend encore le résidu de l'opération, on le délaye dans de l'eau distillée; on le fait bouillir; on le décante; on y ajoute une nouvelle quantité d'eau distillée jusqu'à ce que le dépôt soit parfaitement épuisé; alors on le sèche et on le pèse; son poids représente celui de la caséine et des sels insolubles. Ce qui manque pour compléter les 100 grammes de lait employé, représente la lactine et les sels solubles qui sont en dissolution dans l'eau distillée. Cette analyse est celle d'un bon lait, qui m'a fourni la formule suivante : Eau 87,00; Beurre 4,00; lactine et sels solubles 5,00; caséine et sels insolubles 4,00.

Dans un cas pressé, on peut opérer sur une quantité de lait moins grande; 25 grammes suffisent.

Pour décrire ce procédé d'analyse, j'ai dû prendre des chiffres ronds; mais il est bien entendu que chaque analyse de lait produit des variations dans les chiffres. Ainsi, la quantité d'eau est souvent aug-

mentée, tandis que le beurre et la lactine sont presque toujours diminués. Ce procédé m'a permis d'arriver à la solution d'un problème qui m'a fait faire quelques recherches. Il s'agissait d'une sophistication que je n'avais pas encore rencontrée et qui, à ma connaissance, ne se trouve indiquée nulle part : c'est une sophistication du lait pur par une solution de sucre de lait.

A l'aspect et à la saveur surtout du lait soupçonné, j'avais cru à une addition d'eau sucrée ou glucosée; l'analyse m'a démontré qu'il n'y avait ni sucre ni glucose, mais bien de la lactine ou sucre de lait en excès, tandis que le beurre et la caséine y étaient en trop petite quantité. Si le mélange avait été fait avec du lait baratté, ce qu'on pouvait supposer, j'aurais obtenu en proportion une aussi grande quantité de caséine que de lactine. Or, cette dernière seule était en grand excès.

On ne peut pas admettre non plus l'addition du petit lait provenant du lait caillé, car il est ordinairement acide, et le lait examiné était neutre, si ce n'est alcalin. Le petit lait a une saveur peu agréable et n'en permet pas l'emploi dans ce cas.

J'ai lieu de croire que le lait examiné était trait du matin, qu'il marquait 34 à 36 divisions, et qu'il avait été ramené à la 30e division avec une dissolution de sucre de lait.

C'est malheureusement un véritable progrès dans la sophistication, car le sucre de lait est très-soluble

dans l'eau; il est neutre et a une saveur douce, sucrée; il entre dans la composition du lait dans la proportion de 45 à 50 grammes sur mille.

Ce mélange n'a rien de dangereux, mais comme celui fait à l'eau pure ou à l'eau albumineuse, il trompe sur la nature de la marchandise.

En hiver, le lait de la veille peut être mêlé au lait du matin; mais en été, ce mélange est difficile; l'action de l'air et de la chaleur déterminent la formation des acides lactique et acétique, aussi peut-on prolonger la conservation du lait en le portant à l'ébullition pour en chasser l'air qu'il contient, et en y ajoutant une faible dose de bi carbonate de soude (1 gramme par litre) qui a pour mission d'absorber les acides qui se forment.

Il serait bien à désirer que l'administration municipale puisse obtenir que le lait soit fourni tel qu'il est produit, sans manipulation, et surtout sans mélanges, et sous les simples désignations de lait du matin et de lait du soir. Malheureusement, tout en formulant ce vœu, je ne puis m'empêcher d'ajouter que je ne crois guère à sa réalisation.

RÉPONSE

AU

DISCOURS DE RÉCEPTION DE M. DUPONT

MONSIEUR,

Vous avez éprouvé un sentiment d'appréhension en venant au milieu de nous. Permettez-moi de vous rassurer et permettez à l'Académie de vous exprimer par mon intermédiaire, qu'elle est heureuse du choix qu'elle a fait. Les amitiés que vous accusez d'avoir été trop bienveillantes en vous présentant, ne vous feront pas défaut, le cercle s'en élargira, j'en suis sûr, et, en même temps, les travaux dont vous venez de nous donner les prémisses, prouveront que vous aviez tort de vous croire indigne d'entrer dans notre compagnie.

Pourquoi donc, Monsieur, cette crainte et cette défiance de vous-même? N'êtes-vous pas, comme nous tous, un travailleur? Chacun de nous a-t-il eu d'autre titre pour être élu? Les terrains que nous

labourons sont divers : les uns ont exploité ces champs si vastes de l'industrie et du commerce, d'autres les domaines enviables du beau littéraire et artistique ; ceux-là cultivent les sciences abstraites, ceux-ci les sciences naturelles ; le monde moral, social et politique est exploré par quelques-uns ; nous allons souhaiter la bienvenue à un voyageur qui a visité réellement les contrées qu'il décrit et les peuples qu'il peint, et, plus tard, l'Académie en accueillera un autre qui parle avec un art charmant des pays que son pied n'a jamais foulés, et des mondes imaginaires que l'œil humain n'a jamais vus.

Tous nous avons choisi notre tâche : la vôtre, Monsieur, est utile et immédiatement pratique ; vous vous occupez avec la plus vive sollicitude des questions relatives à l'hygiène et à la salubrité. L'étude intéressante que vous venez de nous lire, montre, de plus, que de pareils travaux, en permettant de découvrir les fraudes et de signaler l'emploi des moyens propres à les constater, forcent en quelque sorte à la probité commerciale tant d'individus qui pillent notre bourse avec trop d'impunité.

Mais vous avez affaire, Monsieur, à forte partie. Les fraudeurs ne sont jamais à bout de ressources, et la lutte ne serait vraiment pas égale si on s'en tenait aux apparences.

Le fraudeur en effet, n'ayant aucun scrupule, recourt aux procédés de falsification les plus variés : nuisibles ou inoffensifs, que lui importe! il se joue

de notre santé. Mais le savant pratique, qui se fait comme vous, Monsieur, l'auxiliaire de la justice, est tenu d'agir avec sûreté : ses observations doivent être faites avec exactitude, il ne peut se contenter du probable. Si j'en juge par le sujet que vous venez de nous exposer, par la difficulté des faits à établir, des conditions du problème à dégager, des comparaisons à faire, en un mot des éléments de l'expérience à préciser, je suis effrayé de la différence des situations respectives du fraudeur et du savant. L'un, sans conscience, fait ce qu'il veut; l'autre, toujours en défiance de lui-même, craint, en agissant avec trop de précipitation, de se tromper, et par conséquent d'être injuste pour le plus grand bien de la justice.

Heureusement l'amour de la science et le sentiment du bien qu'il fait sont pour le savant une cause de compensation. Si rusé que soit le fraudeur, l'expérimentateur le suit avec ardeur, et l'on est étonné, en présence de tant de fraudes, de voir combien peu échappent aux recherches des hommes qui ont choisi votre tâche.

Vous êtes, Monsieur, de ces chercheurs patients et opiniâtres, et cela explique et cette modestie et cette défiance de vous-même que le début de votre discours exprime.

L'homme qui est créateur, dans les lettres ou dans les arts, accuse sa personnalité, tandis que l'expérimentateur n'a rien à tirer de lui-même, mais des

phénomènes à constater : c'est Claude Bernard qui signale ainsi ce sentiment de la personnalité de l'art et de l'impersonnalité de la science, et qui les caractérise avec le mot d'un poète qu'il rappelle : l'art, c'est moi; la science c'est nous. Le savant devient donc de plus en plus humble, s'il ne bâtit pas des systèmes imaginaires et reste savant vrai : « Il « doute en effet de ses propres connaissances, et il « soumet l'autorité des hommes à celle de l'expé- « rience et des lois de la nature. »

Continuez de douter ainsi, Monsieur, comme le veut le maître, si le doute est une condition de la sûreté de vos expériences. L'Académie, qui aime la vérité avant tout, ne s'en plaindra pas.

DISCOURS DE RÉCEPTION

De M. DE PUYRAIMOND.

(*Séance du* 26 *Avril* 1872).

MESSIEURS,

Mes premiers mots, en prenant place au milieu de vous, seront pour vous remercier de l'honneur que vous me faites en m'admettant au nombre des membres de l'Académie d'Amiens.

Le seul titre que je puisse invoquer pour mériter vos bienveillants suffrages, est celui d'avoir beaucoup voyagé, et quelque peu étudié les différents pays où ma carrière m'a successivement conduit. J'ai pu vivre au milieu des contrées les plus différentes aussi bien par la constitution physique du pays que par les mœurs et les coutumes des habitants, depuis les sauvages primitifs tels qu'on les rencontre encore dans quelques îles de l'Océanie et dans l'intérieur du continent africain, jusqu'aux habitants de

l'empire du Milieu dont la civilisation, déjà très-grande au commencement de l'ère chrétienne, est actuellement en pleine décadence. Dans chaque pays des coutumes, des mœurs et des caractères divers frappent l'esprit du voyageur et intéressent sa curiosité ; mais une des parties du monde les plus remarquables est certainement l'Océanie dont les diverses îles sont peuplées d'une race tantôt farouche et antropophage, comme dans la Nouvelle-Calédonie et les îles Viti, tantôt douce et hospitalière comme dans l'archipel de la société dont Taïti, l'île principale est appelée à juste titre, la reine de l'Océanie.

Quand on arrive de la mer, l'aspect de Taïti est enchanteur. Le centre de l'île est formé de hautes montagnes boisées, couvertes de végétation jusqu'à leur sommet ; elles descendent en pentes rapides jusqu'au bord de la mer, dont elles sont séparées par une zône de terrain plat couvert des plus riches productions des tropiques. De nombreux ruisseaux coulent le long des flancs des montagnes, tantôt dans un lit paisible, tantôt bondissant en cascades. Un récif de corail, sur lequel les flots de l'Océan pacifique viennent se briser, semble entourer l'île d'une ceinture d'argent ; ce récif s'écarte à certains endroits du rivage à une distance assez grande pour permettre aux navires de trouver un mouillage entre lui et la terre ; il est percé de nombreuses coupures formant des passes qui donnent entrée dans les ports ainsi formés, qui entourent l'île. Cette muraille de

corail à pic, du côté de la mer, offre un obstacle insurmontable aux plus grandes fureurs de l'Océan, et pendant qu'à quelques centaines de mètres, les flots se brisent impuissants, les navires flottent en sûreté au milieu d'une eau calme et tranquille.

La forme de Taïti est celle d'un 8 incliné du Nord-Ouest au Sud-Est; elle se compose de deux îles, l'île principale appelée spécialement Taïti, et la presqu'île de Taïrabu, réunie par l'isthme peu élevé de Taravao, qu'une route bordée d'arbres traverse dans toute sa longueur ; un chemin qui longe le bord de la mer, ne s'en écartant qu'en de rares endroits, fait le tour entier de l'île ; de nombreux ruisseaux coupent cette route plantée, dans tout son parcours, d'orangers et de cocotiers dont le vert feuillage se réfléchit dans la mer transparente des tropiqnes. Les deux montagnes principales sont l'Orohena qui atteint une hauteur de 2,236 mètres et le Diadème, véritable couronne de rochers de la reine de l'Océanie.

Les Taïtiens n'habitent jamais loin du bord de la mer, rarement leurs cases montent aux flancs des montagnes ; les habitations sont jetées çà et là sous les ombrages des arbres et près des ruisseaux. La température moyenne de l'île est de 28° degrés centigrades, et la chaleur est tempérée par la brise de mer, qui s'élève régulièrement vers le milieu de la journée. Aucun animal nuisible n'existe dans l'île ; on n'a à craindre ni scorpions, ni serpents, ni ani-

maux sauvages; aucune maladie n'exerce périodiquement ses ravages dans ce pays fortuné qui, plus heureux que les Antilles et l'Inde, ne voit jamais sa population décimée par les terribles épidémies qui sévissent dans presque toutes les contrées tropicales.

Les arbres fruitiers croissent naturellement. On rencontre à chaque pas l'arbre à pain ou Mayore, aussi grand que les plus beaux chênes de nos climats, dont le fruit donne une pâte farineuse, nourriture habituelle des indigènes; le cocotier dont la noix contient, quand elle est fraîche, un liquide savoureux qui sert de boisson, ou produit, quand elle a vieilli, une huile qui est un des principaux objets de commerce du pays; plusieurs espèces de bananiers, depuis le bananier sauvage ou Fei, qui pousse dans les montagnes et dont le fruit se mange cuit, jusqu'aux meilleures espèces que l'on rencontre au Brésil; l'evitier, arbre magnifique, dont le fruit délicieux semblable à une pomme, a un peu le goût de térébenthine, le papaier, l'oranger, le citronnier et le goyavier.

Ces trois derniers arbres ne sont pas originaires de Taïti, et ont été importés par les Européens. Les orangers et les citronniers produisent des fruits nombreux et excellents, dont une grande partie est expédiée chaque année en Amérique; quant aux goyaviers, il a trouvé un sol tellement propice à sa végétation, que l'île entière en est couverte; vainement défriche-t-on les endroits où il a pris racine,

il reparaît toujours et envahirait complètement le sol si les insulaires ne lui faisaient une guerre acharnée ; ses fruits sont sans aucune valeur et servent de nourriture aux chiens et aux cochons, qui, avec les poules, sont les seuls animaux domestiques originaires de Taïti. Depuis leur établissement, les Européens ont esayé d'acclimater des animaux des espèces bovine et chevaline, mais les résultats obtenus sont presque négatifs.

Les côtes sont très-poissonneuses, le fond de la mer fourmille des coquilles les plus variées ; les oiseaux et les insectes sont en petit nombre.

Les cases des insulaires sont de forme rectangulaire, terminées à chaque extrémité par une demi-circonférence, les cloisons sont en bambous ou en bâtons de Bouaro, placés de façon à laisser entre chacun d'eux un léger intervalle ; le toit est couvert en feuilles de pandanus. Une couche d'herbe odoriférante est répandue sur le sol, des nattes étendues servent de lit ; quelquefois un lit européen entouré d'une étoffe légère et transparente destinée à préserver les dormeurs des visites importunes des moustiques et quelques coffres en bois de camphre qui contiennent leurs vêtements, complètent le mobilier de l'habitation. Des rosiers et des tiares, fleurs blanches qui ont le parfum du jasmin, entourent les cases.

Papeete est la capitale de l'île ; c'est là que résident la reine Pomaré et le gouvernement français.

Le rivage de la rade de Papeete a une forme demi circulaire, s'étendant depuis la batterie de l'Uranie placée à l'extrémité ouest jusqu'à la pointe de Fare-Ute, où se trouvent les cales de halage, les chantiers de construction et de réparation et les magasins de la marine ; au milieu de la ceinture de récifs, qui sépare le port de la haute mer, s'élève le petit îlot de Motu-Uta, couvert de végétation, qui semble un oasis au milieu des eaux.

La ville est bâtie sur le bord de la mer ; des quais reçoivent les navires, et au centre une aiguade permet aux canots d'embarquer directement l'eau nécessaire aux bâtiments qui sont sur la rade. Les quais sont plantés de cocotiers et d'orangers, les maisons sont en bois, peintes de couleurs variées et entourées de jardins ; plusieurs rues perpendiculaires montent vers l'intérieur et viennent aboutir à l'enceinte fortifiée qui entoure la ville ; une grande rue parallèle à la mer court à environ cent mètres de la rive. Les maisons bâties sur le quai, dont quelques-unes ont des étages, sont habitées par les négociants européens ; sur la grande rue se trouvent le gouvernement, les casernes, hôpitaux et autres bâtiments servant aux divers services administratifs de la colonie.

Le palais de la reine Pomaré, dont les états comprennent toutes les îles de l'archipel de la Société, et de l'archipel Pomotu, est une grande maison en bois, ornée d'une verandah sur le devant de l'habitation ;

l'autorité de la reine sur ses états est plutôt nominale qu'effective.

La beauté de la race Taïtienne mérite encore aujourd'hui qu'on en fasse la description qu'en donnaient les premiers navigateurs.

Taïti et les îles voisines de la Société offrent les plus beaux individus de la race océanienne; la nature semble s'y livrer dans la formation des hommes, à cette profusion et à cette variété que l'on observe parmi les végétaux. Le bas peuple livré aux travaux fatigants de l'agriculture et de la pêche, quoiqu'un peu dégénéré, conserve cependant toujours des restes du prototype originel, qui se montre dans toute sa perfection parmi les chefs et les insulaires d'un rang distingué. Leur peau est moins basanée que celle d'un Espagnol, et n'est pas aussi jaune que celle d'un Américain; elle est d'une nuance plus légère que le teint le plus blanc d'un habitant des Indes orientales; en un mot, c'est un blanc mêlé d'un jaune brunâtre, mais la teinte n'est pas assez forte pour que sur la joue la plus blanche de leurs femmes, on ne distingue aisément les progrès de la rougeur. On aperçoit ensuite toutes les nuances intermédiaires jusqu'au brun vif. Leurs cheveux sont noirs et forts ; ils flottent naturellement en boucles charmantes, et l'huile parfumée de coco qu'on y répand, les rend très-luisants. Ils ont les traits du visage réguliers, doux et agréables; le nez est un peu large en dessous. La physionomie des

femmes est ouverte et gaie et leurs yeux sont pleins, vifs, et étincelants; elles ont le visage plus rond qu'oval, les traits d'une symétrie extraordinaire et embellis par un sourire qu'il est impossible de décrire. Le corps au-dessus de la ceinture est bien proportionné, les contours ont un charme et une grâce inexprimables, les pieds sont un peu larges et ils s'écartent des proportions du reste du corps. Les hommes sont de grande taille; on en voit de près de six pieds; les femmes sont généralement d'assez petite taille.

Les Taïtiens sont vifs et gais, leur caractère est franc et disposé à la bonté; leur légèreté les empêche de prêter longtemps attention à la même chose, leur organisation, relâchée par un soleil ardent, produit une extrême indolence et une grande aversion pour le travail.

Les femmes de Taïti, ne sont pas comme dans les autres contrées primitives tyrannisées par les hommes; elles ne sont pas, comme les femmes arabes par exemple, astreintes aux travaux fatigants, pendant que le maître et seigneur se livre aux douceurs du repos le plus absolu. Leur beauté, leur imagination, leur douceur et leur désir de plaire assurent leur puissance sur les hommes; la monogamie existe à Taïti; les femmes mariées sont fidèles à moins que le mari ne les laisse libres de leur conduite; les jeunes filles ont toute liberté et en usent, et l'indigène qui se marie ne s'occupe nullement de la

conduite antérieure de la femme qu'il choisit. Elevées dans un milieu religieux et moral, les Taïtiennes joignent aux qualités naturelles à leur race les vertus domestiques, comme le prouve l'exemple de négociants européens mariés avec des femmes indigènes.

L'hospitalité se pratique là de façon la plus large. L'étranger qui frappe à la porte d'une case est reçu à bras ouverts par le maître de la maison, qui l'invite à passer la nuit sous son toit, et à partager son repas.

La nourriture des insulaires se compose de volailles, de cochon, de poisson, de bananes et de mayore ; la seule sauce qu'ils emploient, est l'eau de mer dans laquelle on pile quelquefois l'amande de la noix de coco. Pour cuire les aliments, on creuse un trou en terre dont on remplit le fond de gros cailloux unis, et on fait du feu avec du bois sec, des feuilles et des morceaux de noix de coco ; lorsque les pierres sont assez chaudes, on sépare les charbons et on retire les cendres. Les charbons sont couverts d'une couche de feuilles vertes sur lesquelles on place l'animal qu'on veut cuire, après l'avoir enveloppé de feuilles odoriférantes ; on met par dessus le reste des charbons et des pierres chaudes, des bananes et des fruits de l'arbre à pain, et le tout est recouvert de terre, afin d'y concentrer la chaleur. Au bout d'un temps suffisant pour que la cuisson soit opérée, on retire les ali-

ments qui sont tendres et succulents, et au moins égaux pour la saveur aux meilleurs rôtis européens.

L'igname, la patate douce, le taro, espèce de betterave blanche qui se cultive dans les terrains humides, complètent la nourriture des indigènes; tous ces légumes poussent naturellement dans l'île ou y exigent des soins presque nuls.

La boisson est l'eau et le lait du fruit de cocotier.

Avant l'arrivée des Européens, les Taïtiens ignoraient l'ivresse; ils n'avaient aucune boisson enivrante, mais quand des rapports fréquents se furent établis entre les deux races, ils prirent goût aux liqueurs fortes, et ils fabriquent maintenant avec le jus d'orange une liqueur fermentée qui remplace les boissons alcooliques qu'ils ne peuvent pas toujours se procurer.

Les repas se prennent au dehors de l'habitation; les convives s'asseyent sur des nattes à l'ombre des arbres; les mets sont servis sur les larges feuilles du bananier; après le repas, femmes et hommes fument une cigarette faite avec du tabac indigène grillé légèrement et roulé dans une feuille de pandanus préparée à cet usage.

Les Taïtiens s'habillaient anciennement avec des étoffes faites de diverses écorces d'arbres, teintes en différentes couleurs, mais surtout écarlates. Femmes et hommes s'enroulaient autour de la taille un morceau d'étoffe long d'environ une brasse et descendant jusqu'à la cheville; un autre vêtement, ayant

la forme du puncho des Chiliens, complétait leur habillement. Des coquillages ornaient les oreilles, et diverses parties du corps étaient tatouées de dessins d'une nuance noirâtre; ce tatouage ne s'appliquait que quand en devenait nubile. Aujourd'hui, les étoffes européennes remplacent les vêtements primitifs. Les deux sexes ont toujours le pareo; les hommes portent par dessus une chemise de couleur, les femmes mettent une tapa ou longue robe flottante, serrée au cou et descendant jusqu'à la cheville. Les tapas sont tantôt en indienne de diverses couleurs, tantôt en soie ou en étoffe légère brodée et garnie de volants; des fleurs sur la tête ou formant une couronne placée sur un chapeau de paille rond, des guirlandes de feuillage autour du corps complètent leur costume.

Le chant et la danse sont les amusements préférés. La danse indigène, qu'on appelle upaupa, a lieu de deux manières différentes. Dans la première, nommée upaupa tupai, un homme ou une femme chante un récitatif, pendant que l'assistance l'accompagne en frappant en mesure sur des objets sonores, généralement des morceaux de bois creux; à un certain moment le chanteur se met à danser, et l'entourage répète les paroles en continuant à frapper en cadence et accélérant la mesure jusqu'à ce que le danseur tombe épuisé. Dans la upanpa rima, les hommes et les femmes assis à terre ou à genoux chantent en faisant avec ensemble des gestes indi-

quant le sens des paroles; derrière ce premier cercle, d'autres personnes debout frappent dans leurs mains en mesure et sautent d'un pied sur l'autre en remuant vivement le corps, d'autres personnes accompagnent le chant sur des espèces de tambours; au centre du cercle se trouvent les danseurs et les danseuses. Ces danses et ces chants rappellent les événements importants de l'histoire de l'île, ou les diverses actions de la vie; les gestes et les mouvements des danseurs sont gracieux, et leurs poses pleines de naturel; les chants sont mélodieux. Le soir, sous le feuillage des arbres, ces danses éclairées par la lumière vacillante des torches, forment un spectacle ravissant.

Les Taïtiens sont aujourd'hui convertis au protestantisme; leur religion primitive était le polythéisme. Ils reconnaissaient un être suprême qu'ils appelaient Atua-Rahi, lequel dominait les autres dieux. Cet être suprême était la première cause de tous les êtres; les dieux secondaires étaient les créateurs de la lune, des étoiles, de la mer et des vents; l'être suprême habitait le soleil, et il était représenté sous l'image d'un homme. Chacune des îles de l'Archipel, Morea, Huahine, Taha, Raiatea, Bora-Bora, était sous la direction d'une divinité inférieure. Ils croyaient, en outre, à l'existence d'un génie cause, chez chaque être humain, des pensées et des diverses sensations; ce génie ne mourait pas avec le corps qu'il avait habité, et les morts allaient parta-

ger la demeure de l'être suprême. Ainsi, la croyance d'une vie à venir et l'union de l'esprit et de la matière étaient répandues dans les îles de la Société, et on voit que ce peuple en était arrivé, par sa propre intelligence, à une hauteur de pensées bien supérieures à celles de n'importe quel peuple primitif. Du reste, l'opinion suivante exprimée par un des compagnons de voyage du capitaine Cook, n'est-elle pas le plus bel éloge que l'on puisse faire des habitants des îles de la Société.

« Il faut observer que ces peuples, par les simples « sentiments de la conscience naturelle, ont une « connaissance de l'équité et de l'injustice, et qu'ils « se condamnent volontairement eux-mêmes, lors- « qu'ils font aux autres ce qu'ils ne voudraient pas « qu'on leur fit. »

Malheureusement une tache se trouve à ce tableau. Là, comme dans tous les peuples, se rencontraient des individus ne cherchant que le plaisir et la débauche ; ces individus se réunissaient en une société appelée société des Areois, dont les statuts infâmes disaient que les femmes étaient en commun et qu'elles devaient détruire leurs enfants ; mais toutes les relations indiquent que fort peu d'indigènes faisaient partie de cette association, et que le plus souvent les femmes devenant mères, gardaient leurs enfants, ce qui entraînait leur exclusion de la société.

Les corps des morts, couverts de riches étoffes,

étaient placés à l'abri d'un toit, sur une estrade élevée, et on n'enterrait les os dans un lieu voisin que quand les cadavres étaient tombés en pourriture.

Des missionnaires gallicans s'établirent à Taïti à la fin du siècle dernier, mais ils ne parvinrent à faire des prosélytes que lorsque le roi Pomaré II, dans un but politique, se convertit au protestantisme. L'exemple du chef fut suivi par ses sujets, et tous maintenant se rendent au temple, écouter la parole du pasteur européen ou indigène.

Sous l'influence des missionnaires, le peuple taïtien est arrivé à un résultat cherché par tous les peuples européens, et qu'aucun d'eux n'a pu encore obtenir; tous les insulaires sans exception, hommes et femmes savent lire et écrire. Leur style est imagé et poétique; le langage est doux et harmonieux. Les mots se composent de voyelles juxta-posées ou séparées seulement par une consonne; afin de pouvoir prononcer les noms européens, ils sont forcés de leur donner une forme plus douce qui souvent les défigure complétement.

L'organisation du pays ressemble beaucoup à l'état féodal. La terre appartient aux ariis et raatiras ou petits chefs; elle est possédée par le peuple, qui est locataire, et qui paie pour tout fermage un tribut presque volontaire en nature. A la fin du XVIII^{e} siècle, l'île était divisée en districts indépendants les uns des autres, gouvernés par des chefs souvent en guerre entre eux. Les premiers naviga-

teurs qui ont exploré l'île parlent de flottes nombreuses qu'ils ont vu au mouillage, prêtes à partir en expédition. En 1774, la guerre était déclarée entre Taïti et Morea; les flottes des deux districts réunis au mouillage de Matawai s'élevaient à environ 150 pirogues de guerre et 70 petits bâtiments destinés aux chefs, pour le plus grand district, celui d'Attahourou, et à environ 40 pirogues de guerre et 20 petites pour le plus petit district, celui de Tettaha; or, les grandes pirogues portaient une cinquantaine d'hommes et les petites une vingtaine, de sorte que l'expédition comprenait environ 10,000 hommes, ce qui suppose, pour les deux districts, une population d'environ 30,000 âmes. Les deux districts d'Attahourou et de Tettaha formant à cette époque près du tiers de l'île, la population de l'île entière aurait été alors de 80 à 90,000 âmes. La population actuelle est de 8 à 10,000 âmes. Quand on compare ces deux chiffres, on est effrayé de voir que, depuis un siècle que les Taïtiens sont en contact avec les Européens, une pareille diminution dans leur nombre ait pu se produire.

Vers le commencement du XVIII[e] siècle, le roi Otou, à l'occasion de la naissance d'un fils, à qui la coutume donnait la royauté, pour ne plus laisser au père que le titre de régent, prend le nom de Pomaré, qui veut dire nuit du rhume, en souvenir d'une expédition pendant laquelle, ayant passé une nuit dans la montagne, il avait été atteint d'une forte bron-

chite. Pomaré commence, pendant son règne, à réunir toutes les îles de l'Archipel sous son autorité.

Son fils, Pomaré II, surnommé plus tard Pomaré-le-Grand, veut continuer l'œuvre de son père, mais, doué d'une bravoure médiocre, il n'obtient aucun prestige sur les chefs ; ceux-ci l'abandonnent successivement, et un jour, il se trouve seul, forcé de chercher un refuge à Huahine, puis à Morea.

Des missionnaires protestants étaient arrivés à Taïti en 1797; leurs premiers efforts pour convertir la population avaient été stériles ; ils s'étaient cependant établis à Matawai, où ils étaient devenus possesseurs d'assez nombreuses propriétés. Quinze années s'étaient écoulées sans que les missionnaires aient obtenu le moindre résultat, quand Pomaré II, vaincu par la coalition de tous les ariis, se jette dans leurs bras et devient leur plus zélé catéchumène. L'exemple du roi amène de nombreuses conversions, tous les mécontents se réunissent dans l'île de Morea autour de Pomaré, qui se trouve bientôt assez fort pour faire une descente à Taïti, où le sort des armes lui est favorable ; il ressaisit son pouvoir, et, avec l'appui des missionnaires, il parvient à réunir tout l'archipel sous sa puissance.

Vers 1820, Pomaré II mourut, laissant deux enfants en bas âge; un fils qui fut proclamé roi sous le nom de Pomaré III, et une fille, l'aînée des deux enfants, nommée Aïmata. Pomaré III avait été élevé par les missionnaires ; aussi, tout le temps de son

règne, ceux-ci furent les véritables maîtres de l'île. Ils organisèrent une espèce de gouvernement représentatif qui existe encore aujourd'hui, et qui consiste dans une assemblée qui se réunit tous les ans, pour discuter les intérêts du pays; les décisions de l'assemblée sont soumises au gouverneur, et ne sont exécutoires qu'après avoir reçu l'approbation de celui-ci, qui peut toujours la refuser.

Ce fut sous le règne de Pomaré III que les jeux nationaux, les danses et les chants furent défendus, et que fut rendue une loi par laquelle tout habitant, homme ou femme, convaincu d'immoralité ou d'ivresse, était condamné à travailler aux routes qui entourent l'île.

A la mort de Pomaré III, sa sœur Aïmata, la reine actuelle, prit le pouvoir sous le nom de Pomaré Vahine IV. Agée d'environ dix-huit ans, jolie, jeune et capricieuse, tout chez elle indiquait qu'elle suivrait la conduite légère de son aïeule, la belle Hidia, femme de Pomaré I. Tout en se soumettant aux pratiques extérieures de la religion protestante, elle s'abandonna à tous les caprices de sa nature ardente, et son esprit léger cédait tantôt à l'influence des chefs du pays, tantôt à celle des missionnaires. Dominée d'un côté par ces derniers, qui voulaient garder la puissance qu'ils avaient eue sous Pomaré III, menacée de l'autre par la coalition des chefs indigènes, ne sachant à quel parti s'arrêter, la reine Pomaré se jeta dans les bras de la France, et

Taïti fut placée sous le protectorat français, par un acte du 9 septembre 1842. Par cette convention, le gouvernement français reconnaît la souveraineté de la reine, son autorité et celle des chefs sur la population; les réglements et les lois sont faits au nom de la reine et signés par elle, la possession des terres de la reine et du peuple leur est garantie; les disputes, relativement au droit de propriété des terres sont jugées par les tribunaux du pays; chacun est libre dans l'exercice de son culte et de sa croyance. Le gouvernement français prend la direction de toutes les affaires avec les gouvernements étrangers, il s'occupe de tout ce qui concerne les résidents étrangers, les réglements de port, et en général prend toute mesure qu'il juge utile pour conserver la bonne harmonie et la paix.

Cette convention était à peine signée, que, sous l'influence des missionnaires anglicans, trompés dans leurs espérances, des tiraillements se produisirent. Les chefs taïtiens s'insurgèrent, et les événements forcèrent l'amiral du Petit-Thouars à prendre possession de l'île. Cette mesure fut désavouée par le gouvernement français, qui ordonna de replacer l'île dans la position réglée par l'acte du 9 septembre 1842.

Cependant la guerre était déclarée entre les Français et les indigènes, guerre dans laquelle ces derniers montrèrent un grand courage, grâce auquel ils nous infligèrent quelques échecs assez sérieux, et

qui ne se termina qu'en 1847 par la prise du plateau de Fatahua.

Au milieu de cette lutte sanglante, la reine Pomaré, sollicitée par tous les partis, retombée sous la domination des missionnaires qui étaient au désespoir de voir l'île échapper à l'Angleterre, regrettant de s'être donné des maîtres, se réfugia à Raiatea, d'où elle ne revint à Papeete qu'après la fin de la guerre.

Aujourd'hui Pomaré vit dans sa maison royale, entourée d'une cour composée des filles des principaux chefs de l'île. N'ayant pas eu d'enfants de son premier mari, elle l'a répudié et a épousé Ariifaite, un des plus beaux types de la race taïtienne, dont elle a eu sept enfants.

De taille au-dessus de la moyenne, assez grosse, d'une démarche gracieuse, le regard doux et mélancolique, elle conserve les traces de la beauté de sa jeunesse. On la rencontre souvent accompagnée de ses filles d'honneur, vêtue comme ses sujets, répondant avec affabilité aux saluts qu'on lui adresse. Elle pratique envers les étrangers une large hospitalité, et semble résignée au rôle effacé qui lui est laissé depuis que, sur sa demande, Taïti a été placée sous le protectorat français.

L'archipel des îles Pomotu, qui reconnaît l'autorité de la reine Pomaré, contient une soixantaine d'îles, et est située dans l'est de Taïti.

Les îles Pomotu sont des attôles ou îles de coraux;

leur forme est elliptique. Elles se composent d'une ceinture de corail entourant un lagon de profondeur variable, dans lequel se trouvent ça et là des pâtés de coraux. La ceinture a de 100 à 200 mètres de large; dans quelques parties, les lames de l'Océan, après s'être brisées contre le bord extérieur du récif, roulent leurs eaux jusqu'au lagon intérieur; à d'autres endroits, cette ceinture s'élève à quelques mètres au-dessus du niveau de la mer.

La partie élevée se compose de coraux brisés, de sables et de coquilles auxquels la vague, en roulant, vient ajouter de nouveaux débris; un peu de terre végétale permet à la végétation d'y pousser. Les bords des îles sont à pic du côté de la mer, les pointes s'avancent un peu dans l'Océan, entre chaque pointe, le banc de corail a une légère inflexion; les bords du lagon sont en pentes douces, couverts de sable fin.

Ces îles sont de dimensions très-différentes; les plus grandes, situées au nord et au centre de l'archipel, ont jusqu'à 30 milles marins de long, sur 10 milles de large; les plus petites ont à peine 2 milles de diamètre. Dans quelques-unes la ceinture est percée de coupures qui permettent aux navires d'entrer dans le lagon intérieur; dans la plupart d'entre elles l'enceinte est continue, et le lagon ne communique avec la mer que par infiltration et par les lames qui passent par dessus le récif.

Les différences de marée sont faibles, elles attei-

gnent à peine 3 ou 4 pieds, mais le lagon devant se remplir et se vider alternativement par les étroites coupures qui le traversent, des courants violents s'établissent dans les passes et y atteignent quelquefois une vitesse de 6 milles. Il est ausssi à signaler que le navire saisi par le calme près du rivage et mis dans l'impuissance de gouverner est rarement jeté à la côte, les courants suivant le bord de l'île et l'entraînant par conséquent parallèlement au récif.

On voit, d'après cette description, que la partie élevée n'occupe généralement pas toute la ceinture, quoique ce fait se présente dans quelques-unes des plus petites îles situées dans la partie sud de l'archipel ; le côté sous le vent n'est souvent qu'un récif que la mer couvre en brisant, interrompu ça et là par de petits îlots couverts de végétation. Vue de loin, cette partie de l'île se présente comme une ligne interrompue de bouquets de verdure, isolés au milieu de l'Océan, le côté du vent formant toujours la partie la plus élevée de l'île, qui est généralement la seule habitée.

La vie des insulaires est peu fortunée, car l'archipel offre peu de ressources. Leur principal moyen d'alimentation consiste dans la pêche. Les poissons pullulent sur les côtes, et les habitants les font sécher au soleil pour en faire des approvisionnements. Des tortues de mer se rencontrent en grand nombre près des îles inhabitées sur lesquelles elles vont faire

leur ponte pour ne pas être inquiétées par l'homme.

Sans le cocotier la vie serait presque impossible. Les puits ne procurent que de l'eau saumâtre, le lait de coco est la seule boisson potable. Outre la boisson, cet arbre fournit aux indigènes les lignes, les étoffes, l'huile, la charpente de leurs cases, qu'ils couvrent avec des feuilles de pandanus, et l'amande de son fruit germé comme nourriture. En dehors du cocotier, on ne rencontre guère dans les Pomotus que le pandanus, dont le fruit, dans les îles habitées par les sauvages, sert de nourriture aux habitants; un arbre à petites feuilles, dont l'odeur, semblable au parfum du jasmin, se répand jusqu'aux navires qui passent à d'assez grandes distances sous le vent, et deux ou trois autres espèces d'arbres.

Dans les îles désertes, le pandanus pousse avec abondance; ses branches et ses feuilles épineuses jonchent la terre en si grande quantité, qu'on peut difficilement se frayer un passage, et si, par imprudence, le feu est mis à une broussaille, il s'étend rapidement, échauffe les arbres vivants qui prennent feu à leur tour, et la flamme ne s'éteint qu'après avoir accompli dans l'île entière son action destructive.

On ne peut expliquer la végétation qui couvre les Pomotus qu'en admettant que des graines jetées par la mer sur le rivage y ont trouvé un sol favorable à leur croissance, et que le séjour prolongé dans l'eau salée n'avait pas détruit leur puissance de germination.

Comme à Taïti, les seuls animaux domestiques sont le chien, le cochon et quelques poules.

Quelques îles sont gouvernées par des chefs, qui reconnaissent l'autorité de la reine Pomaré, autorité tout à fait fictive. L'archipel entier a une population d'environ 5,000 âmes; les habitants des îles du Nord et du Centre ont d'assez fréquents rapports avec les Taïtiens et en ont les coutumes et les habitudes; leur commerce consiste dans l'exportation de l'huile de coco, de la nacre et des perles qui s'y trouvent en grande quantité. Mais à côté de cette population à demi civilisée, se trouvent, dans quelques-unes des îles du sud de l'archipel, des sauvages antropophages qui, jusqu'à ce jour, n'ont eu aucun contact avec les Européens.

La goëlette de l'Etat, l'*Hydrographe*, chargée en 1853, de faire l'hydrographie des Pomotus, est peut-être le seul navire qui ait eu l'occasion de les rencontrer. Pour remplir sa mission, le capitaine devait se rendre à terre dans chaque île, afin d'y faire des observations astronomiques. Lorsque le navire se présenta devant Vana-Vana, des sauvages armés de lances, de frondes et de javelots, et poussant des cris furieux, accoururent sur le rivage.

Un grain subit étant tombé à bord, l'*Hydrographe* fut forcé de faire route; les insulaires suivirent le bâtiment en courant, pendant que d'autres allumaient des feux, espérant ainsi l'attirer à la côte Le lendemain, le navire mit en panne devant l'île,

et l'embarcation fut lancée à la mer. En voyant le canot s'approcher de la côte, les sauvages s'avancèrent brandissant leurs lances et leurs javelots. Le capitaine désirant éviter une collision, leur montre vainement des étoffes pour obtenir leur neutralité; ils ne répondent à ses avances qu'en entonnant le chant de guerre et en accablant le canot de nombreuses pierres lancées avec des frondes. Il ne restait plus qu'à se défendre; quelques coups de feu mettent les sauvages en fuite, et la descente dans l'île put enfin s'opérer.

Ces sauvages n'ont pour tout vêtement qu'une tresse de feuillage; leur peau est très-brune, et ils portent les cheveux ébouriffés et noués au-dessus de la tête; leurs cases sont petites, sales et grossièrement faites. Ils avaient de nombreux instruments de pêche; les hameçons étaient en nacre ou faits avec des arêtes de poissons, qui servent à confectionner presque tous leurs instruments de travail; quelques embarcations flottant sur le lagon pouvaient contenir une vingtaine de personnes. On trouva aussi dans l'île des écailles de tortue, des couteaux en nacre et des cordes faites avec des cheveux.

Aux îles Actæon, des épisodes analogues se renouvelèrent. Aussitôt que l'embarcation s'approcha du rivage, les sauvages, accompagnés de leurs femmes, commencèrent la danse de guerre en poussant des hurlements, puis ils s'avancèrent en courant trois par trois, en échelons, et se rangèrent en

armes des deux côtés de la passe, ayant de l'eau jusqu'aux genoux. On essaya de les faire fuir en tirant un coup de fusil en l'air, mais aussitôt ils assaillirent l'équipage du canot à coups de pierres et de javelots, pendant que les femmes exécutaient avec frénésie une danse destinée à exciter le courage des combattants. Quelques coups de fusil les mirent en fuite.

Le cocotier n'existe pas sur les îles qu'habitent ces sauvages; leurs ressources alimentaires sont presque nulles, et la faim sévit souvent chez eux. Ils sont antropophages, continuellement en guerre avec les îles voisines, et les prisonniers de guerre servent à calmer l'appétit des vainqueurs.

Il est assez difficile d'expliquer la formation de ces îles.

Une première hypothèse admet qu'elles seraient établies sur des cratères sous-marins, la croissance des coraux étant d'autant plus vigoureuse, qu'ils sont plus exposés au flux et au reflux de la mer; ceux du bord extérieur s'élèvent les premiers et déterminent ainsi la structure circulaire du récif, ne dépassant jamais la hauteur de la basse mer, car il est à remarquer que la plus courte exposition à l'air sous les rayons du soleil suffit pour tuer les zoophytes; mais des sondages ont prouvé que les zoophytes ne peuvent vivre et construire au-dessous de 30 mètres de profondeur; il faudrait donc que les bancs de rochers qui servent de fondations aux

travaux des polypiers se soient trouvés soulevés juste à 20 ou 30 mètres au-dessous de la surface des eaux pour permettre aux zoophytes de s'y établir, ce qui est inadmissible.

L'hypothèse la plus probable est qu'il y avait autrefois un continent qui s'est abaissé. En effet, tantôt les barrières de coraux s'étendent en droite ligne devant les rivages d'une grande île, tantôt elles en environnent de plus petites ; toutes sont séparées de la terre par un canal assez profond et analogue aux lagons de l'intérieur des attôles. La profondeur du canal varie de 10 à 30 brasses ; c'est le plus souvent en pente douce que le récif s'allonge sous le canal, rarement il s'y plonge verticalement ; à l'extérieur, comme dans les îles de coraux, le rivage monte à pic du fond de la mer.

On voit donc qu'il n'y a aucune différence entre une barrière de corail qui entoure une île et une attôle. Quand le terrain s'enfonce brusquement sous l'eau, les récifs s'éloignent à peine de la terre, et forment une espèce de bande distante de quelques pieds du rivage, comme dans certaines parties de Taïti ; si la plage descend sous l'eau en pente douce, le récif s'écarte et la sonde indique que la pente du fond se continue en dehors du récif, le corail ne s'établissant jamais à plus de 30 mètres au-dessous du niveau de la mer. A mesure que le terrain s'abaisse, les coraux vivants regagnent la surface, l'espace entre la ceinture et l'île s'agrandit, et le canal est

plus ou moins profond, selon l'abaissement du sol et la croissance plus ou moins rapide des coraux de 'intérieur.

On voit ainsi comment la barrière de corail conserve la forme des rivages qui l'entourent, tout en s'en écartant à des distances variables. Il faut en outre remarquer que tous les habitants de ces îles sont de la même race, et que la langue de tous ces peuples a la même origine : par conséquent, on est fondé à supposer qu'il y avait autrefois un continent qui s'est enfoncé dans la mer; car cette hypothèse explique parfaitement les îles entourées d'une ceinture comme Taïti et les autres îles de l'archipel de la Société, ainsi que les attôles de l'archipel Pomotu.

En effet, si on suppose un continent qui s'abaisse, on voit que les montagnes deviennent des îles entourées par une barrière de coraux, et que lorsqu'elles disparaissent, l'île devient un récif environnant un lagon, par suite du travail incessant des zoophytes, qui bâtissent d'abord sur le sol primitif et qui continuent ensuite leur travail sur les frøgments des premiers coraux.

REPONSE

AU

DISCOURS DE RÉCEPTION DE M. DE PUYRAIMOND

MONSIEUR,

En écoutant la description que vous venez de nous faire des îles de la Société, l'Académie a dû être frappée, ce me semble, de cette variété d'aspects, de productions, de populations que présente le monde physique. Partout où l'homme l'aborde, il constate des différences profondes, il peut signaler l'épanouissement divers des races et de leurs constitutions multiples : s'il a su voir, s'il a compris l'importance de ces contrastes, il les retient, il les recueille, et plus tard, en des récits vivants, il les place sous l'œil et l'esprit de ses compatriotes plus sédentaires. Quelles leçons ceux-ci en tireront-ils? Il n'importe ici. Le voyageur a fait son œuvre.

Le voyageur!... Je ne m'étais jamais mieux rendu compte qu'aujourd'hui de l'autorité qu'on lui

accorde en tous lieux : il a vu les lointains pays, dit le peuple. On écoute donc et on s'incline, car les dangers, les observations, la solitude, le spectacle de mille choses comparées ont mûri l'âme du narrateur, et lui donnent cette supériorité de l'homme agrandi en quelque sorte par l'expérience de tant de peuples. C'est une confession que l'auditeur fait sans peine, surtout, Monsieur, quand le voyageur, comme vous, décrit avec intérêt et raconte sans parti pris.

Ce titre de voyageur est le seul, dites-vous, que vous puissiez invoquer pour justifier. nos suffrages. Eh ! Monsieur, n'est-il pas bien suffisant? Je m'en voudrais de ne pas en avoir dit un mot qui montrât combien l'Académie l'appréciait, et pourtant je n'insisterai pas, parce qu'il est inutile de le faire, tant la narration que nous venons d'entendre en a montré l'évidence.

D'ailleurs, je veux à mon tour chercher en curieux vos autres titres que vous dissimulez avec tant de soin.

En passant, j'indique cette part active, malheureusement trop courte, que vous avez prise aux travaux de la Société industrielle. J'ai lu vos rapports, concis, nourris de faits sur de nombreux sujets. Tantôt vous demandiez, en appuyant par de solides raisons les réclamations dont vous étiez l'interprète, que l'Etat diminuât le prix des transports et supprimât les droits de douane et les droits de navigation

qui augmentent si fort le prix de la houille; tantôt avec le clair langage de la science, vous montriez les mérites respectifs de plusieurs compteurs à eau dont les inventeurs se disputaient un prix de la Société. En 1867, c'était un rapport concernant un envoi d'échantillons faits par le commerce d'Amiens en Cochinchine ; vous y donniez des conseils pleins de sagesse sur la nature des relations commerciales à entretenir avec l'extrême Orient. Vos débuts avaient été un travail sur la constitution, les produits et l'industrie de la Cochinchine : je ne veux rien en dire, si ce n'est qu'en le comparant à la lecture que vous venez de faire, on voit combien vous réussissez à approprier le ton de vos récits aux sentiments et et aux intérêts d'auditeurs différents, en restant toujours solide, intéressant et élevé.

En passant encore, je signale votre goût pour la musique; il ne se traduit pas en une passion stérile, mais en œuvres ayant corps. Elles auraient suffi, disent vos amis, à vous donner place dans la section des beaux-arts..., si nous en avions une. Mais, si les cadres nous manquent, variée dans sa composition l'Académie en a les réalités, et je crois, qu'avec bon nombre de vos collègues, vous pourrez parler de votre art chéri. Il ne faut pas répondre qu'il y aura toujours accord parfait entre vous, mais les meilleurs causeries ne sont pas, comme les concerts que vous rêvez, celles où il ne se rencontre jamais de dissonance.

La dissonance dans la causerie.....; le mot commandé peut-être par une association d'idées, n'exprime pas tout à fait ma pensée. Je ne veux pourtant pas corriger une phrase qui me conduit naturellement à parler de celui de vos titres qui me paraît être le plus rare. Il me tardait d'y arriver : c'est votre faute encore si j'ai dû parcourir d'abord un si long chemin.

Vous êtes un causeur, Monsieur. Ceux qui savent combien causer est chose sérieuse, bonne, instructive, nécessaire..... comprendront en quelle estime on doit tenir un homme qui sait causer.

Il y a des bavards, des disputeurs, des prêcheurs, des poseurs, des distraits, des auditeurs qui répondent à côté, des gens à monologues interrompus... La causerie leur est à tous interdite et inconnue. Il y faut de la verve, de la simplicité, du bon sens, du tact surtout. L'esprit en chasse la monotonie et le cœur en élève le ton. L'absolutisme des idées l'empêche de commencer, l'indifférence la fait mourir : et pourtant, sans direction, elle se change en un vagabondage d'idées qui fatigue, et, sans laisser aller, elle devient raide, étroite, et à chaque instant s'arrête dans une impasse. On ne cause bien que si on saute un peu par dessus les fossés, si on peut passer sans effort en des domaines divers, et parler tour à tour de Dieu, des poëtes, de la patrie, de l'âme et de l'art, de tout ce qui est grand, beau, juste, bon et vrai.

Ce n'est pas qu'il faille être trop facile et ouvert à tout venant : il y a dans les vastes champs que se crée toute âme bien douée des chasses réservées où l'on n'invite que les intimes, j'entends ceux avec qui on se sent quelqne communauté d'idées, parce qu'on s'abreuve aux mêmes sources intellectuelles et morales.

Et puis que de variétés chez les causeurs ! Il en est dont l'abord est moins rude, il en est de plus difficile à entamer. Point n'est nécessaire d'être semblable en tout. Philinte peut causer avec Alceste, tant que celui-ci n'est pas malade ; Alceste reviendra toujours et se plaindra toujours à son ami. On peut voir autrement, pourvu que les âmes rendent le même son.

Le passé nous a laissé des modèles de causeurs. Hélas ! ils s'en vont chaque jour, emportant avec eux leur amabilité, leur indulgence, leur commerce si facile et leur esprit si alerte. Ils se faisaient aimer... et c'est avec une joie douce qu'on aborde encore, en pressant leur main, moins chaude que leur cœur, ces survivants de temps plus heureux.

Le causeur, en nos temps troublés est plus grave : l'estime lui vient plus tôt que l'affection. Sont-ce les malheurs publics et tant de déceptions qui mettent dans tous, dans les meilleurs même, un peu de cette amertume qui ne disparaît pas toujours quand la causerie devient plus serrée et plus intime? Je ne sais... quoiqu'il en soit, tout causeur aujourd'hui

ressemble un peu, Monsieur, à ces îles dont vous parlez : avant d'arriver aux pays intérieurs si beaux pour l'imagination et la raison, il faut tourner autour de ces récifs taillés à pic au dehors, qui les entourent et repoussent les flots, il faut trouver une des passes qui introduit l'interlocuteur dans ces lagons, dans ces parages plus calmes où l'on peut demeurer.

Vous êtes donc un causeur, Monsieur, et vos titres si variés se fondent et se résument en celui-là, que vos aptitudes multiples ont fait naître et développer. Vos collègues de l'Académie, en vous fréquentant, apprécieront mieux ce don que je me félicite d'avoir fait connaître à ceux qui l'ignoraient.

DISCOURS DE RÉCEPTION

De M. H. DUSEVEL.

(*Séance du 24 mai 1872*).

MESSIEURS,

Vous m'avez fait l'honneur de me nommer membre de l'*Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Amiens;* recevez mes remerciements sincères de vos bienveillants suffrages.

En me donnant vos voix, vous avez sans doute pris en considération, non-seulement mes nombreux travaux historiques, dont l'un a été couronné par l'Institut de France, et trois autres jugés dignes d'impression aux frais de l'Etat, par la réunion des savants de la Sorbonne; mais, pour m'associer à votre Société, vous avez encore compté sur mon goût pour les beaux arts tels que l'architecture, la peinture et la sculpture, et ma profonde estime pour la bonne et belle littérature. C'est à cette estime que j'ai dû mes relations les plus agréables, avec le

célèbre traducteur de Lucrèce, M. de Pongerville, de l'Académie française, et avec son spirituel compatriote, Boucher de Perthes, d'Abbeville. La muse du Beauvaisis, Mme Fanny de Noix, que vous connaissez tous, me consulta quelques fois aussi, sur le mérite de ses nouvelles poësies, et je possède encore d'elle une pièce curieuse intitulée la *Vierge du Vieux Chêne*, qui mériterait d'être insérée dans vos mémoires.

Ce n'est pas, au reste, les seuls écrits de nos meilleurs poètes que j'ai recherchés; je me suis aussi appliqué à recueillir tout ce qui pouvait me rappeler leurs traits. Gresset, surtout, votre premier président, a été pour moi, si je puis m'exprimer ainsi, l'*objet d'une recherche particulière;* je me suis procuré sa représentation en plâtre, en peinture et en gravure, et la plupart des scènes gracieuses où l'on a fait figurer le chantre délicieux de *Ververt*.

Mais c'est assez parler de mon goût et de mes affections; le temps presse, et je dois me hâter de satisfaire à mon premier devoir envers vous.

Aux termes de l'article 12 du réglement de votre Académie, je suis tenu de prononcer, devant vous un discours dont le sujet est *laissé au choix du nouvel élu*. Usant de cette faculté, je vais vous entretenir un court instant (car je sais combien vos moments sont précieux), d'un personnage peu connu et qui joua, cependant, un certain rôle auprès du surintendant Fouquet, ce puissant du siècle de Louis XIV,

qui apprit, lui aussi, combien la fortune est changeante et amène, parfois, de cruels revers.

Ce personnage s'appelait Philippe Seré ; il était né à Beauval, village voisin de Doullens, et dans une très-modeste condition, puisque s'il faut en croire le dire des anciens du pays, c'était un *pâtre* ou *gardeur de moutons.*

On raconte ainsi l'histoire de ses relations avec Fouquet. Un jour que ce fameux ministre d'Etat passait à Beauval, en revenant d'Arras, il rencontra sur la route, et vis-à-vis l'église, un jeune berger dont la bonne mine, l'air enjoué et les reparties pleines d'à-propos lui plurent infiniment. Il proposa à l'enfant de le suivre à Paris, et l'emmena avec lui dans son lourd et brillant carrosse, après en avoir obtenu le consentement de sa pauvre mère.

Le surintendant fit instruire le jeune berger avec beaucoup de soins, et quand il fut plus âgé, il se l'attacha comme *écuyer ;* puis, content de son zèle à le servir, il lui donna plusieurs terres, fiefs ou seigneuries. Philippe Seré méritait cétte fortune, si haute pour un *simple pâtre;* car il montra toujours le dévouement le plus complet envers son maître, et ne l'abandonna pas, ainsi qu'on peut le reprocher à tant d'autres, à *l'heure du danger.* Loin de là, quoique son bienfaiteur fut proscrit, il continua à se faire gloire de se qualifier du titre de *son écuyer,* comme on peut le voir par l'inscription suivante qui se lit au haut de la galerie de la tour de l'église de Beauval :

Les réparations de ceste tour, avecq l'esguille
et la galerie,
ont esté faites des deniers de
Philippe Seré, sieur de la Forest,
Escuier de Mgr Fouquet,
Surintendant des Finances et ministre d'Estat,
en 1662 (1),
Priez Dieu pour son âme!

La tradition ajoute que Fouquet dût la vie à son écuyer Philippe Seré, car ce fut par lui que l'*amie* et la famille de ce surintendant reçurent la première nouvelle de son arrestation à Nantes, et que, prévenues à temps, elles purent faire disparaître ses papiers les plus compromettants. Voici, au reste, comment l'abbé Dechoisy rapporte le fait dans ses *Mémoires pour servir à l'Histoire de Louis XIV* (2)..... « Laforest, dès qu'il vit son maître arrêté, sans prendre l'ordre de personne, s'en alla à pied, à deux lieues de Nantes, où il savait qu'était le premier relais... Il poussa tous les relais et porta la nouvelle de la prise du surintendant à M^me^ du Plessis-Bellière, son amie *intime*. Elle envoya chercher aussitôt l'abbé Fouquet et Brévant; ils tinrent conseil. L'abbé était d'avis de mettre le feu à la maison de *Saint-Mandé*, et de brûler, par ce moyen-là, tous les papiers qui pouvaient faire tort à son frère; mais M^me^ Du Plessis-Bellière s'y opposa et dit : que c'était

(1) Fouquet avait été arrêté à Nantes, dès le 5 septembre 1661.
(2) Utrecht (Rouen) 1727, in-12, tome I^er^, pag. 183 et suiv.

le perdre absolument; qu'on ne le condamnerait pas sans l'entendre; que c'était se défier de son innocence; *qu'on n'avait rien à lui reprocher depuis que le Roi gouvernait par lui-même, et que, pour le temps passé, il n'avait rien fait que de l'ordre du cardinal*(3). Brévant, sans opiner, les quitta et alla ramasser ses papiers et quelque argent, et se cacha dans un couvent où on ne le trouva jamais. Il passa ensuite dans les pays étrangers. C'est ce Brévant qui a été longtemps résident du Roi à Liége. La Forest alla aussi chez Mme Fouquet, la *mère*, dont la vertu et la sainteté méritent l'attention. Elle ne s'était point enorgueillie de la fortune de son fils, toujours occupée de la prière et du soin des pauvres. « *Madame*, lui dit brusquement La Forest, *Monsieur le surintendant est arresté à Nantes!* » Elle se jeta aussitôt à genoux et s'écria : « *Je vous remercie, mon Dieu, je vous ai toujours demandé son salut, en voilà le chemin.* » Elle était aussi humble que la femme du surintendant était *fière* et *insolente*.

Philippe Seré, comme tous les hommes qui aiment vraiment leur pays natal, le lieu où ils reçurent le jour, se retira à Beauval, quelque temps après la catastrophe arrivée au surintendant Fouquet; il y passa le reste de sa vie et mourut vers l'année 1687. On voit, par son testament du 16 mai 1685, reçu chez un notaire de la ville d'Amiens, dont on a

(3) Que de gens, de nos jours, auraient besoin d'employer le même langage pour leur justification.

bien voulu nous communiquer une copie, qu'il ne s'était pas borné à faire restaurer la tour de l'église de Beauval, mais qu'il avait, de plus, donné à la même église, un riche parement d'autel et une chasuble fort remarquable : les principales scènes de la *Passion de Jésus-Christ* avaient été brodées sur ce vêtement ecclésiastique, qui ne se trouve plus malheureusement dans la sacristie de l'église de ce village.

Le testament de Philippe Seré nous fait encore connaître qu'il aimait les *beaux-arts*. Ce goût, si louable, lui avait été sans doute inspiré par Fouquet. Il possédait plusieurs tableaux de prix dont il disposa par ce testament, en faveur de ses meilleurs amis qui y sont nommés.

C'est à Philippe, ajoute-t-on encore, que Thibault *Poissant*, cet ancien et fameux élève du sculpteur Blasset, d'Amiens, dût une partie des travaux d'art dont il fut chargé, pour la décoration de l'un des châteaux du fastueux surintendant.

Au fronton de celui de *Vaux-le-Vicomte*, Poissant qui était né à *Estrées*, près de Crécy, et par suite, le compatriote *picard* de Philippe Seré, sculpta, en pierre de Tonnerre, une *Renommée couchée*, fort estimée des connaisseurs.

Il paraît, d'ailleurs, que l'écuyer de Fouquet, quoiqu'il ait montré tant de dévouement envers celui qu'il appelait son *bon maître*, n'eut pas toujours à se louer de la femme du surintendant. On lit, en

effet, ce passage dans son testament : « J'ay resté auprès de madadme Fouquet depuis le cinquiesme septembre mil six cent-soixante-et-un que monseigneur fut arrêté à Nantes, jusqu'au mois d'octobre mil six cent-soixante-six (cela fait plus de *cinq années*), sans avoir reçu aucuns appointements, bienfaits ni récompense de la dite dame : *ne m'ayant pas rendu justice* (4), *elle la doit à mes parents.* »

Chose regrettable, le souvenir de Philippe Seré, de l'homme généreux qui sut employer une partie de sa fortune à la réparation de la tour de l'église de son village, et à l'achat d'œuvres d'art qu'il laissa daus le pays, ce souvenir, disons-nous, y serait presqu'entièrement *oublié*, sans l'inscription gravée sur pierre, au bas de la galerie de l'église, et que nous avons citée plus haut.

Cependant Philippe méritait bien que son nom passât à la postérité, dans son pays, ne fut-ce qu'à cause de cette disposition vraiment remarquable que renferme encore son testament :

«..... Envisageant la nécessité qu'il y a de faire « enseigner la jeunesse *quy manque souvent d'éduca-* « *tion dans les villages*, pour tâcher d'y remédier « j'ordonne, veux et entend, et ma volonté est qu'il « soit estably une *escolle* aux dépens de ma succes- « sion; qu'elle soit belle et spacieuse ; qu'il y ait

(4) Madame Fouquet passait pour *avare*, ce que dit Seré semblerait confirmer cette mauvaise opinion qu'on avait d'elle.

« deux chambres, une pour le chapellain et l'autre « pour les escoliers ou étudiants. »

Ce fragment du testament de Philippe Seré semblerait avoir été écrit pour l'époque actuelle, où l'on s'occupe, avec ardeur, de l'instruction à donner aux pauvres et aux villageois.

Encore un mot, Messieurs, et j'ai fini : Ce que je viens de dire peut vous donner à connaître le genre d'études auxquelles je me propose de me livrer, pour concourir, autant qu'il dépendra de moi, aux intéressants travaux de l'Académie. L'*histoire* et les *beaux-arts*, que je cultive à mes moments de loisir, seront l'objet des Mémoires que je lirai dans vos réunions, et je m'estimerais heureux si quelques-uns de ces mémoires vous paraissaient dignes de votre approbation.

Au surplus, quand on a pour juges des hommes aussi éclairés que vous l'êtes, de dignes successeurs des Gresset, des Dupuis, des Barbier, des Berville, des Machart et de tant d'autres que je pourrais nommer, on doit être persuadé que ses écrits ne donneront jamais lieu qu'à des observations instructives, sages, et toujours dictées par un pur sentiment de bonne confraternité.

RÉPONSE

AU

DISCOURS DE RÉCEPTION DE M. H. DUSEVEL

MONSIEUR,

Vous pouvez le voir en entrant chez nous, nous allons çà et là, glanant partout dans les diverses sociétés de notre chère Picardie, cherchant les membres qui pourront entrer dans notre compagnie, qui en peuvent comprendre l'esprit, et qui, sans cesser d'être spécialistes, au contraire en restant spécialistes, ont le désir et la possibilité de prendre part à l'ensemble de nos travaux.

Pour faire une ruche et son œuvre, il faut des éléments divers, des matériaux et des fleurs, du miel et de la cire, des architectes qui construisent l'édifice, et des travailleurs qui le remplissent. Ainsi vît notre république. Une seule chose manque peut-être à la comparaison : c'est la royauté. Mais dans notre modeste association, chacun de nous tour à tour est élevé à la fonction de directeur : je le dis sans malice et sans allusion, gardez-vous de le croire;

quoique l'élection soit annuelle, nous ne nous trouvons pas mal de ce renouvellement de la responsabilité et du travail.

Du reste, le fardeau n'est pas lourd. J'oserais cependant dire bien bas que, lorsque la Compagnie, en voulant se vivifier par un sang nouveau et plus abondant, a choisi beaucoup d'appelés parmi un bien plus grand nombre d'élus, elle a rendu mon consulat un peu plus rude que je ne m'y étais attendu. Je n'ai pas le droit de m'en plaindre vis-à-vis de vous, Monsieur, car vous avez bien voulu rendre aujourd'hui ma tâche plus facile, vous avez énuméré quelques-uns de vos titres à notre choix, et prévoyant d'ailleurs que dans le court délai où vous me mettez en demeure de vous recevoir, je ne pouvais pas faire une longue réponse, vous m'avez par cela même dispensé de lire ou de relire vos nombreux et savants travaux.

J'en suis un peu fâché pour mon compte, mais l'Académie ne peut qu'être charmée de votre désir extrême d'assister le plus tôt possible à ses séances. Elle a pu en vous écoutant, apprécier la nature des travaux que vous lui offrirez : vous êtes de ces fouilleurs qui recherchent, dégagent et mettent au jour les éléments de notre histoire nationale ; pierre par pierre, vous aidez ainsi à reconstruire le passé.

Parfois l'examen de ces faits, retrouvés par vos soins nous aide à faire de singuliers rapprochements. J'en prends au hasard deux exemples dans un de vos

mémoires intitulé, *Fragments d'une étude historique sur la ville d'Amiens au XV^e^ siècle :* c'est sans doute, si j'en juge par l'intérêt que l'on trouve à le lire, un de ceux qui, comme vous l'avez dit, ont été jugés dignes d'être imprimés aux frais de l'Etat.

Le maieur d'Amiens avait alors des fonctions fort honorables, et sa femme devait être charmée quand monsieur son mari lui apparaissait dans toute sa splendeur avec « sa longue robe de taffetas, moitié « rouge et moitié bleu, à laquelle était suspendue « une bourse de velours semée de fleurs de lis d'or « et décorée des armes de la ville. » Mais les honneurs n'étaient pas sans compensation, le premier magistrat de la cité, comme l'on dit aujourd'hui, « devait de plus, veiller attentivement à l'acquit des « tailles imposées sur la ville qu'il administrait : « autrement, c'est-à-dire s'il y avait quelque retard « dans le payement de ces sortes d'impôts, un *ser-* « *gent du roy* venait le constituer prisonnier dans « l'hôtel de ville (l'*hostel des Cloquiers*), et il y res- « tait enfermé jusqu'à ce que ce payement eût eu « lieu. »

Cela paraît bien être un souvenir de cette législation, administration léguée par l'empire romain. Elle a ainsi pesé lourdement sur notre pays, et a inspiré nos légistes quand ils ont imprimé à la nation française cette direction fatale qui devait, en isolant le pouvoir royal et en lui donnant un pouvoir sans contre-poids, créer cet excès de centrali-

sation contre lequel nous lutterons encore longtemps

C'était un bien autre courant d'idées qui avait donné naissance aux communes et qui, au XV[e] siècle laissait encore au peuple d'Amiens le droit de se garder lui-même. Le roi ne pouvait mettre, nous dites-vous, de garnison dans ses murs; les gendarmes du roi, s'ils venaient à passer par la ville, n'y séjournaient guère, et ne pouvaient, sauf dans le cas de siége, y entrer que par compagnie de cent à deux cents hommes ; les habitants de la ville se gardaient eux-mêmes, sous le commandement d'un chef nommé par le roi mais payé par la ville, et les ecclésiastiques eux-mêmes n'auraient pu s'affranchir de ce service : l'évêque Perry de Beauvais, chercha inutilement à faire dispenser du service les chanoines de sa cathédrale.

Tout cela est évidemment fort curieux. Nous voyons bien des choses dans ce passé que vous ressuscitez ainsi, et l'Académie est heureuse de recevoir dans son sein un nouveau membre de la grande société des antiquaires de Picardie : vous lui apporterez, nous l'espérons, le tribut de vos travaux historiques. Il sera toujours accueilli avec empressement et les controverses que pourrait susciter quelque point plus ou moins contestable, ne seront jamais soulevées, Monsieur, que par l'amour de la vérité.

DISCOURS DE RÉCEPTION

De M. le Comte de GOMER

(*Séance du 24 mai 1872.*)

MESSIEURS,

Je ne puis me défendre d'une très-vive émotion au moment de prendre, pour la première fois, la parole pour vous remercier de l'honneur inespéré que vous avez bien voulu me faire, en m'appelant à venir siéger au milieu de votre savante compagnie, malgré la légéreté de mon bagage littéraire ou scientifique.

Toutefois, si je comprends l'indulgente bienveillance de vos suffrages, je sais aussi qu'ils s'adressent bien moins à moi personnellement, qu'à la Société que je représente; c'est à ce point de vue qu'il m'est permis de vous témoigner hautement ma gratitude.

Vous voulez que le glorieux héritage que vous avez reçu de vos devanciers ne périsse pas dans vos mains, et vous travaillez à lui donner chaque jour

un nouvel éclat. Votre compagnie a pris le titre d'Académie des Sciences, des Lettres et des Arts d'Amiens, dès lors tout ce qui se rattache à l'une de ces trois sections avait sa place marquée au milieu de vous.

A défaut d'autres titres pour justifier l'extrême bienveillance de vos suffrages, je ne puis offrir à l'Académie d'Amiens que le désir de bien faire, l'amour du travail et enfin l'étude spéciale de certaines questions horticoles qui souvent, peut-être, ont été trop dédaignées par le monde savant.

L'horticulture aujourd'hui repose sur une base essentiellement scientifique; depuis cent ans, mais surtout dans le XIX^{e} siècle, son cercle s'est considérablement agrandi, il est maintenant si vaste et si étendu, qu'il embrasse tous les genres de végétaux, et renferme ceux de tous les climats et de toutes les latitudes. Les sciences physiques et chimiques, aussi bien que les sciences naturelles, ont dû venir en aide à l'horticulteur pour lui permettre de conserver vivantes et de cultiver avec succès les plantes exotiques qui semblaient bannies à jamais de notre climat.

Pour y parvenir, il a fallu étudier la physiologie des plantes, il a fallu connaître, par l'étude de la botanique, le mécanisme de la vie des végétaux, se rendre compte des mystères de la nutrition et de la fécondation, aussi bien que des phénomènes du sommeil et du réveil des plantes. La flore des climats

tempérés ne suffisant plus à satisfaire nos goûts, il a fallu aussi consulter les géographes et les astronomes pour nous renseigner sur les stations de nos nouvelles conquêtes et connaître spécialement les lois suivant lesquelles elles sont distribuées dans les diverses régions du globe.

Sans toucher au domaine de la politique, on peut dire que si les systèmes des hommes changent, les lois de la nature sont immuables, et qu'il faut demander le succès à leur étude, à leur application bien entendue. Cela constitue la science horticole libérée de toutes les vieilles routines.

Je suis amené, par ce qui précède, à dire que, comme toutes les autres, la science horticole a sa philosophie et sa moralité; elle se rattache, par les liens les plus étroits, à l'histoire des arts, des sciences, des institutions, des mœurs, de la civilisation, en un mot, et de plus à l'ensemble des phénomènes inhérents au climat de chaque pays et à la nature de ses productions.

Il s'ensuit évidemment que le champ le plus vaste, les aspects les plus variés, sont ouverts à l'horticulture; la mine qu'elle doit exploiter est inépuisable, il ne s'agit pour elle, comme pour le chercheur d'or, que de procéder par élimination et de choisir les parties les plus précieuses. Ce qui constitue dans une région l'aspect le plus pittoresque, les caractères les plus variés, ce qui distingue les divers climats, c'est assurément l'azur du ciel,

les feux du soleil, les vallées verdoyantes, les montagnes abruptes, les eaux, les prés fleuris, enfin les arbres avec leurs splendides feuillages; on peut donc dire que l'art a réalisé ses plus heureuses conceptions lorsqu'il a tourné tous ses efforts vers le but de perfectionner et d'embellir ce que le Créateur a fait de plus beau et de plus merveilleux ; et il faut convenir que l'architecture, malgré la magnificence de ses monuments, ne vient qu'en seconde ligne, lorsqu'il s'agit de donner la description des caractères distinctifs d'une région.

Cela est si vrai, que, lorsque Mahomet et bien d'autres sectaires à sa suite, ont voulu donner une idée du séjour de la félicité suprême, ils n'ont jamais pu imaginer autre chose qu'un jardin paré de toutes les merveilles de la nature et embelli par les chefs-d'œuvre de l'art.

Les Champs élyséens des Grecs et des Latins n'étaient de leur côté qu'un splendide jardin où le pieux Enée rencontre tous ceux qui ont conservé leur innocence, ceux qui sont morts en combattant pour la patrie, ceux, en un mot, qui ont laissé sur la terre le souvenir de leurs bonnes actions.

Je ne parlerai pas du jardin des Hespérides, ce qui précède démontre surabondamment que les jardins représentent pour l'homme le beau dans sa plus haute expression.

En consultant les annales de l'histoire, on voit que l'Asie est généralement considérée comme le

berceau des sciences et des arts ; c'est assurément dans l'extrême Orient et dans l'Asie méridionale que se sont manifestés d'abord les rapides progrès de la civilisation. Ainsi, bien des siècles avant l'ère chrétienne, les Chinois consacraient les plus grands soins à la culture de leurs jardins qui, de nos jours encore, conservent le caractère qui leur avait été imprimé dans ces temps primitifs. Xénophon, qui écrivait 400 ans avant Jésus-Christ, parle avec détails du goût des rois de Perse pour leurs jardins ; « Ils veillent, dit-il, à ce que, dans toute l'étendue dans leurs domaines, ils soient pourvus de toutes les choses utiles et agréables, compatibles avec les facultés productives du sol. »

Plutarque, de son côté, rapporte que Lysandre fut reçu par Cyrus dans son jardin de Sardes, et que le général spartiate en ayant loué la beauté, Cyrus se fit gloire d'avoir présidé lui-même à sa formation et au choix des arbres qui en faisaient l'ornement.

Pline lui-même fournit sur la composition des jardins Perses les renseignements les plus précis. Il nous apprend que le dessin en était régulier, que les arbres étaient plantés en rangées rectilignes, et que les allées étaient bordées de touffes de roses, de violettes et d'autres fleurs odoriférantes ; on y trouvait des pavillons de repos, des fontaines, des volières peuplées des oiseaux les plus rares, enfin des tours du haut desquelles on pouvait contempler l'ensemble du paysage.

Les jardins suspendus de Babylone ont acquis dans l'histoire une célébrité qui dispense de donner sur leur construction et leur disposition aucun détail.

Il n'en est pas de même des Egyptiens qui cependant, dans les siècles les plus reculés, avaient un tel goût pour leurs jardins, qu'ils exigeaient de certaines nations tributaires qu'elles payassent un impôt en graines ou en végétaux de leur pays et ainsi, dès-lors, on y voyait pendant toute l'année les fleurs les plus rares. On n'est, d'ailleurs, pas surpris de la prédilection des Egyptiens pour leurs jardins, quand on considère que l'Egypte, par sa position géographique, étant le point intermédiaire entre l'Inde, l'extrême Orient et l'Europe, peut voir prospérer, grâce à la fertilité de son sol, à la douceur de son climat, à l'action fécondante de ses eaux et des inondations périodiques du Nil, les végétaux les plus variés, et en même temps les plus utiles. De nos jours le souverain intelligent qui préside aux destinées de l'Egypte a su profiter de sa situation privilégiée pour y introduire, grâce à la navigation à vapeur, par le canal maritime de Suez, non seulement des graines mais encore des plantes vivantes venant de Maurice, de l'Inde, de la Chine et de l'Australie.

Je ne puis omettre ici, en passant rapidement en revue les jardins de l'antiquité, ceux des Grecs et des Romains qui, placés à la tête des peuples

civilisés, firent des merveilles dans l'art des jardins auxquels les derniers surtout donnèrent un coup-d'œil des plus pittoresques et des plus grandioses, par les monuments et les chefs-d'œuvre d'architecture dont ils surent les remplir; au surplus, en étudiant leur composition, il est impossible de ne pas remarquer une ressemblance et une identité frappante entre les jardins romains, au temps de Trajan, et les jardins français au XVII[e] siècle.

Après avoir fait une rapide excursion chez les autres nations du monde, pour signaler les points les plus saillants de leur histoire horticole, si nous procédons de la même manière à l'égard de la France, les Capitulaires de Charlemagne nous fournissent la preuve que dès-lors le plus sérieux intérêt s'attachait aux travaux horticoles, et que déjà on les considérait comme une nécessité de premier ordre. Plus tard, le roi Charles V construit le célèbre hôtel de S[t]-Paul, il en fait dessiner les jardins, et dans ces divers travaux il déploye une prodigalité telle, que pendant un instant, il semble compromettre la réputation qui le fit surnommer le Sage.

Ce ne fut qu'au milieu du XVI[e] siècle que se développa en France la science botanique au point de vue de la culture, de la multiplication, et surtout de la naturalisation et du perfectionnement des espèces végétales; c'est alors également que commence la construction des serres chaudes pour la culture des plantes exotiques. Déjà à cette époque

la Belgique et la Hollande occupaient le premier rang parmi les nations chez lesquelles la botanique était en honneur. Mais bientôt la France, qui a le talent d'apprécier tout ce qui peut flatter l'esprit et les sens, et de s'approprier toutes les innovations qui peuvent permettre de développer le goût qui la distingue, était appelée à prendre place parmi les nations renommées pour leurs jardins, et l'histoire consacre la gloire que s'est acquise, depuis la fin du XVII[e] siècle jusqu'au milieu du XVIII[e], un artiste dont le nom domine toutes les célébrités du même genre; je veux parler de Le Nôtre, qui fut assurément l'une des personnalités les plus intéressantes du règne de Louis XIV.

Il étudia les jardins italiens sans cependant leur faire aucun emprunt. Son séjour à Rome ne fut marqué que par ses entrevues avec sa Sainteté le pape Innocent XI, à qui il fit plusieurs réponses remplies de tact et d'intelligence. Le roi Louis XIV, qui tenait son talent en très-haute estime, conserva toujours pour lui une grande affection et lui demanda, lorsqu'il prit sa retraite de surintendant des jardins royaux, de revenir le voir de temps en temps. Le Nôtre promit et tint parole; et un jour que le Roi voulut en personne lui faire les honneurs des jardins de la résidence royale de Marly, nouvellement créée par Mansard, il le fit monter avec lui dans sa chaise avec le célèbre architecte. « Ah! que mon bonhomme de père, dit Le Nôtre, ouvrirait de grands

yeux, s'il vivait encore, et qu'il me vît assis, dans ce carosse, auprès du plus grand roi de la terre !

« Il faut convenir, ajouta-t-il, que votre Majesté traite bien son maçon et son jardinier. »

Vers la fin du XVIII^e^ siècle, on essaya, pour le dessin des jardins, de se soustraire à la tyrannie de la règle et du compas, et l'on s'efforça de faire d'un jardin l'imitation de la nature; l'honneur d'avoir inauguré ce nouveau style appartient à William Kent.

Assez peintre pour sentir les charmes d'un paysage, assez hardi pour oser donner les préceptes d'une science nouvelle, et possédant assez de génie pour concevoir le système qui ne s'était révélé jusque-là que par des essais imparfaits, il comprit le pittoresque contraste des côteaux et des vallons se liant imperceptiblement l'un à l'autre. Les grands principes qu'il mit en œuvre étaient la perspective, l'ombre et la lumière. Ainsi le paysage naturel, sous ses mains habiles, fut souvent corrigé, quelquefois embelli, jamais dénaturé. Pour établir un parallèle entre William Kent et Le Nôtre, on peut dire qu'avec ses lignes mathématiques Le Nôtre fut un architecte, tandis que Kent fut un paysagiste copiant la nature dans ce qu'elle offre de pittoresque.

Mais ce n'était pas assez d'avoir dessiné un jardin, d'avoir profité de tous les avantages que pouvait offrir la perspective, il fallait arriver à décorer les diverses parties des jardins, à perfectionner leurs

détails, c'est alors que l'on fut ramené à la culture des fleurs, que l'on semblait avoir tout à fait perdue de vue, et sous ce rapport on peut dire que depuis le commencement de notre siècle on a vu s'accomplir des miracles.

Les climats tempérés nous ont fourni un large contingent de plantes ornementales, mais parmi les conquêtes intéressantes dont se sont enrichies nos collections de végétaux exotiques, il faut placer en première ligne la nombreuse famille des Orchidées qui justifient la prédilection dont elles sont l'objet par leur beauté et leur singularité. Avant de les avoir classées au nombre des plantes naturalisées dans notre climat, le monde horticole avait reçu une impression profonde à l'apparition de la tribu de ces plantes fantastiques; on est forcé d'admirer leurs formes étranges, leurs *facies* insolites, l'élégante bizarrerie de leurs inflorescences, tantôt déliées, menues, aériennes, tantôt lourdes et monstrueuses d'aspect, ici, sombres, velues, bigarrées, imitant des volées entières d'insectes, d'oiseaux d'un autre monde; là, grandioses et brillant des couleurs les plus vives et les plus délicates. L'amateur studieux reconnaît qu'il y a pour lui un vif intérêt, une attraction puissante dans l'examen et dans les essais de culture de ces plantes, filles de l'air, dont la nature exceptionnelle et le genre de vie tout à fait imprévu renversent toutes les idées reçues en horticulture jusqu'à leur apparition et déconcertent toutes les

routines. Pour les conserver, et surtout pour réclamer le tribut de leurs fleurs, il a fallu étudier spécialement ces plantes créées pour vivre sans toucher la terre, suspendues aux troncs et aux rameaux des arbres, sous l'ombre épaisse des forêts vierges, bercées et nourries par les brises tièdes et humides de la zône torride.

Je m'arrête, Messieurs, avec l'espoir qu'il me sera permis de mettre sous vos yeux, durant le cours de votre session académique, un travail sur la vie des plantes qui croissent naturellement dans les diverses régions du globe; il pourra être suivi d'une étude sur les végétaux exotiques transportés dans notre climat. Aujourd'hui, je me garderai bien de prolonger, aux dépens de votre patience, la description des végétaux exotiques qui sont entrés dans nos culture depuis le commencement du siècle, et après avoir considéré le rôle important dévolu à l'horticulture chez les peuples les plus avancés dans la civilisation, je me crois autorisé à conclure que trop souvent l'horticulture est méconnue par ceux-là mêmes, qui devraient avoir mission de travailler à son développement perfectionné. Sans doute, au milieu des sociétés savantes, il lui a manqué des avocats intelligents, des praticiens instruits, qui sachent rappeler que les végétaux, pris dans leur ensemble, constituent un des trois grands règnes de la nature; intermédiaires entre le règne minéral et les animaux, ils ont pour mission de fournir à ces

derniers les matériaux organisés par lesquels leur vie s'entretient. Un tel rôle exigeait la prodigieuse diversité de formes qu'ils offrent à notre observation. Pour accomplir leur destinée providentielle, ils devaient être appropriés à toutes les conditions de sols et de climats où les animaux sont appelés à vivre et les hommes à exercer leur empire.

L'horticulture intimement associée à l'agriculture, fournit à l'homme les moyens d'arracher à la nature, les innombrables éléments de vie et de richesse qu'elle produit sans cesse et sous tous les climats. Un tel rôle nécessite, pour l'étude de la vie et du caractère des plantes, des notions de botanique et de physiologie végétale, auxquelles il faut joindre des connaissances de physique et de chimie, lorsqu'on veut arriver aux procédés de culture.

Un vaste champ d'études et de travaux est donc ouvert à tous ceux qui ne dédaignent pas l'horticulture et savent reconnaître qu'en même temps qu'elle procure la joie des yeux, par l'éclat de ses fleurs, elle pourvoit, par ses fruits et ses plantes alimentaires, à la satisfaction des plus impérieuses nécessités de la vie.

REPONSE

AU

Discours de réception de M. le Comte de Gomer.

MONSIEUR,

Un des jours brumeux de ce printemps sans soleil, deux visiteurs partaient pour Courcelles. Pendant le trajet, l'un, introducteur aimable et bienveillant, traitait en homme compétent des serres et des jardins que vous y aviez créés : l'autre, absolument ignorant, écoutait pour s'instruire les descriptions intéressantes de son compagnon ; il avait à parler de vous dans une occasion solennelle, et la lecture de quelques-uns de vos mémoires sur l'horticulture lui avait donné le vif désir de voir, au moins rapidement, la pratique réalisée de vos idées ; c'était, lui semblait-il, nécessaire, s'il voulait essayer d'entretenir dignement, malgré son insuffisance, une assemblée qu'il savait être indulgente quoiqu'elle ait le droit d'être difficile.

Vous dirai-je que j'ai été heureux de mon idée? On trouve, en effet, dans la vue de vos œuvres vivantes, un attrait qui entraîne et subjugue. Je ne sais s'il n'y a pas quelque naïveté à l'avouer : vos écrits sur tant de parties variées d'un sujet toujours le même et que vous connaissez à fond étaient pour moi lettre close; j'avais essayé de comprendre, peut-être avais-je cru comprendre. Je m'étais sans doute trompé, car il me semble que la lecture postérieure à la visite fut toute différente de celle qui l'avait précédée.

Je ne suis pas plus horticulteur qu'avant ; pourtant, tout étranger que je sois resté à cet art fécond, la portée et le sens m'en sont apparus plus clairement, comme si l'admiration des choses entrevues échauffait l'esprit et allait quelquefois jusqu'à lui donner une lumière qu'il n'a pas naturellement.

Quoiqu'il en soit, vos écrits me frappèrent plus vivement; je les étudiais avec un attrait grandissant qui m'étonnait ; votre langage concis et scientifique me parut plus net et plus exact encore. Vous dites ce qu'il faut, rien que ce qu'il faut dire. Je ne sais si un horticulteur signalerait dans tels de vos rapports des lacunes, mais je sais que c'est clair. Dans toutes les sciences pratiques il y a des maîtres trop rares qui parlent ainsi : on les reconnaît à leurs exposés sobres, ordonnés, précis ; la solidité de leurs connaissances leur fait éviter le vain étalage d'une érudition indigeste. On peut ignorer, par exemple, la

culture de la vigne, mais que des praticiens lisent le rapport dans lequel vous exposez la méthode pour la culture à l'air libre ou protégée par des châssis, il semble impossible qu'ils hésitent et se trompent sur l'application des procédés que vous recommandez.

On peut toujours distinguer, dans vos rapports destinés à vulgariser des méthodes éprouvées, les lois certaines d'avec des faits réputés généraux que vous n'avez pas constatés personnellement ; les règles que vous avez suivies dans des cas particuliers, des conseils par lesquels vous indiquez une pratique intelligente de moyens spéciaux. Rarement votre auditeur reste dans le doute : il sait toujours ce qu'il doit faire, car je constate que vous inspirez l'esprit de discernement ; on doit vous suivre sans vous copier, comme vous le voulez, avec mesure, avec tact, et non avec cette servilité irréfléchie mère de la routine. Je me rappelle votre courte note sur la culture des asperges de primeurs, votre description des opérations délicates du ciselage et de l'effeuillage de la vigne. Il faudrait citer ici, parmi beaucoup de sujets qu'on regrette de laisser de côté, le passage d'un de vos mémoires où, après avoir expliqué ce qu'est la terre de bruyère, vous indiquez les conditions de son excellence, et comment on peut les réaliser : vous le faites avec une telle propriété d'expressions, que le lecteur inexpérimenté peut voir les racines puisant la nourriture

répandue partout et qu'ont préparée l'air et l'humidité pénétrant plus facilement dans le sol ameubli d'après vos conseils.

Votre style n'est pas seulement correct, comme il convient à la science ; il est, quand il le faut, imaginé ou brillant ou singulièrement approprié à une pensée difficile à exprimer. Si vous parlez des difficultés qu'il y a à faire vivre chez nous ces fleurs que vous aimez tant, ces pauvrettes arrachées au pays du soleil, dont la vie toujours menacée dans nos rudes climats y est devenue si délicate, vous constatez qu'elles vivent cependant : « On est « parvenu à créer dans tous les climats une saison « que n'avait point indiquée la nature. » Lorsqu'en traitant, devant le Congrès scientifique de France, la question de la naturalisation des végétaux, vous résumez heureusement votre pensée : « On discerne « mieux la valeur de ces rapprochements quand, « au lieu de considérer les latitudes, on envisage « aussi l'altitude des lieux, cause non moins déter- « minante et cause tellement puissante, qu'elle met, « pour ainsi dire, sous nos yeux, dans un espace « restreint et comme dans un magique panorama, « la succession de tous les climats du globe. » Ici vantant les vertus médicales des plantes, vous les appelez « des pharmacies vivantes ; » là, vous montrez l'horticulteur devenant en quelque sorte, par ses expériences, l'échantillonneur du cultivateur, et votre démonstration vous donne le droit

de qualifier votre science de « sœur ainée de l'agriculture. »

Vous êtes maître de votre sujet : toujours le mot accourt obéissant à l'appel de votre pensée pour en mieux dessiner les contours et en nuancer les détails.

L'Acaémie est encore, j'en suis sûr, sous le charme de la description de vos fleurs préférées : les Orchidées, « ces filles de l'air, » comme vous les « appelez, « dont la nature exceptionnelle a décon- « certé toutes les routines ; » ces plantes qui, dites-vous encore dans une autre description plus « développée, « ne connaissent pas plus que leur « patrie originaire le mouvement des saisons, et « ne suivent pas dans leur vie une marche succes- « sive, » qu'il importe, par conséquent, de tenir constamment dans une serre chaude à température égale pour ne pas leur faire trop sentir leur exil.

Comme vous aimez la nature, et comme le sentiment de son charme puissant respire dans toutes vos œuvres ! Vous venez, dans une comparaison que vous vous êtes plu souvent à rappeler, de mettre à côté l'une de l'autre l'architecture et l'horticulture. Et on le sent, vous mettez celle-ci au dessus de la première. Cela se comprend, après tout : Dieu est le jardinier suprême, le paysagiste qui a disposé si harmonieusement ces sites variés et ce monde extérieur, si pittoresque. Quand il a voulu se faire horticulteur, l'homme n'avait donc qu'à regarder,

à admirer et a imiter, il trouvait le secret des compositions heureuses dans le monde physique ordonné par l'artiste suprême; il lui prenait ses fleurs, ses arbres et tous ces éléments du beau mis à son service avec tant de profusion : il a fait du tout ces jardins et ces parcs, vrais poêmes qui ravissent le regard. Architecte au contraire, l'homme a dû créer de toutes pièces et son plan et ses matériaux ; si grandioses que soient les monuments, fruits de son génie et de son sentiment religieux ou artistique, si élégants que puissent être ceux que l'emploi nouveau des métaux lui permet d'élever, il y a toujours en eux quelque chose de la sécheresse des lignes géométriques qu'on ne trouve pas dans la nature. Vous avez fait comprendre ces choses, Monsieur. Ceux qui préfèrent, comme moi, les créations de William Kent, le paysagiste, à celles de Le Nôtre, l'architecte, savent maintenant pourquoi ils le font. Si cette préférence est une hérésie artistique, je crois bien que vous en êtes fauteur, et que vous ne condamnerez pas trop ce goût qu'au grand siècle on eût trouvé si peu correct.

Je viens de dire que l'horticulteur n'est qu'un imitateur ; n'y a-t-il pas là une exagération ? Vous avez montré qu'il était plus que cela, et jamais je n'ai mieux compris qu'en lisant vos écrits la différence qui existe entre la science et l'art. Quand il est dans le domaine de la science, l'homme trouve détail par détail les lois qu'il ne fait pas, il abstrait,

ses connaissances sont morcelées ; dès qu'il arrive à l'art, le praticien, qui veut réaliser ses conceptions, est obligé, au contraire, de concentrer toutes les notions qu'isolent les sciences, de réunir ces rayons séparés en un faisceau qui éclaire son esprit inventif et lui fait voir, dans un ensemble parfait, les conditions essentielles à la réalisation de l'œuvre projetée.

C'est là votre doctrine, Monsieur, et l'on vous voit toujours chercher à faire pénétrer chez les horticulteurs la nécessité de savoir : vous montrez qu'ils doivent à chaque instant demander leurs enseignements à la physique, à la chimie, à la botanique, pour ne parler que des sciences principales, et si l'horticulteur est complet, pour dessiner ses jardins et orner ses massifs, il puisera aux mêmes sources que le peintre pour y apprendre les lois de la perspective, du jeu des lumières et des ombres, de l'opposition des couleurs et tant d'autres.

Ainsi fait l'horticulteur, votre idéal ; ainsi vous-même, Monsieur, essayez-vous de devenir créateur. La science, en vous révélant l'ordre dans la nature, vous a montré en même temps que, contenu par ses lois immuables, l'homme peut cependant, dans le cercle très-large où elle le laisse agir, modifier les formes et les couleurs, et trouver, en quelque sorte, pour l'ornement de ses jardins, des éléments qu'elle ignorait. Lorsque dans vos serres et dans vos jardins, exerçant cette puissance sur les plantes obéissantes,

vous avez transformé vos fleurs et vos fruits, cette tranquille royauté de l'homme, vous a fait jeter un regard de tristesse sur le spectacle que présentent l'humanité et ses mobiles systèmes.

Oui!..... Pourtant qui pourrait nier, après avoir étudié l'homme dans l'histoire, l'immutabilité des lois qui régissent la société. Elles sont, elles ont été plus longues à reconnaître, j'en conviens : Newton découvrit plus facilement l'attraction, car la mécanique céleste subit passivement des lois qu'elle ne peut changer, tandis que l'homme social n'obéit aux lois également immuables de sa nature, que s'il les voit et s'il le veut. Bastiat constatait leur existence et leurs harmonies, et disait que si Newton, après sa découverte, ne prononçait plus le nom de Dieu sans se découvrir, c'est avec bien plus de raison que « nous « devons nous incliner devant la sagesse éternelle, « à l'aspect de la mécanique sociale où vit la pensée « universelle, *mens agitat molem*, mais qui présente « de plus ce phénomène extraordinaire que chaque « atome est un être pensant, animé, doué de cette « énergie merveilleuse, de ce puissant moteur de « toute moralité, de toute dignité, de tout progrès, « attribut exclusif de l'homme : la liberté. »

L'humanité donc est soumise, comme la nature, à des lois immuables qui limitent notre pouvoir : il n'y a de changeant que l'ignorance de l'homme qu'il peut guérir, il n'y a de mobile que ses passions qui le poussent à la licence si la raison ne les guide, il

n'y a de modifiable que les instruments et les institutions qui lui facilitent le double gouvernement des choses physiques et des choses sociales. Dans le champ immense ouvert à son activité par Dieu même, l'homme se meut avec sa responsabilité; elle lui fait apparaître, dans des sanctions diverses et fatales, les limites tracées à sa liberté : le laid, la stérilité, la maladie, la difformité, la guerre, l'anarchie....., tous les maux enfin, chaque fois que, volontairement ou involontairement, il viole une de ces lois immuables. Il faut, s'il veut vivre, s'il veut donner le jour à des générations plus pressées et plus heureuses, qu'il trouve et répande la science, qu'il commande en souverain à son corps dompté et devenu un instrument docile de ses volontés éclairées, qu'il cherche des procédés et des institutions de plus en plus perfectionnées. C'est ainsi qu'en respectant leurs lois immuables, mais fécondes, le monde social et le monde physique seront de mieux en mieux cultivés.

L'Académie me pardonnera si je me laisse aller à ces pensées philosophiques que me suggère, Monsieur, la lecture de vos trop courts écrits.

Ils poussent, en effet, à la science comparée par les horizons qu'ils ouvrent. Ce n'est pas que vous ayez l'ambition de sortir des domaines scientifiques que vous vous êtes choisis; rarement un mot vous échappe qui soit hors de votre sujet et trahisse des préoccupations d'un autre ordre. Mais, malgré votre

réserve, la netteté de votre exposition des lois naturelles permet d'en mieux saisir l'enchaînement harmonique avec celles de la société ; celui qui vous lit trouve mille points de comparaison à dégager de vos écrits.

En voici une dernière preuve : « Dans la vie des « plantes, dites-vous dans je ne sais quel mémoire, « l'acte le plus considérable est la floraison ; c'est « alors que s'accomplit en elle la phase capitale de « la fécondation, de la fructification ; c'est, en quel- « que sorte, le but final vers lequel tendent toutes « les forces vitales, toutes les autres fonctions n'ont « qu'une importance secondaire et subordonnée à « l'acte principal. » Cette loi naturelle n'est-elle pas aussi la loi de notre développement individuel, intellectuel et social? Connaître, aimer, servir la vérité qui engendre le beau, le juste, le bien, l'utile..., n'est-ce pas là la formule qui doit gouverner ce développement? Toute science qui ne tourne pas en un désir de les réaliser en œuvres pratiques est froide, tout désir qui ne tourne pas en fruit, c'est-à-dire en bien faire, est inutile ou stérile. Agir, c'est-à-dire produire, est le but vers lequel doit tendre tout homme. Vous avez pensé ainsi, Monsieur; on sent en vous lisant, on comprend en voyant vos œuvres, tout ce qu'il vous a fallu de réflexions, d'études, d'expériences, de temps et de soins absolument personnels pour obtenir de tels résultats. Les fruits de votre féconde activité sont multiples :

c'est l'utilité d'une vie bien employée donnée en exemple, c'est l'amour du beau et de l'utile ne servant pas uniquement à la satisfaction de plaisirs égoïstes, ce sont ces nombreux mémoires remplis de faits et d'observations, c'est enfin le capital des générations disparues, vivifié par le travail actuel et faisant comprendre et bénir la loi économique de l'épargne, qui prépare ces fonds abondants de salaires et de production. Tout cela est beau, attire l'estime plus que quoi que ce soit au monde, et me permet de résumer en un mot la raison qui seule a dicté à l'Académie un choix qui n'a jamais été mieux justifié : vous êtes un travailleur.

LA CHASSE AUX LIVRES

Par M. Auguste Decaïeu.

(*Séance du* 10 *mai* 1872).

Il ne faut pas, sur la foi de mon titre, supposer que je ne m'adresse qu'aux purs bibliophiles.

Loin de là; tout en parlant de la recherche des livres curieux et rares, j'ai le désir, — oserai-je dire l'espoir? — d'intéresser tous ceux qui ont droit au titre de *chasseurs;* et le nombre en est plus grand qu'on ne pense.

Sans parler en effet des chasseurs proprement dits et des pêcheurs, quel est celui d'entre les hommes qui n'a pas son dada, sa marotte, un desideratum, un objet qu'il poursuit avec une ardeur que les difficultés ne font qu'accroître. Combien de fureteurs qui se livrent aux recherches les plus disparates : les uns s'attachant aux livres, d'autres aux tableaux, aux gravures, aux dessins, aux médailles, voir aux pipes et aux timbres-postes!... Je n'essaierai pas une énumération qui, si étendue fut-elle, demeurerait forcément incomplète.

Comment mesurer jusqu'où la manie peut entraîner certains collectionneurs ! M. Feuillet de Conches, dans ses *Causeries d'un Curieux*, en fournit de nombreux exemples parmi lesquels de si étranges, qu'il est contraint, pour les désigner, de recourir à d'ingénieux artifices de langage.

Et non-seulement ces amateurs diffèrent entre eux de goût et d'habitude, mais, il faut bien le reconnaître, ils sont en général peu disposés réciproquement à l'indulgence l'un envers l'autre; absorbés par leur goût dominant, ils se trouvent souvent incapables d'apprécier les goûts de leurs voisins.

On sait que presque tous les chasseurs professent un superbe dédain pour les amusements tranquilles et silencieux des pêcheurs à la ligne, lesquels, de leur côté, prennent en pitié les efforts et les fatigues des chasseurs allant chercher bien loin un plaisir que d'autres, plus sages probablement, rencontrent à leur porte ; l'amateur de médailles ne comprend pas les goûts du collectionneur d'autographes, et bon nombre de ceux qui encombrent leur maison de vieux meubles hors d'usage se croient autorisés à rire du collectionneur de gravures. Ne dirait-on pas la fourmi du fabuliste trouvant le ciron trop petit !

Bref, à l'exception peut-être du bibliophile, que ses recherches, par leur nature et par leur étendue, ont familiarisé avec tous les goûts, on voit rarement

une espèce de collectionneurs disposée à l'indulgence envers l'espèce voisine.

Et dès que l'on réfléchit, on cesse de s'étonner de cette intolérance ; on se rappelle alors que toute passion est de sa nature essentiellement exclusive: en même temps qu'elle ferme les yeux de celui qui en est atteint aux défauts de l'objet poursuivi, elle répand sur les autres objets comme un brouillard qui empêche d'en apprécier impartialement les beautés. Le propre de la passion est de grossir les uns au détriment des autres. Quels exemples autour de nous si, ce qu'à Dieu ne plaise! je voulais faire quelques pas dans le domaine de la politique.

Quoiqu'il en soit, malgré cette multiplicité et même cette opposition dans leurs goûts, tous les amateurs véritablement dignes de ce nom présentent aux yeux de l'observateur un caractère essentiel qui permet de les ranger dans une même famille, celle que j'appelle la famille des *chasseurs*.

Ce qui caractérise en effet le vrai chasseur, c'est que pour lui le plaisir fiévreux de la poursuite égale, s'il ne les surpasse, les joies de la possession. Le chasseur aime la chasse pour elle-même plus que pour ses produits, il chasse pour chasser ; et s'il vous parle quelquefois d'un air dégagé, de la nécessité où il se trouve, pour garnir le garde-manger, de *faire un tour dans la plaine*, il vous trompe et il se trompe lui-même ; les besoins du ménage, à ses yeux, ne

viennent qu'en seconde ligne, c'est sa passion qu'il écoute avant tout.

Ne sait-on pas que chasseurs et pêcheurs sont toujours disposés à faire largesse avec leur gibier? Ne voit-on pas les amateurs parfois échanger quelque partie de leur collection contre des objets n'offrant d'autre avantage que celui de la nouveauté ?

Souvent même on rencontre de ces fureteurs, en quête d'un livre ou d'une médaille qu'ils possèdent déjà, mais dont ils se sont fait forts près d'un collègue, de découvrir un nouvel exemplaire. Ceux-là se croient suffisamment payés de leur peine par le plaisir désintéressé que leur procure la poursuite.

Comme toutes les chasses, la *chasse aux livres* a ses fervents adeptes, dont les jouissances ne sont pas moindres que celles des disciples de saint Hubert. Cette chasse également a ses règles, ses préceptes, ses usages; et si nous ne possédons pas encore un manuel spécial qui lui soit applicable, comme nous avons le code de la chasse et celui de la pêche, cela tient uniquement, je suppose, à ce que l'ouverture de la chasse a de beaucoup précédé l'ouverture des boutiques de libraires, le gibier ayant été découvert bien avant l'imprimerie.

Mais un jour ce manuel que je réclame fera son apparition; et alors nous y devrons trouver la description des diverses classes dans lesquelles est rangé le gibier dont il s'agit, les moyens de distinguer entre eux les individus et d'en apprécier la

valeur, ainsi que les endroits où l'on a chance de les rencontrer le plus facilement. On y verra les divers procédés employés en cette chasse, les meilleurs modes pour en conserver et utiliser les produits, et aussi, je l'espère, la définition du vrai chasseur, et l'énumération des qualités qui lui sont indispensables.

En attendant cet ouvrage, j'essaie aujourd'hui de remplir quelques parties du programme que je viens d'esquisser.

Et d'abord, je veux prendre en mains la défense de ces innocents collectionneurs qu'il est de mode d'attaquer, et sur lesquels on ne se fait pas faute de déverser le ridicule.

Je sais bien que leurs goûts et leurs habitudes prêtent souvent à la critique, et je ne me dissimule pas que sur ce terrain se rencontrent bien des exagérations. Mais quoi ! est-ce une raison pour méconnaître tout ce que cette passion en elle-même a de judicieux et d'élevé ?

A ce compte, il n'existerait aucun goût, aucune opinion que l'on ne dût proscrire, puisque, en tout, le mal est à côté du bien, puisque toujours il y a eu des esprits dépourvus de règle et de mesure, en qui les meilleures choses s'aigrissent et se corrompent. N'oublions pas le proverbe latin : *Omnia sana sanis.*

On s'autorise trop souvent des abus particuliers pour porter sa critique sur les choses les plus res-

pectables, imputant par exemple à la religion les erreurs des âmes superstitieuses, à l'économie-politique les rêveries de quelques songe-creux, et aux doctrines libérales les crimes des sectaires.

Pour revenir aux collectionneurs, et spécialement aux collectionneurs de livres, nombre de gens affectent de les considérer comme des maniaques auxquels l'amour de la forme fait oublier le fonds, qui se préoccupent plus des conditions extérieures du volume que de son contenu, et qui même s'attachent plutôt à la rareté qu'à la beauté des exemplaires.

Ceux qui parlent ainsi oublient ou ne veulent pas voir que l'amour pour les livres, même dans ses excès, est toujours un hommage rendu à la puissance de l'esprit humain ; il n'est alors que l'exagération d'un sentiment délicat et élevé.

On ne peut pas, on ne doit pas aimer à demi ; l'amour qui raisonne n'est plus de l'amour. Aussi est-il rare que celui qui éprouve un goût prononcé pour les choses de l'intelligence ne se sente pas entraîné par un goût analogue vers les manifestations extérieures par lesquelles cette intelligence se traduit :

Et dans l'objet aimé tout lui devient aimable.

C'est ainsi qu'après avoir d'abord acheté, d'une façon indifférente, en ne les considérant en quelque sorte que comme des outils, les livres nécessaires à ses études, le littérateur arrive à rechercher avec

passion les exemplaires précieux, semblable au chasseur qui recueille les vieilles armes, ou au musicien qui fait collection d'instruments. Et ils se trompent fort ceux qui, en constatant ces goûts, en concluent à la légère que ces amateurs ont renoncé à se servir de leurs instruments, de leurs armes et de leurs livres.

Si donc, certains bibliomanes sont incapables, dans leur appréciation des richesses qu'ils amassent, d'aller au-delà du titre, cette insuffisance de quelques-uns ne doit pas être reprochée aux autres; car le goût pour les livres ne constitue qu'une des conditions que doit réunir celui que j'appelle *chasseur-bibliophile*.

Pour mériter ce nom, ce n'est pas assez que d'aimer les livres et d'en acquérir; non, pas plus qu'il ne sera permis à une ménagère de se comparer à Diane chasseresse, alors qu'elle achète lièvre ou perdreau chez le marchand du coin.

Il faut non-seulement aimer les livres, mais encore les *connaître*.

Et que de soins, que de labeurs exige cette connaissance! L'esprit, qui recule effrayé devant la masse des individus que les naturalistes ont entrepris de décrire et classer, ne doit-il pas être saisi d'un semblable étonnement, lorsqu'il se représente la quantité sans cesse accrue des œuvres manuscrites et imprimées! On a calculé qu'il meurt environ un homme par seconde, mais nul encore n'a

essayé de mesurer combien de mètres de papier imprimé sont, vomis pendant ce même espace de temps, par les presses qui couvrent le globe.

Tous ces livres, le véritable chasseur doit, non pas les lire, ce serait impossible, mais se rendre apte à les apprécier lorsqu'il les rencontre. Et pour cela, sans parler de la connaissance des langues, que de notions lui sont indispensables !

Je laisse de côté ce qui est relatif à la force et à la blancheur du papier, à la netteté de l'impression, à l'élégance de la reliure; ce ne sont là, pour ainsi dire, que les traits du visage; c'est l'A, B, C du métier que d'arriver à les distinguer, et chacun, avec un peu de goût, devient facilement expert.

Mais là où commence la difficulté, c'est lorsqu'il s'agit d'apprécier la valeur des éditions et celle des exemplaires.

Pour cela, il faut connaître l'histoire entière du livre : la date de sa première impression, celle de ses réimpressions, les noms et les marques des éditeurs, les pseudonymes que parfois ceux-ci ont adoptés; il faut pouvoir rétablir les indications de lieux, les dates, les noms d'auteurs omis ou dénaturés ; il faut savoir distinguer les contrefaçons; il faut pouvoir expliquer pourquoi telle édition d'un aspect ordinaire est préférable à telle autre plus agréable à la vue.

Voilà par exemple un Térence qui a de la valeur ; il a été imprimé en 1635 par les Elzeviers. Eh bien,

nous ne devons pas ignorer que de ce Térence il existe des réimpressions portant même date, offrant même apparence et qui n'ont qu'une valeur minime. La vraie édition se distingue à l'aide de quatre fautes dans la pagination.

Sans croire peut-être qu'il fut aussi près de la vérité, le caricaturiste Daumier a mis en scène cette circonstance, en nous représentant un bibliomane dans l'ivresse de la joie, parce qu'il a trouvé la bonne édition, celle qui contient la faute que la mauvaise ne reproduit pas !

C'est très-plaisant; mais s'il s'agissait d'une contradiction sérieuse il faudrait répondre à cela que la mauvaise édition, outre qu'elle est moins belle, présente dans le texte nombre de fautes graves dont l'édition originale est exempte.

Si nous rencontrons le dictionnaire des *Onomatopées* de Nodier, il faut l'acheter, car cet excellent ouvrage est devenu rare; mal apprécié lors de son apparition, il a en grande partie péri chez l'épicier.

Achetons également le *Catéchisme de l'Empire*; il ne se trouve pas facilement, bien que tiré à 500,000 exemplaires; l'usage l'a détruit. Et cependant il est bon de le posséder, a cause du rôle qu'il fait jouer à la Providence dans l'élévation de Napoléon.

De l'ouvrage de Busembaum, intitulé : *Medulla theologiæ moralis*, il a été fait de nombreuses éditions, de 1650 à 1761; mais c'est la première qu'il

faut avoir; c'est la seule où l'on trouve les propositions hétérodoxes et les cas de conscience de haut goût, qui sont rangés parmi les curiosités théologiques.

On trouve imprimés, en caractères microscopiques, appelés caractères de Richelieu, quelques ouvrages de piété : *Biblia, Imitatio, Pugna spiritualis, Semita paradisi....* On ne peut les lire qu'avec une loupe, c'est vrai, mais à l'amateur de livres, la vue de ces chefs-d'œuvre d'impression cause un plaisir analogue à celui qu'éprouve l'artiste qui contemple une belle gravure.

Une connaissance qui est indispensable, c'est celle de l'écriture des grands hommes et des auteurs. Il faut se trouver en mesure de vérifier la provenance des annotations que l'on rencontre fréquemment sur les gardes et les marges des volumes.

Il faut se rappeler que les de Thou, les Erasme, les Ménage, les Racine, les Ducange, les Grosley, les Gresset, et bien d'autres comme eux avaient l'habitude de couvrir de notes les livres qu'ils lisaient; il faut savoir par contre que de Molière aucun manuscrit n'a été retrouvé, ce qui donnerait une valeur énorme au moindre billet provenant de lui. Tout au contraire, Lamennais, vendant sa bibliothèque, a apposé sa signature sur tous ses livres pour leur donner plus de prix, de façon que malgré sa célébrité, ces volumes ne sont ni rares ni chers.

Telle édition a été saisie et mise au pilon; une

centaine d'exemplaires seulement a échappé; telle autre, à l'exception des volumes distribués par l'auteur a péri dans un incendie; celle-ci, enlevée par ordre de M. de Sartines, a été cartonnée, et l'on n'en connaît que trois exemplaires non-atteints par les corrections de la police. Voilà toutes choses qu'il faut savoir, et bien d'autres encore.

On ne peut non plus demeurer étranger à ce qui concerne les gravures qui se rencontrent dans les livres; les noms et le talent des graveurs, les divers états des planches, leur mérite, leur valeur, etc...

En un mot, il faut pouvoir suivre le volume depuis sa naissance, démêler ses aventures, retrouver les bibliothèques qu'il a traversées, reconnaître toutes les circonstances de nature à en augmenter le prix.

Du vivant de La Bruyère, il a paru successivement de 1688 à 1696, neuf éditions de ses caractères; un bibliophile ne doit se reposer que lorsqu'il les a toutes réunies; c'est le seul moyen de suivre dans sa marche progressive cet esprit sagace, car chacune d'elles se distingue de la précédente par de notables augmentations, tellement que la dernière contient 1,119 caractères, alors que la première n'en offre que 418.

On ne finirait pas si l'on voulait indiquer tout ce qu'un bibliophile doit connaître s'il veut être vraiment digne de ce nom. Le champ qu'il explore n'a pas de limites, et le parfait bibliophile serait celui qui,

comme Pic de la Mirandole, se trouverait en état de discourir *de omni re scibili*.

Et je ne parle ici, qu'on ne l'oublie pas, que des connaissances extérieures pour ainsi dire, laissant de côté celles qui conviennent spécialement au littérateur et au savant. Non pas que je commette cette hérésie de les considérer comme inutiles à l'amateur de livres, bien au contraire ; mais parce que, devant forcément me borner, je n'ai fait entrer dans mon plan que l'énumération de ce qui est indispensable au bibliophile, bien certain, même dans ces limites restreintes, de demeurer incomplet.

Encore peut-on dire, au point de vue qui nous occupe, que toutes ces connaissances ne constitueraient, pour celui qui en serait pourvu, qu'un avantage insuffisant, s'il n'y joignait cette faculté suprême qui peut se perfectionner par l'usage, mais non pas s'acquérir, faculté qui, dans le monde, prend le nom de *tact*, qui en littérature s'appelle le *goût*, et en chasse se nomme le *flair*.

C'est ce flair qui nous fait pressentir qu'un volume *doit* avoir appartenu à quelque personnage célèbre, ou *doit* présenter quelque particularité remarquable ; c'est cet intérêt qui nous porte à l'acquérir pour vérifier si nos conjectures sont fondées. Et quelle joie, s'il en est ainsi, quel légitime orgueil !

Voilà un volume qui, grâce à nous, est sauvé de l'oubli ; décrit, analysé, étiqueté avec soin, il est désormais à l'abri de la destruction, et, après nous,

il ira réjouir les yeux des amateurs qui, à leur tour, profiteront de notre bonne fortune.

Je ne puis m'empêcher en ce moment de me reporter à l'une de mes aventures de chasse, me conformant en cela à la règle qui veut que toujours l'exemple soit mis à côté du précepte.

C'est sur notre marché à *raideries* que s'ouvre la scène.

Parlant devant des amiénois, je n'ai pas besoin de chercher dans la langue française des équivalents à ces mots : *raideur* et *raiderie;* aussi bien y serais-je fort embarrassé.

J'aperçus donc un jour, dans la boîte à deux sols, parmi nombre de volumes qui ne faisaient pas meilleure figure que lui, un in-douze recouvert d'une vieille reliure en veau,

Par l'usage noircie, et par le temps rongée.

C'était l'*Athalie* de Racine, édition originale de ce format, publiée en 1692, chez Denis Thierry (la première ayant paru in-4° l'année précédente).

Ce volume, immédiatement passe dans ma poche, et de là dans un coin de ma bibliothèque, espèce de purgatoire ou les *bouquins* attendent le jugement définitif qui doit leur ouvrir les portes du sanctuaire ou bien les en exclure à jamais.

Un an se passe ainsi, puis arrive l'occupation prussienne :

On ne s'attendait guère
A voir la *Prusse* en cette affaire.

Mais c'est de l'histoire que je fais, et non de la fantaisie.

Pendant une des nuits sans sommeil que ces hôtes forcés m'ont procurées, je mis la main sur ma réserve de livres. Ah ! je puis le dire en toute sincérité, à ces chers livres j'ai dû bien souvent alors l'oubli partiel de mes douleurs, le sommeil momentané de mes colères.

Ce volume d'Athalie fut un des premiers examinés; j'avais comme un pressentiment qui m'attirait vers lui; puis, j'étais heureux de relire ce chef-d'œuvre, tant lu déjà, dans une édition publiée du vivant de l'auteur.

Que devins-je, lorsqu'à la fin du premier acte je vis deux lignes tracées d'une écriture du temps :

Vous voulez que ce Dieu vous comble de bienfaits
Et ne l'aimez jamais !

Ces vers font partie de l'avant-dernière strophe; ils n'ont pas été imprimés dans les premières éditions et ne parurent qu'en 1695, inspirés à l'auteur par les mêmes sentiments qui dictèrent à Boileau son épître sur l'amour de Dieu.

Est-ce que..... Non, je n'osais supposer que ces deux vers pussent avoir été écrits par l'auteur lui-même.

C'était pourtant la vérité, et je ne demeurai pas longtemps dans l'incertitude. Une minutieuse comparaison avec les fac-simile et avec un autre volume

contenant des notes autographes de Racine, ne laissa aucune place au doute.

Voilà bien cette écriture fine et nette, malgré son irrégularité, écriture qui ressemble peu à celle du grand siècle, et qui se rapproche plutôt de l'écriture moderne, sans néanmoins cesser d'être claire et lisible.

Depuis, je communiquai ma découverte à M. Mesnard, éditeur du Racine en cours de publication chez Hachette.

J'ajoute que ces lignes sont d'autant plus précieuses qu'elles offrent une variante restée inconnue jusqu'ici.

Dans toutes les éditions, on lit au dernier de ces deux vers le mot *aimer*, écrit avec un R à la fin; ici ce mot est terminé par un Z, ce qui modifie sinon le sens, du moins l'expression.

C'est peu de chose, mais de ce qui concerne un monument tel que l'*Athalie*, rien n'est à dédaigner.

Comment ce volume, qui a été corrigé par Racine, est-il venu s'échouer sur notre marché à *raideries*? Je l'ai vainement cherché; à l'exception de ces deux vers, aucun autre signe n'existe qui puisse mettre sur la voie.

Ce qui est certain, c'est qu'à l'avenir, à moins qu'il ne tombe entre les mains de gens ne sachant pas lire, ce volume n'aura plus à craindre d'être méconnu; une note qui y est jointe le recommande

à l'attention des lecteurs et à la vénération des bibliophiles.

Il est hors de doute, et j'en étais convaincu bien avant d'en avoir fait l'expérience par moi-même, que ce goût pour les vieux livres, outre la satisfaction qu'il nous procure, peut rendre de grands services à la littérature, à l'histoire et aux sciences.

Nombre de fois de patients chercheurs ont rencontré des variantes précieuses et des fragments inédits.

C'est ainsi qu'un exemplaire de Malherbe, annoté par André Chénier, a fourni les éléments d'une curieuse et instructive édition du vieux poète.

C'est encore grâce au goût des amateurs pour les *bouquins* que nous avons vu depuis quelques années de nombreuses restaurations des anciens monuments de notre littérature, restaurations dont quelques-unes ont la valeur de véritables découvertes, tant les textes originaux avaient été altérés par les éditeurs successifs.

Pour la chasse aux livres, le meilleur pays, sans aucun doute, c'est Paris; ses ventes sont suivies par les amateurs du monde entier, et, dans une sphère plus modeste, ses quais ont sous ce rapport une vieille réputation qui n'est pas moins répandue.

Est-ce à dire pour cela qu'il n'y ait pas moyen en province de se livrer à cet exercice? Loin de là; si le gibier est plus rare, par contre il est moins couru et moins traqué.

Partout où l'on voit des livres, dans les maisons particulières, dans les magasins ou dans les plus misérables échoppes, il faut les feuilleter, sans avoir peur de se salir les doigts; c'est souvent dans les boutiques les plus infimes que l'on fait les meilleurs coups.

Une autre voie depuis quelque temps est ouverte aux amateurs de province; c'est celle que leur offrent les libraires de Paris et de quelques autres villes qui envoient de par le monde leurs catalogues de livres d'occasion avec prix marqués. Depuis le signal donné il y a environ trente ans par le *Bulletin du Bibliophile* de Techener, nombre de libraires, à des intervalles plus ou moins éloignés, quelques-uns tous les quinze jours, publient des catalogues dressés en général avec un grand soin.

Ainsi font à Paris MM. Auguste Aubry, éditeur du *Bulletin du bouquiniste*, Bachelin-Deflarenne éditeur du *Bibltophile français*; René Muffat, Baur et Detaille, Alvarès, Pillet, Govin, Saint-Denis et Mallet, Rouveyre, Eudes, Delaroque, Charavay (celui-ci exclusivement pour les autographes), et d'autres qui m'échappent; ainsi fait à Lyon M. Claudin; ainsi a fait récemment dans notre ville M. Niquet.

Ces catalogues, qne l'on peut obtenir facilement sans frais ou moyennant une redevance modique, mettent à la disposition de l'amateur des livres de toute nature et de toute valeur.

De cette façon, l'on peut chasser au coin du feu,

sans quitter ses pantoufles, et l'on atteint le gibier à des distances auxquelles les chassepots, que l'avenir nous réserve, ne parviendront jamais.

Seulement ce n'est pas tout que d'avoir en mains un catalogue ; il faut savoir s'en servir. — N'en est-il pas de même des armes à feu ?

L'amateur doit lire entre les lignes ce que libraire ne dit pas, il doit flairer une bonne aubaine, il faut qu'il devine que tel exemplaire recommandé par une circonstance spéciale peut et *doit* présenter quelque autre particularité digne de remarque ; et rapidement il lui faut peser les chances et décider s'il lancera le grapin pour ramener à lui le précieux volume.

Je sais bien que si déjà c'est chose délicate que d'apprécier un volume que l'on a sous la main, il est encore plus difficile de le faire à distance ; mais.....

A vaincre sans péril on triomphe sans gloire,

et c'est alors que les qualités du chasseur trouvent complètement leur emploi. J'en pourrais citer nombre d'exemples, un seul suffira ; c'est par là que je termine.

Chacun sait que l'illustre de Thou n'est pas moins célèbre comme bibliophile que comme magistrat et comme historien.

Un catalogue m'indiqua dernièrement, à un prix modique, un volume imprimé en 1615, contenant les œuvres d'Isocrate, texte grec et latin, et portant la signature du président de Thou. Je le fis venir,

sachant que cette signature constitue pour un livre un titre de noblesse.

Quand j'eus en mains ce volume, outre cette signature et quelques notes servant au classement; inscrites sur la garde, j'y trouvai le nom de Courier, avec les indications suivantes : 3 livres, janvier 1789. Examen fait, il se trouve que ce nom et ces quelques mots ont été écrits par le célèbre pamphlétaire et helléniste Paul-Louis Courier. Je poursuis mes recherches, et je remarque que le volume s'ouvre de lui-même, pour ainsi dire, à un endroit où les marges fatiguées attestent un usage fréquent. C'est là que se trouve l'*Eloge d'Hélène;* et dans le texte grec, ainsi que sur les marges, se rencontrent des notes, corrections et fragments de traduction écrits au crayon et à l'encre, et qui sont également de la main de Courier. Dans le reste du volume sont semées quelques autres notes de même provenance.

Avec ces éléments nous arriverons, si vous le voulez, à refaire un état-civil à notre volume, depuis sa naissance jusqu'en 1825.

Imprimé en 1615, il est acquis par de Thou, qui meurt deux ans après, et dont la bibliothèque est vendue au président Ménars.

A la mort de ce dernier il est acheté avec les autres livres lui ayant appartenu, par le comte de Rohan, lequel lègue sa bibliothèque au prince de Soubise, qui à son tour décède en 1787.

Les livres du prince furent vendus aux enchères à

Paris, du mois de janvier au mois de mai 1789, six semaines avant le début de la Révolution.

Courier qui venait de finir ses classes, acheta à cette vente, moyennant trois livres, les œuvres d'Isocrate ; il corrigea et annota son exemplaire, et s'en servit pour l'excellente traduction de l'*Eloge d'Hélène*, par lui publiée quatorze ans après.

Courier mourut en 1825, époque à laquelle je perds les traces de mon exemplaire.

Je m'arrête ici ; il me suffit d'avoir, par cet exemple, montré la possibilité de cette reconstitution de l'histoire d'un volume. C'est un des mille petits bonheurs dont est semée la carrière du *chasseur-bibliophile*.

Il va sans dire que cette chasse ne doit pas nous entraîner à des folies condamnables.

Le plaisir délicat dont j'essaie de donner une idée est tout autre que celui qu'à force d'argent se procure le riche collectionneur, lequel trop souvent n'achète les livres que pour ne pas les lire. L'acquisition à tout prix n'est pas ce que j'appelle la *chasse aux livres;* ce n'est plus qu'un exercice où l'on tire à coup sûr, comme dans ces chasses princières où le gibier étant à l'avance massé et parqué, le chasseur le plus novice est néanmoins certain d'abattre dans sa journée quelques centaines de pièces ; ce n'est plus une chasse, c'est un massacre.

D'ailleurs, comme dit Valère à maître Jacques : Voilà une belle merveille de faire bonne chère avec

beaucoup d'argent!On sait que sans un peu de peine il n'y a pas de véritable plaisir; c'est une loi générale qui s'applique aussi bien à l'exercice des facultés de l'âme qu'à celui des facultés du corps : le bonheur trop facilement acquis s'émousse et amène la satiété, de même que l'abondance des mets détruit l'appétit.

Il ne faut donc pas que l'amateur de livres recule devant les fatigues et les chances contraires; les obstacles servent de condiment au plaisir et en relèvent la saveur, et une heureuse trouvaille fait oublier bien des mécomptes.

Dans la chasse aux livres, comme dans toutes les chasses, il faut marcher sans hésitation du côté qu'indique l'instinct, il faut d'abord, et par dessus tout, faire preuve de hardiesse, et puis compter sur la fortune et laisser faire aux Dieux.

ADMISSION DE M. JULES VERNE

COMME MEMBRE TITULAIRE

Séance du 28 *Juin* 1872.

M. Verne, désireux de faire partie de l'Académie le plus tôt possible, mais n'ayant pas eu le temps de préparer son discours de réception, a offert à la Compagnie, ce qui a été accepté par elle avec empressement, de lui lire quelques chapitres d'un ouvrage qu'il publiera prochainement, et qui a pour titre: *Le tour du monde en* 80 *jours*.

Après cette lecture, M. Moullart, directeur, a souhaité, en ces termes, la bien-venue à M. Verne.

MONSIEUR,

Mon embarras est grand. Je suis un peu dans la situation d'un de vos héros, le pauvre Joé, qui pour alléger le ballon éventré par ces vilains oiseaux de proie, se jetait dans le lac Tchad, vous avez désiré entrer aujourd'hui dans notre société, et mis en demeure de vous recevoir à courte échéance au nom

de collègues non moins empressés de vous posséder que vous de les connaître, il faut que je me jette aussi à l'eau.... et j'ai bien peur, moins heureux que Joé, de m'enfoncer avant de gagner le rivage.

Que n'êtes vous venu plus tôt, ou que n'êtes vous venu plus tard !

Plus tôt, j'aurais eu peut-être le temps de me retrouver, et en étudiant de nouveau vos délicieux livres, de vous souhaiter une bienvenue moins laconique et moins froide. Plus tard, quelqu'autre, que je ne veux pas nommer mais que nous apprécions tous, eut fait de vos ouvrages une de ces analyses littéraires dont un auteur a le droit d'être fier. Il me semble l'entendre parlant de vous dans ce style sobre, élégant, précis, qui marche si droit au but, alerte et bien découpé. Il eut analysé avec une délicatesse et des soins exquis vos personnages si vivants et si spirituels, si savants et si peu pédants, si aimables et si aimés, il les eut suivis partout: Hatteras et le bon docteur dans le désert de glace, lord Glenarvan et ses compagnons en Océanie et dans l'Amérique du Sud; Fergusson et Kennedy dans leur audacieux voyage en ballon à travers l'Afrique centrale; le capitaine Nemo au fond des mers; le professeur Lidenbrock au centre de la terre; enfin, ce vrai Français, Michel Ardan, partant pour la lune et montrant à des Américains ce qu'on peut mettre de bon sens et de gaîté au service des entreprises les plus incroyables.

Pour moi, Monsieur, si j'avais entrepris de parler de vos œuvres, j'aurais oublié bien des choses, je n'aurais pu enfin fondre dans un même cadre ces voyages variés et ces autres ouvrages intéressants dans lesquelles votre talent semble vouloir s'ouvrir de nouveaux filons: le docteur Ox, les forceurs de blocus, la ville flottante, et d'autres probablement que je ne connais pas, car qui peut être sûr, même en vous aimant, de suivre partout où elle répand ses trésors, votre plume abondante et facile. L'Académie aurait voulu entendre une appréciation de vos descriptions, de vos vulgarisations scientifiques, elle eût aimé qu'on lui montrât le conteur ravissant, le moraliste plein de sens, mêlant sans y insister les scènes attendrissantes aux saillies les plus joyeuses; un autre l'eût ému en lui rappelant seulement les enfants du capitaine Grant quand ils entendent, à travers l'espace et l'océan, la voix de leur père qu'ils croyaient à jamais perdu, ou en lui montrant dans ce pauvre Hatteras, ramené de son voyage au Pôle-Nord, le génie audacieux de l'homme ne surmontant tant de terribles obtacles que pour s'abîmer dans la folie.

Mais, après tout, eût-il fallu entrer dans tant de détails. Vous êtes populaire, chacun de nous a lu vos récits et beaucoup de vos héros sont déjà classiques.

Vous comprendrez donc, Monsieur, que sentant d'ailleurs mon impuissance à me retrouver dans une

œuvre considérable comme la vôtre, je cherche à quitter au plus vite la pleine eau où vous m'avez jeté pour gagner le rivage.

J'y trouve des secours en effet, car si le jugement d'un profane sur vos mérites scientifiques serait d'assez mauvais goût, je ne suis point embarrassé pour avoir des autorités plus compétentes qui donnent à vos écrits une approbation sans réserve. On dit que vous avez mis la science en action, comme d'autres ont fait de la morale, et ce n'est pas un petit mérite que d'avoir su vous servir si heureusement de cette puissante méthode de vulgarisation.

Avec des collaborateurs, aimés du public lettré, vous avez dans ce but, donné vie à un recueil que déjà l'Académie française a jugé digne d'une récompense disputée. Et l'on assure que bientôt, ne se contentant pas de cette couronne en quelque sorte collective, elle doit vous décerner un prix Monthyon voulant ainsi reconnaître par une marque plus individuelle en quelle estime elle vous tenait et en donner une preuve éclatante à ceux qui reconnaissent la valeur de ses jugements si réfléchis.

L'avenir démontrera le bien dont vous êtes le propagateur infatigable. Sans doute, c'est beaucoup que de fournir une abondante provision à ces lectures du foyer qui permettent au père de tenir attentive autour de lui sa jeune famille, qui l'aident à instruire, en les intéressant, tous ces enfants, amants passionnés des aventures.

Mais vous faites plus, Monsieur ! avec d'autres écrivains, qui n'ont pas été de beaucoup vos devanciers, mais dont vous partagez la popularité de bon aloi, avec Erckman-Chatrian, vous semez des germes dont les fruits, mûris avec les générations que vous aurez élevées, contribueront pour une part à notre rénovation.

Ce n'est pas la première fois, que l'histoire nous montre ce phénomène. Un grand peuple est tombé au dernier degré de l'abaissement, et à quelque temps de là, quand ses ennemis et ses envieux chantaient un *de profundis* ironique sur la tombe où ils le croyaient enseveli, on l'a vu soulever peu à peu la pierre, sortir de son linceul et apparaître plus vivant et plus fort. Quand on recherche les causes de ces véritables résurrections, on les retrouve souvent multiples, variées ; chacune isolée eût été insuffisante au grand œuvre ; réunies, elles ont une force irrésistible. Permettez-moi d'en signaler deux, parmi tant d'autres qui peuvent nous aider à passer ces rudes épreuves en nous donnant l'espérance.

Au moment où déjà des causes diverses, mais venues d'en haut, faussaient chez nous les idées de patrie et les rendaient étroites, égoïstes et malsaines. Les auteurs dont je parle, avaient commencé leur tâche d'épuration : ils avaient montré que la guerre est fatalement engendrée par l'injustice et engendre fatalement le crime, que la vanité et la jactance énervent le patriotisme ; ils avaient cherché à

prouver par des récits vivants, comme les votres, comment on aime son pays, comment il est impossible de le défendre sans union et sans la foi dans ses destinées.

Votre œuvre, Monsieur, est analogue, mais elle répond à un autre de nos besoins. On nous a reproché avec raison d'être un peuple casanier, de ne savoir ni vivre hors de France, ni fonder de colonies, ni nous créer de commerce extérieur. Point n'est besoin de rechercher comment nous avons été amenés là : mais il semble bien que si nous connaissions mieux ces vastes pays habités par tant de races différentes, leurs ressources, leurs richesses naturelles, la nature des rapports et des communications qu'on peut avoir avec eux.,... que sais-je enfin ? il naîtrait un désir plus grand de les visiter. L'amour des voyages est la première et la plus essentielle condition du déplacement de l'homme ; nous n'aimions plus les voyages, et c'est lentement que nous étions arrivés à cet état, où personne de nous n'imaginait qu'il put y avoir en dehors de la France quelque chose qui méritât notre attention. Les Robinsons même étaient abandonnés et la lecture de leurs épreuves n'intéressait plus nos enfants. C'est dans cette situation, Monsieur, que vous avez commencé à écrire, et que vous avez puissamment travaillé à faire renaître chez nous l'amour nécessaire des voyages.

D'admirables collections, comme le *Tour du*

Monde, étaient en même temps publiées ; mais votre part dans le mouvement aura été considérable, originale, incontestable.

Nous ne verrons pas de sitôt les fruits de ces efforts divers, soyons sûrs cependant que si rien ne vient rendre stériles tous ces germes précieux, combinés avec d'autres qu'il n'entre pas dans mon sujet de rechercher, ils apporteront les éléments de vie dont nous avons besoin, ils nous referont une sève nationale plus riche et plus féconde : que nous ayons alors le bonheur d'avoir su créer des institutions qui nous permettent comme avec des canaux, de la concentrer, de la répandre, de la diriger..... et nous reprendrons « notre place au soleil, » non plus pour être le peuple vain et frivole qu'on nous accuse d'avoir été, mais pour jouir, avec tous, des dons de tous les ordres mis par Dieu avec tant de libéralité à la disposition de ceux qui savent les gagner par les travaux de la paix.

Suis-je téméraire en espérant cet avenir ? Y a-t-il des illusions dans ces présages. Je ne le crois pas ; au contraire je suis sûr que l'Académie d'Amiens qui se félicitait, en vous entendant, d'avoir reçu en vous un écrivain de talent, s'enorgueillira un jour, Monsieur, d'avoir en même temps compté dans ses rangs un des ouvriers des plus méritants de cette rénovation désirée.

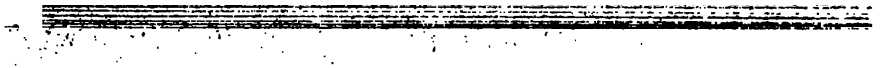

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX DE L'ACADÉMIE.

Séance du 10 Novembre 1871.
Présidence de M. CHARLES DUBOIS, *directeur.*

Renouvellement du bureau. Sont élus :

M. Moullart, directeur.

M. de Beaussire, chancelier.

M. Auguste Decaïeu, secrétaire-adjoint.

Remerciements votés à M. Dubois, directeur sortant.

Admission de M. Tivier comme membre honoraire.

Lecture par M. Henri Dauphin d'un passage de sa traduction en vers de l'*Enéide*, de Virgile.

Séance du 24 Novembre 1871.
Présidence de M. MOULLART, *directeur.*

Lecture d'une lettre de M. Valentin, préfet de police à Paris, qui remercie l'Académie de l'envoi qui lui a été fait de documents relatifs à la Compagnie.

Distribution des jetons de présence.

Compte-rendu par M. Garnier, archiviste-trésorier, des recettes et dépenses de l'Académie pendant le dernier exercice.

Formation des commissions de publications et de comptes-rendus. Sont élus, pour la première: MM. Kolb, Dauphin père, de Forceville, Mancel et Roussel ; pour la seconde : MM. Guillon, Henriot, Mathieu, Deneux et Vion.

Lecture par M. Mancel sur les moyens d'équilibrer les budgets de l'État.

Séance du 8 Décembre 1871.
Présidence de M. MOULLART, *directeur.*

—

Lecture de deux lettres, l'une de M. le docteur Richer, l'autre de M. le conseiller Davost, qui, élus membres titulaires, annoncent qu'ils se feront admettre prochainement.

Ajournement de la lecture réglementaire de M. le docteur Courtillier et du rapport de la commission de comptabilité.

Séance du 22 Décembre 1871.
Présidence de M. MOULLART, *directeur.*

—

Lecture d'une lettre de M. le Maire d'Amiens annonçant la décision du Conseil municipal portant que pour honorer la mémoire de M. Alexandre, comme un des bienfaiteurs d'Amiens, son nom sera donné à l'une des rues de la ville qui subviendra aux frais d'impression de son éloge, prononcé par M. Henri Dauphin, dans la séance publique que l'Académie a tenue le 5 novembre dernier.

Lecture d'une lettre de remerciements de M. Tivier à l'occasion de son admission comme membre honoraire de l'Académie.

Rapport de M. Guillon au nom de la commission de comptabilité. — Conclusions favorables adoptées.— Vote de remerciements à M. Garnier, archiviste-trésorier.

Séance du 12 Janvier 1872.
Présidence de M. MOULLART, *directeur.*

—

Lecture d'une lettre de M. le Maire et de M. le Bibliothécaire de la ville de Saintes, sollicitant l'envoi de quel-

ques volumes pour concourir à la réparation des pertes causées par un incendie à la Bibliothèque de cette ville. — Envoi autorisé.

Discours et admission de M. le docteur Richer, comme membre titulaire. — Réponse de M. Moullart.

Lecture de M. Vion sur la *Phonographie.*

Séance du 26 Janvier 1872.

Présidence de M. MOULLART, *directeur.*

Lecture de deux lettres par lesquelles MM. Fuix et Courtillier donnent leur démission de membres titulaires, ce dernier pour cause de mauvaise santé. Il sollicite l'honorariat et sa demande est appuyée par la proposition signée de quatre membres.

Admission de M. Bohn, comme membre honoraire.

Lecture par M. Yvert de sa traduction en vers de la VII^e^ épitre d'Horace, livre II.

Déclaration de quatre vacances dans l'Académie.

Séance du 5 Février 1872.

Présidence de M. MOULLART, *directeur.*

Démission de M. Fuix acceptée par suite de démarches infructueuses pour l'engager à la retirer.

Admission de M. le docteur Courtillier comme membre honoraire.

Présentation de MM. Jules Verne, homme de lettres, Edouard Dupont, ancien pharmacien, Peulevé, docteur en médecine, et Hyacinthe Dusevel, membre de la Société des Antiquaires de Picardie, comme candidats aux quatre places de membres titulaires dont la vacance a été déclarée dans la dernière séance.

Déclaration d'une cinquième et d'une sixième vacances.

Continuation d'une lecture de M. Vion sur la *Phonographie.*

Séance du 23 Février 1872.
Sous la présidence de M. MOULLART, *directeur.*

Présentation de M. Hennebert, commandant du génie à Amiens, et de M. Alfred de Puyraimond, ancien officier de marine, aux deux places de membres titulaires dont la vacance a été déclarée dans la dernière séance.

L'Académie autorise le dépôt chez les libraires d'Amiens de plusieurs exemplaires de ses Mémoires qui pourront être vendus à raison de 5 fr. le volume.

Lecture par M. Henriot de deux pièces de vers intitulées, l'une : *Le Temps* ; l'autre : *La Course de chevaux.*

Séance du 8 Mars 1872
Sous la présidence de M. MOULLART, *directeur.*

Lecture de deux lettres l'une de M. Bohn, l'autre de M. le docteur Courtillier, qui remercient l'Académie de les avoir admis comme membres honoraires.

Déclaration de deux nouvelles vacances.

Election de MM. Verne, Peulevé et Dupont comme membres titulaires.

Lecture par M. le docteur Lenoël de son analyse d'un ouvrage de M. le docteur Bertillon, accompagné de tableaux, que ce savant a publié sous le nom de ***Démographie***, et qui tend à démontrer que le mariage a l'influence la plus favorable sur la moralité, la santé et la vitalité des époux et des enfants.

Proposition de M. Herbet tendant à ce que les signatures des présentateurs soient acquises comme votes affirmatifs en faveur des candidats, lorsque, pour cause impérieuse, ces présentateurs seront absents des séances où les votes auront lieu. La discussion de cette proposition est ajournée à la prochaine séance.

Séance du 24 Mars 1872

Sous la présidence de M. MOULLART, *directeur.*

Lecture d'une lettre de remerciements de M. Verne au sujet de son élection comme membre titulaire.

Nomination d'une commission composée de MM. Dubois, Herbet et Guillon pour examiner la proposiion de M. Herbet relative au mode de votation sur les candidats, et présenter à ce sujet un rapport à l'Académie.

Election de MM. Hennebert et de Puyraimond comme membres titulaires.

Présentation de M. le comte de Gomer, vice-président de la Société d'horticulture, comme candidat au titre de membre titulaire.

Lecture par M. le docteur Herbet d'un Mémoire sur les maladies réelles ou imaginaires, considérées au double point de vue du Roman et de la Comédie, dans Balzac et dans Molière.

Séance du 12 Avril 1872

Sous la présidence de M. MOULLART, *directeur.*

L'Académie décide que le Mémoire lu par M. le docteur Herbet dans la précédente séance fera partie du programme de la prochaine séance publique.

Lecture d'une lettre de remerciements de M. Hennebert, au sujet de son élection comme membre titulaire.

Conformément aux conclusions d'un rapport présenté par M. A. Decaïeu au nom de la commission chargée de proposer les modifications qui pourraient être faites aux dispositions du règlement relatives à l'admission future de ses membres titulaires, l'Académie adopte la nouvelle rédaction de l'article 8 de son règlement, article dont le second paragraphe est modifié dans les termes suivants :

Aucun candidat ne peut être nommé s'il ne réunit au moins les deux tiers des suffrages exprimés.

Tout membre titulaire a le droit de voter. Le membre absent peut envoyer son bulletin de vote sous enveloppe cachetée portant à l'extérieur sa signature et l'adresse du Directeur.

S'il y a plusieurs élections dans la même séance, le bulletin pour chacun est envoyé sous une enveloppe séparée.

Le Directeur, au moment du vote, ouvre l'enveloppe, et met le bulletin dans l'urne.

L'article 9 est modifié par la suppression de ces mots de son second paragraphe : Un second tour de scrutin a lieu et s'il n'aboutit pas....

Les modifications ci-dessus mentionnées ont eu lieu par ces motifs :

Que le minimum de quinze voix favorables, exigé par l'ancien article 8, est trop élevé, eu égard aux vides causés par les vacances et les obstacles divers empêchant une partie des membres d'assister aux séances, et que le minimum de deux tiers sera suffisant par suite de l'extension du droit de voter accordé aux absents, et qu'enfin cette faculté qui leur est donnée d'adresser leur vote au Directeur n'offre rien, grâce aux précautions prises, qui soit de nature à compromettre la liberté ni le secret du vote.

Lecture par M. Henri Dauphin d'un fragment de sa traduction en vers de l'*Iliade*, extrait du 22e chant et ayant pour sujet la mort d'Hector.

Séance du 26 Avril 1872

Sous la présidence de M. MOULLART, *directeur.*

Election de MM. Dusevel et de Gomer, comme membres titulaires.

Admission, au même titre, de MM. Dupont et de Puyraimond (voir aux pages 223 et suiv.) leurs discours de réception et les réponses de M. Moullart, directeur.

Séance du 10 Mai 1872

Sous la présidence de M. MOULLART, *directeur.*

Lecture d'une lettre de remerciements de M. de Gomer, au sujet de son élection comme membre titulaire.

Lecture par M. Auguste Decaïeu, d'un mémoire intitulé la *Chasse aux livres*. Il est inséré dans le présent volume (voir page 311).

Séance du 24 Mai 1872

Présidence de M. MOULLART, *directeur.*

Admission de MM. Dusevel et de Gomer, comme membres titulaires. Leurs discours de réception et les réponses de M. Moullart sont insérés au présent volume (voir aux pages 275 et suiv.).

Séance du 14 Juin 1872

Sous la présidence de M. MOULLART, *directeur.*

M. le Directeur donne lecture d'une lettre à lui adressée par plusieurs membres de l'Institut et numismates des plus distingués à l'effet d'obtenir de l'Académie l'émission d'un vœu tendant à ce que l'État se rende acquéreur de la collection de médailles gauloises, formée par M. de Saulcy à qui, parait-il, le Muséum britannique aurait fait des propositions d'achat.

Consultée par M. le Directeur, l'Académie émet avec empressement le vœu qui lui est demandé, et prie M. Garnier, son archiviste, de vouloir bien en transmettre l'expression à Messieurs les signataires de la lettre susmentionnée.

M. Kolb donne communication du rapport qu'il a rédigé au nom de la commission chargée d'apprécier les observations de M. Mancel relativement aux eaux qui alimentent Amiens. Les conclusions de ce rapport sont que ces eaux sont dans des conditions hygiéniques aussi satisfaisantes que possible.

Compte-rendu par M. de Beaussire de la traduction en vers français, par M. Yvert, des Satires, des Epitres et de l'Art poétique d'Horace. Juste appréciation du génie et du caractère de ce grand poète latin par M. de Beaussire.

Séance du 28 Juin 1872

Sous la présidence de M. MOULLART, *directeur.*

—

Lecture de deux lettres ; l'une, de M. le Ministre de l'intérieur annonçant l'envoi qu'il fait de plusieurs ouvrages à l'Académie.

L'autre, de M. Buteux, associé correspondant, accompagnée d'un précis sur l'histoire de la gravure et de la photographie, dont il fait hommage à l'Académie. Cet ouvrage est confié à M. Dusevel afin qu'il fasse un rapport à son sujet.

Admission de M. Verne, comme membre titulaire. En attendant qu'il prononce son discours de réception, il donne lecture d'un passage de l''ouvrage qu'il publiera prochainement sous le titre: *le Tour du monde en* 80 *jours.*

Réponse de M. Moullart (voir page 333).

Rapport de la Commission des publications ; l'Académie autorise l'insertion, dans le prochain volume de ses mémoires, des ouvrages ci-après :

1° Discours de réception de M. le docteur Richer et réponse de M. Moullart, directeur.

2° Les maladies soit réelles soit imaginaires, envisagées au double point de vue du Roman et de la Comédie, par M. le docteur Herbet.

3° Discours de réception de M. Edouard Dupont et réponse de M. Moullart.

4° Discours de réception de M. Alfred Puyraimond et réponse de M. Moullart.

5° La Chasse aux livres, par M. Auguste Decaïeu.

6° Discours de réception de M. Dusevel et réponse de M. Moullart.

7° Discours de réception de M. le comte de Gomer et réponse de M. Moullart.

L'Académie décide que sa séance publique annuelle aura lieu dimanche 4 août, à 2 heures.

Séance du 12 juillet 1872.

Sous la présidence de M. MOULLART *directeur.*

—

Lecture par M. Dusevel de son rapport sur l'ouvrage précité de M. Buteux. — Conclusions favorables.

Lecture par M. Poiré de l'extrait d'un ouvrage en voie d'impression sur nos industries en général. L'extrait lu par M. Poiré concerne particulièrement l'industrie de la soie et les travaux de M. Pasteur sur la maladie des vers à soie.

Séance du 26 juillet 1872.

Sous la présidence de M. MOULLART, *directeur.*

—

Lecture par M. Moullart du discours qu'il prononcera à l'ouverture de la séance publique du 3 août.

Lecture par M. Herbet du complément du mémoire qui a été réservé pour être lu dans cette même séance dont le programme est arrêté ainsi qu'il suit :

1° Discours de M. Moullart, directeur ;

2° Rapport de M. Yvert, secrétaire perpétuel, sur les travaux de l'Académie depuis le 5 novembre 1871 ;

3° Discours de M. le docteur Herbet ;
4° Une pièce de vers par M. Yvert.

Séance du 2 Août 1872
Sous la présidence de M. Moullart, *directeur.*

—

Lecture de trois lettres.

L'une de M. Feuillatre, proviseur du Lycée d'Amiens, par laquelle il prie M. le Directeur d'inviter, de sa part, tous les membres de l'Académie à assister à la distribution des prix qui aura lieu au Lycée, samedi 11 août.

La seconde de M. le général Henri, commandant la subdivision militaire de la Somme, qui, retenu à Lille pour son service, s'excuse de ne pouvoir profiter de l'invitation qui lui a été faite d'assister à la séance publique que l'Académie doit tenir le dimanche 4 août.

La troisième de M. Kolb qui, devant prochainement quitter Amiens, prie M. le Directeur de faire agréer à l'Académie sa démission de membre titulaire et exprime le désir de rester dans la Compagnie à titre de membre honoraire.

Une proposition signée de six membres appuie immédiatement la demande de M. Kolb.

Discussion relative au choix d'un sujet à mettre au concours pour un prix à décerner par l'Académie en 1873.

Sur la proposition de M. de Beaussire, l'Académie décide qu'elle met au concours *une Étude littéraire sur un sujet historique ou biographique se rapportant au département de la Somme.* Le prix consistera en une médaille d'or de la valeur de 300 francs. Les mémoires devront parvenir au secrétaire-perpétuel, avant le 1er juin 1873.

Séance publique du 4 Août 1872

Sous la présidence de M. MOULLART, *directeur.*

Lecture par MM. Moullart, Yvert et Herbet des discours, rapport et poésie, indiqués au procès-verbal de la séance du 26 juillet.

Annonce du sujet mis au concours d'un prix, conformément à la décision prise dans la séance du 2 août.

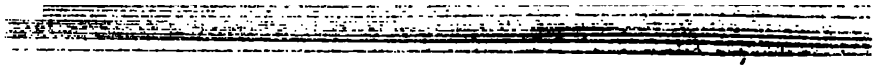

OUVRAGES REÇUS PAR L'ACADÉMIE

I.

De M. le Ministre de l'Instruction publique.

1° Revue des Sociétés savantes. Octobre, Novembre, Décembre 1870. — Janvier, Février 1872.

2° Mémoires lus à la Sorbonne... Histoire, philologie et sciences morales, 1865. 1 vol. in-8.

II.

De M. le Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics.

1. Description des machines et procédés pour lesquels des brevets d'invention ont été pris sous le régime de la loi du 5 juillet 1844. Tome LXXIV, LXXV, LXXVI, LXXVII.

2. Catalogue des brevets d'invention. N° 12 de 1870. — N°s 7 à 12, de 1871. — N° 1, de 1872.

III.

De M. le Préfet de la Somme.

Département de la Somme. — Conseil général. — Session de 1871. — Rapport du Préfet. — Procès-verbaux des délibérations. — Amiens. 1871. Alfred-Caron. — 2 vol. in-8°.

IV.

Des Sociétés savantes françaises.

1. Bulletin du Comice d'Abbeville. N°s 4, 5, 6, de 1871. — 1, 3, 4, 5, 6 de 1872.

2. L'Agronome praticien, journal de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Compiègne, nos 3, 4, 5, 6.

3. Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne. 3e et 4e trim. 1870. — 1er 2e sem. 1870.

4. Annales de la Société académique de Nantes, 1870. — 1er sem. 1871.

5. Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France, 2e 3e 4e trim. de 1870. — 1871. — 1872. — N° 1.

6. Mémoires de la Société d'agriculture, de sciences et d'arts séant à Douai. — 2e série. Tome x.

7. Mémoires de la Société académique d'agriculture, de sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube. — 3e série. Tome vi.

8. Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France. — 4e série. Tome ii.

9. Répertoire des travaux de la Société de statistique de Marseille. — Tome xxi, xxii, xxiii, xxiv, xxvii, xxxiii.

10. Bulletin semestriel du Comice agricole, horticole et forestier de l'arrondissement de Toulon. — N° 3. 4 de 1871.

11. Bulletin de la Société académique de Brest. Année 1870.

12. Recueil des publications de la Société havraise d'études diverses de la 24e et de la 25e année, 1857.—1858. — de la 27e et de la 28e année —1860.— 1861.—de la 31e et 32e année — 1864. — 1865. — de la 33e année— 1866.

13. Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand. Tome vii. 1865.

14. Mémoires de l'Académie du Gard.—1849.—1850. — 1869. — 1870. — Table décennale.

15. Mémoires de l'Académie d'Arras. — Tome xxxv. Tome xxxvi.

16. Précis analytique des travaux de l'Académie impé-

riale des sciences, belles-lettres et arts de Rouen pendant l'année 1863-1864. — Pendant l'année 1870-1871.

17. Société littéraire et scientifique de Castres (Tarn). — Procès-verbal des séances. — 4e année.

18. Mémoires de l'Académie impériale des sciences, arts et belles-lettres de Caen. — 1861.

19. Bulletin de la Société des sciences, belles-lettres et arts du département du Var, séant à Toulon. — 1859.

20. Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai. — Tome xxvii. — 1re Partie.

21. Annales de la Société d'émulation du département des Vosges. — Tome xi. — 1er cahier. — 1861.

22. Bulletin du Comice agricole de l'arrondissement d'Amiens. — 1re année. — N° 1 à 10.

23. Mémoire de l'Académie de Dijon. — 2e série. — Tome xi.

24. Bulletin de la Société industrielle d'Amiens. — Tome ix. — liv. 6. — Tome x. — liv. 1.

25. Annuaire de la Société philotechnique. — Tome xxxii.

26. Archives de l'Agriculture du Nord de la France, publié par le Comice agricole de Lille.—Janvier, Février.

27. Bulletin de la Société d'agriculture, et des arts du département de Seine et Oise. — 1870. — F. 12 à 17.

28. Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie. — 1871. — 1872. — N° 1, 2.

29. Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe. — 3e et 4e trim. de 1871.

30. Mémoires de la Société impériale d'agriculture, sciences et arts d'Angers. — Tome xii. — Nos 3, 4. — Tome xiii. — xiv. Nos 1, 2, 3. — Tome xv. — 1.

31. Bulletin de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer. 1870. — Nos 1 à 10.

32. Recueil de l'Académie des Jeux floraux. — 1871 — 1872.

33. Mémoires de la Société académique de l'Oise. — Tome viii. — 1re Partie.

34. Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans. — 2e série. — Tome x. — N° 4. — Tome xiv. — 1, 2, 3.

35. Mémoires de la Société académique de Maine et Loire. — Tome xxv et xxvi..

36. Mémoires de la Société linnéenne du Nord de la France. — Année 1869.

37. Mémoires de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon. — Année 1870 — 1871.

38. Mémoires de la Société des sciences naturelles et historiques, des lettres et des beaux-arts de Cannes et de l'arrondissement de Grasse. — 2e vol.

39. Bulletin de la Société d'agriculture et du commerce de Caen.— Année 1872.

40. Bulletin de Société industrielle et agricole d'Angers et du département de Maine et Loire.—3e série. Tome xii.

V.

Des Sociétés étrangères.

1. Forhandlinger i Videnskabs-selskabet i Christiania. — Aar 1869. — Aar 1870.

2. Der Norske meteorologiske-Institut. Storma-atlas udgivet met bistand af Videnskabs-selskabet i Christiania. — Af. H Mohn. — 1870. in fol.

3. Norsk meteorologisk aarbog for 1869, udgivet af der norske meteorologiske Institut. — Aarbog for 1870.

4. Almindelig norsk Huns-kalender med Primstav og merkedage. — 1359.

5. Der kongelige norske Frederiks-Universitets aarberetning for aaret 1869. — for aaret 1870.

6. Index scholarum in Universitate regia Fredericiana cvii^{e} ejus semestri, anno mdccclxxi... habendarum.

7. Beretninger om norges deettagelse i den almindelige Industri-udstilling og kunst udstillingen i Stockholm 1866, og i Verdens udstillingen i Paris 1867.

8. Christiania omegns phaneroganer og Bregner. ... af A. Blytt.

9. Om skurings meerker glacial formationen og terrasser. ... af Prof. Th. Kjérulf.

11. Le Névé de Justedal et ses glaciers, par C.de Seve.

10. Carcinologiske Bidrag tel norges Fauna af G. O. Sars.

VI.

Des Amateurs et des Éditenrs.

1. Bulletin scientifique, historique et littéraire du département du Nord. — N^{os} 11 et 12 de 1871. — 1 à 6. — 1872.

2. Revue de Belgique. 15 janvier 1872.

3. Académie de médecine. — De l'infection purulente. — Discours prononcé par M. Chassaignac. Paris 1871. Baillière, in-8°.

4. La Couseuse automate. Faits et documents relatifs au moteur automatique Adam - Garcin, de Colmar, depuis son origine en Alsace jusqu'à sa translation en Picardie — Amiens, 1871. Yvert, in-8°.

5. Sistem fonetiq universel, grammataire international embrassant en 54 lettres ou signes graphiques disposés physiologiquement et par groupes similaires, sous les formes généralement adoptées, tous les sons et articulations des principales langues de l'Europe, par M. Michel Vion. Amiens, 1872. Autographie Jeunet, une feuille in-plano.

6. Cour d'appel de Bastia. — Procès-verbal de l'installation de M. Jorant en qualité de Procureur général. — Audience solennelle du 5 Février 1872. — Discours

prononcé par M. l'Avocat général Morati, M. le premier Président Guérin et M. le Procureur général Jorant. Bastia 1872. Magnier, in-8°.

7. Cours de morale sociale à l'usage des pères de famille, des institutions et des écoles primaires, par T. Dinocourt. Paris, 1839. Henry. 1 vol. in-8°.

8. Satires, Épitres, Art poëtique d'Horace. Traduction nouvelle en vers français par Eugène Yvert. Amiens, 1872. Yvert. 1 vol. in-8°.

9. Mémoires sur le calendrier des Lagides, à l'occasion de la découverte du décret de Canope, par M. A. J. H. Vincent. Paris, 1868. Didier, in-8°.

10. L'extrait de viande Liebig. Réponse au Docteur Muller, par Alexis Joffroy. Lille, 1872. Lefebvre-Ducrocq, in-8°.

11. Uu projet de loi sur la liberté d'association, par M. Moullart. Paris, 1872. Le Clere, in-8°.

12. Hommage publié à la mémoire de Charles Alexandre bienfaiteur des hospices de la ville d'Amiens. — Délibération du Conseil municipal du 9 Décembre 1871. Décret du Président de la République du 30 Avril 1872. Amiens, 1872. Lenoël-Hérouart, in-8°.

13. Ville d'Amiens. Conseil municipal.— Délibération du 23 Mars 1872. — Dégagement de la façade principale de la Cathédrale d'Amiens. Amiens 1872. Glorieux, in-4.

14. Revue de l'Art Chrétien. 1872. N°s 1, 2, 3, 4.

15. Alfred Neymarck. Aperçus financiers. 1868-1872. Paris. 1872. Dentu. 1 vol. in-8°.

16. Invasion allemande. 1870-1871. Compte-rendu administratif et historique présenté à la Commission municipale provisoire de Saint-Valery-sur-Somme, par M. Hérichard, maire provisoire. Edition complète. Amiens. 1872. Jeunet. in-8°.

17. S^t. A. Berville. Œuvres diverses. Politique, légis-

tion, mélanges, histoire. Paris. 1871. Maillet. 1 v. in-18.

18. Notice biographique sur M. Saint-Albin Berville, par Louis Wiesener. Paris. 1872. Maillet. 1 vol. in-18.

19. Cathédrale d'Amiens. — Notre-Dame-du-Puy et Notre-Dame-de-Foy, par Edmond Soyez. Amiens. 1872. Yvert. in-8°.

20. Les tombes de bronze des deux évêques fondateurs de la Cathédrale d'Amiens. Par l'Abbé J. Corblet Amiens. 1872. Langlois. in-8°. 2 pl

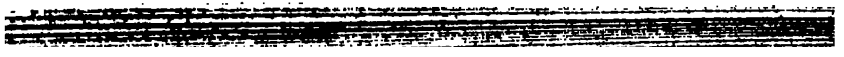

TABLEAU

DES

MEMBRES DE L'ACADEMIE

BUREAU ET OFFICIERS DE L'ACADÉMIE

MM. MOULLART, *Directeur.*
DE BEAUSSIRE ✠, *Chancelier.*
E. YVERT, *Secrétaire-perpétuel.*
GARNIER ✠, *Trésorier, Archiviste permanent.*
A. DECAÏEU, *Secrétaire-adjoint.*

MEMBRES TITULAIRES

DANS L'ORDRE DE RÉCEPTION

MM.

21 Juin 1837. GARNIER ✠, Professeur, Conservateur de la Bibliothèque communale.
10 Mars 1838. ROUSSEL (Martial), ancien Directeur des prisons.
25 Juin 1842. DAUPHIN, ✠, Conseiller honoraire à la Cour d'appel.
19 Août 1842. MATHIEU, ancien Négociant.
13 Févr. 1847. G. DE FORCEVILLE, ancien Banquier, Statuaire.
24 Janv. 1851. DAUSSY, Avocat.
12 Févr. 1852. YVERT, Homme de lettres.
11 Févr. 1854. DENEUX (Jules), ✠, Président de la Société Philharmonique.
12 Janv. 1856. GAND (Edouard), Dessinateur industriel.

MM.

12 Janv. 1856. MANCEL, ✠, propriétaire.
11 Févr. 1859. CORBLET (l'Abbé), ✠, historiographe du diocèse.
10 Mai 1859. VION, Chef d'Institution.
13 Juin 1862. MOLLET (Vulfran), ✠, Manufacturier, Président de la Chambre de Commerce d'Amiens, membre du Conseil général.
13 Juin 1863. HENRIOT, ✠, propriétaire, membre du Bureau de bienfaisance.
25 Juillet 1863. LENOEL, ✠, Docteur en Médecine.
25 Juillet 1863. HERBET, Docteur en Médecine.
14 Mai 1864. PONCHE, Négociant.
14 Mai 1864. POIRÉ, Professeur de Physique et de Chimie au Lycée.
31 Déc. 1864. DAUPHIN fils ✠, Avocat, Maire d'Amiens, membre du Conseil général.
10 Févr. 1866. DUBOIS (Charles), Procureur de la République, Docteur en droit.
30 Nov. 1866. MOULLART, Avocat.
14 Déc. 1866. GUILLON, ✠, Ingénieur en chef du Chemin de fer de Rouen.
18 Juillet 1869 DE BEAUSSIRE, ✠, Conservateur des forêts.
23 Juillet 1869 LELEU, professeur d'Histoire au Lycée.
14 Juillet 1871. A. DECAÏEU, avoué de 1re instance.
12 Janv. 1872. RICHER, docteur-médecin.
26 Avril 1872. DUPONT (Edouard), ancien pharmacien.
26 Avril 1872. DE PUYRAIMOND (Alfred) ✠, ancien officier de marine.
24 Mai 1872. DUSEVEL (Hyacinthe), membre de la Société des Antiquaires de Picardie.
24 Mai 1872. Le Comte DE GOMER (Maxime), Vice-Président de la Société d'horticulture de Picardie.
28 Juin 1872. VERNE (Jules) ✠, Homme de lettres.

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS.

MM.

Dovergne, à Hesdin.

Machart ✠, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, à Orléans.

Dupont ✠, Colonel du Génie, rue Castellane, 11, à Paris.

Hecquet, Docteur en médecine, à Abbeville.

Marcotte, Bibliothécaire d'Abbeville.

Du Souich ✠, Inspecteur des Mines, à Paris.

Veret, Docteur en médecine, à Doullens.

Lefils (Florentin), Homme de lettres, à Abbeville

Coët, Pharmacien à Roye.

Ferrand ✠, Préfet du Calvados (Caen).

Soupé, Professeur à la Faculté des lettres de Lyon.

Serres, Docteur en médecine, à Uzès (Gard).

V. de Beauvillé, ancien magistrat, à Montdidier.

J. Lefebvre, Secrétaire de la Société d'Emulation, à Abbeville.

Huard (Adolphe), Homme de lettres, rue Dauphine, 5, à Paris.

Courbet-Poulard, ✠, Président de la Chambre de Commerce d'Abbeville, Membre du Conseil général.

Duparcque, ✠, Docteur en médecine, à Paris.

Buteux, ✠, ancien Membre du Conseil général, Maire de Fransart.

Bernard, Avocat général à la Cour d'appel de Dijon, ancien titulaire.

Millien (Achille), à Beaumont la Ferrière (Nièvre).

De Vroil, homme de lettres à Paris.

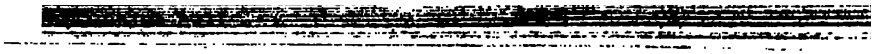

MEMBRES HONORAIRES

DE DROIT.

MM.

Le Premier PRÉSIDENT de la Cour d'appel.
Le PRÉFET de la Somme.
Mgr l'EVÊQUE d'Amiens.
Le MAIRE d'Amiens.
Le PROCUREUR-GÉNÉRAL près la Cour d'appel.
L'INSPECTEUR de l'Académie universitaire.

MEMBRES HONORAIRES

ÉLUS.

MM.

DUVAL (Raoul), ✠, premier Président à la Cour impériale, à Bordeaux.

DUROYER, ✠, ancien Maire d'Amiens, à Amiens, ancien titulaire.

DECAÏEU, ✠, Président honoraire à la Cour d'appel d'Amiens, ancien titulaire.

BELIN-DELAUNAY, Professeur d'Histoire au Lycée de Bordeaux, ancien titulaire.

DUBOIS (Amable), ✠ Docteur en médecine, à Paris, ancien titulaire.

DE QUATREFAGES DE BRÉANT, ✠, Membre de l'Institut.

MM.

Fustel de Coulanges, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Strasbourg, ancien titulaire.

Hardouin, Conseiller à la Cour d'appel de Douai, ancien titulaire.

De Marsilly ✠, Ingénieur, Directeur des Mines d'Anzin, ancien titulaire.

Bor, Pharmacien à Amiens, ancien titulaire.

Fleury, ✠ Recteur de l'Académie de Douai,

Alexandre, O. ✠, Docteur médecin à Amiens.

Tivier, Professeur à la Faculté des lettres de Dijon.

Bohn, Professeur de philosophie.

Wateau ✠, ancien avocat général, à Paris.

Courtillier, ✠, Docteur en Médecine, à Amiens.
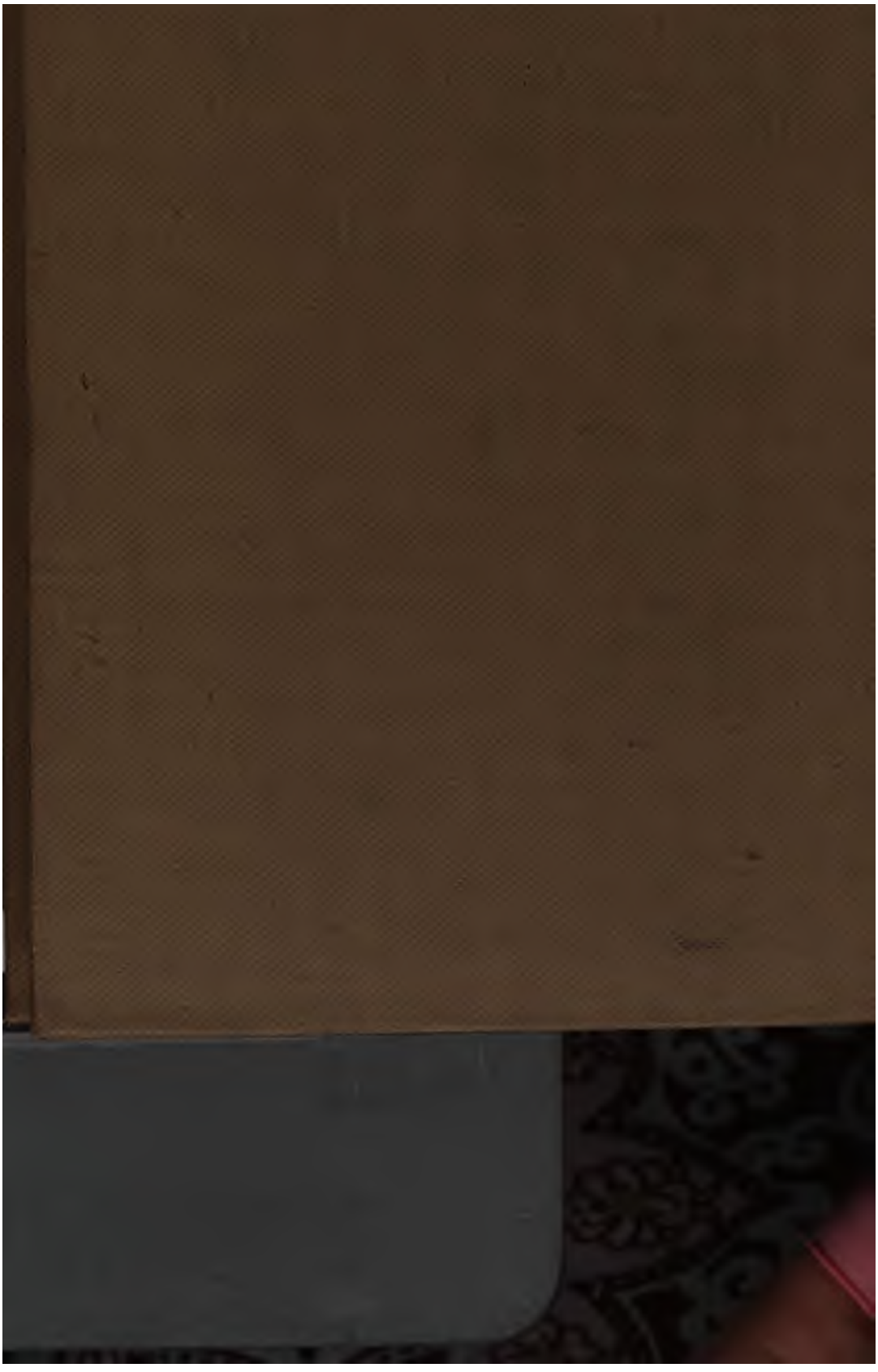
Kolb, ancien Directeur de l'Usine des produits chimiques d'Amiens, à